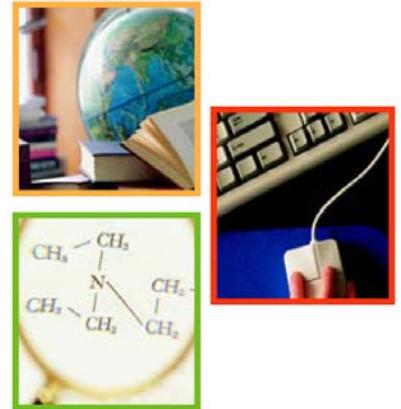


Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2018

Date de diffusion : le 11 décembre 2018



Statistique
Canada

Statistics
Canada



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Avant-propos

Les principaux objectifs du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) sont d'élaborer et de tenir à jour un ensemble de statistiques qui renseignent les systèmes d'éducation au Canada et d'appuyer la conception de politiques d'éducation fondées sur des éléments empiriques. Le PIPCE a rempli cette fonction depuis la publication du premier ensemble d'indicateurs de l'éducation pour le Canada, ainsi que les provinces et territoires en 1996. En septembre 2009, un ensemble d'indicateurs internationaux a été introduit dans la première édition des *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Chaque année, cette série du PIPCE présente des indicateurs pour le Canada, ainsi que les provinces et les territoires, en les plaçant dans un contexte international plus général.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est conçu en vue d'étoffer les données sur le Canada transmises annuellement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour publication dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE (RSE)*. Les données supplémentaires, comparables au niveau international, fournies par l'*Indicateurs de l'éducation au Canada* complètent le rapport RSE et soutiennent la mission du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) d'« élaborer des stratégies, des plans et des programmes exhaustifs à long terme destinés à la collecte, à l'analyse et à la diffusion à l'échelle pancanadienne et internationale de statistiques pertinentes à ses politiques et comparables. »

Treize indicateurs sont inclus dans l'*Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*. Les douze premiers indicateurs présentent de l'information sur : le niveau de scolarité (Indicateur A1); les taux d'obtention de diplômes à temps et temps prolongé au niveau secondaire (A2); les taux d'obtention de diplômes au niveau secondaire (A3); les étudiants internationaux (A4); les transitions vers le marché du travail (A5); les résultats sur le marché du travail (A6); les ressources financières investies dans l'éducation (B1, B2 et B3); et l'organisation de l'environnement pédagogique aux niveaux élémentaire et secondaire (C1, C2 et C3). Un treizième indicateur (D) ajoute une sélection de sujets liés aux objectifs de développement durable (ODD) 4 qui portent sur l'éducation inclusive et équitable.¹

Faits saillants, des courts textes analytiques avec des graphiques, et des tableaux de données sont inclus pour chaque indicateur. Les définitions, catégories et méthodes utilisées pour ce rapport étant alignées sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) afin de produire des statistiques normalisées et comparables, les chiffres dans le rapport peuvent différer légèrement des chiffres similaires que produisent les provinces et les territoires. La rubrique Notes aux lecteurs du rapport comprend des explications et les descriptions des catégories pertinentes de la CITE, et décrit comment les données de Statistique Canada sont harmonisées avec ce système international.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale est publié par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) dans le cadre de la vaste initiative que constitue le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE). Le CSCE est le fruit d'un partenariat entre le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada. Les nombreuses personnes qui sont intervenues dans la production et la révision du rapport sont nommées dans la section Comités et organismes.

¹ Pour plus d'information, voir l'Institut de statistique de l'UNESCO : Objectifs de développement durable 4 site web (<http://uis.unesco.org/fr/topic/objectif-de-developpement-durable-4>).

Table des matières

Avant-propos	3
Acronymes et abréviations	9
Introduction	11
Faits saillants	13
Notes aux lecteurs	18
Chapitre A	
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage	23
A1 Niveau de scolarité de la population adulte	23
Contexte	23
Observations	24
Graphique A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, les pays du G7, provinces et territoires, 2017	24
Graphique A.1.2 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2017	25
Graphique A.1.3 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans d'un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court et baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou équivalent, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017	26
Graphique A.1.4.1 Distribution de la population âgée de 25 à 34 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017	27
Graphique A.1.4.2 Distribution de la population âgée de 55 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017	28
Graphique A.1.5 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint des études postsecondaire non tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017	29
Graphique A.1.6.2 Tendances du niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 34 ans: taux de croissance annuel du plus haut niveau de scolarité atteint entre 2005 et 2017, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires	30
Définitions, sources et méthodologie	30
Tableau A.1.1 Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	32
Tableau A.1.2 Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	33
Tableau A.1.3 Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	34
Tableau A.1.4 Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016 et 2017	35
A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé	37
Contexte	37
Observations	38
Graphique A.2.1 Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps, selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	38
Graphique A.2.2 Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et prolongé, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	39

Graphique A.2.3	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et prolongé, Canada, et provinces, 2013-2014 et 2015-2016	40
Définitions, sources et méthodologie		41
Tableau A.2.1	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, utilisant la méthode de la « vraie-cohorte », selon le sexe, Canada, provinces et territoires, 2013-2014 à 2015-2016	42
A3 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires		43
Contexte		43
Observations		44
Graphique A.3.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, OCDE et certains pays, provinces et territoires, 2015-2016	44
Définitions, sources et méthodologie		45
Tableau A.3.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	46
A4 Étudiants internationaux		47
Contexte		47
Observations		48
Graphique A.4.1	Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province, 2015-2016	48
Graphique A.4.2	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2015-2016	49
Graphique A.4.3a	Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2015-2016	50
Graphique A.4.3b	Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays du G7, et Australie, 2015-2016	51
Graphique A.4.4	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2015-2016	52
Graphique A.4.5	Les 10 pays les plus populaires parmi les Canadiens qui étudient à l'étranger, 2015-2016	53
Définitions, sources et méthodologie		53
Tableau A.4.1	Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2015-2016	54
Tableau A.4.2	Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2015-2016	55
A5 Transitions au marché du travail		56
Contexte		56
Observations		57
Graphique A.5.1	Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2018	57
Graphique A.5.2.1	Répartition des jeunes âgés de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	58
Graphique A.5.2.2	Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	59
Graphique A.5.2.3	Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	60
Graphique A.5.2.4	Répartition des jeunes âgés de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	61
Graphique A.5.3	Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE et les pays du G7, 2018	62
Graphique A.5.5.1	Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	63
Graphique A.5.6	Proportion des femmes et des hommes âgés de 15 à 29 ans et qui sont aux études occupant un emploi, OCDE, Canada provinces et territoires, 2018	64
Graphique A.5.7	Répartition des jeunes âgés de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, OCDE et Canada, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018	65
Graphique A.5.8	Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans aux études et pas aux études, Canada, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018	66
Graphique A.5.9	Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans qui sont aux études, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2000, 2010 et 2018	67

Définitions, sources et méthodologie	68	
Tableau A.5.1	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	69
Tableau A.5.2	Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018	72
Tableau A.5.3	Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2018	74
Tableau A.5.4	Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018	76
A6 Résultats sur le marché du travail	78	
Contexte	78	
Observations	78	
Graphique A.6.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2017	78
Graphique A.6.2	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017	79
Graphique A.6.3	Taux d'emploi, population âgée de 25 à 34 ans et 55 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006 et 2017	80
Définitions, sources et méthodologie	81	
Tableau A.6.1	Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017	82
Tableau A.6.2	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2006, 2010, 2016 et 2017	83
Tableau A.6.3.1	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017	84
Tableau A.6.3.2	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017	86
Tableau A.6.3.3	Évolution du taux d'emploi de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017	87
Chapitre B		
Les ressources financières investies dans l'éducation	89	
B1 Dépenses par élève et par étudiant	89	
Contexte	89	
Observations	90	
Graphique B.1.1	Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire, collégiale et universitaire, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2015-2016	90
Définitions, sources et méthodologie	91	
Tableau B.1.1.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	93
Tableau B.1.1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	94
Tableau B.1.2.1	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	95
Tableau B.1.2.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	95
B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	96	
Contexte	96	
Observations	96	
Graphique B.2.1	Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2015-2016	96

Définitions, sources et méthodologie	97
Tableau B.2.1 Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	98
B3 Répartition des dépenses en éducation	99
Contexte	99
Observations	99
Graphique B.3.1 Pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	99
Graphique B.3.2 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	100
Graphique B.3.3 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel enseignant, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	101
Graphique B.3.4 Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, OCDE et les pays du G7, 2015-2016	102
Définitions, sources et méthodologie	102
Tableau B.3.1 Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	103
<hr/>	
Chapitre C	
Environnement pédagogique et organisation scolaire	105
<hr/>	
C1 Temps d'instruction	105
Contexte	105
Observations	106
Graphique C.1.1 Nombre cumulatif d'heures d'instruction prévues dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2017-2018	106
Définitions, sources et méthodologie	107
Tableau C.1.1 Temps d'instruction prévu dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018	109
C2 Temps de travail des enseignants	110
Contexte	110
Observations	110
Graphique C.2.1 Temps d'enseignement par jour, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, et provinces, 2016-2017	110
Graphique C.2.2 Temps d'enseignement net, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés et provinces, 2016-2017	111
Graphique C.2.3 Temps d'enseignement comme pourcentage du temps total de travail à l'école, OCDE, Canada et provinces, 2016-2017	112
Définitions, sources et méthodologie	112
Tableau C.2.1 Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016-2017	114
C3 Salaires des enseignants	115
Contexte	115
Observations	116
Graphique C.3.1 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire, premier et deuxième cycle du secondaire, avec formation typique, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2016-2017	116
Graphique C.3.2 Salaire statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire, avec formation typique, dollars US, OCDE et les pays de G7, provinces et territoires, 2016-2017	117
Définitions, sources et méthodologie	117
Tableau C.3.1a Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	119
Tableau C.3.2a Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	121

Tableau C.3.1b	Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2016-2017	123
Tableau C.3.2b	Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2016-2017	125

Chapitre D 127

D1 Objectifs du développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité 127

Contexte 127

Observations 128

Graphique D.1.1	Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'admission à l'école primaire, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2015-2016	128
Graphique D.1.2.1	Taux de participation des adultes à l'éducation formelle et non formelle, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016	129
Graphique D.1.2.2	Taux de participation des adultes de 25 à 64 ans à l'éducation formelle et non formelle, l'indice de parité entre les sexes, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016	130
Graphique D.1.3.1	La proportion des jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) dans mathématiques et lecture, OCDE, moyenne de G20, les pays du G7 et provinces, 2015	131
Graphique D.1.3.2	La proportion des jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) en mathématiques, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité de statut économique, social et culturel (SESC) et l'indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM), OCDE, les pays du G7 et provinces, 2015	132
Graphique D.1.3.3	La proportion des jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) en lecture, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité de statut économique, social et culturel (SESC) et l'indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM), OCDE, les pays du G7 et provinces, 2015	133
Graphique D.1.4.1	La proportion des adultes (25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau fixe de compétence (PEICA score de 226) en compétences en numératie fonctionnelle et compétence en littératie, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016	134
Graphique D.1.4.2	La proportion des adultes (25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau fixe de compétence (PEICA score de 226) en compétences en numératie fonctionnelle, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité du niveau de formation des parents, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016	135
Graphique D.1.4.3	La proportion des adultes (25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau fixe de compétence (PEICA un score 226) en compétences en littératie, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité du niveau de formation des parents, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016	136

Définitions, sources et méthodologie 137

Tableau D.1.1	Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'admission à l'école primaire, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015-2016	139
Tableau D.1.2.1	Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015/2016	140
Tableau D.1.2.2	Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle chez les adultes, l'indice de parité entre les sexes, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015	140
Tableau D.1.3.1	Proportion de jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (niveau PISA 2) en mathématiques et en lecture, OCDE, Canada, 2015	141
Tableau D.1.3.2	Proportion de jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) en mathématiques et en lecture, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de statut économique, social et culturel (SESC), l'indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM), OCDE, G20, Canada et provinces, 2015	141
Tableau D.1.4.1	Proportion d'adultes (de 25 à 64 ans) obtenant au moins un niveau de compétence fixe (PEICA score de 226) dans les compétences fonctionnelles en numératie et en littératie, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015/2016	142
Tableau D.1.4.2	Proportion d'adultes (de 25 à 64 ans) obtenant au moins un niveau de compétence fixe (PEICA score de 226) dans les compétences fonctionnelles en numératie et en littératie, l'indice de parité de sexes et l'indice de parité d'obtention de l'éducation parentale, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015/2016	142

Comités et organismes 143

Acronymes et abréviations

- AANC** – Affaires autochtones et du Nord Canada
- ACPAU** – Association canadienne du personnel administratif universitaire
- AUS** – Australie
- AUT** – Autriche
- BEL** – Flandre (Belgique)
- Cégep** – Collège d’enseignement général et professionnel
- CHL** – Chili
- CMEC** – Conseil des ministres de l’Éducation (Canada)
- CITE** – Classification internationale type de l’éducation
- CSCE** – Conseil des statistiques canadiennes de l’éducation
- CZE** – Rép. Tchèque
- DEG** – Diplôme d’éducation générale
- DEU** – Allemagne
- DNK** – Danemark
- EASEF** – Enquête sur l’accès et le soutien à l’éducation et la formation
- EDTR** – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
- EDGFE** – Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l’éducation
- EEPS** – Enquête sur l’enseignement primaire et secondaire
- END** – Enquête nationale auprès des diplômés
- ENG** – Angleterre (RU)
- EPA** – Enquête sur la population active
- ESIFC** – Enquête sur le système intégré d’information financière sur les commissions scolaires
- ESP** – Espagne
- EST** – Estonie
- FIN** – Finlande
- FINCOL** – Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle
- FRA** – France
- GBR** – Angleterre (RU)
- GBR-NIR** – Irlande du Nord (RU)
- GRC** – Grèce
- IDN-JAK** – Djakarta (Indonésie)
- IFUC** – Enquête sur l’information financière des universités et collèges
- INES** – Indicateurs des systèmes nationaux d’enseignement
- IRL** – Irlande
- ISR** – Israël
- ITA** – Italie
- JPN** – Japon
- KOR** – Corée

LTU – Lituanie
NEET – ni en emploi, ni aux études (ou en formation)
NLD – Pays-Bas
NOR – Norvège
NZL – Nouvelle-Zélande
OCDE – Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIT – Organisation internationale du travail
PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes
PIB – Produit intérieur brut
PIPCE – Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation
PISA – Programme international pour le suivi des acquis des élèves
POL – Pologne
PPA – Parité de pouvoir d'achat
R-D – Recherche et développement
RP-ET – résolution de problèmes dans des environnements technologiques
RSE – Regards sur l'éducation
RUS – Féd. De Russie
SGP – Singapour
SIEP – Système d'information sur les étudiants postsecondaires
SVK – Rép. Slovaque
SVN – Slovénie
SWE – Suède
TIC – technologies de l'information et des communications
TUR – Turquie
UKM – Royaume-Uni
UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UOE – Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat
USA – États-Unis

Introduction

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale

Le présent rapport, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2018*, place dans un contexte international certains aspects des systèmes d'éducation des provinces et territoires du Canada. Cette série d'indicateurs est alignée sur les définitions et les méthodologies utilisées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces indicateurs comparables au niveau international, fournissent les données statistiques portant sur ces thèmes clés :

[Le chapitre A](#), *Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage*, renseigne sur le niveau de scolarité de la population adulte. On y présente aussi de l'information sur le taux d'obtention des diplômes de fin d'études secondaires à temps et temps prolongé et sur les relations entre le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail. Il examine aussi l'étendue des effectifs en mobilité internationale dans les programmes universitaires et collégiaux au Canada et l'évolution de ceux-ci au fil du temps. Certains aspects de la transition de l'éducation à la population active sont examinés, incluant la situation des jeunes adultes qui ne sont ni scolarisés ni en emploi.

[Le chapitre B](#), *Les ressources financières investies dans l'éducation*, se concentre sur les dépenses en matière d'éducation. On y présente de l'information sur les dépenses liées à l'éducation tant en terme des dépenses par élève/étudiant qu'en relation à l'ensemble des ressources mesurées par le PIB. Les parts relatives des dépenses courantes et des dépenses en capital sont également décrites.

[Le chapitre C](#), *Environnement pédagogique et organisation scolaire*, fait rapport sur le temps d'instruction en classe pour les élèves selon les directives publiques. Il présente également des données sur l'environnement de travail des enseignants au niveau primaire et secondaire : le temps d'enseignement (tel que mandaté) dans le contexte du temps de travail total et les salaires des enseignants.

[Le chapitre D](#), *Objectifs de développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité*, se concentre sur les objectifs de développement durable liés à l'éducation énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il présente une sélection d'indicateurs comparables au niveau international aux niveaux provincial et territorial.

Indicateurs internationaux

Le Canada participe au programme Indicateurs des systèmes nationaux d'enseignement (INES) de l'OCDE depuis l'instauration de ce projet en 1988. Les INES comprennent une série d'indicateurs qui permettent des comparaisons des systèmes d'éducation des pays membres de l'OCDE. Les résultats de ces comparaisons sont publiés annuellement par l'OCDE dans *Regards sur l'éducation*.

La publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* a été conçue pour élargir la participation du Canada aux INES et brosser un plus vaste tableau statistique du Canada en fournissant des statistiques comparables sur les systèmes d'éducation des provinces et des territoires du Canada. Ce produit du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est un rapport complémentaire à celui de l'OCDE : *Regards sur l'éducation*, qui présente des données complètes pour tous les pays membres de l'OCDE, y compris le Canada¹.

Les indicateurs présentés dans cette édition sont alignés sur certains indicateurs du rapport de 2018 de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence pour les politiques et de la disponibilité des données pour le Canada, les provinces, et les territoires.

1. La version de 2018 de *Regards sur l'éducation : Indicateurs de l'OCDE*, qui présente les dernières statistiques pour les divers pays membres de l'OCDE, peut être consultée gratuitement dans le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires. Les données pour le Canada, les provinces et les territoires sont présentées parallèlement aux dernières moyennes de l'OCDE.

Au sujet du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation : un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Pour plus d'information au sujet du PIPCE et sa ligne complète de produits, prière de consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca ainsi que le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse www.cmec.ca.

Faits saillants

Chapitre A : Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1 Niveau de scolarité de la population adulte

- Au Canada, la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans ayant terminé un diplôme d'enseignement tertiaire (un diplôme d'études collégiales ou un diplôme universitaire) est passé de 46 % en 2005 à 57 % en 2017 — le taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE. Parallèlement, la proportion de Canadiens sans diplôme d'études secondaires (« inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ») a diminué, passant de 15 % en 2005 à 9 % en 2017. Des changements similaires ont été observés dans les provinces et territoires.
- En 2017, le quart (26 %) des Canadiens de 25 à 64 ans avait terminé un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court, une proportion qui est de loin supérieure à la moyenne de 7 % déclarée par les pays de l'OCDE.
- La moyenne du Canada pour l'achèvement d'études universitaires chez les personnes âgées de 25 à 64 ans s'établissait à 31 %, la même que la moyenne de l'OCDE. Au Canada, un grade universitaire comprend le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat ainsi que leurs équivalents.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (14 %) ayant atteint ce niveau de scolarité était le double de celle des femmes (7 %). Une plus grande proportion des femmes ayant atteint un niveau collégial et universitaire que les hommes, avec l'écart plus marqué au niveau collégial (29 % des femmes contre 22 % des hommes) qu'à l'universitaire (34 % des femmes contre 29 % pour les hommes).
- En 2017, 93 % des Canadiens âgés de 25 à 34 ans possédaient au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 86 % chez ceux de 55 à 64 ans, ce qui reflète un changement en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires au fil du temps. On constatait des différences entre les provinces et territoires en ce qui concerne la proportion d'adultes de 25 à 34 ans possédant au moins un diplôme d'études secondaires. En effet, en 2017, ces proportions variaient entre 56 % et 96 % pour toutes les provinces et territoires.

A2 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé

- En 2015-2016, plus de trois quarts (79 %) des étudiants au Canada ont terminé leurs études secondaires à l'intérieur de la période de trois ans après avoir commencé leur 10^e année (secondaire 3).
- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la proportion d'étudiants qui ont terminé leurs études secondaires au cours de la période prévue varie de 55 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 86 % au Nouveau-Brunswick.
- Au Canada, une plus grande proportion de femmes (83 %) a terminé leurs études secondaires dans les temps prévus que d'hommes (75 %). On observe cette tendance dans toutes les provinces et tous les territoires. La différence la plus marquée entre les taux d'obtention du diplôme à temps des hommes et des femmes a été observée au Québec (différence de 12 points de pourcentage), suivi des Territoires du Nord-Ouest (différence de 10 points de pourcentage).
- En prévoyant deux années supplémentaires aux élevés qui ont commencé leur 10^e année en 2011-2012, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires a augmenté de 11 points de pourcentage. La proportion supplémentaire d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme après la période de prolongement de deux années variait de 8 points de pourcentage dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, à 13 points de pourcentage en Ontario.

- Les étudiants de sexe masculin qui ont le plus profité des deux années supplémentaires pour terminer leurs études secondaires se trouvaient en Ontario (15 points de pourcentage) et au Québec (13 points de pourcentage). De même, les femmes qui ont le plus profité des deux années supplémentaires se trouvaient au Québec et en Ontario (11 points de pourcentage) et au Colombie-Britannique (10 points de pourcentage).

A3 Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- En 2015-2016, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires au Canada était de 88 %. La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient également des taux individuels d'obtention de diplôme supérieurs à 80 % et la moyenne des pays de l'OCDE était de 87 %. Au sein de l'OCDE, ce sont la Finlande et le Japon qui ont obtenu le taux d'obtention de diplôme le plus élevé, soit 101 % et 95 % respectivement. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspond à la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie.
- Au Canada, les diplômés âgés de moins de 25 ans représentaient 83 % de tous les diplômés en 2015-2016, comparativement à 81 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires chez les femmes étaient supérieurs à ceux des hommes dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi que dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables. Au Canada, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient de 91 % chez les femmes et de 85 % chez les hommes.

A4 Étudiants internationaux

- En 2015-2016, la majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada l'étaient au niveau du baccalauréat ou l'équivalent et venaient d'Asie.
- Parmi les pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne et le Japon à tous les niveaux d'enseignement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis affichaient des proportions plus semblables à celle observée au Canada, sauf que ces trois pays présentaient des proportions beaucoup plus élevées au niveau des études de doctorat, ainsi qu'au niveau de la maîtrise pour le Royaume-Uni.
- En 2015-2016, parmi les canadiens qui étudient à l'étranger, les pays les plus populaires sont l'États-Unis (60 %), le Royaume-Uni (13 %), Australie (8 %) et le France (3 %).

A5 Transitions au marché du travail

- En 2018, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 83 %, était aux études. Pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans, on observe un pourcentage semblable d'individus ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (44 %) à ceux étant toujours aux études (43 %). Quant aux jeunes âgés de 25 à 29 ans, la majorité d'entre eux, soit 73 %, n'était plus aux études et occupait un emploi.
- En 2018, pour les 15 à 29 ans, la moyenne canadienne de jeunes « NEET » ne variait pas entre les femmes et les hommes (12 %). Par contre, lorsque l'on étudie séparément les chômeurs et les inactifs composant les jeunes « NEET », on observe que la proportion de femmes inactives (9 %) était supérieure à celle d'hommes inactifs (7 %) tandis que plus d'hommes (6 %) que de femmes (3 %) étaient au chômage. Cette tendance est observée dans toutes les provinces ainsi que dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- Au Canada, en 2018, il y avait une plus grande proportion de femmes (21 %) que d'hommes (15 %) âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient pendant leurs études. Cette tendance, présente dans toutes les provinces, est observée année après année.

A6 Résultats sur le marché du travail

- Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les perspectives d'emploi augmentent en fonction du niveau de scolarité. En 2017 au Canada, le taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans n'ayant pas

obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires était de 56 %. Au Canada ainsi que dans les pays de l'OCDE en général, les taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans étaient les plus élevés en 2017 parmi les personnes ayant suivi un enseignement « tertiaire », c'est-à-dire celles qui avaient obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires.

- Dans la majorité des pays de l'OCDE en 2017, l'écart entre les taux d'emploi selon le sexe était moins prononcé chez les diplômés universitaires que chez ceux du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Au Canada, on observait un écart de 13 points de pourcentage entre les taux d'emploi des hommes et celui des femmes dans le cas des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : 78 % chez les hommes par rapport à 65 % chez les femmes. Parmi les diplômés universitaires et collégiaux, l'écart entre les sexes était moins prononcé et s'établissait à environ 6 points de pourcentage.
- Les taux d'emploi chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans qui ont un niveau de scolarité plus faible ont diminué. En 2017, 74 % des jeunes adultes ayant fait des études secondaires de deuxième cycle avaient un emploi, comparativement à 77 % en 2006. Ce constat ne s'applique pas aux jeunes adultes ayant fait des études tertiaires, leurs taux d'emploi pendant les deux périodes étant plus semblables (85 % en 2006; 86 % en 2017).
- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi à tous les niveaux de scolarité était supérieur en 2017 qu'en 2006, ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi n'a pas changé pour ce groupe d'âge pendant cette même période.

Chapitre B Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève/étudiant

- En 2015-2016, les dépenses par élève pour l'enseignement primaire/secondaire étaient plus ou moins du même ordre de grandeur pour le Canada, les autres pays du G7, et la moyenne des pays de l'OCDE.
- À l'enseignement universitaire, les dépenses par étudiant se chiffrent à 25 659 \$US, le Canada dépassait de 55 % la moyenne de l'OCDE (16 518 \$US), mais n'était qu'au troisième rang des pays du G7 après le Royaume-Uni et les États-Unis.
- De façon similaire aux moyennes de l'OCDE, les dépenses par élève et par étudiant au Canada, à l'exception du Québec, a été le plus bas au niveau primaire et secondaire, plus haut au niveau collégial, et le plus haut au niveau universitaire. Au Québec, les dépenses par étudiant au niveau collégial étaient légèrement inférieures à celles du primaire et du secondaire.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

- Affectant 6 % de son PIB aux établissements d'enseignement en 2015-2016, le Canada a ainsi consacré une part de sa richesse à l'éducation qui était supérieure à celle de l'ensemble des pays de l'OCDE en général (une moyenne de 5 %). La part du PIB consacrée aux établissements d'enseignement variait d'une province ou d'un territoire à l'autre. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, les élèves, les étudiants et leur famille. La part du PIB allouée dépend en partie de la taille de la population d'âge scolaire et des inscriptions dans l'enseignement ainsi que de la richesse relative.
- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2015-2016.

B3 Répartition des dépenses en éducation

- En 2015-2016, les dépenses de fonctionnement ont constitué la majeure partie des dépenses en éducation au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE pour tous les niveaux d'éducation. Au Canada, elles représentaient 93 % des dépenses aux niveaux primaire et secondaire, 95 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 92 % au niveau universitaire. Au niveau postsecondaire, les dépenses en capital étaient de 7 % au Canada, comparativement à 12 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 80 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 66 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et 66 % au niveau universitaire. Pour l'éducation postsecondaire, la moyenne Canadienne (66 %) était similaire à celle de l'Allemagne (67 %), mais un peu moins que la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 68 %.
- Au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. D'autre part, les autres dépenses de fonctionnement (non reliées à la rémunération du personnel enseignant et non enseignant) sont plus élevées au niveau postsecondaire qu'aux niveaux primaire et secondaire.

Chapitre C Environnement pédagogique et organisation scolaire

C1 Temps d'instruction

- Au Canada en 2017-2018, le temps total cumulatif d'instruction prévu en salle de classe dans le cadre institutionnel s'élevait à 11 100 heures en moyenne entre l'âge de 6 et 17 ans [incluant les niveaux d'éducation primaire (de 6 à 11 ans), du premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans)] et du deuxième cycle du secondaire (de 15 à 17 ans)]. À titre de comparaison, le temps total d'instruction prévu pour les pays de l'OCDE dont les données étaient disponibles s'établissait à 8 820 heures, soit 2 280 heures de moins que le temps total d'instruction prévu en moyenne dans l'ensemble des établissements publics au Canada durant l'année scolaire 2017-2018.
- Le temps total cumulatif d'instruction prévu pour les élèves de 6 à 17 ans variait entre les provinces et territoires, allant de 9 900 heures au Québec à 11 655 au Manitoba.

C2 Temps de travail des enseignants

- Au Canada, les enseignants du primaire ont cumulé en moyenne 798 heures d'enseignement par année en 2016-2017, comparé à la moyenne de l'OCDE de 784 heures. Les chiffres variaient d'une province et d'un territoire à l'autre, allant de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta.
- Au Canada, le temps d'enseignement net a été de 745 heures au premier cycle de l'enseignement secondaire (habituellement de la 7^e à la 9^e année), et de 746 heures au deuxième cycle (habituellement de la 10^e à la 12^e année). Ces chiffres sont plus élevés que les moyennes de l'OCDE, soit 42 heures de plus au premier cycle de l'enseignement secondaire et 89 heures de plus au deuxième cycle.
- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du niveau élevé que ce pays obtient aux évaluations scolaires internationales. Le temps d'enseignement net des enseignants en Finlande au primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire était inférieur à celui de tous les pays du G7 (673 et 589 heures), y compris le Canada.
- En moyenne au Canada, le temps d'enseignement a représenté environ 62 % du temps de travail total des enseignants. Cette proportion était semblable aux premier et deuxième cycles du secondaire (60 %), et tout juste un peu plus élevée au niveau primaire (65 %). Ce ratio et la tendance observée à chacun des différents niveaux d'enseignement étaient semblables à ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

C3 Salaires des enseignants

- En 2016-2017, au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires ne varient pas d'un niveau d'enseignement à l'autre, les enseignants recevant le même salaire indépendamment du fait qu'ils enseignent au niveau du primaire ou du premier ou du deuxième cycle du secondaire. Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter en fonction du niveau d'enseignement et après plus de dix années d'expérience.
- Le salaire moyen des enseignants canadiens du premier cycle du secondaire ayant un salaire à l'échelon maximum était le troisième plus élevé (65 474 \$US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (83 451 \$US) et les États-Unis (68 052 \$US). Au Canada, pour ce groupe particulier d'enseignants, les salaires dans les Territoires du Nord-Ouest (82 544 \$US), en Ontario (70 674 \$US), en Alberta (69 426 \$US), et à Terre-Neuve-et-Labrador (68 048 \$US) étaient plus élevés que la moyenne canadienne.
- Dans plus de la moitié des provinces et territoires du Canada, le salaire des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires atteignait son maximum après 10 ans d'expérience, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que pour leurs homologues des autres pays de l'OCDE.

Chapitre D : Objectifs du développement durable (ODD): Éducation de qualité

- Le taux de participation des adultes canadiens à des programmes d'éducation formelle ou non formelle (58 %) était plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (49 %). Au Canada, les femmes et les hommes participent à un taux égal aux programmes d'éducation formelle et non formelle étaient tirés sur l'indice entre les sexes.
- Le taux de participation du Canada à des activités d'apprentissage organisées dans l'année précédant l'âge officiel de scolarisation (97 %) était plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (93 %), des États-Unis (91 %) et du Japon (91 %). L'âge d'entrée obligatoire au primaire dans la plupart des provinces et des territoires est de 6 ans (1^{re} année). Dans la plupart des provinces et des territoires, les taux de participation un an avant l'âge officiel pour les enfants de 5 ans étaient supérieurs à 90 % comme la plupart des enfants de 5 ans ont commencé la maternelle¹. Le taux de participation était de 100 % en Saskatchewan et de 99 % au Nouveau-Brunswick et en Alberta. Les taux les plus bas se trouvaient à l'Île-du-Prince-Édouard (91 %), au Yukon (88 %), et dans les Territoires du Nord-Ouest (86 %).
- Davantage d'étudiants canadiens avaient atteint un niveau minimal d'aptitude en mathématiques et en lecture comparativement aux moyennes de l'OCDE et des pays du G20. Au Canada, davantage de femmes que de hommes avait atteint au moins un niveau d'aptitude minimum en lecture.
- Au Canada, le niveau de scolarité des parents avait joué un plus grand rôle que le sexe pour déterminer la proportion des adultes qui avait atteint un niveau de compétences fixé en numératie et compétences en littératie. Les personnes dont les parents avaient un plus bas niveau de scolarité étaient moins susceptibles d'atteindre des niveaux de compétence plus élevés.

1. La maternelle est obligatoire à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse (où l'équivalent est appelé « éducation préscolaire »).

Notes aux lecteurs

Indicateurs canadiens et indicateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Le tableau suivant expose les indicateurs présentés dans cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* de même que les indicateurs y correspondant dans le rapport *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale 2018		Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE	
A1	Niveau de scolarité de la population adulte	A1	Quel est le niveau de formation de la population adulte ?
A2	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé		
A3	Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (précédemment A2)	B3	Quel est le profil des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ? (précédemment A3)
A4	Étudiants internationaux (précédemment C1)	B6	Quel est le profil des étudiants en mobilité internationale ? (précédemment C4)
A5	Transitions au marché du travail (précédemment C2)	A2	Transition entre les études et la vie active : où sont les jeunes d'aujourd'hui ?
A6	Résultats sur le marché du travail (précédemment A3)	A3	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ? (précédemment A5)
B1	Dépenses par élève/étudiant	C1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ? (précédemment B1)
B2	Dépenses en éducation en pourcentage du PIB	C2	Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ? (précédemment B2)
B3	Répartition des dépenses en éducation	C6	À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ? (précédemment B6)
C1	Temps d'instruction (précédemment D1)	D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?
C2	Temps de travail des enseignants (précédemment D3)	D4	Quel est le temps de travail des enseignants ?
C3	Salaires des enseignants (précédemment D2)	D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants et des chefs d'établissement ?
D	UNESCO Objectifs du développement durable 4		

Les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) et leur description

Les indicateurs sont classés d'après les catégories de la CITE 2011. La norme de la CITE, élaborée et tenue à jour par l'Institut de statistique de l'UNESCO, sert de cadre pour déclarer les données à l'Organisation de coopération et de développement économiques¹. La CITE fournit donc un cadre et une méthodologie qui permettent de présenter l'information concernant différents programmes d'éducation nationaux au moyen d'un ensemble comparable d'indicateurs généraux.

1. 2015 est la première année où les données figurant dans la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* ont été catégorisées d'après la CITE-2011, soit la classification de 2011. Dans les éditions précédentes, les données ont été catégorisées d'après la CITE 1997.

Le tableau suivant fournit une brève description de chaque niveau d'éducation².

Classification internationale type de l'éducation (CITE) de 2011	Description
Enseignement préprimaire CITE 0	Le niveau 0 de la CITE regroupe les programmes de la petite enfance qui possèdent une composante éducative volontaire. Ces programmes ont pour but de développer les aptitudes sociales et émotionnelles nécessaires pour participer à la vie scolaire et sociale. Ils développent également certaines des aptitudes nécessaires au parcours scolaire et préparent les enfants à l'enseignement primaire. Les programmes de niveau 0 de la CITE ciblent les enfants dont l'âge est inférieur à celui d'entrée dans le niveau 1 de la CITE. Il existe deux catégories de programmes de niveau 0 de la CITE : le développement éducatif de la petite enfance et l'enseignement préprimaire. Le premier se caractérise par un contenu éducatif développé pour des enfants plus jeunes (0 à 2 ans) alors que la seconde est prévue pour des enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée dans l'enseignement primaire.
Enseignement primaire CITE 1	Conçu pour donner une base solide enseignement en lecture, en écriture et en calcul, et pour inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée typique : 6 ans.
Enseignement secondaire, premier cycle CITE 2	Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire et sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.
Enseignement secondaire, deuxième cycle CITE 3	L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont généralement âgés de 15 ou 16 ans.
Enseignement postsecondaire non tertiaire CITE 4	D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement postsecondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins claire. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement tertiaire. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.
Enseignement supérieur de cycle court CITE 5	Les programmes du niveau 5 de la CITE, ou « enseignement supérieur de cycle court », sont conçus principalement pour enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences professionnelles. Habituellement, ils sont fondés sur la pratique, professionnellement spécifiques et ils préparent les étudiants à entrer sur le marché du travail. Toutefois, ces programmes peuvent aussi représenter une passerelle vers d'autres programmes de l'enseignement supérieur. Sont également classés au niveau 5 de la CITE les programmes académiques de l'enseignement supérieur dont le niveau se situe en dessous des programmes de niveau licence ou équivalent. De façon générale, les programmes du niveau 5 de la CITE durent au minimum deux ans et au maximum trois ans, mais il y a des exceptions. Concernant les systèmes éducatifs avec des programmes modulaires où les certifications sont accordées sur la base du cumul des crédits, une durée et une intensité comparables sont exigées.
Niveau licence (baccalauréat) ou équivalent CITE 6	Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 années (mais plus souvent 4 années ou plus) d'études à temps plein. Ces programmes sont traditionnellement offerts dans des établissements universitaires et peuvent aussi être offerts dans certains collèges.
Niveau master (maîtrise) ou équivalent CITE 7	Les programmes du niveau 7 de la CITE, ou « niveau master ou équivalent », sont souvent destinés à enseigner aux participants des connaissances, aptitudes et compétences académiques et/ou professionnelles conduisant à un deuxième diplôme ou une certification équivalente. Les programmes de ce niveau peuvent avoir une composante importante de recherche mais ils ne conduisent pas encore à l'obtention d'une certification de doctorat.
Niveau doctorat ou équivalent CITE 8	Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un <i>Ph.D.</i> Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.

2. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Correspondance avec la CITE

Ce rapport utilise la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011) pour classer les programmes éducatifs et les plus hauts niveaux d'éducation complétés avec succès (niveau de scolarité). Nous reproduisons ci-dessous les tableaux de correspondance avec la terminologie plus familière au Canada, selon les sources de données utilisées pour les différents indicateurs.

Enquête sur la population active (EPA)

CITE	EPA (niveau de scolarité)
CITE 0/1	<ul style="list-style-type: none"> 8^e année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)
CITE 2	<ul style="list-style-type: none"> 9^e à 10^e année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1^{re} année du secondaire) 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e année du secondaire) (sans diplôme)
CITE 3	<ul style="list-style-type: none"> 11^e à 13^e année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-Labrador : 2^e à 4^e année du secondaire) (avec diplôme) Études postsecondaires partielles (sans diplôme)
CITE 4	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage
CITE 5	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, Cégep, école de sciences infirmières, etc. Certificat universitaire inférieur au baccalauréat
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> Baccalauréat
CITE 7/8	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat

Note : Les indicateurs suivants tirent leurs données de l'EPA : A1, Niveau de scolarité de la population adulte; A3, Résultats sur le marché du travail; et C2, Transitions au marché du travail.

Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

CITE	Inscription dans le SIEP (type de programme et sanction d'études décernée)
CITE 5	<ul style="list-style-type: none"> Programme de formation technique ou professionnelle (diplôme) Programme de post-formation technique ou professionnelle (certificat, diplôme, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 6	<ul style="list-style-type: none"> Programme de premier cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, grades associés, autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme postérieur au baccalauréat, excluant les études supérieures (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme préparatoire aux études supérieures de deuxième cycle (autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 7	<ul style="list-style-type: none"> Programme préparatoire aux études supérieures de troisième cycle Programme de résidence dans le domaine de la santé (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], autre genre de sanction d'études associée à un programme) Programme d'études supérieures - deuxième cycle (certificat, diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts, autre genre de sanction d'études associée à un programme)
CITE 8	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'études supérieures – troisième cycle (diplôme, grade [y compris un grade appliqué], attestation et autres sanctions d'études de programmes courts) Programme d'études supérieures post troisième cycle (diplôme)

Notes : L'information sur les effectifs utilisée pour l'indicateur C1, Étudiants internationaux, est tirée du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de 2010-2011. L'indicateur B1, Dépenses par élève/étudiant, utilise plusieurs sources de données dont le SIEP.

Niveaux d'enseignement déterminés en fonction des établissements ou des programmes

Historiquement, les programmes menant à un grade (catégorie CITE 6 ou supérieure) étaient principalement offerts par les universités. Toutefois, les programmes menant à un grade sont de plus en plus offerts par les collèges communautaires, les collèges universitaires et les instituts de technologie. Dans le document, les références aux programmes « universitaires » ou menant à un grade visent tous les programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure qui sont offerts par les universités et les collèges. En revanche, les programmes « collégiaux » font référence aux programmes de la catégorie CITE 5 qui étaient traditionnellement offerts par les collèges et ceux-ci représentent toujours la plus grande partie des programmes offerts par les collèges.

L'exception par rapport à cette terminologie a trait aux indicateurs dans le chapitre B du rapport. Le chapitre B fait état des données financières qui sont recueillies auprès des collèges et des universités. Par conséquent, lorsqu'on fait référence aux données des collèges dans le chapitre B, celles-ci comprennent toutes les données sur les programmes offerts par les collèges puisqu'il est impossible de séparer les données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 6 ou supérieure des données financières directement liées aux programmes de la catégorie CITE 5.

Dans la CITE, les études « tertiaires » englobent la grande majorité des programmes universitaires ainsi que les programmes menant à un diplôme (2 ans et plus) ou à un grade offerts par les collèges.

Moyennes de l'OCDE

Comme indiqué dans *Regards sur l'éducation de l'OCDE 2018* : Les indicateurs de l'OCDE³:

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays, la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Pays membres de l'OCDE

En 2018, les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée (du Sud), le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.

Pour les plus récentes statistiques internationales, veuillez consulter *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.oecd.org.

3. Voir le « Guide du lecteur » dans *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et disponible sur le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Comparaisons avec les pays du G7 et certains autres pays

Cette édition de la publication *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale* présente des données des pays du G7 et les compare à celles du Canada, le cas échéant. Les autres pays du G7 sont les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni. Dans certains cas, des données de pays non membres du G7 sont présentées lorsque cela a été jugé approprié en raison d'un sujet particulier comme, par exemple, l'Australie et les effets liés à l'immigration.

Limites

Les indicateurs combinent des statistiques distinctes sur l'éducation et les mettent en contexte. Ce rapport présente une sélection d'indicateurs qui situent le Canada et les provinces/territoires dans une perspective internationale. Ceci dit, cela ne fournit qu'une image partielle de la performance du Canada, des provinces et des territoires. Même si les indicateurs peuvent illustrer des tendances et révéler des questions intéressantes, ils ne peuvent par eux-mêmes fournir des explications ou permettre de tirer des conclusions. Il faudra toujours mener des recherches additionnelles pour déterminer les causes sous-jacentes aux observations et suggérer des solutions. Le présent rapport vise à stimuler la réflexion et à promouvoir la discussion sur les questions liées à l'éducation.

Les indicateurs harmonisés présentés dans cette édition de 2018 sont alignés sur certains indicateurs de l'édition de 2018 de *Regards sur l'éducation* de l'OCDE et ils ont été sélectionnés en fonction de leur importance pour les secteurs de compétence et la disponibilité de données sur le Canada et sur ses provinces et territoires. Les définitions et méthodologies qui ont été adoptées pour le développement des indicateurs harmonisés ont été utilisées pour produire les données pour le Canada, les provinces et les territoires, et ces définitions et méthodologies peuvent différer de celles utilisées dans les provinces et les territoires. Conséquemment, les valeurs présentées dans ce rapport peuvent différer de celles publiées indépendamment par les provinces et les territoires.

Même si les données présentées pour le Canada à l'intérieur de ce rapport sont, pour la plupart, identiques à celles présentées par l'OCDE cette année dans *Regards sur l'éducation (RSE)*, il peut arriver qu'elles diffèrent légèrement. Ces écarts ne s'expliquent pas par des différences méthodologiques ou l'utilisation des données provenant d'une autre année, mais par des révisions apportées aux données initialement fournies au moment de la Collecte de données UNESCO/OCDE/Eurostat (UOE) pour la production de *RSE*.

Il est préférable d'éviter de comparer, pour un indicateur donné, les résultats présentés dans ce rapport avec ceux présentés dans celui des éditions précédentes, puisque certains ajustements méthodologiques mineurs pourraient avoir été effectués, ou parce que certaines données utilisées dans le calcul des indicateurs pourraient avoir été révisées.

L'OCDE et d'autres organisations internationales fournissent des instructions et des définitions détaillées pour aider les pays à satisfaire les besoins relatifs à la collecte de données de manière à atteindre un niveau de comparabilité optimal. Cependant, il incombe aux pays de correctement appliquer ces directives à leurs données. La comparabilité peut être affectée par le degré de correspondance entre les concepts nationaux et les lignes directrices fournies, de même que par le niveau de correspondance établi avec la CITE. Pour plus de détails sur les plus récentes statistiques internationales, prière de consulter la publication *RSE* à partir du site Web de l'OCDE à l'adresse www.ocde.org.

Chapitre A

Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage

A1

Niveau de scolarité de la population adulte

Contexte

Cet indicateur présente un profil du niveau de scolarité de la population adulte âgée de 25 à 64 ans, c'est-à-dire le pourcentage de la population qui a complété avec succès un certain niveau d'éducation. Pour cet indicateur international, le niveau de scolarité correspond au niveau de formation le plus élevé atteint selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹. Comme tous les indicateurs qui suivent sont basés sur le niveau de scolarité atteint selon cette classification internationale, ce premier indicateur, A1, donne le ton en traçant un portrait de la situation au Canada, et jette un coup d'œil rapide sur le niveau de scolarité selon le sexe afin d'identifier les différences. Les renseignements sur les différences intergénérationnelles reflètent les changements dans le niveau de scolarité au fil du temps. Les tendances mondiales sont également présentées. Ce portrait du niveau de scolarité place le Canada, les provinces et les territoires dans un contexte international.

L'éducation fournit à chacun les outils nécessaires pour participer à la vie économique et sociale; elle est essentielle au bien-être économique et social d'un pays. Comme une large proportion de la population de 25 à 64 ans a terminé ses études, cet indicateur nous renseigne sur les capacités et les connaissances de ce segment de la population, qui constitue le groupe le plus important de la population active sur le marché du travail. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité de toutes les personnes dans la population en âge de travailler influence la compétitivité des économies et la prospérité des sociétés. Sa variation dans le temps reflète des écarts dans l'accès à l'éducation et indique l'évolution des connaissances de la population en âge de travailler.

La distribution de la population selon le niveau de scolarité atteint au Canada ne représente pas nécessairement le résultat des systèmes éducatifs des provinces et territoires, car plusieurs autres facteurs entrent en ligne de compte; notons par exemple, les différences au niveau du marché de l'emploi et de la situation économique, l'importance relative des migrations internationales et interprovinciales et la mobilité des étudiants et des travailleurs.

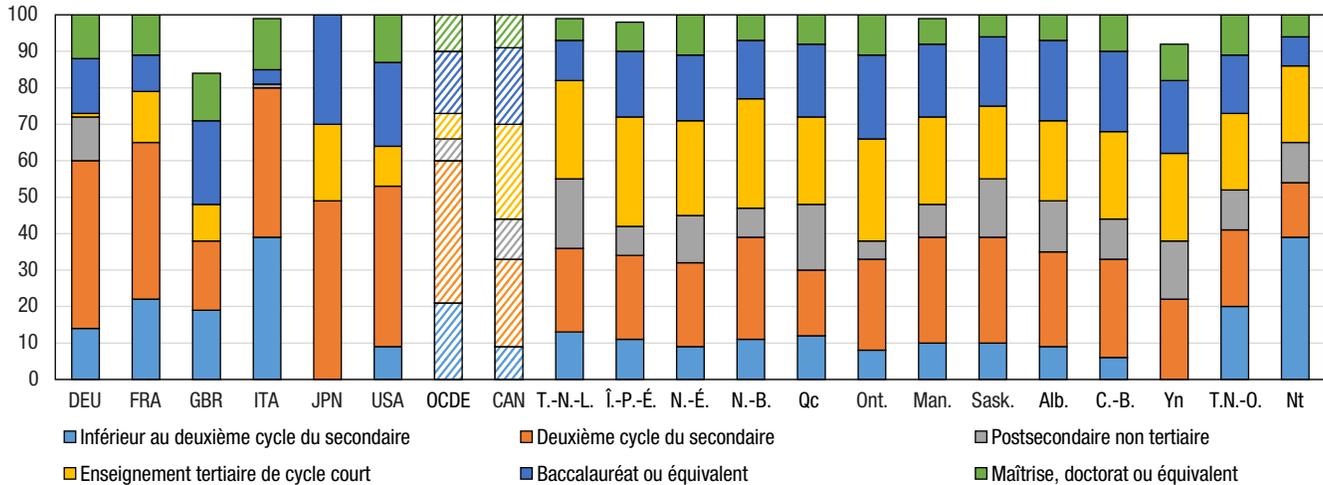
1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les « [Notes aux lecteurs](#) ».

Observations

Graphique A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. La somme des chiffres arrondis pourrait correspondre à moins de 100 % en raison de données manquantes ou supprimées.

Sources : Tableau A.1.1, et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Près de six Canadiens sur dix (57 %) avaient atteint un niveau de scolarité tertiaire (collège ou université) en 2017. Parmi les pays du G7, le Canada était celui dont la plus grande part de la population détenait un niveau de scolarité tertiaire. Pour les autres pays, ce taux variait de 18 % en Italie à 51 % au Japon.
- Au Canada, l'enseignement tertiaire (collégial ou universitaire) variait de 35 % au Nunavut à 63 % en Ontario.
- Une plus grande proportion de Canadiens (26 %) avait obtenu un diplôme collégial comparativement à 7 % pour l'OCDE.
- Parmi les pays de G7, le Canada affichait la plus grande proportion de la population ayant une scolarité en cycle court (collège), d'autres pays allant de 0 % en Italie à 21 % au Japon.
- La proportion de Canadiens dont le plus haut niveau de scolarité atteint est l'université est la même que celle de l'OCDE à 31 %.
- Onze percent des Canadiens ont atteint un niveau correspondant aux « études postsecondaires non tertiaires », qui comprend les certificats ou diplômes d'écoles de formation professionnelle ou de programmes d'apprentissage². Au sein du G7, il ne s'agit pas d'un niveau de scolarité courant – l'Allemagne est le seul autre pays où une proportion importante de la population (12 %) a pour niveau de scolarité maximal une qualification postsecondaire non-tertiaire.
- Près d'un Canadien sur dix (9 %) n'avait pas terminé ses études secondaires. Parmi les pays du G7, le Canada est comparable aux États-Unis avec 9 %, mais inférieur à celui de l'Italie (39 %), de la France (22 %) et du Royaume-Uni (19 %).

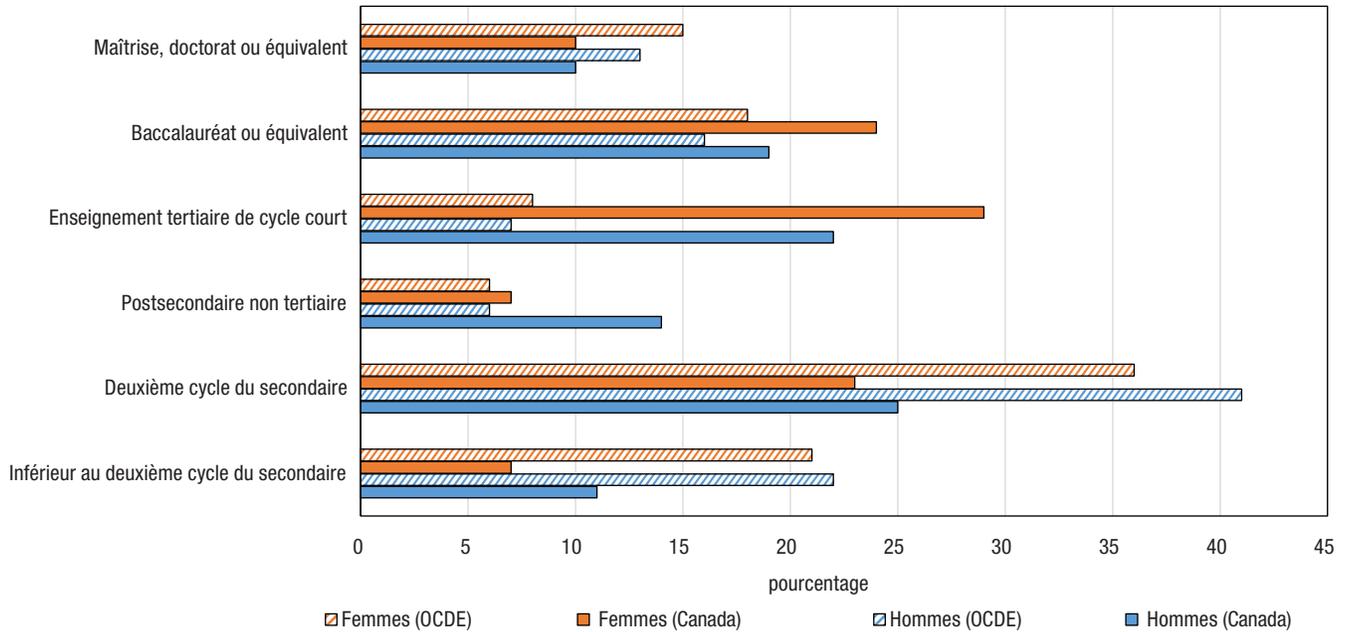
2. Pour obtenir plus d'information sur les catégories de niveau de scolarité de l'Enquête sur la population active (EPA) et sur la classification internationale, veuillez consulter la section « Correspondance avec la CITE » dans les « Notes aux lecteurs » au début de ce rapport.

Différences entre les sexes, les pays du G7 et OCDE

Graphique A.1.2

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2017

le plus haut niveau de scolarité atteint



Sources : Tableau A.1.1 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

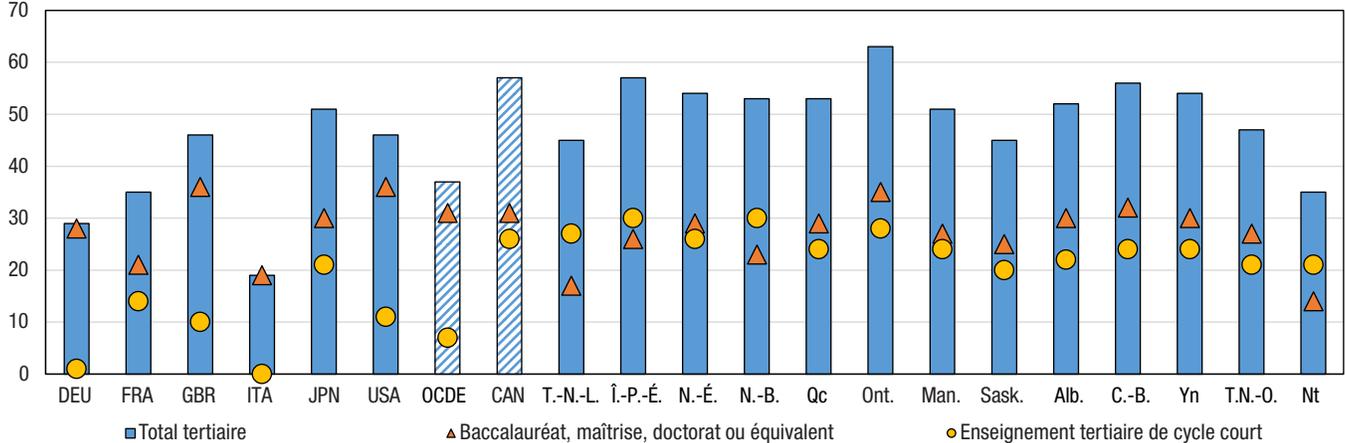
- Au Canada, il y avait plus d'hommes (11 %) que de femmes ayant un niveau de scolarité inférieur à celui des études secondaires (7 %). Ces proportions étaient beaucoup plus importantes dans les pays de l'OCDE, où 22 % des hommes et 21 % des femmes avaient un diplôme inférieur au diplôme d'études secondaires en 2017.
- Des différences similaires entre les sexes étaient présentes chez les Canadiens qui ont terminé leurs études secondaires (deuxième cycle du secondaire) comme niveau d'instruction le plus élevé (25% des hommes et 23% des femmes). Des différences plus grandes apparaissent au niveau postsecondaire.
- Au niveau postsecondaire non tertiaire, qui porte sur les domaines habituellement à prédominance masculine comme les métiers, la proportion des hommes (14 %) était le double de celle des femmes (7 %). Cela n'était pas évident chez les pays de l'OCDE, où la même proportion d'hommes et de femmes (6 %) ont déclaré avoir le plus haut niveau de scolarité atteint au niveau postsecondaire. Une plus grande proportion des femmes ayant atteint un niveau collégial et universitaire que les hommes, avec l'écart plus marqué au niveau collégial (29 % des femmes contre 22 % des hommes) qu'à l'universitaire (34 % des femmes contre 29 % pour les hommes). Dans la moyenne de l'OCDE, les femmes étaient également plus nombreuses que les hommes avec un plus grand nombre de femmes ayant atteint un collège (8 % de femmes contre 7 % d'hommes) ou un diplôme universitaire (33 % de femmes contre 29 % d'hommes) en 2017.

Niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.3

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans d'un diplôme d'enseignement tertiaire de cycle court et baccalauréat, maîtrise ou doctorat ou équivalent, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017

pourcentage



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

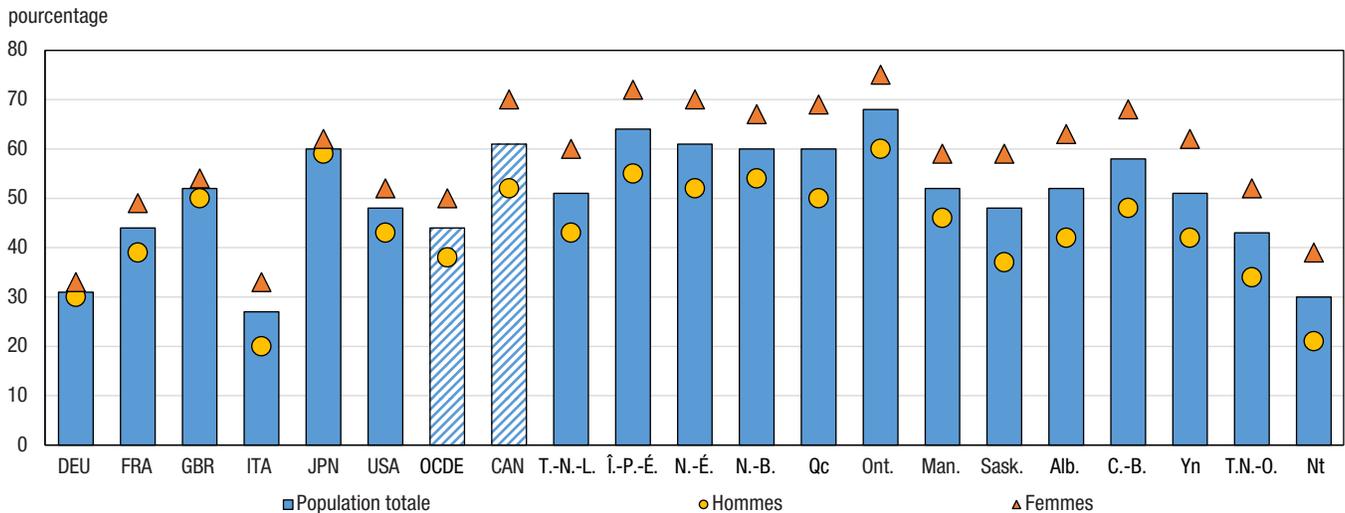
Sources : Tableau A.1.1, Tableau A.1.3. et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Dans les pays de l'OCDE, en moyenne 7 % des adultes âgés de 25 à 64 ans avaient atteint des études collégiales en 2017, bien moins qu'au Canada où 26 % de la population ont atteint ce niveau, reflétant l'importance du secteur collégial du pays.
- La moyenne de l'OCDE pour l'université (baccalauréat, maîtrise, doctorat ou équivalent) était la même du taux canadien (31 %).
- Au Canada, la proportion des personnes qui ont atteint un niveau de scolarité universitaire variait de 14 % au Nunavut à 35 % en Ontario et au niveau collégial, de 20 % au Saskatchewan à 30 % aux Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Les deux secteurs de l'éducation sont forts dans toutes les provinces et territoires.
- Des pays G7, Canada a la plus grande proportion de la population ayant atteint l'enseignement supérieur (57 %), suivi par la Japon (51 %) et l'États-Unis (46 %).

Différences intergénérationnelles et niveau de scolarité tertiaire

Graphique A.1.4.1

Distribution de la population âgée de 25 à 34 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

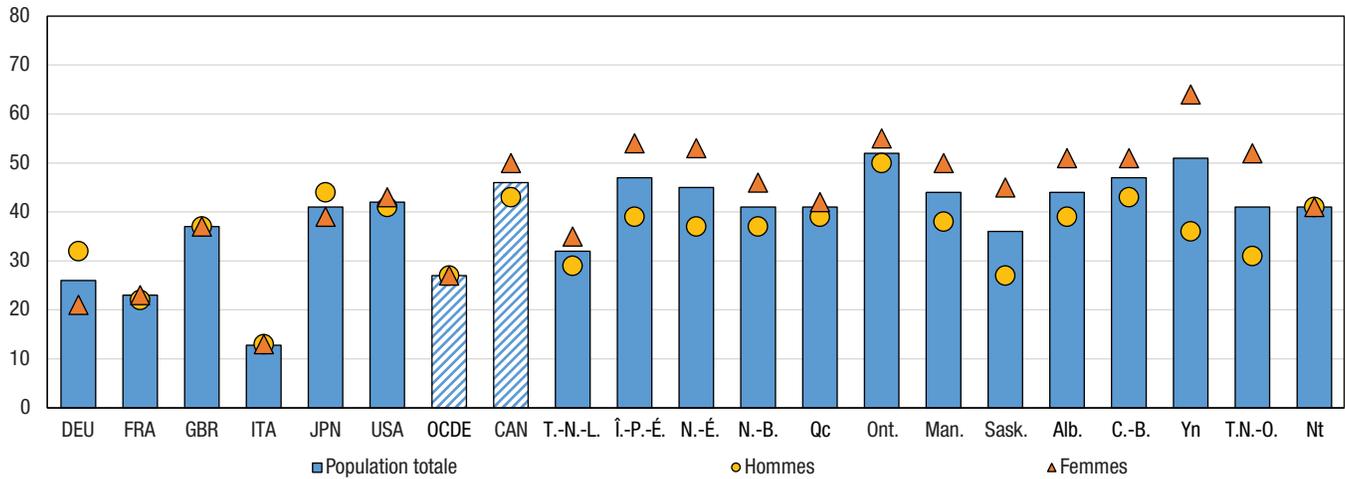
Sources : Tableau A.1.3. et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Parmi les pays du G7, le Canada avait la proportion la plus élevée de personnes âgées de 25 à 34 ans ayant atteint le niveau tertiaire avec 61 %; bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE de 44 %.
- Dans toutes les provinces et territoires du Canada et dans l'ensemble des pays du G7, un plus grand nombre de jeunes femmes avaient atteint un niveau d'études supérieur à celui des jeunes hommes. Au Canada, ces différences entre les sexes allaient de 13 points de pourcentage au Manitoba et au Nouveau-Brunswick à 22 points de pourcentage en Saskatchewan. Parmi les autres pays du G7, ces différences allaient de 3 points de pourcentage en Allemagne à 13 points de pourcentage en Italie.
- L'Ontario affiche le taux le plus élevé, soit la plus grande proportion d'hommes et de femmes ayant fait des études supérieures (60 % chez les hommes et 75 % chez les femmes).

Graphique A.1.4.2

Distribution de la population âgée de 55 à 64 ans qui a atteint des études tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017

pourcentage



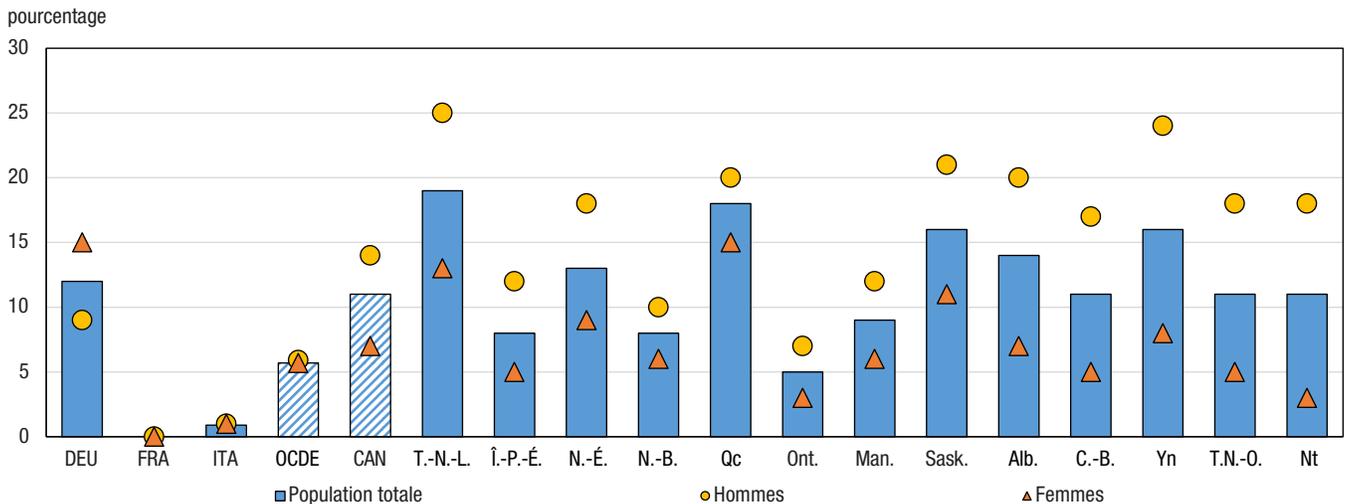
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.1.3. et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- À l'exception du Yukon et Nunavut, les plus jeunes avaient un niveau de scolarité plus élevé que leurs homologues plus âgés au Canada et dans l'ensemble des pays du G7. De plus, le niveau de scolarité tertiaire chez les générations plus jeunes et plus âgées du Canada est plus élevé que la moyenne de l'OCDE.
- Le plus grand écart dans le taux de scolarité tertiaire entre le groupe d'âge plus jeune et le groupe d'âge plus âgé était au Québec, Nouveau-Brunswick et au Terre-Neuve-et-Labrador (19 points de pourcentage), suivi par l'Île-du-Prince-Édouard (17 points de pourcentage). Aucune différence n'a été constatée entre les deux groupes d'âge au Yukon.
- Comme les années précédentes, une plus grande proportion de femmes au Canada a obtenu un niveau de scolarité supérieur à celui des hommes en 2017. Cette tendance était plus répandue dans le groupe des plus jeunes que dans celui des personnes plus âgées.
- Les écarts entre les sexes les plus importants en matière de niveau tertiaire chez les hommes et les femmes ont été observés en Saskatchewan chez les plus jeunes (22 points de pourcentage) et au Yukon chez les plus âgés (28 points de pourcentage).

Graphique A.1.5

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans qui a atteint des études postsecondaire non tertiaires, selon le sexe, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les données ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni, les États-Unis et le Japon.

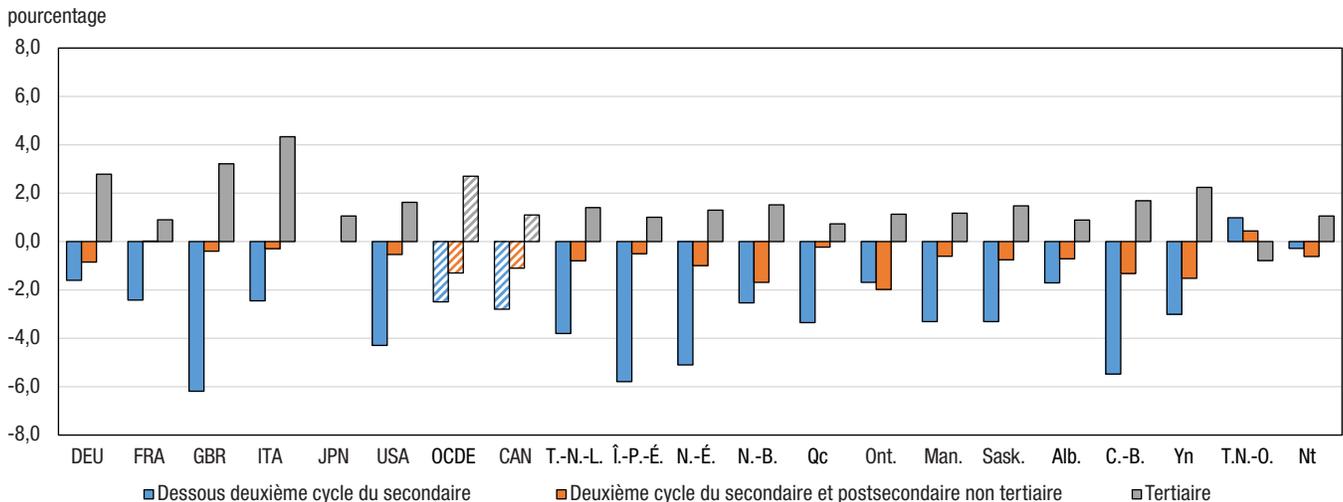
Sources : Tableau A.1.1. et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Dans toutes les provinces et territoires, plus d'hommes ont atteint le niveau d'études postsecondaires non tertiaire que les femmes. En Allemagne, le contraire est évident, les femmes étant plus nombreuses que les hommes de 15 % à 9 %. Il n'y a pas de différences entre les pays de l'OCDE en ce qui concerne la proportion d'hommes et de femmes ayant atteint un niveau postsecondaire non supérieur, chacun représentant 6 %.
- Parmi les provinces et territoires, diverses différences entre les sexes apparaissent au niveau postsecondaire non tertiaire, allant de 4 points de pourcentage en Ontario à 16 points de pourcentage au Yukon.
- Le Québec comptait la plus forte proportion de femmes (15 %) ayant déclaré le plus haut niveau de scolarité postsecondaire, suivi de Terre-Neuve-et-Labrador (13 %) et de la Saskatchewan (11 %).
- L'Ontario et le Nunavut affichaient la plus faible proportion de femmes ayant atteint un niveau postsecondaire non tertiaire comme leur plus haut niveau de scolarité, soit 3 %.
- La plus grande proportion d'hommes avoir atteint le plus haut niveau de scolarité au niveau postsecondaire était à Terre-Neuve-et-Labrador à 25 %, suivie par le Yukon (24 %), la Saskatchewan (21 %) et Québec et l'Alberta (20 %).

Tendances des niveaux de scolarité

Graphique A.1.6.2

Tendances du niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 34 ans: taux de croissance annuel du plus haut niveau de scolarité atteint entre 2005 et 2017, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les données concernant les diplômés du deuxième cycle du secondaire en Royaume-Uni incluent la réussite d'un volume et d'un niveau suffisant de programmes qui seraient classés individuellement dans la catégorie réussite d'une formation intermédiaire du deuxième cycle du secondaire. La formule du taux de croissance annuel composé permet de calculer la croissance entre deux points, souvent éloignés, dans le temps en supposant que la croissance est composée annuellement.

Sources : Tableau A.1.4. et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En général, le taux de croissance annuel du niveau de scolarité le plus élevé atteint entre 2005 et 2017 par les adultes âgés de 25 à 34 ans a augmenté dans tous les pays du G7.
- De 2005 à 2017, le taux de croissance annuel des personnes âgées de 25 à 34 ans qui ont atteint un niveau inférieur à celui du deuxième cycle du secondaire à l'Île-du-Prince-Édouard (-5,8 %), Colombie-Britannique (-5,5 %) et Nouvelle-Écosse (-5,1 %). Cette tendance était également évidente dans les pays du G7 où le taux de croissance annuel composé se situait entre -1,6 % en Allemagne et -6,2% au Royaume-Uni.
- Parmi les pays du G7, le taux de croissance annuel du niveau d'études tertiaire chez les adultes âgés de 25-34 ans variait entre 0,9% en France et 4,3 % en Italie.
- À l'exception des Territoires du Nord-Ouest, où le taux de croissance annuel du niveau d'études tertiaire chez les adultes âgés de 25 à 34 ans a diminué de 0,8%, les provinces et territoires du Canada ont généralement connu une augmentation se chiffrant entre 0,7 % au Québec et 2,2 % au Yukon de 2005 à 2017.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur nous informe sur le niveau de scolarité de la population adulte canadienne âgée de 25 à 64 ans selon le groupe d'âge et le sexe. Il présente un portrait de la situation en 2017, mais montre également l'évolution depuis l'année 2005.

Le pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a atteint un niveau de scolarité donné est obtenu en divisant le nombre de personnes de ce groupe d'âge ayant reçu un diplôme attestant de ce niveau d'études par le nombre total de personnes de ce même groupe d'âge, et en multipliant le quotient par 100.

Les calculs de la croissance dans ce communiqué utilisent la formule du taux de croissance annuel composé (TCAC). La formule du TCAC permet de calculer la croissance entre deux points, souvent éloignés, dans le temps en supposant que la croissance est composée annuellement.

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne. La désignation des différents niveaux d'enseignement repose sur la Classification internationale type de l'éducation (CITE-2011 (voir « Les catégories de la CITE et leur description » et « Correspondance avec la CITE » pour l'Enquête sur la population active [EPA] dans les Notes aux lecteurs). Une personne doit avoir terminé avec succès un programme à un niveau donné de la CITE pour être considérée comme ayant atteint ce niveau d'études. Sinon, on lui attribue le niveau de scolarité précédent. Par exemple, un diplômé du niveau secondaire, ou quelqu'un qui a entrepris des études postsecondaires sans les avoir terminées, obtient le niveau CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire), tandis qu'une personne qui n'a pas terminé ses études secondaires obtient le niveau CITE 2 (Premier cycle du secondaire).

Les données présentées pour le Canada sur le niveau de scolarité de la population reposent sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages³. L'EPA vise à présenter un tableau détaillé et actuel de la population âgée de 15 ans et plus à l'échelle du pays. Comme elle permet la déclaration par personne interposée, les renseignements sur l'ensemble du ménage peuvent être recueillis auprès d'un seul membre du ménage. En tout, ce type de déclaration représente environ 65 % de tous les renseignements recueillis. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir d'enquêtes ou de registres nationaux sur la population active.

Les données de l'EPA présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE, car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « enseignement supérieur de cycle court ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5 (enseignement supérieur de cycle court) sont quelque peu surévaluées car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du Cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4 (postsecondaire non tertiaire).

L'EPA de Statistique Canada ne permet pas d'identifier de façon indépendante les programmes de recherche de haut niveau (doctorat ou équivalent), niveau de scolarité CITE 8; pour cette raison, les niveaux de scolarité CITE 7 et CITE 8 (maîtrise ou équivalent et doctorat ou équivalent) doivent être comptabilisés ensemble.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A1, *Quel est le niveau de formation de la population adulte ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années, mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1.1

Distribution de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ¹	Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus
					Enseignement tertiaire de cycle court	Baccalauréat ou équivalent	Maîtrise, doctorat ou équivalent	
pourcentage								
Moyenne de l'OCDE²								
Les deux sexes	7	14	39	6	7	17	14	100
Hommes	7	14	41	6	7	15	13	100
Femmes	8	13	36	6	8	18	15	100
Canada³								
Les deux sexes	2	7	24	11	26	21	10	100
Hommes	3	8	25	14	22	19	10	100
Femmes	2	5	23	7	29	24	10	100
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	4	9	23	19	27	11	6	100
Hommes	6	9	23	25	23	10	6	100
Femmes	3	9	23	13	31	13	7	100
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	3	8	23	8	30	18	8	100
Hommes	4	10	26	12	25	16	7	100
Femmes	2	6	21	5	36	21	9	100
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	2	7	23	13	26	18	11	100
Hommes	3	9	24	18	21	15	10	100
Femmes	1	6	22	9	30	21	12	100
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	3	8	28	8	30	16	7	100
Hommes	4	9	29	10	27	13	7	100
Femmes	2	6	27	6	33	19	7	100
Québec								
Les deux sexes	4	8	18	18	24	20	9	100
Hommes	4	9	18	20	21	18	9	100
Femmes	3	7	17	15	27	22	10	100
Ontario								
Les deux sexes	2	6	25	5	28	23	12	100
Hommes	2	7	26	7	25	21	11	100
Femmes	2	5	23	3	31	25	12	100
Manitoba								
Les deux sexes	2	8	29	9	24	20	7	100
Hommes	2	10	30	12	21	18	7	100
Femmes	2	6	28	6	28	22	8	100
Saskatchewan								
Les deux sexes	2	8	29	16	20	19	6	100
Hommes	2	10	32	21	13	16	6	100
Femmes	2	5	26	11	26	22	7	100
Alberta								
Les deux sexes	2	7	26	14	22	22	8	100
Hommes	2	8	26	20	17	20	8	100
Femmes	2	5	25	7	28	25	8	100
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	1	5	27	11	24	22	10	100
Hommes	1	6	27	17	19	19	9	100
Femmes	1	4	26	5	29	25	10	100
Yukon								
Les deux sexes	x	7	22	16	24	20	10	100
Hommes	x	9 ^E	24	24	16	18	8	100
Femmes	x	5	21	8	31	22	12	100
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	4 ^E	16	21	11	21	16	11 ^F	100
Hommes	5 ^E	19	19	18	15	13	11 ^F	100
Femmes	3 ^E	12	24	5 ^E	27	19	10 ^E	100
Nunavut								
Les deux sexes	12 ^E	27	15	11	21	8	6	100
Hommes	12 ^E	28	14	18	17	6	5 ^E	100
Femmes	13 ^F	26	15	3 ^F	26	10	7	100

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.^E à utiliser avec prudence

1. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation 2018* (<http://stats.oecd.org>) (accédé le 17 septembre 2018).

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble des pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Pour plus d'information, voir le tableau numéro 37-10-0130-01 (anciennement CANSIM 477-0135)..**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.2

Pourcentage de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Groupe d'âge					
	25 à 64	25 à 34	30 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64
	pourcentage					
Moyenne de l'OCDE¹						
Les deux sexes	79	85	..	82	77	70
Hommes	79	83	..	81	77	72
Femmes	79	87	..	84	78	68
Canada²						
Les deux sexes	91	93	94	94	91	86
Hommes	90	92	92	92	90	85
Femmes	93	95	95	95	92	88
Terre-Neuve-et-Labrador						
Les deux sexes	87	94	93	92	86	78
Hommes	85	92	91	90	83	79
Femmes	88	95	95	94	88	77
Île-du-Prince-Édouard						
Les deux sexes	89	95	95	93	89	82
Hommes	86	93	93	90	85	78
Femmes	92	96	98	96	92	85
Nouvelle-Écosse						
Les deux sexes	91	95	95	94	91	85
Hommes	88	93	93	91	87	83
Femmes	93	96	97	97	94	87
Nouveau-Brunswick						
Les deux sexes	89	94	93	94	89	82
Hommes	86	92	92	92	86	79
Femmes	91	95	95	96	92	85
Québec						
Les deux sexes	89	92	93	92	89	82
Hommes	87	89	90	90	87	81
Femmes	91	95	96	94	90	84
Ontario						
Les deux sexes	92	94	94	95	92	88
Hommes	91	92	93	94	91	87
Femmes	93	95	95	95	93	90
Manitoba						
Les deux sexes	90	92	92	92	90	84
Hommes	87	91	91	90	88	81
Femmes	92	94	93	94	92	88
Saskatchewan						
Les deux sexes	90	93	94	93	89	85
Hommes	88	92	92	91	86	82
Femmes	93	95	96	95	92	88
Alberta						
Les deux sexes	92	93	93	94	91	88
Hommes	91	91	91	93	90	87
Femmes	93	95	95	95	92	89
Colombie-Britannique						
Les deux sexes	93	96	96	95	94	89
Hommes	93	95	95	94	93	88
Femmes	94	97	97	96	94	90
Yukon³						
Les deux sexes	92	91	95	92	95	90
Hommes	90	89	91	89	96	87
Femmes	94	93	98	96	95	94
Territoires du Nord-Ouest³						
Les deux sexes	80	78	81	82	81	80
Hommes	76	72	75	76	79	76
Femmes	85	85	87	87	82	84
Nunavut³						
Les deux sexes	60	56	61	68	54	67
Hommes	60	53	58	70	52	74
Femmes	60	60	64	66	56	59

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation 2018* (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Note : Pour plus d'information, voir le tableau numéro 37-10-0130-01 (anciennement CANSIM 477-0135).

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.3

Pourcentage de titulaires d'un diplôme d'études tertiaires dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le groupe d'âge et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Enseignement tertiaire de cycle court			Niveau baccalauréat ou équivalent			Maîtrise et doctorat ou équivalent			Total tertiaire		
	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge		
	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64	25 à 64	25 à 34	55 à 64
	pourcentage											
Moyenne de l'OCDE¹												
Les deux sexes	7	7	7	17	23	11	13	15	9	37	44	27
Hommes	7	7	7	16	20	11	11	12	9	33	38	27
Femmes	8	8	8	18	26	11	14	17	9	40	50	27
Canada²												
Les deux sexes	26	25	24	21	26	15	10	10	8	57	61	46
Hommes	22	22	20	19	22	15	10	8	8	50	52	43
Femmes	29	27	28	24	30	15	10	12	7	63	70	50
Terre-Neuve-et-Labrador												
Les deux sexes	27	27	22	11	17	5	6	8	4	45	51	32
Hommes	23	24	18	10	13	5 ^E	6	5 ^E	5	38	43	29
Femmes	31	29	26	13	21	5	7	11	4 ^E	52	60	35
Île-du-Prince-Édouard												
Les deux sexes	30	29	28	18	28	13	8	7	6	57	64	47
Hommes	25	26	22	16	24	12	7	6 ^E	6	48	55	39
Femmes	36	31	34	21	33	13	9	8 ^E	6	66	72	54
Nouvelle-Écosse												
Les deux sexes	26	26	23	18	25	13	11	10	10	54	61	45
Hommes	21	23	17	15	20	12	10	9	9	46	52	37
Femmes	30	28	28	21	30	15	12	12	10	63	70	53
Nouveau-Brunswick												
Les deux sexes	30	30	27	16	22	10	7	8	5	53	60	41
Hommes	27	29	22	13	18	10	7	6	5	47	54	37
Femmes	33	31	32	19	26	10	7	10	5	59	67	46
Québec												
Les deux sexes	24	24	22	20	24	13	9	11	6	53	60	41
Hommes	21	21	19	18	20	14	9	9	6	48	50	39
Femmes	27	28	24	22	28	13	10	14	5	59	69	42
Ontario												
Les deux sexes	28	28	27	23	27	16	12	12	9	63	68	52
Hommes	25	27	23	21	23	16	11	10	10	58	60	50
Femmes	31	29	30	25	31	17	12	14	8	67	75	55
Manitoba												
Les deux sexes	24	22	24	20	23	14	7	7	6	51	52	44
Hommes	21	19	20	18	21	13	7	5	6	45	46	38
Femmes	28	25	29	22	26	15	8	8	6	58	59	50
Saskatchewan												
Les deux sexes	20	16	20	19	25	11	6	7	5	45	48	36
Hommes	13	11	12	16	21	10	6	5	5	35	37	27
Femmes	26	22	27	22	29	13	7	8	5	55	59	45
Alberta												
Les deux sexes	22	19	22	22	26	15	8	7	7	52	52	44
Hommes	17	14	16	20	22	15	8	6	7	44	42	39
Femmes	28	24	29	25	31	15	8	8	6	61	63	51
Colombie-Britannique												
Les deux sexes	24	23	23	22	27	16	10	8	8	56	58	47
Hommes	19	20	18	19	21	15	9	7	9	48	48	43
Femmes	29	27	27	25	32	16	10	9	8	64	68	51
Yukon³												
Les deux sexes	24	22	26	20	24	14 ^E	10	5 ^E	10 ^E	54	51	51
Hommes	16	19 ^F	14 ^E	18	20 ^E	13 ^E	8	x	9 ^F	42	42	36
Femmes	31	27 ^E	37	22	28	15 ^E	12	x	11 ^F	65	62	64
Territoires du Nord-Ouest³												
Les deux sexes	21	20	20	16	19	11 ^E	11 ^E	4 ^E	11 ^F	47	43	41
Hommes	15	17 ^E	13 ^E	13	14 ^E	9 ^E	11 ^E	x	9 ^F	38	34	31
Femmes	27	23	27	19	23	13 ^E	10 ^E	x	12 ^F	56	52	52
Nunavut³												
Les deux sexes	21	18	28	8	8 ^E	x	6	4 ^E	x	35	30	41
Hommes	17	13 ^F	30	6	x	x	5 ^E	x	x	28	21 ^E	41
Femmes	26	24	26 ^E	10	9 ^E	x	7	x	x	42	39	41 ^E

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^E à utiliser avec prudence

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation 2018* (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

2. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble des pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

3. Il convient de faire attention en interprétant ces taux et les différences de taux, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Note : Pour plus d'information, voir le tableau numéro 37-10-0130-01 (anciennement CANSIM 477-0135).

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016 et 2017

	Age 25 à 64					Age 25 à 34					Age 55 à 64					2005 à 2017 taux de croissance annuel moyen ¹		
	2005	2010	2015	2016	2017	2005	2010	2015	2016	2017	2005	2010	2015	2016	2017			
	pourcentage					pourcentage					pourcentage							
Moyenne de l'OCDE²																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	29	25	22	21	21	-2,8	21	18	16	16	15	-2,5	42	36	32	30	29	-3,1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	43	43	43	-0,4	48	45	42	41	41	-1,3	38	41	43	44	44	1,2
Tertiaire	26	31	35	36	37	2,8	32	38	42	43	44	2,7	20	23	26	27	27	2,7
Canada³																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	12	10	9	9	-4,2	9	8	7	7	7	-2,8	25	18	15	14	14	-4,9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	39	38	35	34	34	-1,1	37	36	34	32	33	-1,1	39	40	39	39	40	0,3
Tertiaire	46	50	55	56	57	1,8	54	56	59	61	61	1,1	36	42	46	46	46	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	24	19	15	14	13	-4,6	10	7	7	6	6	-3,8	38	31	24	24	22	-4,6
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	45	43	42	42	-0,7	46	46	41	41	42	-0,8	40	43	44	45	46	1,2
Tertiaire	31	36	42	43	45	3,1	43	46	52	53	51	1,4	22	26	32	31	32	3,3
Île-du-Prince-Édouard																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	15	12	11	11	-4,9	11	6	5	5	5	-5,8	30	23	19	17	18	-4,0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	35	36	35	33	32	-0,7	33	37	33	31	31	-0,5	36	39	37	35	35	-0,3
Tertiaire	45	48	53	57	57	2,0	57	57	62	64	64	1,0	34	38	44	48	47	2,7
Nouvelle-Écosse																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	18	15	11	10	9	-5,3	10	8	6	6	5	-5,1	29	21	18	16	15	-5,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	37	36	36	36	-0,8	38	32	31	32	33	-1,0	35	38	40	41	39	0,9
Tertiaire	42	49	53	54	54	2,2	52	60	63	62	61	1,3	36	40	42	43	45	2,0
Nouveau-Brunswick																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	20	16	13	12	11	-4,6	9	6	6	6	6	-2,5	33	25	23	20	18	-5,0
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	40	39	37	35	36	-0,9	41	37	34	33	34	-1,7	35	38	40	40	41	1,2
Tertiaire	40	46	50	53	53	2,3	50	57	60	62	60	1,5	32	37	37	40	41	2,2
Québec																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	19	15	12	12	11	-4,0	12	10	10	9	8	-3,4	32	23	20	20	18	-4,7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	37	38	37	36	35	-0,4	33	35	36	34	32	-0,2	37	42	40	42	42	1,0
Tertiaire	44	47	51	52	53	1,6	55	55	55	57	60	0,7	31	35	40	39	41	2,2
Ontario																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13	10	8	8	8	-4,3	7	6	5	6	6	-1,7	24	16	13	12	12	-5,8
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	36	33	30	29	30	-1,5	33	30	27	26	26	-2,0	36	36	34	34	36	-0,1
Tertiaire	51	57	62	63	63	1,7	59	64	67	68	68	1,1	40	48	52	53	52	2,3
Manitoba																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	17	14	11	11	10	-4,0	11	10	7	8	8	-3,3	27	21	16	17	16	-4,3
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	42	41	39	39	38	-0,7	43	42	41	40	40	-0,6	37	39	40	40	40	0,6
Tertiaire	42	45	50	50	51	1,8	46	48	52	52	52	1,2	36	40	44	43	44	1,7
Saskatchewan																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	15	13	11	10	10	-3,5	10	7	8	8	7	-3,3	24	19	16	15	15	-3,9
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	50	51	47	46	45	-0,7	49	52	46	44	45	-0,8	42	47	49	48	49	1,3
Tertiaire	35	36	42	44	45	2,0	40	41	46	48	48	1,5	33	35	35	36	36	0,6
Alberta																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	12	11	9	8	8	-3,0	9	9	7	7	7	-1,7	19	14	13	11	12	-3,7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	40	39	39	-1,2	44	44	40	38	40	-0,7	43	42	44	44	43	0,0
Tertiaire	43	46	51	53	52	1,7	47	47	53	54	52	0,9	38	44	43	45	44	1,4

Tableau A.1.4

Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2010, 2015, 2016 et 2017

	Age 25 à 64					Age 25 à 34					Age 55 à 64							
	2005	2010	2015	2016	2017	2005	2010	2015	2016	2017	2005	2010	2015	2016	2017			
	pourcentage					taux de croissance annuel moyen ¹					taux de croissance annuel moyen ¹							
Colombie-Britannique																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	11	9	7	7	7	-4,3	8	7	5	5	4	-5,5	15	12	11	11	-2,9	
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	45	43	39	38	37	-1,5	44	42	40	38	38	-1,3	46	45	43	42	-0,7	
Tertiaire	44	48	54	55	56	2,1	48	51	55	57	58	1,7	39	43	46	47	1,6	
Yukon																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	13	18	9	10	8	-4,5	13 ^E	17 ^E	8 ^E	9 ^E	9 ^E	-3,0	18	15 ^E	12 ^E	13 ^E	10 ^E	-5,2
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	46	34	34	35	38	-1,5	48	36	35	39	40	-1,5	45	39	34	35	40	-1,0
Tertiaire	41	49	57	55	54	2,4	39	47	57	51	51	2,2	37	46	53	52	51	2,6
Territoires du Nord-Ouest																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	25 ^E	25	17	19	20	-1,9	19 ^E	25 ^E	17	18	22	1,0	38 ^E	29	19 ^F	21 ^E	20	-5,1
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	33	32	36	34	33	0,0	34	29	37	40	36	0,4	24 ^E	33	41	40	39	3,9
Tertiaire	42	43	47	47	47	1,0	47	46	46	42	43	-0,8	37 ^E	38	40	39	41	0,8
Nunavut																		
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	51	47	46	39	40	-2,0	45	46	46	41	44	-0,3	66	45	44	35	33	-5,7
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	23	26	23	26	25	0,7	28	28	27	30	26	-0,6	x	19	17	24	26	...
Tertiaire	26	27	32	35	35	2,6	26 ^E	26	27	30	30	1,1	x	36	40	41	41	...

... n'ayant pas lieu de figurer

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Les taux de croissance annuelle moyens pour le Canada, les provinces et les territoires ont été calculés en utilisant les données non arrondies pour toutes les années de la période entre 2005 et 2017.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation 2018 (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Note : Pour plus d'information, voir le tableau numéro 37-10-0130-01 (anciennement CANSIM 477-0135).

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

A2

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé

Contexte

L'obtention d'un diplôme d'études secondaires constitue la base pour poursuivre les études. Elle est devenue une étape essentielle pour les étudiants et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires est largement considérée aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

À compter de cette année, une méthodologie de cohorte réelle sera utilisée et ce taux sera désigné comme le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires. Cette méthode de calcul des taux d'obtention du diplôme d'études secondaires a été mise au point afin de fournir une méthodologie pancanadienne qui répondra aux besoins des provinces et des territoires, tout en améliorant également la production de rapports du Canada à l'OCDE.

Dans ce rapport, les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps sont calculés en suivant les étudiants qui ont commencé leur 10^e année (« secondaire 3 » au Québec) en 2013-2014 et obtenu leur diplôme de 12^e année (« secondaire 5 » au Québec) à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps sont également fournis pour 2013-2014 en suivant le groupe d'étudiants qui ont commencé leur 10^e année (secondaire 3) en 2011-2012. Ce groupe de 10^e année de 2011-2012 fait aussi l'objet d'un suivi afin de déterminer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires prolongés pour 2015-2016, c'est-à-dire, le pourcentage d'étudiants du groupe qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires dans les cinq années après avoir commencé leur 10^e année.

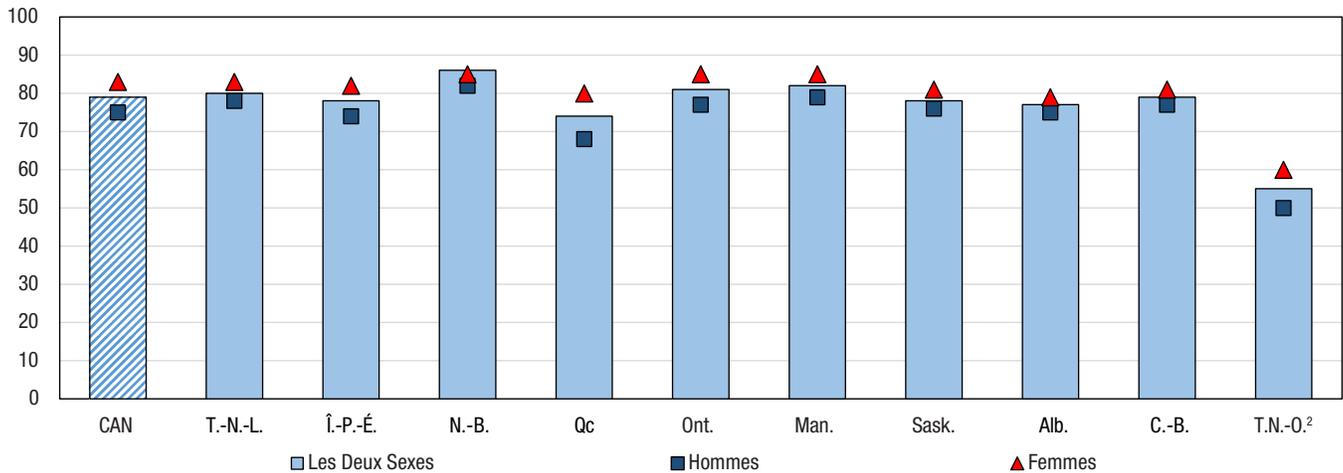
Alors que le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé (A2) suit une cohorte d'étudiants de la 10^e année pour trois ou cinq ans (une méthodologie de cohorte réelle) qui fréquentent des écoles publiques et privées, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires calculent la proportion de la population qui a obtenu son diplôme de fin d'études secondaires au cours de sa vie (A3).

Observations

Graphique A.2.1

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps, selon le sexe, Canada, provinces et territoires¹, 2015-2016

pourcentage



1. La Nouvelle-Écosse, le Yukon et le Nunavut n'ont pas participé au deuxième projet pilote de collecte des données.

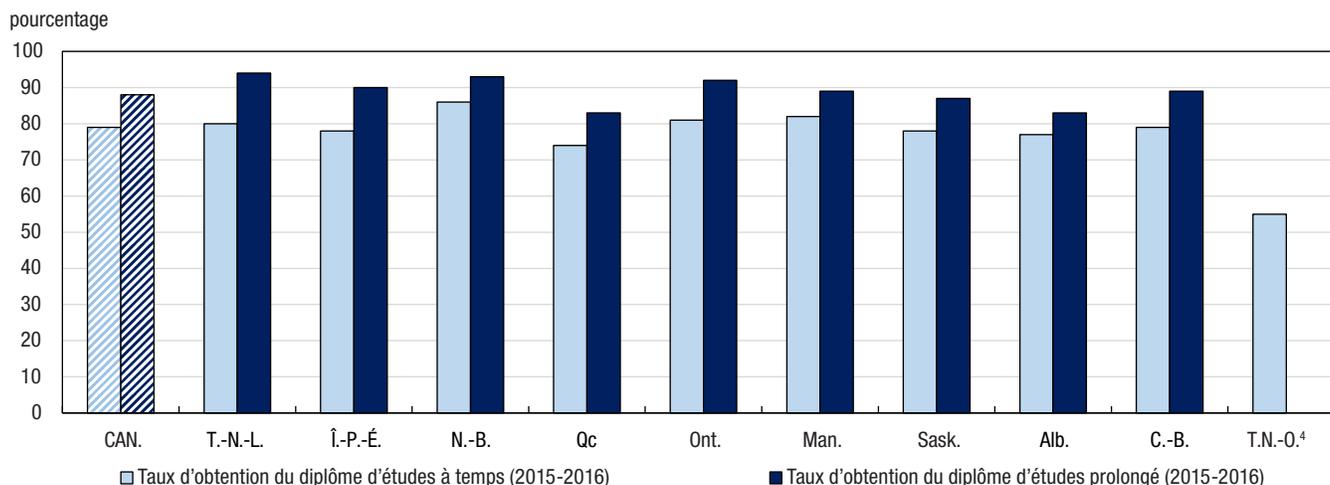
2. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les schémas de migration varient souvent selon le groupe d'âge et l'ethnicité, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux de diplomation qui utilisent cette méthodologie du taux d'attrition.

Notes : La méthodologie de cohorte réelle utilise deux cohortes d'étudiants qui commencent la 10^e année (« secondaire 3 » au Québec) pour calculer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » dans l'Indicateur A2 pour plus de détails). Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps comprend les étudiants qui ont commencé leur 10^e année (« secondaire 3 » au Québec) au début de l'année scolaire 2013-2014 et obtenu leur diplôme de 12^e année (« secondaire 5 » au Québec) à la fin de l'année scolaire 2015-2016. Les calculs emploient les données non arrondies. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour être facile à repérer.

Source : Tableau A.2.1.

- Au Canada, plus de trois quarts (79 %) des étudiants ont terminé leurs études secondaires à l'intérieur de la période de trois ans après avoir commencé leur 10^e année (secondaire 3) en 2015-2016.
- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la proportion d'étudiants qui ont terminé leurs études secondaires au cours de la période prévue varie de 55 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 86 % au Nouveau-Brunswick.
- Au Canada, une plus grande proportion de femmes (83 %) a terminé leurs études secondaires dans les temps prévus que d'hommes (75 %). On observe cette tendance dans toutes les provinces et tous les territoires. La différence la plus marquée entre les taux d'obtention du diplôme à temps des hommes et des femmes a été observée au Québec (différence de 12 points de pourcentage), suivi des Territoires du Nord-Ouest (différence de 10 points de pourcentage).

Graphique A.2.2

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps¹ et prolongé², Canada, provinces et territoires³, 2015-2016

1. Le taux d'obtention du diplôme à temps (2015-2016) comprend les étudiants qui ont commencé leur 10e année (« secondaire 3 » au Québec) au début de l'année scolaire 2013-2014 et obtenu leur diplôme de 12e année (« secondaire 5 ») à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

2. Le taux d'obtention du diplôme prolongé (2015-2016) comprend les étudiants qui ont commencé leur 10e année (« secondaire 3 » au Québec) au début de l'année scolaire 2011-2012 et obtenu leur diplôme de 12e année (« secondaire 5 ») à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

3. La Nouvelle-Écosse, le Yukon et le Nunavut n'ont pas participé au deuxième projet pilote de collecte des données.

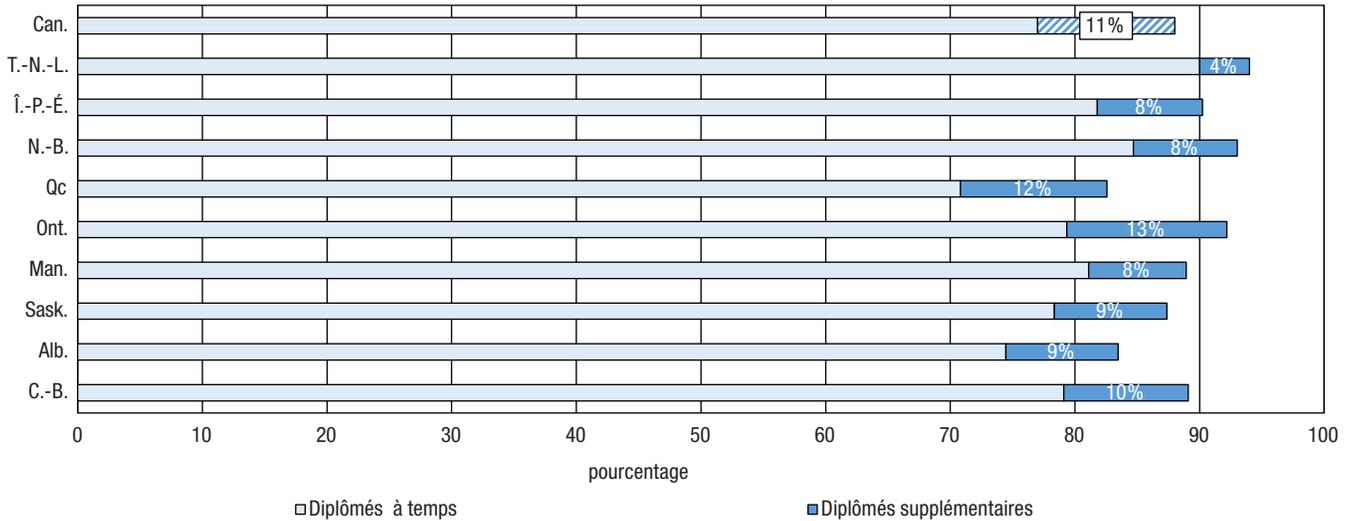
4. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les tendances de migration diffèrent souvent par rapport aux groupes d'âges et d'ethnicités, qui en utilisant cette méthode de taux d'attrition peut affecter les taux d'achèvement. Les données de la cohorte B des Territoires du Nord-Ouest ont été fournies. Toutefois, puisque la méthodologie du taux d'attrition ne convient pas à cette population, elles ne sont pas incluses.

Notes : Pour obtenir plus d'information sur la méthodologie de cohorte réelle, voir la section « Définitions, sources et méthodologie » dans Indicateur A2. Les calculs emploient les données non arrondies. Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Il est à noter qu'en matière de taux de diplomation, la comparaison entre les provinces et territoires nécessite des interprétations nuancées puisque les parcours scolaires, les notes de passage, les exigences par matière et les groupes d'élèves considérés peuvent différer d'une province à l'autre.

Source : Tableau A.2.1.

- Au Canada, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires pour les étudiants ayant terminé leurs études secondaires trois ans après avoir commencé leur 10^e année (« secondaire 3 ») en 2015-2016 était de 79 %, tandis que le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires prolongé en 2015-2016 était de 88 %.
- Les taux d'obtention du diplôme prolongés vont de 83 % en Alberta et en Québec à 94 % à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Dans l'ensemble des provinces et des territoires, la différence la plus marquée entre le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et le taux d'obtention du diplôme prolongé en 2015-2016 se situait à Terre-Neuve-et-Labrador avec un différence de 14 points de pourcentage, l'Île-du-Prince-Édouard avec 12 points de pourcentage, l'Ontario avec 11 points de pourcentage), suivi par Colombie-Britannique (10 points de pourcentage) . On a noté des différences relativement petites entre le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps et prolongé en Alberta (différence de 6 points de pourcentage) ainsi qu'au Manitoba et au Nouveau-Brunswick (qui affichaient tous deux une différence de 7 points de pourcentage).

Graphique A.2.3

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps¹ et prolongé², Canada et provinces,³ 2013-2014 et 2015-2016

1. Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires à temps (2013-2014) est calculé en faisant le suivi d'un groupe d'étudiants qui ont commencé leur 10e année (« secondaire 3 » au Québec) en 2011-2012.

2. Ce même groupe d'étudiants est ensuite suivi afin de déterminer le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires prolongé pour 2015-2016. Les barres bleues foncées représentent le pourcentage d'étudiants qui ont profité des deux années supplémentaires pour terminer leurs études secondaires.

3. La Nouvelle-Écosse, le Yukon et le Nunavut n'ont pas participé au deuxième projet pilote de collecte des données. Les données de la cohorte B des Territoires du Nord-Ouest ont été fournies. Toutefois, puisque la méthodologie du taux d'attrition ne convient pas à cette population, elles ne sont pas incluses.

Notes : Pour obtenir plus d'information, voir la section « Définitions, sources et méthodologie » dans l'indicateur A2 pour plus de détails. Les calculs emploient les données non arrondies. La barre représentant le Canada est hachurée diagonalement pour être facile à repérer. Il est à noter qu'en matière de taux de diplomation, la comparaison entre les provinces et territoires nécessite des interprétations nuancées puisque les parcours scolaires, les notes de passage, les exigences par matière et les groupes d'élèves considérés peuvent différer d'une province à l'autre.

Source : Tableau A.2.1.

- En prévoyant deux années supplémentaires aux élèves qui ont commencé leur 10e année en 2011-2012, le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires a augmenté de 11 points de pourcentage. La proportion supplémentaire d'étudiants qui ont obtenu leur diplôme après la période de prolongement de deux années variait de 8 points de pourcentage dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, à 13 points de pourcentage en l'Ontario.
- À l'échelle du Canada, le taux d'obtention du diplôme prolongé pour les femmes (90 %) est supérieur à celui des hommes (85 %), ce qui signifie qu'après une période de deux années supplémentaires, plus de femmes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Ces différences entre les genres étaient plus visibles à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec où les femmes et les hommes différaient par 9 points de pourcentage.
- Les étudiants de sexe masculin qui ont le plus profité des deux années supplémentaires pour terminer leurs études secondaires se trouvaient en Ontario (15 points de pourcentage) et au Québec (13 points de pourcentage). De même, les femmes qui ont le plus profité des deux années supplémentaires se trouvaient en Ontario et au Québec (11 points de pourcentage) et en Colombie-Britannique (10 points de pourcentage).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, en utilisant une méthodologie de cohorte réelle pour les étudiants qui fréquentent des écoles publiques et privées.

La méthodologie de cohorte réelle suit une cohorte d'étudiants de la 10^e année, ou secondaire 3 au Québec, à la fin de leur troisième année d'études secondaires, et ensuite, sur une période de deux années supplémentaires. De nombreux étudiants obtiendront leur diplôme de 12^e année (« secondaire 5 » au Québec) après trois années, mais certains étudiants prendront plus de temps pour terminer leurs études secondaires. La 10^e année (« secondaire 3 ») est utilisée comme point de départ, car c'est l'année où les étudiants commencent à accumuler des crédits en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année dans la plupart des provinces et territoires à l'échelle du pays. Un ajustement est apporté au taux d'obtention du diplôme (au moyen d'une méthode d'attrition) afin de tenir compte des étudiants qui ne peuvent plus faire l'objet d'un suivi relativement à l'obtention de leur diplôme pour des raisons telles qu'un déménagement à l'extérieur de la province ou du territoire, dans une école de bande ou dans une école privée exclue, ou parce qu'ils sont maintenant scolarisés à la maison. Ces étudiants n'ont pas abandonné l'école, mais ils ne peuvent plus être suivis jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Titres de compétences à inclure dans les comparaisons pancanadiennes	
Province ou territoire	Nom du titre d'études secondaires
Terre-Neuve-et-Labrador	Certificat d'études secondaires
Île-du-Prince-Édouard	...
Nouvelle-Écosse	...
Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires de Nouveau-Brunswick
Québec	DES- Diplôme d'études secondaires, secteur des jeunes DES- Diplôme d'études secondaires, secteur des adultes DEP- Diplôme d'études professionnelles, secteur de la formation professionnelle ASP- Attestation de spécialisation professionnelle AEP- Attestation d'études professionnelles CFMS- Certificat de formation à un métier semi-spécialisé, secteurs jeunes ou adultes CFPT- Certificat de formation préparatoire au travail
Ontario	Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) Diplôme d'études secondaires 2 de l'Ontario (DESO2) Diplôme d'études secondaires (SSDG) Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)/Majeure haute spécialisation (MHS) Total des diplômés
Manitoba	Diplôme d'études secondaires "régulière" Diplôme d'étudiant adultes
Saskatchewan	Politique de 24-crédits "régulière" Politique "Adulte 12"
Alberta	Diplôme d'études secondaires de l'Alberta Certificat de réussite d'études secondaires Certificat de fin d'études secondaires Diplôme d'équivalence d'études secondaires
Colombie-Britannique	Diplômes de fin d'études secondaires en Colombie-Britannique (Diplôme Cornouiller « Dogwood ») Diplômes de fin d'études secondaires pour adultes en Colombie-Britannique (Diplôme Cornouiller« Dogwood » pour adultes)
Yukon	...
Territoires du Nord-Ouest	Diplôme d'études secondaires de T. N.-O.
Nunavut	Diplôme

... n'ayant pas lieu de figurer

Tableau A.2.1

Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires, utilisant la méthode de la « vraie-cohorte », selon le sexe, Canada, provinces et territoires,¹ 2013-2014 à 2015-2016²

	Cohorte A ³			Cohorte B ⁴ (à temps)			Cohorte B ⁴ (temps prolongé)		
	Année d'obtention du diplôme d'études : 2015-2016			Année d'obtention du diplôme d'études : 2013-2014			Année d'obtention du diplôme d'études : 2015-2016		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	pourcentage			pourcentage			pourcentage		
Canada	79	75	83	77	73	81	88	85	90
Terre-Neuve-et-Labrador	80	78	83	90	89	91	94	93	95
Île-du-Prince-Édouard	78	74	82	82	78	86	90	86	95
Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick	86	82	85	85	81	88	93	91	96
Québec	74	68	80	71	65	76	83	78	87
Ontario	81	77	85	79	75	84	92	90	95
Manitoba	82	79	85	81	79	84	89	87	91
Saskatchewan	78	76	81	78	75	82	87	85	90
Alberta	77	75	79	74	72	77	83	80	85
Colombie-Britannique	79	77	81	79	77	81	89	87	91
Yukon
Territoires du Nord-Ouest ⁵	55	50	60
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

- Il est à noter qu'en matière de taux de diplomation, la comparaison entre les provinces et territoires nécessite des interprétations nuancées puisque les parcours scolaires, les notes de passage, les exigences par matière et les groupes d'élèves considérés peuvent différer d'une province à l'autre.
- La méthode de la "vraie-cohorte" utilise deux cohortes d'élèves qui commencent leur 10^e année (« 3^e secondaire » au Québec) pour calculer les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » de l'indicateur A2 pour plus de renseignements).
- La cohorte A comprend les élèves qui sont entrés en 10^e année (« 3^e secondaire » au Québec) au début de l'année scolaire 2013-2014 et qui ont été diplômés de la 12^e année (« 5^e secondaire » au Québec) à la fin de l'année scolaire 2015-2016.
- La cohorte B ("à temps") comprend les élèves qui sont entrés en 10^e année (« 3^e secondaire » au Québec) au début de l'année scolaire 2011-2012 et qui ont complété leurs études de 12^e année (« 5^e secondaire » au Québec) à la fin de l'année scolaire 2013-2014. La cohorte B ("temps prolongé") inclut les étudiants de la cohorte B ("à temps") ainsi que les étudiants qui ont pris deux années supplémentaires pour compléter leurs études secondaires.
- Dans les Territoires du Nord-Ouest, les tendances de migration diffèrent souvent par rapport aux groupes d'âges et d'ethnicités, qui en utilisant cette méthode de taux d'attrition peut affecter les taux d'achèvement. Les données de la cohorte B des Territoires du Nord-Ouest ont été fournies. Toutefois, puisque la méthodologie du taux d'attrition ne convient pas à cette population, elles ne sont pas incluses dans ce tableau.

Note : Les calculs emploient les données non arrondies.

Source : Conseil des ministres de l'Éducation, Canada, *Données sur les taux d'obtention du diplôme d'études secondaires utilisant la méthode de la "vraie-cohorte" (2017)*.

A3

Obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Contexte

Cet indicateur présente les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires. Souvent, on considère ces taux comme un moyen de mesurer le rendement des élèves. Une comparaison des taux globaux révèle dans quelle mesure les systèmes scolaires réussissent à offrir aux élèves ce qui est universellement reconnu comme un jalon important en matière d'éducation. La présentation des taux selon le sexe montre si des écarts entre les hommes et les femmes existent, ce qui permet de savoir si ces systèmes répondent aux besoins des élèves des deux sexes. La proportion de diplômés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés est également présentée.

Essentielle à la poursuite d'études postsecondaires, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires est devenue la norme pour la plupart des élèves et génère des bénéfices économiques et sociaux pour la société. Pendant longtemps, les hommes avaient été proportionnellement beaucoup plus nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires; toutefois, cette tendance s'est inversée depuis de nombreuses années au Canada et dans presque tous les autres pays membres de l'OCDE. Or, au-delà de ces considérations sur le sexe des diplômés, la valeur des études secondaires ne se limite pas au diplôme seulement. Les études secondaires constituent en fait ce qui est largement considéré aujourd'hui comme l'exigence minimale pour accéder au marché du travail.

Alors que l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires calculent la proportion de la population qui a obtenu son diplôme de fin d'études secondaires au cours de sa vie, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à temps et prolongé (A2) suit une cohorte d'étudiants de la 10^e année pour trois ou cinq ans (une méthodologie de cohorte réelle) qui fréquentent des écoles publiques et privées.

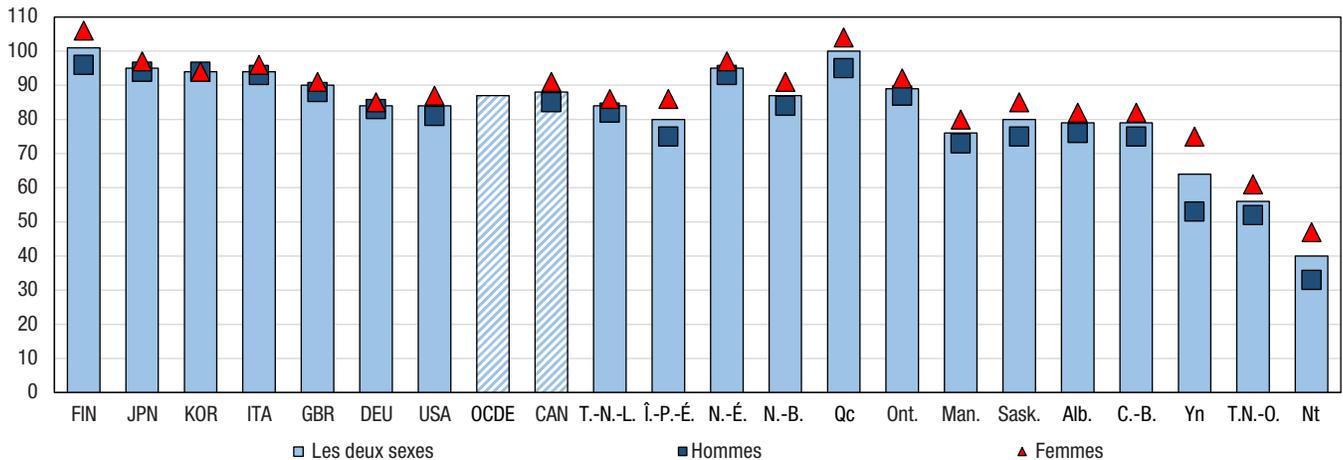
Observations

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

Graphique A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires¹, selon le sexe, OCDE et certains pays, provinces et territoires, 2015-2016

pourcentage



1. Ce taux donne le pourcentage d'individus obtenant un titre dans une école secondaire pour la première fois dans leur vie des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations au sein de la population du même âge, pour une année donnée. Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être très élevés – et même supérieurs à 100 % – durant une période où, contre toute attente, un certain nombre d'individus reprennent des études. Ce taux peut être interprété comme un indice de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires à un moment ou à un autre dans sa vie. Il convient de ne pas confondre ce taux avec le taux d'obtention du diplôme utilisé au Canada, car dans ce dernier cas, il s'agit du nombre d'élèves qui terminent avec succès le programme qu'ils ont entamé.

Notes : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, les provinces et les territoires correspondent à l'année scolaire 2015-2016. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre descendant et incluent les pays du G7. Les données ne sont pas disponibles pour la France. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires données pour les femmes et les hommes de l'OCDE ne sont pas disponibles.

Sources : Tableau A.3.1 et *Regards sur l'éducation 2018 : indicateurs de l'OCDE*.

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

- Le taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires (enseignement secondaire, deuxième cycle) était de 88 % au Canada en 2015-2016.¹ La majorité des autres pays membres de l'OCDE affichaient des taux d'obtention du diplôme d'au moins 80 %. Les pays qui ont affiché des taux d'obtention du diplôme supérieurs sont notamment la Finlande (101 %), le Japon (95 %), la Corée (94 %), l'Italie (94 %) et le Royaume-Uni (90 %). Les taux d'obtention du diplôme aux États-Unis (84 %), l'Allemagne (84 %) et la moyenne de l'OCDE (87 %) étaient tous les deux inférieurs à celui du Canada.
- Parmi les provinces et territoires, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires variaient de 40 % au Nunavut à 100 % en Québec.

Taux d'obtention d'un diplôme plus élevés chez les femmes

- En 2015-2016, au Canada, les femmes ont été proportionnellement plus nombreuses (91%) que les hommes (85 %) à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Cette tendance est restée la même pour l'ensemble des provinces et des territoires, notamment pour le Yukon (avec 22 points de pourcentage de différence), le Nunavut (avec 14 points de pourcentage de différence), l'Île-du-Prince-Édouard (avec 11 points de pourcentage de différence) et la Saskatchewan (avec une différence de 10 points de pourcentage).

1. Ce taux représente la proportion des diplômés du secondaire des écoles publiques, privées et gérées par les bandes des Premières Nations au sein de la population du même âge, pour une année donnée — soit un « taux d'obtention du diplôme basé sur la population ». Il correspond à une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie. Les taux d'obtention d'un diplôme sont fondés sur la population et sur les conditions actuelles d'obtention d'un diplôme. Par conséquent, ils sont sensibles à tout changement lié au système éducatif.

- Cette tendance a également été observée en Finlande, au Japon, en Italie, en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni. La Corée était le seul pays dont le taux de d'obtention du diplôme était le même pour les hommes et les femmes.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente d'une part, des taux nets d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sans double comptage (c.-à.-d. premiers diplômés) selon le sexe et d'autre part, l'achèvement réussi d'un programme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire ajusté, basé sur une cohorte synthétique pour les écoles publiques.

Les taux d'obtention du diplôme

Ces taux sont une estimation de la probabilité qu'un individu obtienne un diplôme d'études secondaires au cours de sa vie, et ce dans l'hypothèse d'un maintien des conditions actuelles d'obtention de ce type de diplôme².

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires correspondent à la somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique. Les *taux sans double comptage* comprennent uniquement les personnes ayant obtenu pour la première fois un diplôme de ce niveau une année donnée³. Est considéré un diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire une personne qui termine avec succès la dernière année d'études de ce cycle, quel que soit son âge. Prendre note qu'il est possible que le taux soit supérieur à 100%, ce qui correspond à une période où un certain nombre d'individus reprennent leurs études et obtiennent un premier diplôme.

Tout comme pour les moyennes de l'OCDE, toutes les données pour le Canada portent sur l'année scolaire 2015-2016. Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS), une enquête administrative qui recueille des données sur les établissements d'enseignement publics et privés auprès des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation⁴. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays de l'OCDE, Statistique Canada a ajouté, pour toutes les provinces et les territoires (sauf la Nouvelle-Écosse pour laquelle les données ont été estimées) les données réelles pour 2015-2016 (fournies par les provinces et les territoires lors de la collecte d'EEPS), sur le nombre de diplômés des écoles privées. Les diplômés des écoles de bande (données provenant du Ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada), ont également été ajoutés au nombre de diplômés des secteurs public et privé et inclus dans le calcul des taux d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Veuillez noter que les diplômés des centres de formation pour adultes au Manitoba ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme.

En ce qui concerne les Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) avant 2015-2016, les rapports des bénéficiaires d'un financement comportaient des données pré-remplies sur l'obtention d'un diplôme pour les éventuels diplômés du secondaire, ce qui a entraîné des résultats de déclaration inexacts. Par conséquent, les données pré-remplies ont été supprimées des rapports après l'année 2015-2016, ce qui a contribué à une diminution des taux déclarés d'obtention d'un diplôme. Les estimations de population utilisées au dénominateur lors du calcul du taux d'obtention du diplôme couvrent l'ensemble de la population, incluant la population autochtone, au 1^{er} janvier 2016.

2. La méthodologie utilisée pour produire les chiffres pour le Canada et les provinces et territoires peut différer de la méthodologie utilisée par une province ou un territoire donné. Par conséquent, les chiffres présentés dans ce rapport pourraient être différents de ceux qui ont été publiés par les provinces ou territoires.

3. Les données pour le Canada proviennent de l'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire. Cette enquête recueille de l'information sur les individus qui obtiennent un diplôme à ce niveau pour la première fois (premiers diplômés).

4. La disponibilité des données sur l'obtention d'un diplôme de certains programmes secondaires n'est pas uniforme dans l'ensemble des provinces et des territoires. En outre, dans la plupart des cas, on ne tient pas compte des diplômes d'éducation générale (DEG), de l'éducation et du perfectionnement des adultes, ni des diplômes des écoles pour adultes, qui ne font pas partie des programmes d'études secondaires habituels. Les diplômés des centres de formation pour adultes au Manitoba ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme.

Collecte des données internationales

Les chiffres internationaux publiés par l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation mené conjointement par trois organisations internationales (UNESCO, l'OCDE, et Eurostat) et réalisé en 2017 par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B3, *Quel est le profil des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ?*.

Tableau A.3.1

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires¹, selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Total (sans double comptage)			Proportion de diplômés moins de 25 ans ³
	Les deux sexes, tous les âges ²	Tous les âges hommes	Tous les âges femmes	
	pourcentage			
Moyenne de l'OCDE^{4,5}	87	81
Canada	88	85	91	83
Terre-Neuve-et-Labrador	84	82	86	100
Île-du-Prince-Édouard	80	75	86	100
Nouvelle-Écosse	95	93	97	100
Nouveau-Brunswick	87	84	91	99
Québec	100	95	104	79
Ontario	89	87	92	97
Manitoba ^{6,7}	76	73	80	99
Saskatchewan ⁶	80	75	85	99
Alberta	79	76	82	99
Colombie-Britannique	79	75	82	98
Yukon	64	53	75	100
Territoires du Nord-Ouest	56	52	61	94
Nunavut	40	33	47	100

.. indisponible pour une période de référence précise

1. L'ensemble des taux d'obtention d'un diplôme pour ce tableau sont calculés selon la méthodologie des taux « nets » (voir la section « Définitions, sources et méthodologie » pour l'indicateur A2 pour plus de renseignements).

2. Somme des taux d'obtention de ce type de diplôme à chaque âge. Ces derniers sont obtenus en divisant le nombre de diplômés d'un âge spécifique par les effectifs de la population ayant cet âge spécifique.

3. Proportion de diplômés âgés de moins de 25 ans parmi l'ensemble des diplômés.

4. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org>) (accédé le 18 septembre 2018).

5. Les estimations présentées pour le Canada à l'OCDE pour son rapport de 2018 rendent compte de l'année scolaire 2015-2016 et sont incluses dans les moyennes de l'OCDE pour 2016.

6. Pour en savoir plus au sujet des inclusions et des exclusions, reportez-vous à la section « Définitions, sources et méthodologie ».

7. Les diplômés de Manitoba des centres d'apprentissage pour adultes de la province ne sont pas inclus dans le calcul du taux d'obtention de diplôme.

Notes : La méthodologie utilisée pour obtenir ces chiffres pour le Canada, les provinces et les territoires peut être différente de celle utilisée dans certaines provinces ou territoires. Conséquemment, les chiffres de ce tableau peuvent être différents de ceux publiés par les provinces et les territoires. Aussi, prendre note qu'il est possible que le taux d'obtention d'un diplôme soit supérieur à 100%, ce qui correspond à une période où un certain nombre d'individus reprennent leurs études et obtiennent un premier diplôme.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS); Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE* et tableau 17-10-0005-01 (anciennement CANSIM 051-000).

A4 Étudiants internationaux

Contexte

Cet indicateur présente les étudiants internationaux en proportion des inscriptions au niveau tertiaire selon les trois catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹, qui représentent les effectifs au niveau collégial et universitaire². L'indicateur présente également l'évolution du nombre d'étudiants internationaux, ainsi que leur distribution selon la province d'études et la région d'origine.

Il existe de nombreuses raisons de poursuivre ses études à l'étranger. Certains étudiants peuvent choisir cette voie pour découvrir des cultures, des sociétés et des langues différentes, tout en améliorant leurs perspectives d'emploi. La reconnaissance croissante de l'importance de ce niveau d'études comme facteur déterminant pour le revenu et l'employabilité a entraîné une hausse de la demande que les établissements d'enseignement de certains pays peinent à satisfaire. Parallèlement, la mondialisation des marchés a accru la demande de travailleurs possédant des connaissances et des compétences plus vastes, et les équipes de travail comptent de plus en plus de personnes provenant de diverses régions et de divers pays.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au choix du pays d'accueil. La langue parlée et employée dans l'enseignement, la qualité de la formation offerte, les frais de scolarité et le coût de la vie et la politique d'immigration du pays de destination sont tous des facteurs importants. D'autres facteurs incluent la reconnaissance de la formation acquise à l'étranger, les perspectives d'emploi et les relations géographiques, commerciales ou culturelles pouvant exister entre les pays.

Les étudiants internationaux sont bien reçus par les établissements qu'ils fréquentent, car ils représentent pour eux une source de revenu supplémentaire. Ils peuvent aussi contribuer à la viabilité des programmes lorsque les effectifs nationaux sont quelque peu limités. Au Canada, tout comme dans d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de nombreux établissements et administrations publiques font activement la promotion de leurs programmes d'enseignement pour attirer ce type d'étudiants. En plus des bénéfices économiques qu'ils peuvent procurer, les étudiants internationaux contribuent aussi à l'enrichissement social et culturel des communautés dans lesquelles ils étudient. Ils pourraient devenir des citoyens du pays ou en devenir des ambassadeurs au moment de retourner dans leur pays d'origine.

1. Veuillez consulter la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs de ce rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

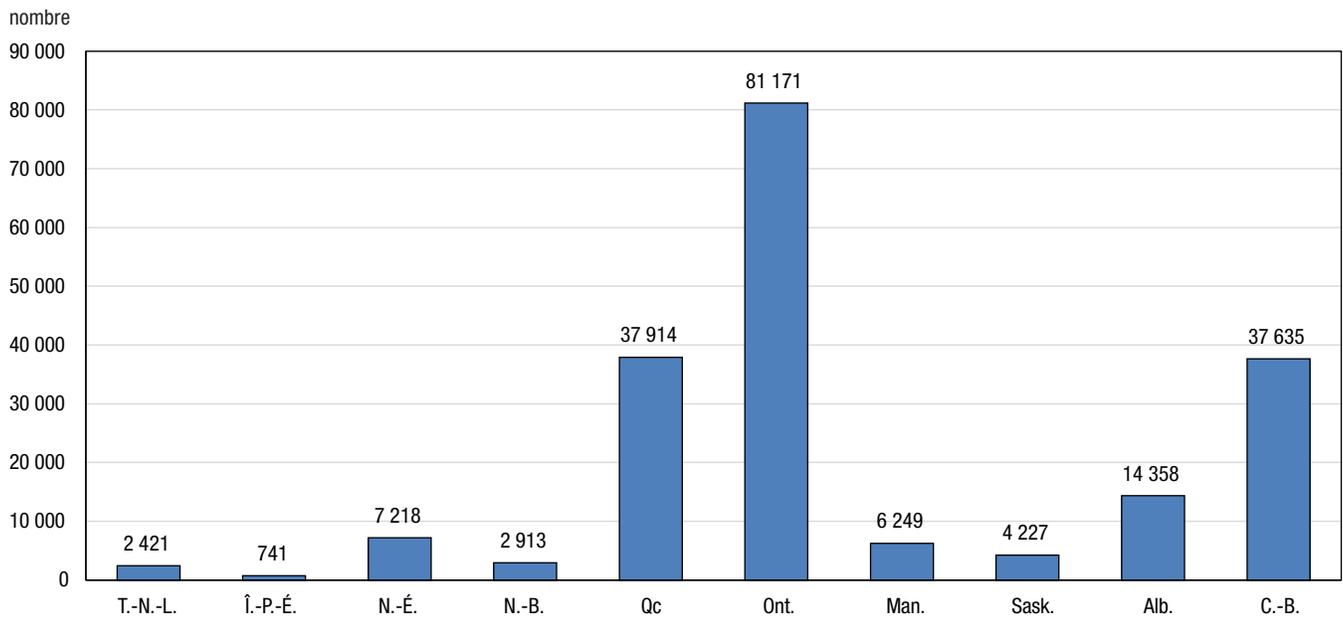
2. Au Canada, les universités sont situées dans les dix provinces; il n'y a pas d'universités dans les territoires.

Observations

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire

Graphique A.4.1

Nombre d'étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire, par province¹, 2015-2016



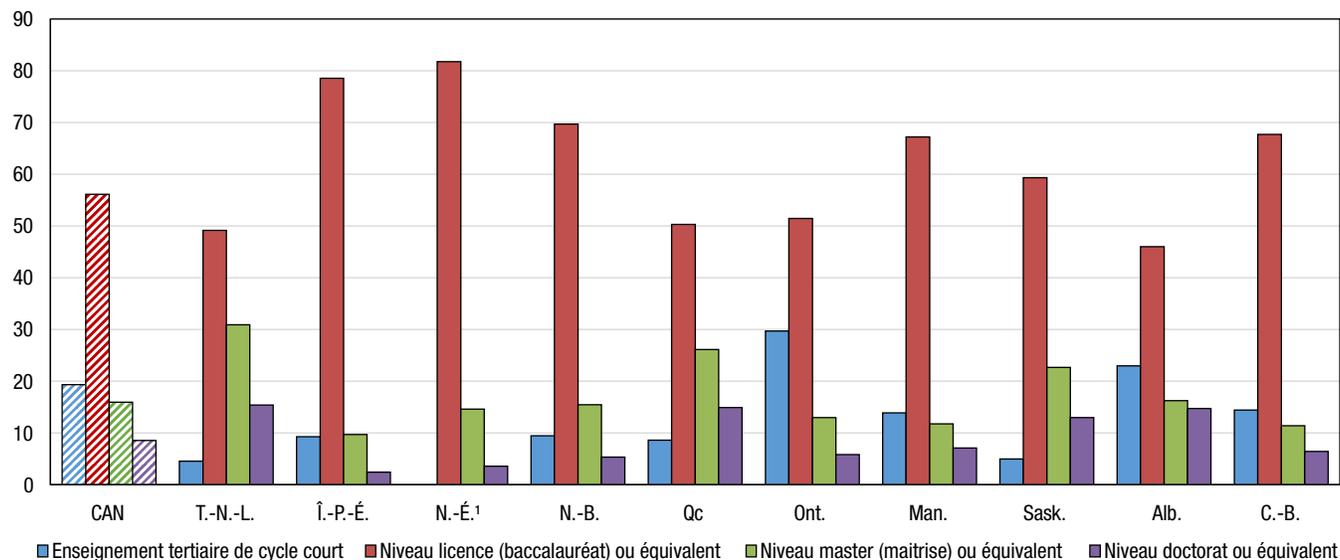
1. Le total pour le Canada était de 194 850 étudiants internationaux.

Source : Tableau A.4.2.

- En 2015-2016, 194 850 étudiants internationaux faisaient des études au Canada. L'Ontario a attiré la plus forte proportion d'étudiants internationaux (42 %), suivie du Québec (20 %) et de la Colombie-Britannique (19 %).

Graphique A.4.2
Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon le niveau d'enseignement, Canada et provinces, 2015-2016

pourcentage



1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas d'information sur les étudiants internationaux au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

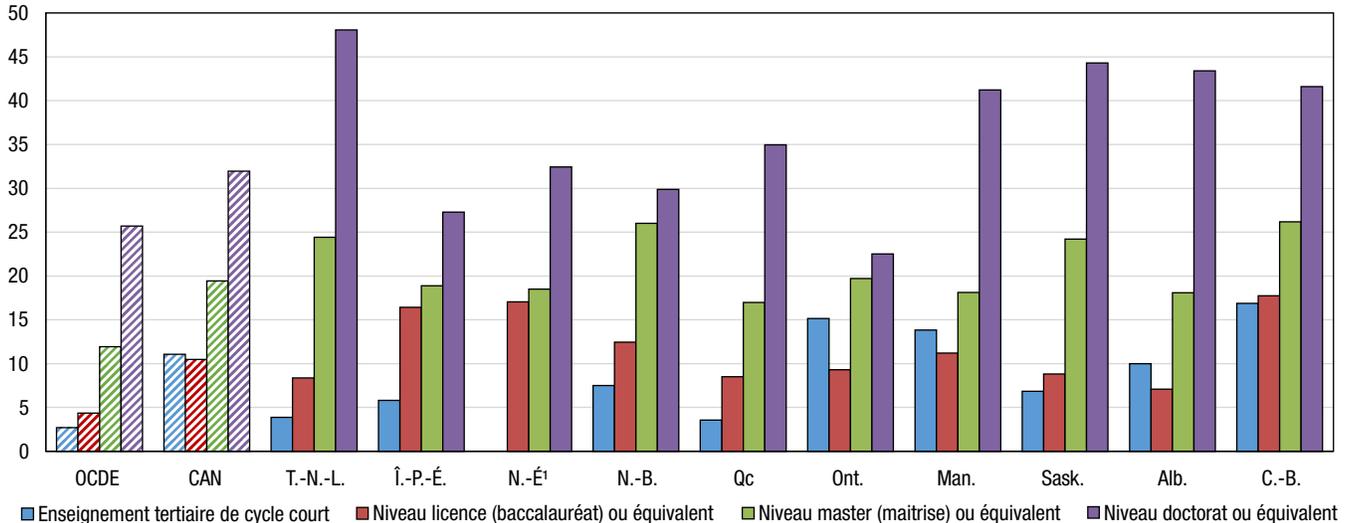
Source : Tableau A.4.1.

- La majorité des étudiants internationaux inscrits aux études tertiaires au Canada étaient au niveau d'études universitaires de baccalauréat ou équivalent. Cet énoncé est vrai pour toutes les provinces.
- La proportion des étudiants internationaux inscrits au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) variait grandement selon les provinces, représentant presque un tiers en Ontario (30 %) et seulement 5 % en Terre-Neuve-et-Labrador et Saskatchewan.

Graphique A.4.3a

Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2015-2016

pourcentage



1. La Nouvelle-Écosse ne fournit pas d'information sur les étudiants internationaux au niveau de l'enseignement tertiaire de cycle court (collège).

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

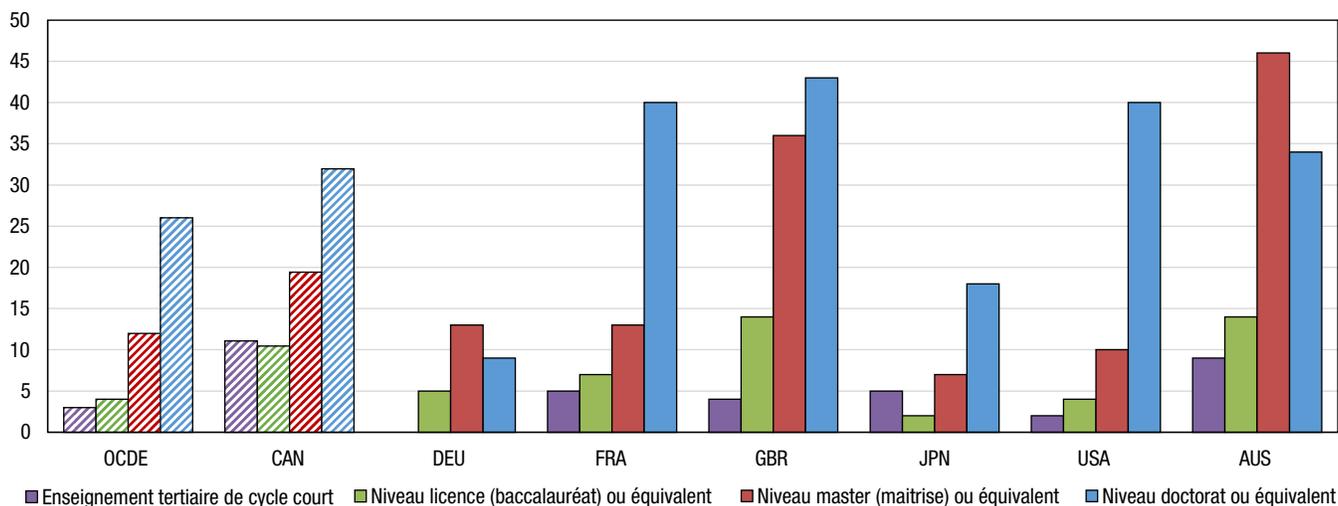
Sources : Tableau A.4.1 et *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Bien que la proportion des étudiants internationaux inscrits à des programmes de niveau doctorat ou équivalent en le Canada (32 %) soit plus haut que en l'ensemble des pays de l'OCDE (26 %), parmi les provinces le pourcentage varie de 23 % en Ontario à 48 % à Terre-Neuve-et-Labrador.
- La proportion d'étudiants internationaux augmente selon le niveau d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat).
- Les plus haut proportions des étudiants internationaux au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) ont été observées en Colombie-Britannique (17 %), Ontario (15 %) et Manitoba (14 %), avec toutes les autres provinces à ou en dessous de 10 %.

Graphique A.4.3b

Proportion d'étudiants internationaux dans l'ensemble de l'effectif tertiaire, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays du G7¹ et Australie², 2015-2016

pourcentage



1. Les données sur les étudiants internationaux n'étaient pas disponibles pour l'Italie.

2. Les données pour l'Australie sont également présentées comme exemple d'un pays anglophone comparable.

Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

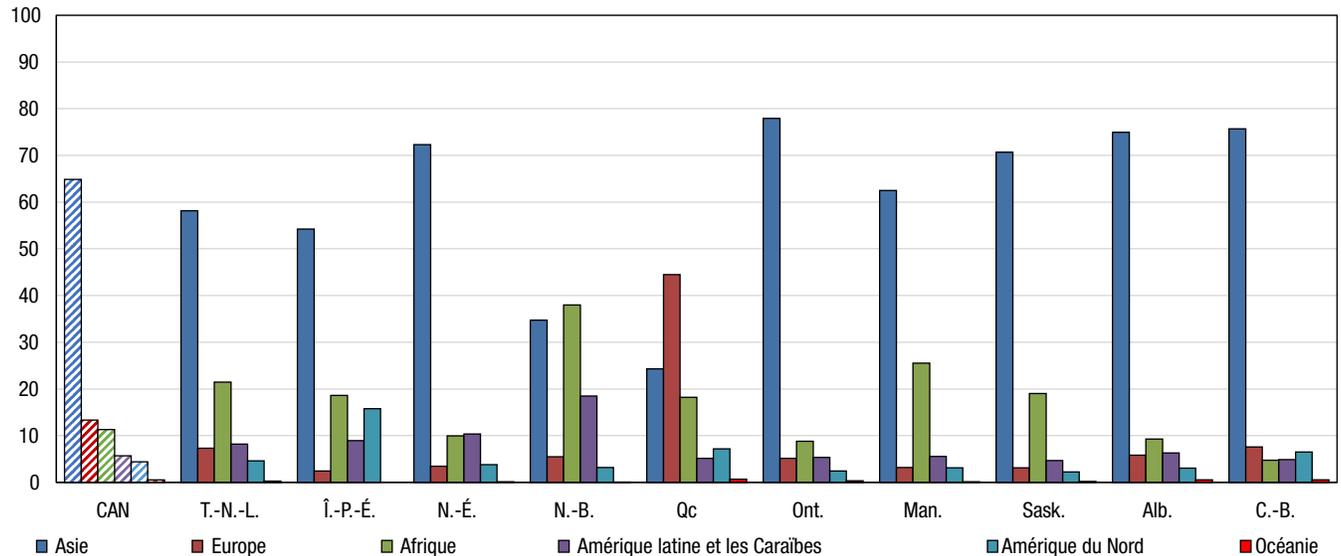
Sources : Tableau A.4.1 et *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En comparaison avec les autres pays du G7, le Canada présentait une plus forte proportion d'étudiants internationaux que l'Allemagne et le Japon à tous les niveaux d'enseignement. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis affichaient des proportions plus semblables à celle observée au Canada, sauf que ces trois pays présentaient des proportions beaucoup plus élevées au niveau des études de doctorat, ainsi qu'au niveau de la maîtrise pour le Royaume-Uni.
- L'Australie, bien qu'elle ne fasse pas partie du G7, est incluse à des fins de comparaison, car elle accueille aussi un grand nombre d'immigrants. En comparaison avec le Canada, l'Australie affichait des proportions plus élevées d'étudiants internationaux à tous les niveaux d'enseignement, à l'exception du niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège), en particulier au niveau de la maîtrise (46 %), où la proportion d'étudiants internationaux dépassait tous les pays du G7.

Graphique A.4.4

Répartition des étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire, selon la région d'origine, Canada et provinces, 2015-2016

pourcentage



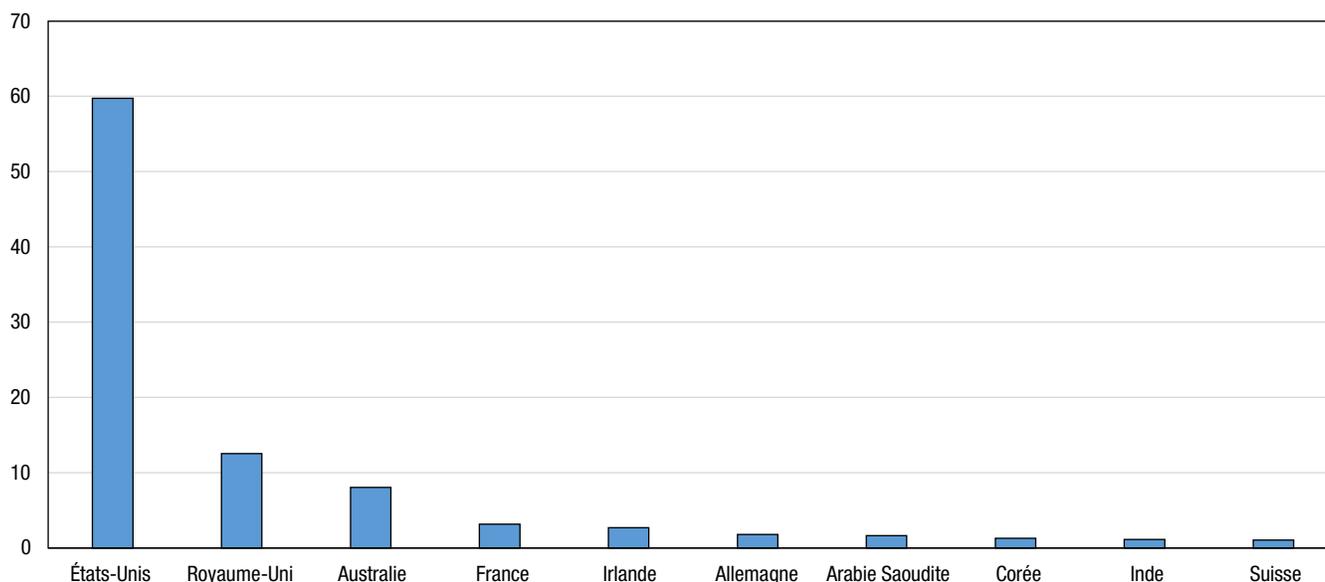
Notes : Ces proportions ont été établies en fonction des étudiants pour lesquels le pays d'origine était connu (la catégorie « Non déclaré » [origine non déclarée] a été exclue des calculs). Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau A.4.2.

- La majorité des étudiants internationaux au Canada venaient de l'Asie (65 %). C'était le cas pour toutes les provinces, sauf le Nouveau-Brunswick et le Québec.
- Au Nouveau-Brunswick, la principale région de provenance était l'Afrique (38 %), suivie de près par l'Asie (35 %).
- Au Québec, la principale région de provenance était l'Europe (45 %), suivie de l'Asie (24 %), puis de l'Afrique (18 %).
- L'Afrique était la deuxième région de provenance en importance dans 6 provinces, en plus d'être la principale région de provenance au Nouveau-Brunswick.

Graphique A.4.5 Les 10 pays les plus populaires parmi les Canadiens qui étudient à l'étranger, 2015-2016

pourcentage



Source : *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE.*

- En 2015-2016, parmi les canadiens qui sont allés étudier à l'étranger, les pays les plus populaires sont l'États-Unis (60 %), le Royaume-Uni (13 %), Australie (8 %) et le France (3 %).

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente la proportion d'étudiants internationaux à différents niveaux d'enseignement tertiaire.

Les **étudiants internationaux** sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, le concept d'« étudiants internationaux » comprend les résidents non permanents³, tels les détenteurs de permis d'études. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas située au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

Les **étudiants étrangers** correspondent à un concept plus large qui inclut les étudiants qui poursuivent des études dans un pays dont ils ne sont pas citoyens. Au Canada, le concept d'« étudiants étrangers » inclut tous les « étudiants internationaux », de même que tous les étudiants qui sont immigrants reçus/résidents permanents⁴.

La proportion de l'effectif que représente les étudiants internationaux à un certain niveau de scolarité s'obtient en divisant le nombre d'étudiants qui ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada par les effectifs totaux et en multipliant le quotient par 100. Les effectifs totaux comprennent toutes les personnes qui poursuivent des études au pays, qu'il s'agisse de citoyens canadiens, de résidents permanents ou étrangers, ou d'étudiants extraterritoriaux, mais excluent tous les citoyens canadiens et résidents permanents qui poursuivent des études à l'étranger.

Les données canadiennes proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de Statistique Canada, qui couvre uniquement les établissements d'enseignement postsecondaire publics. Les résultats pour certaines provinces sont en partie basés sur des estimations établies pour des établissements non

3. Les « résidents non permanents » sont des personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis d'études ou d'un permis de travail ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que tout membre de leur famille, né à l'extérieur du Canada vivant avec elles.

4. Un « immigrant reçu/résident permanent » est une personne autorisée à vivre au Canada en permanence par les autorités de l'immigration.

répondants. En raison de l'introduction de certains ajustements de nature méthodologique à l'outil de collection du SIEP visant à améliorer la précision des données recueillies et la correspondance à la CITE, les données présentées dans ce chapitre ne doivent pas être comparées avec celle des années précédentes.

Les données de l'OCDE sur les étudiants étrangers et les étudiants internationaux se rapportent à la même année académique qu'au Canada et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisée par l'OCDE. Au Canada et dans les autres pays de l'OCDE, les étudiants nationaux et les étudiants internationaux sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année (par exemple, les effectifs du SIEP représentent le nombre d'étudiants inscrits à des cours entre le 30 septembre et le 1^{er} décembre). Cette procédure ne représente peut-être pas le nombre total d'étudiants internationaux, car de nombreux étudiants internationaux ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année (par exemple, ceux qui commencent à l'hiver ou au printemps).

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est B6, *Quel est le profil des étudiants en mobilité internationale ?*.

Tableau A.4.1

Étudiants internationaux dans l'enseignement tertiaire et distribution des effectifs internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire, Canada et provinces, 2015-2016

	Proportion d'étudiants internationaux ¹ dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire					Distribution des étudiants internationaux selon le niveau d'enseignement tertiaire			
	Ensemble du tertiaire	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maitrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent	Enseignement supérieur de cycle court	Niveau licence (baccalauréat ou équivalent)	Niveau master (maitrise) ou équivalent	Niveau doctorat ou équivalent
	pourcentage					pourcentage			
Total OCDE^{2,3}	5,7	2,7	4,3	11,9	25,7
Canada⁴	12,2	11,1	10,5	19,4	32,0	19,3	56,1	16,0	8,6
Terre-Neuve-et-Labrador	11,6	3,9	8,4	24,4	48,1	4,6	49,1	30,9	15,4
Île-du-Prince-Édouard	14,3	5,7	16,4	18,6	29,0	9,2	78,7	9,4	2,7
Nouvelle-Écosse	15,2	..	17,0	18,5	32,5	..	81,8	14,6	3,6
Nouveau-Brunswick	13,1	7,5	12,5	26,0	29,9	9,5	69,8	15,4	5,4
Québec	9,7	3,5	8,5	17,0	35,0	8,7	50,3	26,1	14,9
Ontario	11,9	15,1	9,3	19,7	22,5	29,7	51,5	13,0	5,8
Manitoba	12,8	13,9	11,2	18,1	41,2	13,9	67,2	11,8	7,1
Saskatchewan	11,5	6,8	8,8	24,2	44,3	4,9	59,4	22,7	13,0
Alberta	10,0	10,0	7,1	18,1	43,4	23,0	46,0	16,3	14,7
Colombie-Britannique	19,0	16,9	17,7	26,2	41,6	14,4	67,7	11,4	6,5

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Ainsi, les étudiants internationaux incluent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents. Cela comprend les étudiants qui sont au Canada et qui détiennent un permis d'études, ceux qui ont des visas liés à des missions diplomatiques, commerciales ou autres ainsi ceux qui ne sont pas Canadiens et qui ont un statut de réfugié ou un statut inconnu. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Les totaux de l'OCDE incluent les étudiants étrangers de sept pays.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org>) (accédé le 11 septembre 2018).

4. Les établissements privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.4.2

Répartition des étudiants internationaux¹ dans l'enseignement tertiaire selon la région d'origine et certains pays de citoyenneté, Canada et provinces, 2015-2016

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du-Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie- Britannique	Canada ²
	nombre										
Afrique	519	138	720	1 101	6 909	6 951	1 536	744	1 335	1 761	21 717
Niger	210	102	189	87	135	3 018	885	501	501	597	6 225
Maroc	3	0	30	96	990	210	39	0	9	27	1 401
Cameroun	15	3	27	165	702	195	12	18	54	27	1 221
Égypte	33	6	48	9	258	537	39	15	114	117	1 176
Tunisie	0	0	6	39	858	69	12	3	30	18	1 035
Ghana	54	9	63	21	45	369	81	81	105	111	942
Sénégal	0	0	33	72	600	123	69	3	9	9	915
Côte d'Ivoire	0	0	12	84	477	174	15	3	6	3	771
Kenya	9	3	27	6	48	234	69	18	72	189	672
Libye	57	3	39	9	165	216	12	24	36	42	600
Algérie	3	0	3	9	423	57	3	0	9	6	510
Amérique du Nord	111	117	273	93	2 712	1 941	189	87	441	2 415	8 382
États-Unis	111	117	273	90	2 697	1 941	189	87	441	2 415	8 358
Amérique latine et les Caraïbes	198	66	747	537	1 944	4 218	333	183	906	1 824	10 959
Bésil	21	6	30	6	357	708	162	33	243	474	2 043
Mexique	21	3	33	12	354	537	42	27	195	426	1 650
Jamaïque	12	6	33	15	18	531	42	33	78	123	891
Colombie	12	3	21	3	201	273	12	27	99	147	795
Vénézuéla	6	0	15	9	132	393	6	6	102	105	774
Trinité-et-Tobago	0	3	9	387	12	246	3	0	12	27	705
Bahamas	6	48	252	3	12	171	6	0	6	21	522
Asie	1 407	402	5 211	1 008	9 204	61 698	3 762	2 766	10 749	28 125	124 326
Chine	675	285	3 069	456	3 684	31 626	2 187	1 524	5 772	14 814	64 086
Inde	159	15	360	87	1 401	15 357	429	360	1 584	4 959	24 705
Arabie saoudite	51	42	981	210	564	2 658	60	228	240	906	5 937
Corée du Sud	42	9	75	12	282	2 727	123	45	474	1 323	5 109
Iran	105	0	51	66	966	1 023	162	126	591	645	3 735
Pakistan	72	6	48	24	321	1 263	165	135	252	402	2 688
Vietnam	18	0	9	18	306	939	93	57	291	432	2 166
Bangladesh	153	6	180	30	216	768	144	99	219	276	2 085
Hong Kong	3	6	18	0	54	945	105	21	150	783	2 082
Japon	9	15	36	33	168	480	21	15	117	666	1 563
Taïwan	9	6	18	0	87	408	18	12	87	588	1 233
Malaisie	24	6	30	15	42	480	39	21	78	270	1 002
Turquie	9	3	39	0	201	480	15	0	30	180	960
Indonésie	9	0	9	3	21	309	21	3	45	402	825
Philippines	6	0	9	3	21	216	33	18	126	195	621
Liban	0	0	24	3	345	138	3	3	27	30	570
Europe	177	18	249	159	16 857	4 104	192	123	831	2 826	25 533
France	12	3	15	63	15 003	450	12	6	66	219	15 846
Royaume-Uni	27	3	51	27	198	606	12	18	141	549	1 635
Fédération de Russie	9	3	24	6	111	789	51	9	90	426	1 512
Allemagne	27	0	45	12	195	279	18	12	102	489	1 182
Ukraine	9	0	12	3	30	519	48	24	78	198	909
Italie	6	0	12	9	201	219	3	3	48	102	600
Océanie	6	0	9	3	270	282	9	9	78	195	861
Non déclaré³	3	0	9	9	18	1 977	231	309	21	495	3 069
Total	2 421	741	7 218	2 913	37 914	81 171	6 249	4 227	14 358	37 635	194 850

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro.

1. Les étudiants internationaux sont ceux qui étudient dans un pays différent de leur pays de résidence ou de scolarisation antérieure. Au Canada, les étudiants internationaux sont définis en fonction de leur statut d'immigrant. Ainsi, les étudiants internationaux incluent les étudiants qui ne sont pas des citoyens canadiens ni des résidents permanents. Cela comprend les étudiants qui sont au Canada et qui détiennent un permis d'études, ceux qui ont des visas liés à des missions diplomatiques, commerciales ou autres ainsi ceux qui ne sont pas Canadiens et qui ont un statut de réfugié ou un statut inconnu. Les étudiants internationaux comprennent également ceux inscrits dans un programme canadien d'une institution canadienne qui n'est pas situé au Canada (étudiants aussi appelés « étudiants extraterritoriaux ») de même que les étudiants non canadiens qui étudient par Internet.

2. Les établissements privés sont exclus. Les chiffres pour le Canada ne tiennent pas compte des territoires.

3. Inclut les étudiants internationaux pour lesquels le pays ou la région d'origine n'a pas été déclaré.

Note : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, on applique aux données un processus d'arrondissement aléatoire. Par conséquent, lorsque des données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

A5 Transitions au marché du travail

Contexte

Cet indicateur porte sur le passage des études au monde du travail. Il présente le pourcentage de personnes âgées de 15 à 29 ans qui sont considérées « aux études » ou « pas aux études », ainsi que leurs situations d'emploi respectives. Cette information peut être utile pour comprendre comment les jeunes adultes peuvent combiner les études et le travail, ou comment ils peuvent faire la transition entre les deux. La partie de cette population qui n'est ni aux études, ni en emploi ou en formation, un groupe qu'on appelle parfois la population « NEET » en anglais (*Not in Education, Employment or Training*) fait l'objet d'un examen plus approfondi.

Dans la plupart des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, la politique en matière d'éducation vise à encourager les jeunes à terminer au moins leurs études secondaires. Puisque la réussite de cette étape est maintenant la norme parmi les étudiants dans la majorité des pays de l'OCDE, ceux qui ne réussissent pas à l'atteindre auront probablement beaucoup plus de difficulté quand ils arriveront sur le marché du travail. Le fait de ne pas avoir obtenu un diplôme d'études secondaires constitue généralement un obstacle pour trouver un emploi.

On reconnaît de plus en plus l'importance des études postsecondaires pour la réussite économique et sociale sur les plans individuel et collectif. Toutefois, les décisions que prennent les jeunes gens relativement à leurs études dépendent souvent de la conjoncture économique. À titre d'exemple, ils peuvent être portés à quitter l'école et à intégrer la population active lorsque le marché du travail est vigoureux, ou ils peuvent décider de poursuivre leurs études ou de retourner aux études lorsque le marché du travail est faible et qu'il est plus difficile de trouver un emploi.

La transition entre l'école et la vie active n'est pas toujours un passage facile et un ensemble de facteurs incluant des circonstances personnelles, le type et la durée de la scolarité reçue, les conditions du marché du travail et la conjoncture économique globale peuvent y ajouter de la complexité. Il est aussi important de trouver des moyens de comprendre comment cette complexité peut influencer sur le groupe des NEET, particulièrement ses plus jeunes membres, puisque les adolescents âgés de 15 à 19 ans auront à la fois un niveau d'éducation inférieur et moins d'expérience de travail que les jeunes adultes dans la vingtaine.

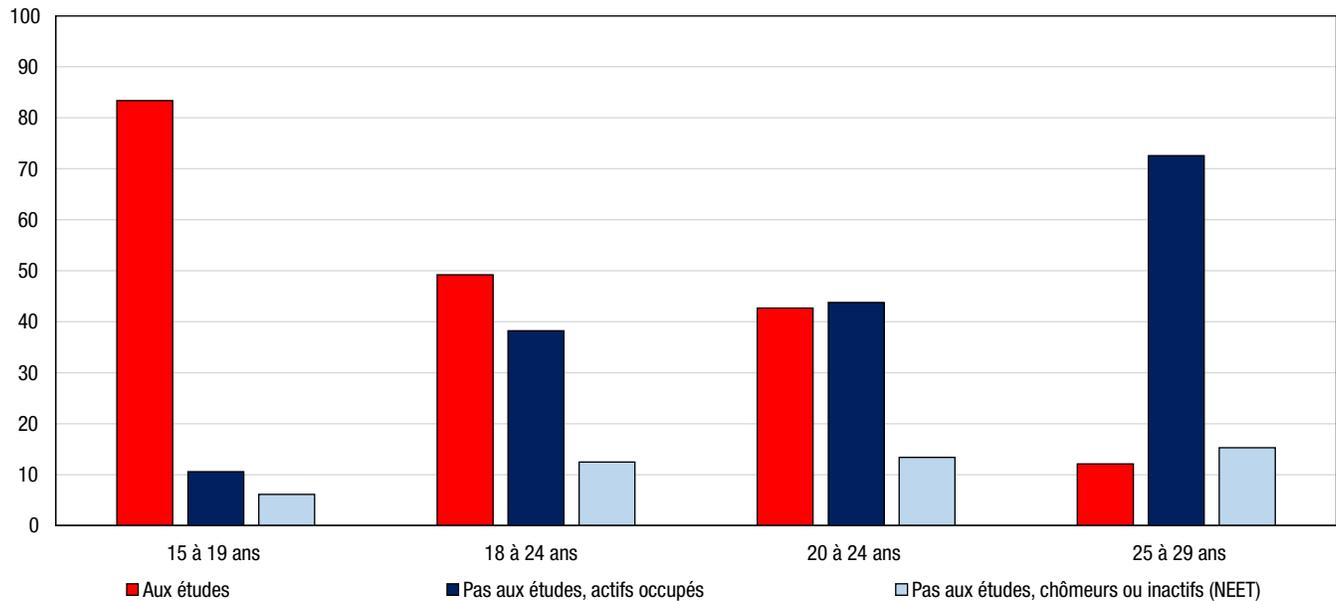
Observations

Les jeunes adultes aux études, pas aux études

Graphique A.5.1

Portrait des jeunes Canadiens âgés de 15 à 29 ans selon leur groupe d'âge, leur situation scolaire et leur situation dans la population active, 2018

pourcentage

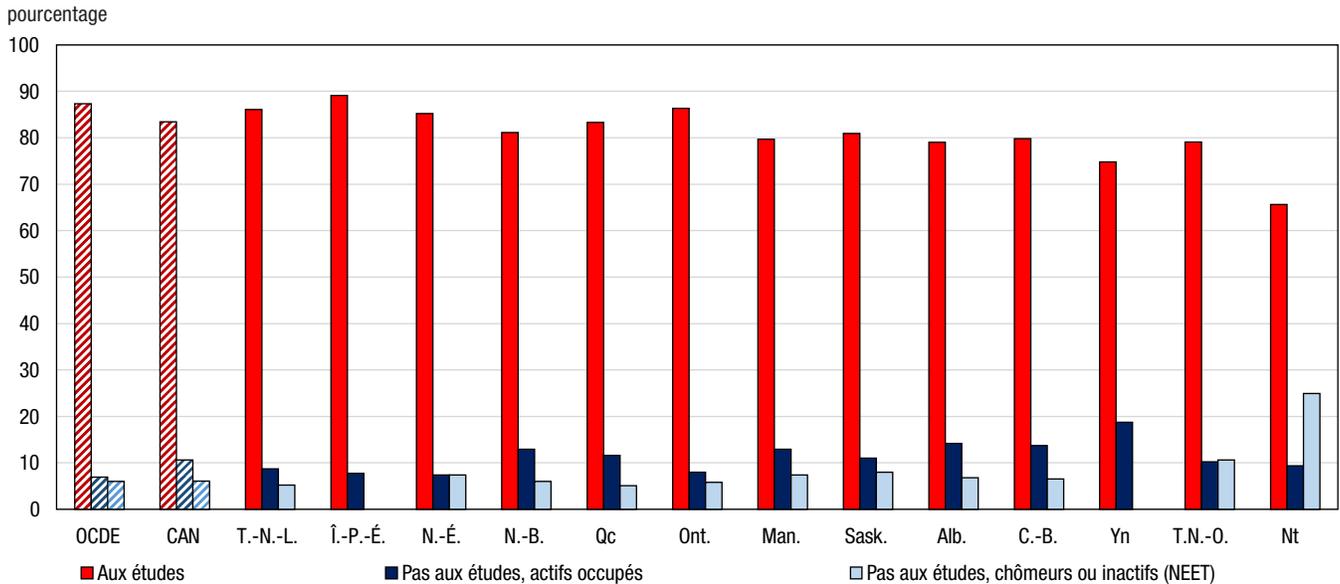


Source : Tableau A.5.1.

- En 2018, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 83 %, était aux études. Pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans, une proportion plus élevée d'adultes âgés de 18 à 24 ans étant toujours aux études (49 %) en comparaison des adultes ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (38 %). Parmi les adultes âgés de 20 à 24 ans, des proportions semblables étaient observés entre ceux aux études (43 %) et ceux occupant un emploi (44 %). Pour les adultes âgés de 25 à 29 ans, la plupart (73 %) n'étaient plus à l'école et étaient employées.
- En 2018, la proportion des jeunes Canadiens qui étaient ni en emploi ni aux études ou en formation (les jeunes « NEET ») était plus élevée pour les jeunes adultes de 25 à 29 ans (15 %) que pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans (13 %), 20 à 24 ans (13 %) ou de 15 à 19 ans (6 %).

Graphique A.5.2.1

Répartition des jeunes âgés de 15 à 19 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

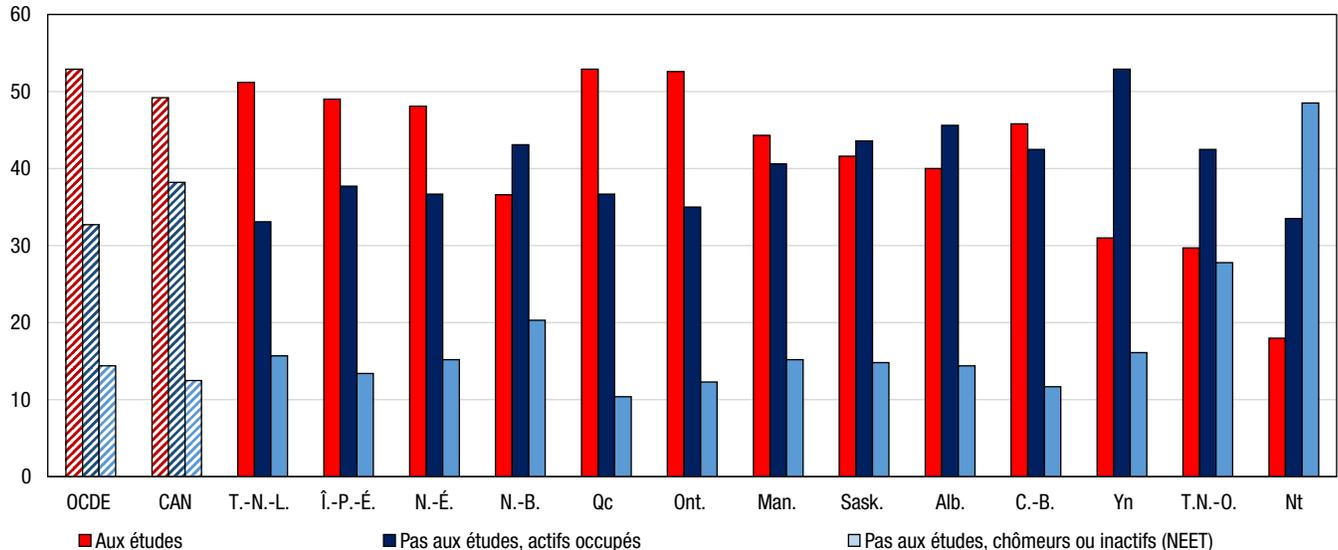
Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2018, la majorité des jeunes Canadiens âgés de 15 à 19 ans, soit 83 %, étaient toujours aux études, similaire à la moyenne de OCDE (87 %). Parmi les provinces et territoires, ce pourcentage variait de 66 % en Nunavut à 89 % au l'Île-du-Prince-Édouard.
- Presqu'un sur dix Canadiens n'étaient pas aux études et sans emploi (11 %), 4 % plus haut que la moyenne de l'OCDE (7 %). Cette proportion variait de 7% en Nouvelle-Écosse à 19 % au Yukon.

Graphique A.5.2.2

Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

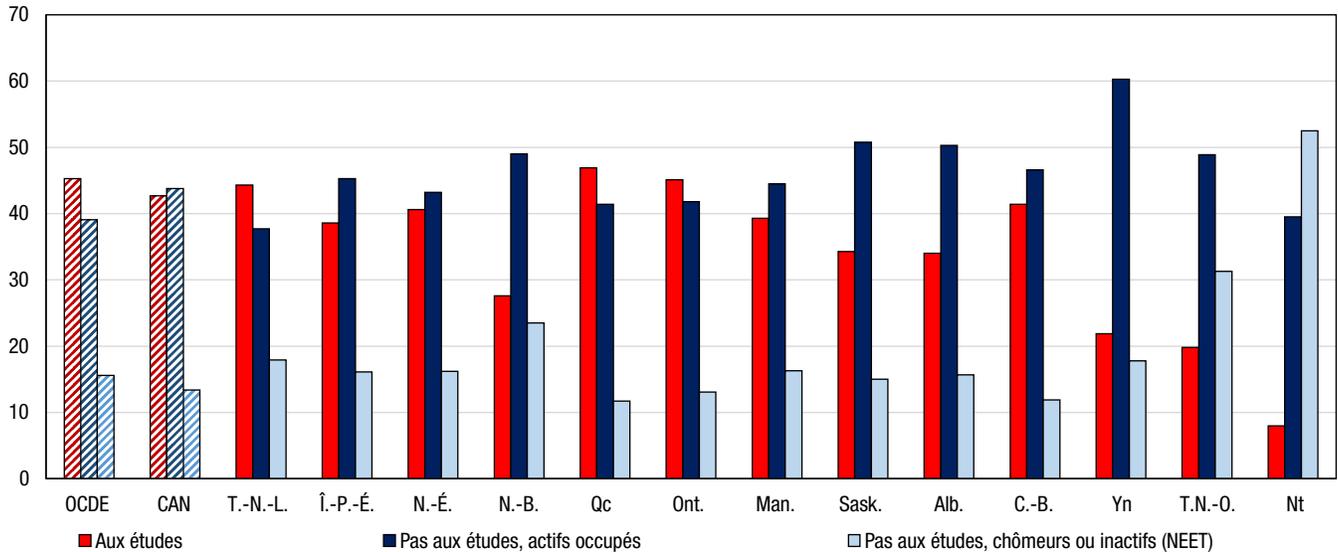
Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Au niveau canadien, une proportion plus élevée de jeunes adultes de 18 à 24 ans étant toujours aux études (49 %) en comparaison de des adultes ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi (38 %). En accord avec la moyenne de l'OCDE, une proportion plus élevée des adultes de 18 à 24 ans étant aux études (53 %) par rapport aux adultes qui occupant un emploi (33 %). Au niveau provincial, une plus grande variation est constatée.
- La proportion de jeunes canadiens dans l'éducation variait considérablement entre les provinces et territoires allant de 18 % en Nunavut à 53 % en Québec et Ontario.
- Moins de variations parmi les provinces et territoires ont été observées chez les jeunes canadiens ayant effectué leur transition sur le marché du travail et occupant un emploi, variant de 34 % en Nunavut à 53 % en Yukon.
- Au Manitoba, Saskatchewan, Alberta et au Colombie-Britannique, des proportions similaires de jeunes adultes ont été trouvées parmi les personnes en éducation et employés.
- Pour les 18 à 24 ans, la proportion des jeunes « NEET » variait de 10 % au Québec, à 49 % au Nunavut. La moyenne Canadienne était 13 %, moins de 1 % que la moyenne de l'OCDE à 14 %.

Graphique A.5.2.3

Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

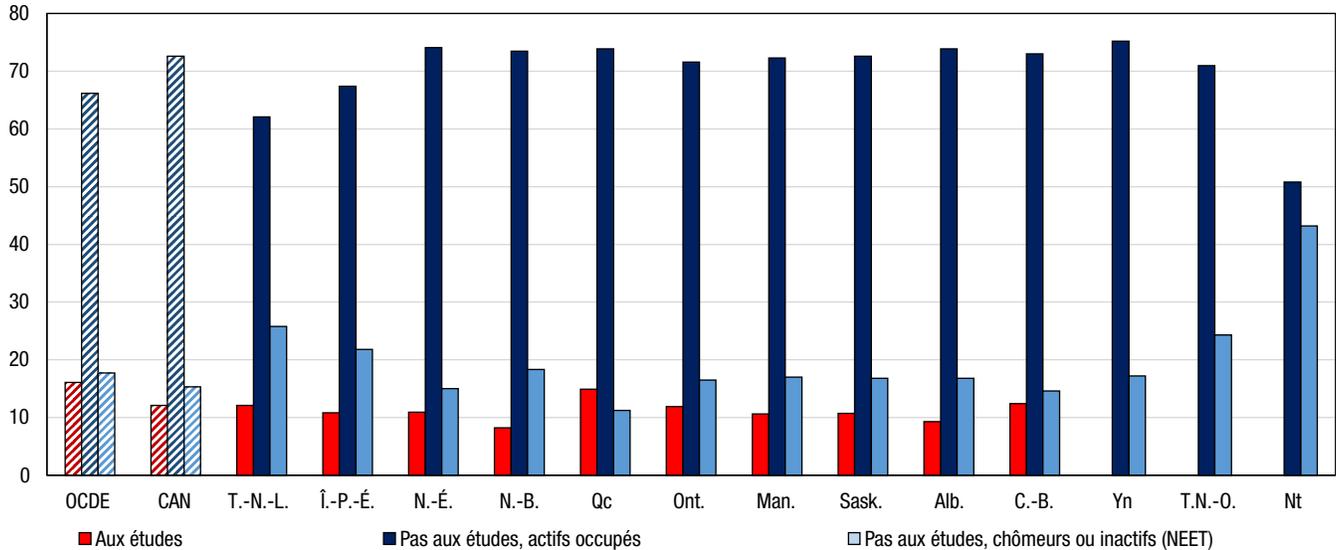
Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2018, une proportion plus élevée de jeunes Canadiens de 20 à 24 ans (44 %) n'était plus aux études et occupait un emploi en comparaison avec la moyenne de l'OCDE (39 %). Parmi les provinces et territoires, ce pourcentage variait de 38 % en Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'à 60 % en Yukon.
- La proportion de NEET (« ni aux études, ni en emploi ») des canadiens 20 à 24 ans variait de 12 % en Colombie-Britannique et Québec à 53 % en Nunavut. La moyenne canadienne était de 13 %, 3 pour cent de moins que la moyenne de l'OCDE à 16 %.
- Pour ces jeunes âgés de 20 à 24 ans, on remarque une plus grande variation entre les provinces que pour les autres groupes d'âge.

Graphique A.5.2.4

Répartition des jeunes âgés de 25 à 29 ans selon leur situation scolaire et leur situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

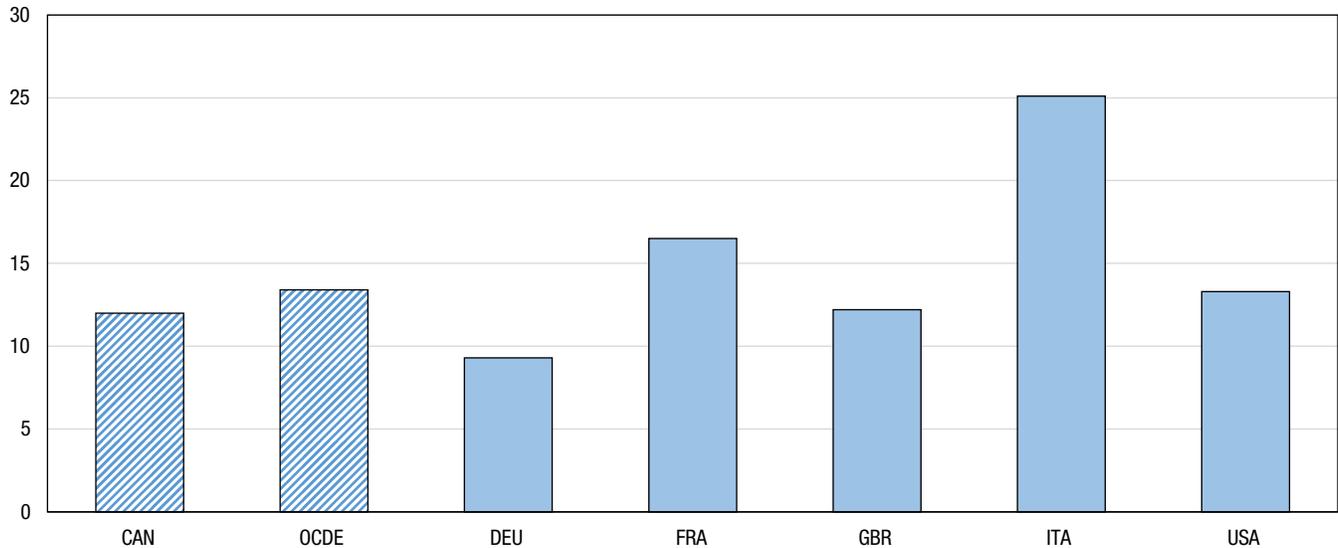
- En 2018, 12 % des Canadiens âgés de 25 à 29 ans étaient aux études tandis que 16 % étaient aux études parmi les pays de l'OCDE. Parmi les provinces et territoires, cette proportion variait de 8 % au Nouveau Brunswick jusqu'à 15 % au Québec.
- Le plus haut taux des jeunes « NEET » est observé dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans : la moyenne canadienne était 15 %. Cette tendance était observée dans toutes les provinces sauf en Nouvelle Écosse, Nouveau-Brunswick et Québec, où le plus haut taux des jeunes ni aux études, ni en emploi « NEET » existait dans le groupe d'âge de 20 à 24.
- Similaire à la moyenne canadienne, le groupe d'âge des 25 à 29 ans de l'OCDE affichait le taux le plus élevée de « NEET » (18 %), cette moyenne était 3 % plus élevée que la moyenne canadienne.
- La proportion de « NEET » variant beaucoup dans les provinces et territoires, allant de 11 % en Québec à 43 % en Nunavut.

Ni aux études, ni en emploi (NEET)

Graphique A.5.3

Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), OCDE et les pays du G7, 2018

pourcentage



Notes : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer. Les données pour Japon n'est pas disponibles.

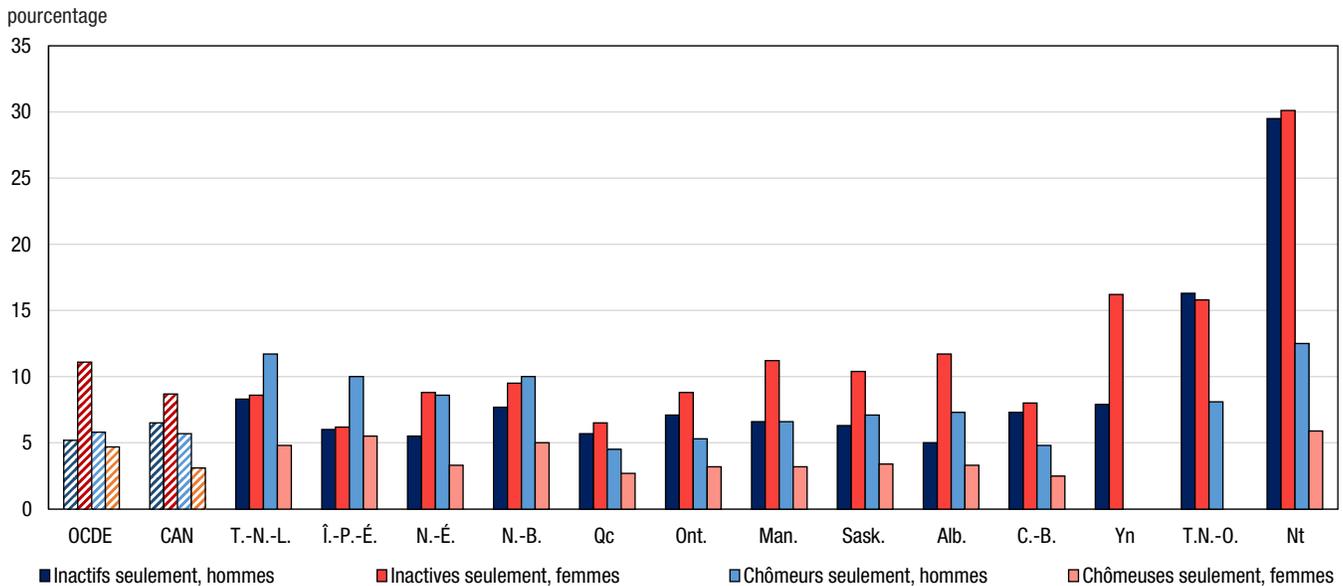
Sources : Tableau A.5.1, Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2018, 12 % des Canadiens âgés de 15 à 29 ans n'étaient pas aux études et sans emploi (NEET), c'est comparable avec la moyenne de l'OCDE de 13 %. Cependant, il y a une plus grande variabilité entre les pays. Parmi les pays du G7, l'Italie avait le plus haut taux de jeunes « NEET » (25%) pendant que l'Allemagne a le plus bas taux de jeunes « NEET » (9%).

Ni aux études, ni en emploi (NEET) selon le sexe

Graphique A.5.5.1

Répartition de la population âgée de 15 à 29 ans qui n'est pas aux études et sans emploi (NEET), selon le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.5.2 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

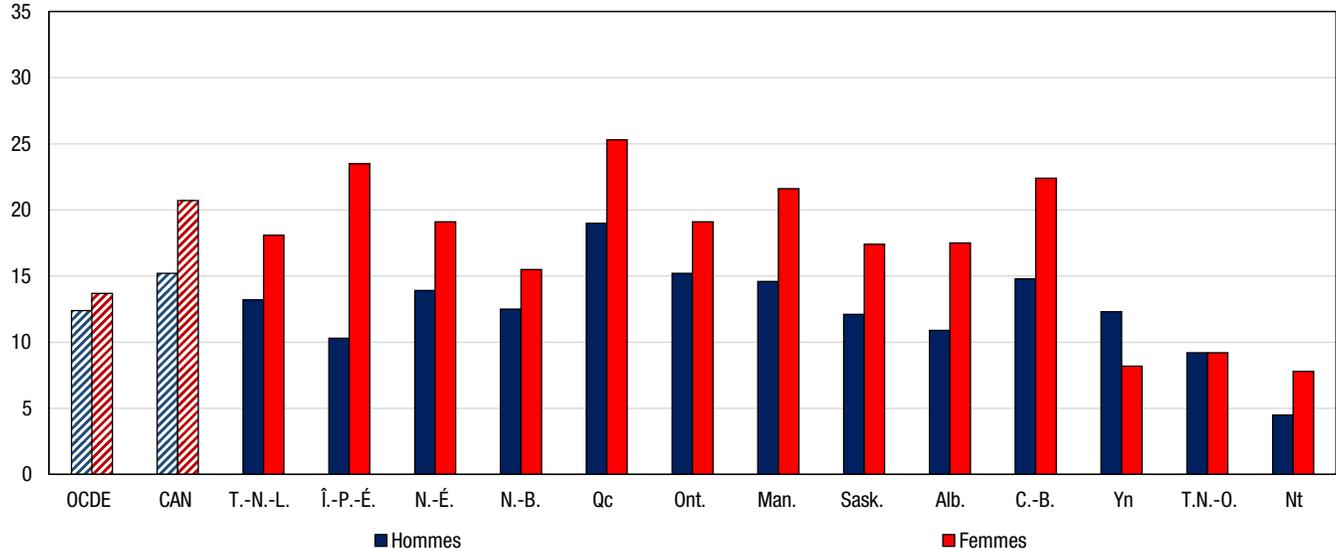
- En 2018, pour les 15 à 29 ans, 12 % des femmes et aussi des hommes au Canada était parti de la population « NEET ». Pour la moyenne canadienne, on observe qu'une plus grande proportion des hommes (6 %) que femmes (3 %) était en chômage, tandis que plus de femmes étaient inactives (9 %) que d'hommes (7 %). Cette tendance était observée dans tous les provinces et territoires, sauf que the Territoires du Nord-Ouest.
- Cette tendance était observée à la moyenne de l'OCDE, 6 % d'hommes et 5 % des femmes sont sans emploi. Il reste une différence significative entre la proportion de femmes (11 %) et d'hommes (5 %) qui sont inactifs.
- La proportion d'hommes et femmes qui étaient inactifs variait de 5 % en Alberta à 30 % en Nunavut pour les hommes, et 6 % à Île-du-Prince-Édouard à 30 % en Nunavut pour les femmes.

Le travail pendant les études

Graphique A.5.6

Proportion des femmes et des hommes âgés de 15 à 29 ans et qui sont aux études occupant un emploi, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.5.2 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

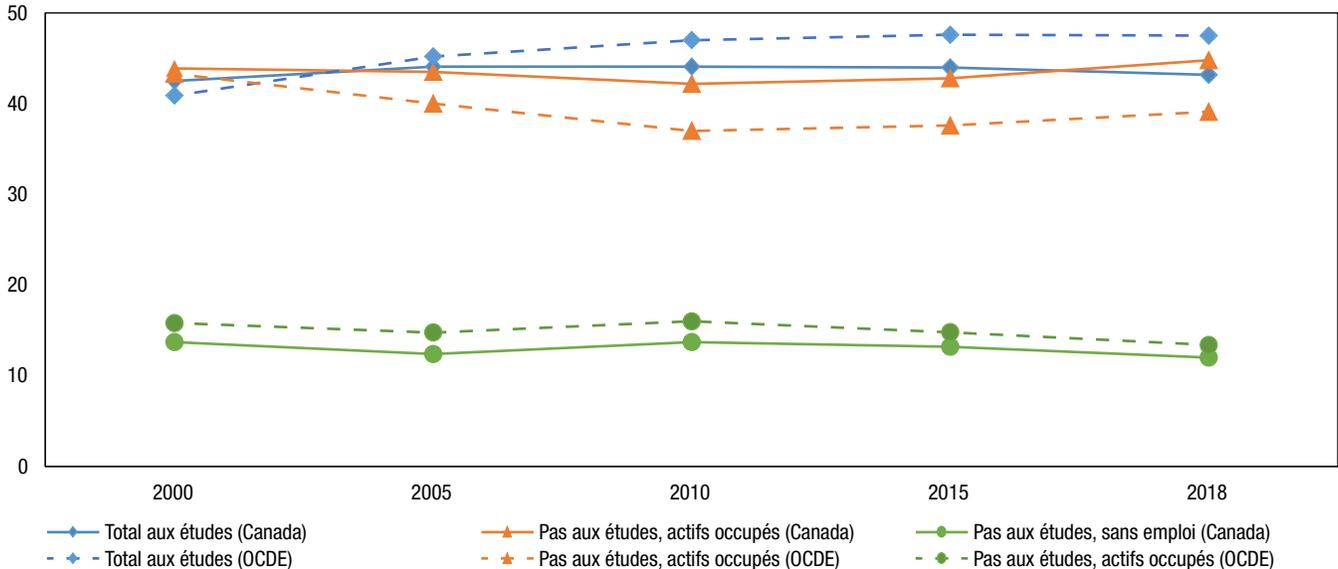
- Au Canada, en 2018, il y avait une plus grande proportion de femmes (21 %) que d'hommes (15 %) âgés de 15 à 29 ans qui travaillaient pendant leurs études¹. Cette tendance, présente depuis plusieurs années, est observée dans toutes les provinces et dans la moyenne d'OCDE pour les femmes (14 %) et des hommes (12 %).
- Par contre, Yukon avait une plus grande proportion d'hommes (12 %) que de femmes (8%) qui travaillent en même temps qu'elles étaient aux études.

1. Cette proportion est calculée en divisant le pourcentage d'hommes (ou de femmes) actifs occupés et aux études par le pourcentage d'hommes (ou de femmes) aux études, multiplié par 100.

Graphique A.5.7

Répartition des jeunes âgés de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, OCDE et Canada, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018

pourcentage

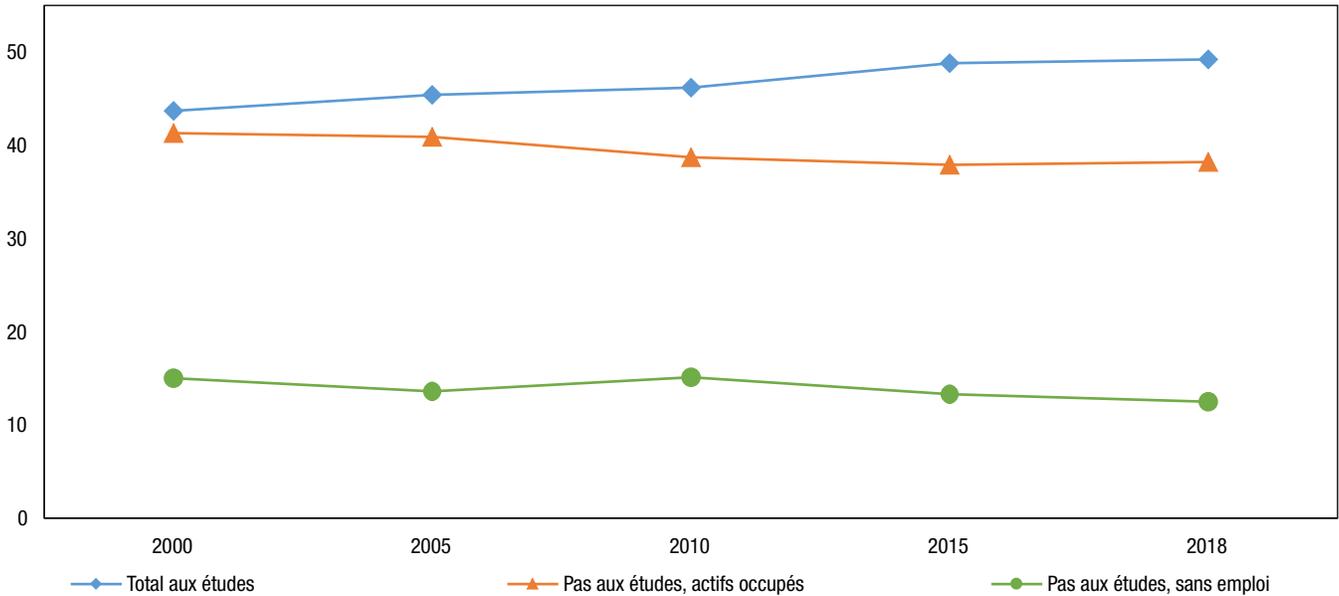
Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, la même proportion de 43 % de jeunes âgés de 15 à 29 ans aux études était observée au Canada en 2000 et aussi en 2018. Les différences sont apparues de 2000 à 2018 pour l'OCDE, où en 2000, 41 % étaient aux études comparativement à 48 % en 2018.
- Une proportion similaires de jeunes Canadiens ont été employé et ne sont plus à l'école (45 %) en 2018 comparativement à 44 % en 2000. En moyenne, pour l'OCDE, moins de jeunes adultes (39 %) étaient employés en 2018 par rapport à 2000, où 43 % étaient employés et n'étaient plus à l'école.
- De plus, une plus faible proportion de ces jeunes n'était plus en éducation et était sans emploi en 2018 (12 %) par rapport de 14% en 2000.

Graphique A.5.8

Répartition des jeunes âgés de 18 à 24 ans aux études et pas aux études, Canada, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018

pourcentage



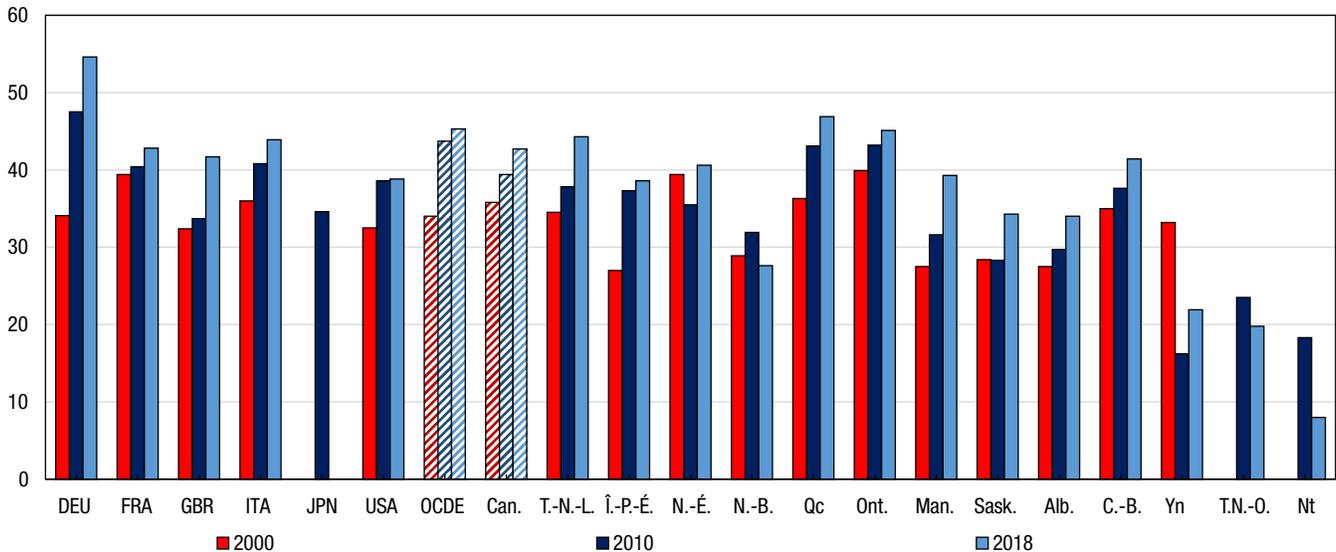
Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- De 2000 à 2018, il y a eu une augmentation de la proportion de personnes âgées de 18 à 24 ans qui étaient à l'école au Canada (44 % en 2000 à 49 % en 2018).
- Moins de jeunes Canadiens (13 %) se sont retrouvés sans emploi alors qu'ils n'étaient plus en études en 2018 comparativement à 2000 où 15 % étaient sans emploi.

Graphique A.5.9

Répartition des jeunes âgés de 20 à 24 ans et qui sont aux études, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2000, 2010 et 2018

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau A.5.4 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- De l'année 2000 à 2018, la proportion de jeunes âgés de 20 à 24 ans en éducation a augmenté par près de 7 points de pourcentage, passant 36 % à 43 %. Bien que l'OCDE ait connu une augmentation, ces proportions ont augmenté de plus de 11 points de pourcentage, passant de 34 % à 45 %.
- Pendant les huit dernières années, presque toutes les provinces et territoires ont observées une augmentation dans la proportion de jeunes canadiens aux études, avec l'exception du Nouveau-Brunswick (-4 points de pourcentage), les Territoires du Nord-Ouest (-4 points de pourcentage) et Nunavut (-10 points de pourcentage).
- De l'année 2000 à 2018, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu la plus grande augmentation de près de 12 points de pourcentage chez les jeunes adultes âgés 20 à 24 aux études, suivi par le Québec (+11 points de pourcentage).
- En 2018, le Canada et la France (43 %) suivent les États-Unis (39 %) avec la plus faible proportion de 20 à 24 ans en éducation des pays du G7.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur est calculé à l'aide de tableaux croisés contenant les variables suivantes : la fréquentation scolaire, la situation d'emploi, le sexe, l'âge (ensemble des 15 à 29 ans ; 15 à 19 ans ; 20 à 24 ans ; et 25 à 29 ans) et le plus haut niveau d'éducation atteint. Les personnes sont catégorisées selon leur situation à l'égard de l'éducation (aux études ou pas aux études) et de l'emploi (actifs occupés, chômeurs ou inactifs). L'indicateur présente également des données historiques.

Le groupe « aux études » comprend les étudiants à temps plein et à temps partiel, alors que le groupe « pas aux études » représente ceux qui ont interrompu leurs études. Suivant la définition de l'OCDE, les établissements scolaires qui sont considérés pour cet indicateur sont les établissements d'enseignement primaire et secondaire, les collèges et les universités. La situation d'emploi est définie selon les lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les *actifs occupés* sont les personnes qui, durant la semaine de référence : (i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs indépendants et travailleurs familiaux non rémunérés), ou (ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé d'études ou de formation, de congé de maternité ou parental, etc.). Par *chômeurs*, on entend les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler et recherchaient activement un emploi. La catégorie *inactifs* inclut les personnes qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit celles qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

La partie de la population des 15 à 29 ans qui ne sont pas aux études comprend les personnes ayant un emploi, mais aussi les personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation. Ces personnes sont parfois désignées par l'acronyme « NEET » en anglais. Il s'agit d'un groupe hétérogène de jeunes gens se trouvant dans diverses situations possibles. Certains font peut-être partie de ce groupe par choix, parce qu'ils prennent congé du travail et/ou de l'école pour voyager ou pour fonder une famille ou pour s'occuper de leurs jeunes enfants. Certains préféreraient peut-être travailler, mais ils ont abandonné temporairement la recherche d'emploi. Ces individus ne font pas partie de la « population active »² comparativement à ceux qui recherchent un emploi mais qui sont au chômage. Le groupe des personnes qui ne sont ni aux études ni en emploi ou en formation représente une population qui pourrait être à risque de connaître des difficultés sociales et économiques.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Elles portent sur le premier trimestre ou sur la moyenne des trois premiers mois de l'année civile, ce qui exclut l'emploi d'été. L'EPA ne recueille pas de données sur les programmes officiels emploi-études auxquels les étudiants pourraient participer; au Canada, ces programmes seraient considérés comme des études utilisant une formule coopérative ou de stages.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A2, *La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes d'aujourd'hui ?*

2. Les individus qui ne font pas partie de la « population active » ne sont pas à la recherche d'emploi et sont donc ni au chômage ni en emploi.

Tableau A.5.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
pourcentage									
Moyenne de l'OCDE⁴									
15 à 29	13,0	1,8	32,7	47,5	39,1	5,3	8,1	52,5	100,0
15 à 19	14,5	3,0	70,3	87,3	6,9	2,1	3,9	12,7	100,0
18 à 24	16,8	2,3	33,8	52,9	32,7	6,0	8,4	47,1	100,0
20 à 24	16,0	2,1	27,3	45,3	39,1	6,7	8,9	54,7	100,0
25 à 29	9,1	1,0	6,1	16,1	66,2	6,8	10,9	83,9	100,0
Canada⁵									
15 à 29	17,9	2,0	23,3	43,2	44,8	4,4	7,6	56,8	100,0
15 à 19	28,1	4,9	50,4	83,4	10,6	2,3	3,8	16,6	100,0
18 à 24	22,6	2,0	24,7	49,2	38,2	5,1	7,4	50,8	100,0
20 à 24	21,1	1,3	20,4	42,7	43,8	5,3	8,1	57,3	100,0
25 à 29	6,9	0,4 ^E	4,9	12,1	72,6	5,2	10,1	87,9	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador									
15 à 29	15,6	2,4 ^E	27,8	45,8	37,4	8,3	8,5	54,2	100,0
15 à 19	20,3	5,0 ^E	60,8	86,1	8,7 ^E	2,4 ^E	2,8 ^E	13,9	100,0
18 à 24	20,7	2,3 ^E	28,2	51,2	33,1	9,3	6,3 ^E	48,8	100,0
20 à 24	20,7	F	21,6	44,3	37,7	10,7 ^E	7,3 ^E	55,7	100,0
25 à 29	6,7 ^E	x	5,0 ^E	12,1	62,1	11,3 ^E	14,5	87,9	100,0
Île-du-Prince-Édouard									
15 à 29	16,7	3,3 ^E	25,3	45,3	40,7	7,8	6,1	54,7	100,0
15 à 19	28,5	6,6 ^E	54,0	89,1	7,7 ^E	x	x	10,9 ^E	100,0
18 à 24	19,7	3,9 ^E	25,4	49,0	37,7	7,3 ^E	6,0 ^E	51,0	100,0
20 à 24	17,5	3,2 ^E	17,9	38,6	45,3	8,5 ^E	7,7 ^E	61,4	100,0
25 à 29	4,6 ^E	x	5,9 ^E	10,8 ^E	67,4	12,4 ^E	9,4 ^E	89,2	100,0
Nouvelle-Écosse									
15 à 29	16,5	3,2 ^E	23,6	43,3	43,5	6,0	7,1	56,7	100,0
15 à 19	23,6	8,4 ^E	53,2	85,2	7,4	3,1 ^E	4,3 ^E	14,8	100,0
18 à 24	21,5	2,2 ^E	24,4	48,1	36,7	8,2	7,1	51,9	100,0
20 à 24	20,6	F	18,5	40,6	43,2	9,0	7,2	59,4	100,0
25 à 29	6,6 ^E	x	3,9 ^E	10,9	74,1	5,5	9,5	89,1	100,0
Nouveau-Brunswick									
15 à 29	14,0	1,8 ^E	22,4	38,1	45,7	7,6	8,6	61,9	100,0
15 à 19	27,1	4,4 ^E	49,7	81,1	12,9	3,8 ^E	2,2 ^E	18,9	100,0
18 à 24	13,2	1,8 ^E	21,6	36,6	43,1	9,7	10,6	63,4	100,0
20 à 24	10,1	x	16,5	27,6	49,0	10,1	13,4	72,4	100,0
25 à 29	5,4 ^E	x	F	8,2 ^E	73,5	8,6	9,8	91,8	100,0
Québec									
15 à 29	22,1	2,3	20,4	44,9	45,5	3,6	6,1	55,1	100,0
15 à 19	32,1	5,5	45,7	83,3	11,6	2,3 ^E	2,8	16,7	100,0
18 à 24	29,9	2,6	20,4	52,9	36,7	4,0	6,4	47,1	100,0
20 à 24	27,6	1,8 ^E	17,6	46,9	41,4	4,1	7,5	53,1	100,0
25 à 29	10,0	F	4,4	14,9	73,9	4,1	7,2	85,1	100,0

Tableau A.5.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
pourcentage									
Ontario									
15 à 29	17,1	2,0	25,9	45,0	42,8	4,3	7,9	55,0	100,0
15 à 19	28,4	5,0	52,9	86,3	8,0	2,2	3,6	13,7	100,0
18 à 24	21,2	2,0	29,4	52,6	35,0	4,9	7,5	47,4	100,0
20 à 24	19,4	1,2 ^E	24,5	45,1	41,8	5,1	8,1	54,9	100,0
25 à 29	5,9	F	5,8	11,9	71,6	5,3	11,3	88,1	100,0
Manitoba									
15 à 29	18,0	2,2	21,5	41,7	44,5	5,0	8,8	58,3	100,0
15 à 19	26,1	5,7	48,0	79,7	12,9	2,2 ^E	5,2	20,3	100,0
18 à 24	24,2	1,7	18,3	44,3	40,6	6,4	8,8	55,7	100,0
20 à 24	23,4	0,9 ^E	15,0	39,3	44,5	6,9	9,4	60,7	100,0
25 à 29	5,7	x	4,5	10,6	72,3	5,5	11,5	89,4	100,0
Saskatchewan									
15 à 29	14,6	1,5	23,1	39,2	47,2	5,3	8,3	60,8	100,0
15 à 19	25,8	3,8 ^E	51,3	80,9	11,0	2,3 ^F	5,7	19,1	100,0
18 à 24	16,6	1,1 ^E	23,9	41,6	43,6	6,7	8,1	58,4	100,0
20 à 24	14,3	0,9 ^E	19,1	34,3	50,8	7,1	7,8	65,7	100,0
25 à 29	6,1	x	4,4 ^E	10,7	72,6	6,1	10,7	89,3	100,0
Alberta									
15 à 29	14,1	2,2	20,5	36,8	49,5	5,4	8,3	63,2	100,0
15 à 19	21,2	5,4	52,4	79,0	14,2	2,5 ^E	4,4 ^E	21,0	100,0
18 à 24	18,6	1,7 ^E	19,6	40,0	45,6	6,6	7,9	60,0	100,0
20 à 24	18,4	1,5 ^E	14,1	34,0	50,3	7,0	8,8	66,0	100,0
25 à 29	5,6 ^F	x	3,2 ^E	9,3	73,9	6,0	10,8	90,7	100,0
Colombie-Britannique									
15 à 29	18,5	1,2	22,6	42,3	46,4	3,7	7,6	57,7	100,0
15 à 19	30,3	2,7 ^E	46,8	79,8	13,7	2,0 ^F	4,5	20,2	100,0
18 à 24	21,4	1,2 ^E	23,1	45,8	42,5	4,0	7,7	54,2	100,0
20 à 24	20,6	0,9 ^E	19,9	41,4	46,6	3,9	8,0	58,6	100,0
25 à 29	6,6	x	5,4	12,4	73,0	4,8	9,8	87,6	100,0
Yukon									
15 à 29	10,4	x	24,5	35,5	50,9	x	11,8	64,5	100,0
15 à 19	21,7	x	52,0	74,8	18,7 ^E	x	x	25,2 ^E	100,0
18 à 24	x	x	24,8	31,0	52,9	x	13,7 ^E	69,0	100,0
20 à 24	x	x	16,5 ^E	21,9 ^E	60,3	x	14,9 ^E	78,1	100,0
25 à 29	x	..	x	x	75,2	x	14,9 ^E	92,4	100,0
Territoires du Nord-Ouest									
15 à 29	9,2^E	x	21,8	32,4	45,5	6,1	16,1^E	67,6	100,0
15 à 19	21,7 ^E	x	53,6	79,1	10,2 ^E	x	9,9 ^F	20,9	100,0
18 à 24	6,2 ^E	x	23,0	29,7	42,5	8,2 ^F	19,5 ^F	70,3	100,0
20 à 24	x	x	13,3 ^E	19,8 ^E	48,9	10,7 ^F	20,6 ^F	80,2	100,0
25 à 29	x	..	x	x	71,0	6,8 ^F	17,5 ^F	95,3	100,0

Tableau A.5.1

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

	Aux études				Pas aux études				Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, pas aux études	
	pourcentage								
Nunavut									
15 à 29	6,0	x	21,9	29,0	31,8	9,4	29,8	71,0	100,0
15 à 19	11,9	x	51,1	65,6	9,4 ^E	x	21,1	34,4	100,0
18 à 24	x	x	13,1	18,0	33,5	12,5	36,0	82,0	100,0
20 à 24	x	x	x	8,0 ^E	39,5	14,0	38,5	92,0	100,0
25 à 29	x	..	x	x	50,8	11,7	31,6	94,0	100,0

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation 2018 (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 25 septembre 2018).
5. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.5.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

	Aux études				Pas aux études				Total, pas aux études	Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Sous-total, sans emploi ⁴		
					Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE⁵										
Les deux sexes	13,0	1,8	32,7	47,5	39,1	5,3	8,1	13,4	52,5	100,0
Hommes	12,4	1,8	32,1	46,2	42,8	5,8	5,2	11,0	53,8	100,0
Femmes	13,7	1,9	33,4	48,9	35,2	4,7	11,1	15,8	51,1	100,0
Canada⁶										
Les deux sexes	17,9	2,0	23,3	43,2	44,8	4,4	7,6	12,0	56,8	100,0
Hommes	15,2	2,1	23,6	40,9	46,9	5,7	6,5	12,2	59,1	100,0
Femmes	20,7	1,9	23,0	45,6	42,7	3,1	8,7	11,8	54,4	100,0
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	15,6	2,4 ^E	27,8	45,8	37,4	8,3	8,5	16,8	54,2	100,0
Hommes	13,2	F	25,6	40,9	39,0	11,7	8,3	20,1	59,1	100,0
Femmes	18,1	2,7 ^E	30,2	51,0	35,7	4,8 ^F	8,6	13,3	49,0	100,0
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	16,7	3,3 ^F	25,3	45,3	40,7	7,8	6,1	13,9	54,7	100,0
Hommes	10,3	3,5 ^F	27,8	41,5	42,4	10,0	6,0 ^F	16,0	58,5	100,0
Femmes	23,5	3,2 ^E	22,7	49,4	38,9	5,5 ^E	6,2 ^F	11,7	50,6	100,0
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	16,5	3,2 ^E	23,6	43,3	43,5	6,0	7,1	13,2	56,7	100,0
Hommes	13,9	3,2 ^E	25,3	42,4	43,5	8,6	5,5	14,1	57,6	100,0
Femmes	19,1	3,2 ^E	22,0	44,3	43,6	3,3 ^F	8,8	12,1	55,7	100,0
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	14,0	1,8 ^F	22,4	38,1	45,7	7,6	8,6	16,2	61,9	100,0
Hommes	12,5	2,1 ^F	21,9	36,6	45,7	10,0	7,7	17,7	63,4	100,0
Femmes	15,5	1,4 ^F	22,9	39,8	45,7	5,0	9,5	14,5	60,2	100,0
Québec										
Les deux sexes	22,1	2,3	20,4	44,9	45,5	3,6	6,1	9,7	55,1	100,0
Hommes	19,0	2,3	20,1	41,4	48,4	4,5	5,7	10,2	58,6	100,0
Femmes	25,3	2,4	20,6	48,4	42,5	2,7	6,5	9,2	51,6	100,0
Ontario										
Les deux sexes	17,1	2,0	25,9	45,0	42,8	4,3	7,9	12,2	55,0	100,0
Hommes	15,2	2,0	26,2	43,4	44,1	5,3	7,1	12,5	56,6	100,0
Femmes	19,1	1,9	25,7	46,7	41,3	3,2	8,8	12,0	53,3	100,0
Manitoba										
Les deux sexes	18,0	2,2	21,5	41,7	44,5	5,0	8,8	13,8	58,3	100,0
Hommes	14,6	2,4	22,7	39,7	47,1	6,6	6,6	13,2	60,3	100,0
Femmes	21,6	2,0	20,1	43,7	41,9	3,2	11,2	14,4	56,3	100,0
Saskatchewan										
Les deux sexes	14,6	1,5	23,1	39,2	47,2	5,3	8,3	13,6	60,8	100,0
Hommes	12,1	1,8 ^F	24,2	38,0	48,6	7,1	6,3	13,4	62,0	100,0
Femmes	17,4	1,1 ^F	21,9	40,5	45,7	3,4	10,4	13,8	59,5	100,0
Alberta										
Les deux sexes	14,1	2,2	20,5	36,8	49,5	5,4	8,3	13,7	63,2	100,0
Hommes	10,9	2,4	20,9	34,2	53,4	7,3	5,0	12,4	65,8	100,0
Femmes	17,5	1,9 ^F	20,0	39,5	45,5	3,3	11,7	15,0	60,5	100,0
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	18,5	1,2	22,6	42,3	46,4	3,7	7,6	11,3	57,7	100,0
Hommes	14,8	1,5 ^F	23,2	39,5	48,4	4,8	7,3	12,1	60,5	100,0
Femmes	22,4	0,9 ^F	21,9	45,3	44,2	2,5	8,0	10,5	54,7	100,0
Yukon										
Les deux sexes	10,4	x	24,5	35,5	50,9	x	11,8	13,6	64,5	100,0
Hommes	12,3 ^F	x	25,7	39,2	51,2	x	7,9 ^F	9,6 ^F	60,8	100,0
Femmes	8,2 ^F	..	23,1	31,3	50,5	x	16,2 ^F	18,2 ^F	68,7	100,0

Tableau A.5.2

Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le sexe et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2018

	Aux études				Pas aux études				Total, pas aux études	Total
	Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³	Total, aux études	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Sous-total, sans emploi ⁴		
					Actifs occupés ¹	Chômeurs ²	Inactifs ³			
	pourcentage									
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	9,2 ^E	x	21,8	32,4	45,5	6,1	16,1 ^E	22,1	67,6	100,0
Hommes	9,2 ^E	x	22,8	32,7	42,8	8,1 ^E	16,3 ^E	24,4	67,3	100,0
Femmes	9,2 ^E	x	20,8	32,0	47,9	x	15,8 ^E	20,0 ^E	68,0	100,0
Nunavut										
Les deux sexes	6,0	x	21,9	29,0	31,8	9,4	29,8	39,2	71,0	100,0
Hommes	4,5 ^E	x	19,3	24,8	33,1	12,5	29,5	42,1	75,2	100,0
Femmes	7,8 ^E	x	24,8	33,7	30,3	5,9	30,1	36,0	66,3	100,0

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F too unreliable to be published

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation 2018 (<http://stats.oecd.org/>) (accéder le 25 septembre 2018).
6. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE.

Tableau A.5.3

Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2018

	Pas aux études						Total
	Total, aux études	Actifs occupés ¹	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)			Total, pas aux études	
			Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, Sans emploi ⁴		
pourcentage							
Canada⁵							
Total, tous les niveaux d'éducation	12,1	72,6	5,2	10,1	15,3	87,9	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	3,4 ^E	53,7	7,9	35	42,9	96,6	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	10,9	68,7	7,3	13,1	20,4	89,1	100
Tertiaire	13,6	76,6	3,8	6	9,8	86,4	100
Terre-Neuve-et-Labrador							
Total, tous les niveaux d'éducation	12,1	62,1	11,3^E	14,5	25,8	87,9	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	41,8 ^E	x	39,1 ^E	51,6 ^E	93,3	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	F	51,4	16,3 ^E	23,5 ^E	39,8	91,2	100
Tertiaire	14,5 ^E	70,6	8,3 ^E	6,6 ^E	14,8 ^E	85,5	100
Île-du-Prince-Édouard							
Total, tous les niveaux d'éducation	10,8^E	67,4	12,4^E	9,4^E	21,8	89,2	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	x	40,8 ^E	x	65,8 ^E	94,2	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	F	53,5	21,8 ^E	14,6 ^E	36,4 ^E	89,9	100
Tertiaire	11,6 ^E	76,8	5,8 ^E	F	11,7 ^E	88,4	100
Nouvelle-Écosse							
Total, tous les niveaux d'éducation	10,9	74,1	5,5	9,5	15	89,1	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	50,2 ^E	F	29,5 ^E	44,1 ^E	94,3	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	13,1 ^E	65,8	8,1 ^E	13 ^E	21,1	86,9	100
Tertiaire	10,1 ^E	82	F	5,1 ^E	7,9 ^E	89,9	100
Nouveau-Brunswick							
Total, tous les niveaux d'éducation	8,2^E	73,5	8,6	9,8	18,3	91,8	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	36,6 ^E	F	33,4 ^E	63,4 ^E	100	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	F	71,9	9,8 ^E	11,1 ^E	20,9	92,8	100
Tertiaire	9,4 ^E	77,6	6,1 ^E	7 ^E	13 ^E	90,6	100
Québec							
Total, tous les niveaux d'éducation	14,9	73,9	4,1	7,2	11,2	85,1	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	F	58,2	9,6 ^E	27,3	37	95,2	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	5,1 ^E	79	7,2 ^E	8,7	15,9	94,9	100
Tertiaire	21,3	73,3	1,7 ^E	3,7 ^E	5,4 ^E	78,7	100
Ontario							
Total, tous les niveaux d'éducation	11,9	71,6	5,3	11,3	16,5	88,1	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	F	44,3	5,4 ^E	47	52,4	96,7	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	15,5	58,6	7,1	18,8	25,9	84,5	100
Tertiaire	11	78,7	4,5	5,9	10,4	89	100
Manitoba							
Total, tous les niveaux d'éducation	10,6	72,3	5,5	11,5	17	89,4	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	54,2	7,2 ^E	33,9	41,1	95,3	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	11,2	68,2	7,6	13	20,6	88,8	100
Tertiaire	11,2	79	3,4 ^E	6,4 ^E	9,8	88,8	100
Saskatchewan							
Total, tous les niveaux d'éducation	10,7	72,6	6,1	10,7	16,8	89,3	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	45,7	10 ^E	41 ^E	51	96,7	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	12,3	69	7,8	11	18,7	87,7	100
Tertiaire	10,3	81,3	3,7 ^E	4,8 ^E	8,4 ^E	89,7	100
Alberta							
Total, tous les niveaux d'éducation	9,3	73,9	6	10,8	16,8	90,7	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	65,7	x	29,4 ^E	34,3 ^E	100	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	8,5 ^E	74,5	7,1 ^E	9,9	17	91,5	100
Tertiaire	11,3 ^E	74,8	5,4 ^E	8,5 ^E	13,9	88,7	100
Colombie-Britannique							
Total, tous les niveaux d'éducation	12,4	73	4,8	9,8	14,6	87,6	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	56	x	31 ^E	39,4 ^E	95,5	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	10,9	73	6,6 ^E	9,6	16,1	89,1	100
Tertiaire	14	74,5	3,4 ^E	8,1	11,5	86	100

Tableau A.5.3

Pourcentage de la population âgée de 25 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le niveau d'éducation le plus élevé atteint et la situation dans la population active, Canada, provinces et territoires, 2018

	Pas aux études					Total, pas aux études	Total
	Total, aux études	Actifs occupés ¹	NEET (ni en emploi, ni aux études ou en formation)				
			Chômeurs ²	Inactifs ³	Sous-total, Sans emploi ⁴		
	pourcentage						
Yukon							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	75,2	x	14,9 ^E	17,2 ^E	92,4	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	..	x	x	x	x	100	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	68,7	x	x	23,2 ^E	91,9	100
Tertiaire	x	82,3	x	x	x	90,7	100
Territoires du Nord-Ouest							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	71	6,8 ^E	17,5 ^E	24,3 ^E	95,3	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	35 ^E	x	40,9 ^E	56,4	91,4	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	73,6	x	15,6 ^E	22,2 ^E	95,8	100
Tertiaire	x	93,8	x	x	x	97,6	100
Nunavut							
Total, tous les niveaux d'éducation	x	50,8	11,7	31,6	43,2	94	100
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	x	31,9 ^E	17 ^E	49	66,1	98	100
2 ^e cycle du secondaire ou postsecondaire non tertiaire	x	66,9	x	x	x	91,3	100
Tertiaire	x	72,7	x	x	x	88,8	100

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Les personnes qui, durant la semaine de référence, i) ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ou ii) avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour raison de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).
2. Les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi.
3. Les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
4. Correspond à ceux qui sont soit « chômeurs » ou « inactifs ». Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).
5. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération.

Tableau A.5.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018

	2000			2005			2010			2015			2018		
	Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études		Aux études	Pas aux études	
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage														
Moyenne de l'OCDE²															
15 à 29	40,9	43,3	15,8	45,2	40,0	14,8	47,0	37,0	16,0	47,6	37,6	14,8	47,5	39,1	13,4
15 à 19	80,0	11,0	9,0	84,0	8,3	7,8	85,8	14,2	7,9	87,4	6,6	6,7	87,3	6,9	5,9
18 à 24	52,9	32,7	14,5
20 à 24	34,0	47,9	18,1	40,4	42,4	17,2	43,7	37,3	19,0	45,1	37,7	17,2	45,3	39,1	15,6
25 à 29	11,4	68,5	20,0	13,6	67,5	18,9	15,0	64,4	20,5	15,9	64,4	19,7	16,1	66,2	17,7
Canada³															
15 à 29	42,5	43,9	13,7	44,1	43,5	12,4	44,1	42,2	13,7	44,0	42,8	13,2	43,2	44,8	12,0
15 à 19	80,6	11,2	8,2	80,3	12,7	7,0	81,5	10,2	8,3	83,0	10,3	6,8	83,4	10,6	6,0
18 à 24	43,7	41,3	15,0	45,4	40,9	13,6	46,2	38,7	15,1	48,8	37,9	13,3	49,2	38,2	12,5
20 à 24	35,8	48,5	15,7	39,2	46,4	14,4	39,4	45,1	15,6	41,6	44,0	14,4	42,7	43,8	13,4
25 à 29	10,6	72,2	17,2	12,4	71,8	15,8	12,8	70,2	16,9	12,8	69,5	17,7	12,1	72,6	15,3
Terre-Neuve-et-Labrador															
15 à 29	46,3	29,9	23,7	47,3	33,2	19,5	43,6	34,7	21,7	45,1	37,5	17,4	45,8	37,4	16,8
15 à 19	88,7	4,0 ^E	7,2 ^E	85,7	6,8 ^E	7,4	80,2	8,0 ^E	11,7	85,4	7,6 ^E	7,1 ^E	86,1	8,7 ^E	5,2 ^E
18 à 24	45,9	26,9	27,1	48,6	31,5	19,9	44,0	29,7	26,3	46,6	35,7	17,7	51,2	33,1	15,7
20 à 24	34,5	33,9	31,6	40,7	37,6	21,6	37,8	34,6	27,6	37,3	43,1	19,6	44,3	37,7	17,9
25 à 29	8,7 ^E	56,4	34,9	10,1 ^E	58,8	31,1	11,9	62,4	25,6	16,3	59,1	24,6	12,1	62,1	25,8
Île-du-Prince-Édouard															
15 à 29	40,6	42,3	17,0	44,1	39,2	16,8	47,5	38,1	14,4	44,5	40,2	15,3	45,3	40,7	13,9
15 à 19	81,0	11,2	7,9 ^E	82,7	8,8 ^E	8,5 ^E	85,7	8,5 ^E	5,8 ^E	83,4	8,8 ^E	7,8 ^E	89,1	7,7 ^E	F
18 à 24	37,2	45,7	17,1	42,5	36,0	21,5	46,2	37,1	16,7	46,7	36,1	17,3	49,0	37,7	13,4
20 à 24	27,0	54,7	18,3	34,7	42,1	23,2	37,3	43,9	18,8	38,3	43,2	18,5	38,6	45,3	16,1
25 à 29	7,8 ^E	65,7	26,5	6,3 ^E	74,0	19,8 ^E	12,2 ^E	67,8	20,0	7,9 ^E	72,3	19,8	10,8 ^E	67,4	21,8
Nouvelle-Écosse															
15 à 29	45,1	40,3	14,6	43,3	41,0	15,8	43,5	41,0	15,6	42,6	44,0	13,4	43,3	43,5	13,2
15 à 19	82,9	9,1	8,0	79,3	12,1	8,5	83,2	8,1	8,7	81,7	9,0	9,2	85,2	7,4	7,4 ^E
18 à 24	48,1	35,6	16,3	42,8	40,9	16,3	43,5	37,4	19,1	43,7	42,1	14,2	48,1	36,7	15,2
20 à 24	39,4	42,7	17,9	35,7	46,2	18,1	35,5	44,4	20,1	36,9	49,9	13,1	40,6	43,2	16,2
25 à 29	11,2	70,6	18,2	10,6	68,0	21,4	9,2	72,8	17,9	12,6	69,9	17,5	10,9	74,1	15,0
Nouveau-Brunswick															
15 à 29	39,6	41,6	18,9	42,1	42,4	15,5	42,6	42,3	15,1	40,4	43,0	16,6	38,1	45,7	16,2
15 à 19	82,9	9,7	7,4	79,1	12,5	8,4	84,8	8,3	7,0 ^E	83,9	8,2	7,9	81,1	12,9	6,0 ^E
18 à 24	38,2	39,9	21,8	41,5	41,2	17,2	42,4	39,3	18,3	39,7	41,4	19,0	36,6	43,1	20,3
20 à 24	28,9	46,4	24,7	35,2	46,6	18,2	31,9	48,0	20,0	29,3	50,2	20,5	27,6	49,0	23,5
25 à 29	5,8 ^E	69,3	24,9	10,0	69,8	20,1	8,4 ^E	72,8	18,8	8,7 ^E	70,4	21,0	8,2 ^E	73,5	18,3
Québec															
15 à 29	42,4	41,1	16,5	42,1	44,4	13,5	45,0	41,2	13,8	46,7	39,7	13,6	44,9	45,5	9,7
15 à 19	78,7	10,9	10,4	78,0	13,7	8,2	77,4	12,5	10,1	81,7	11,2	7,2	83,3	11,6	5,1
18 à 24	43,9	37,8	18,3	43,8	41,1	15,1	48,0	37,3	14,6	52,4	33,7	13,8	52,9	36,7	10,4
20 à 24	36,3	44,4	19,2	38,2	46,0	15,8	43,1	42,4	14,5	47,4	37,9	14,8	46,9	41,4	11,7
25 à 29	11,3	68,7	19,9	13,7	70,3	16,0	15,8	67,4	16,8	16,9	65,3	17,8	14,9	73,9	11,2
Ontario															
15 à 29	43,7	44,4	11,8	47,2	41,0	11,8	47,1	38,8	14,1	46,5	40,4	13,0	45,0	42,8	12,2
15 à 19	82,2	9,8	8,0	82,8	10,5	6,6	84,2	7,8	8,0	86,0	8,1	5,9	86,3	8,0	5,8
18 à 24	48,5	39,2	12,3	51,5	35,8	12,7	50,8	33,2	15,9	53,4	33,9	12,7	52,6	35,0	12,3
20 à 24	39,9	47,5	12,6	44,9	41,5	13,6	43,2	39,6	17,2	45,3	40,5	14,2	45,1	41,8	13,1
25 à 29	10,0	75,1	14,8	12,6	72,1	15,3	13,3	69,6	17,1	12,2	69,5	18,2	11,9	71,6	16,5
Manitoba															
15 à 29	39,1	47,9	13,0	42,7	45,2	12,1	41,6	45,7	12,6	40,4	47,6	12,0	41,7	44,5	13,8
15 à 19	76,3	15,8	7,9	78,4	14,7	6,9	79,1	13,5	7,4	78,4	15,3	6,3	79,7	12,9	7,4
18 à 24	34,5	51,2	14,4	39,8	46,9	13,3	38,8	47,3	13,9	37,9	48,1	14,0	44,3	40,6	15,2
20 à 24	27,5	57,9	14,6	33,8	52,2	14,0	31,6	54,0	14,4	32,2	53,0	14,9	39,3	44,5	16,3
25 à 29	11,6	71,6	16,8	12,2	71,8	16,0	12,4	71,2	16,4	13,3	72,4	14,3	10,6	72,3	17,0

Tableau A.5.4

Évolution dans le pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études, selon le groupe d'âge et la situation dans la population active, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2000, 2005, 2010, 2015 et 2018

	2000			2005			2010			2015			2018		
	Aux études		Pas aux études												
	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹	Total	Actifs occupés	Sans emploi ¹
	pourcentage														
Saskatchewan															
15 à 29	41,2	45,3	13,5	40,9	47,7	11,4	38,9	49,0	12,0	37,3	49,9	12,8	39,2	47,2	13,6
15 à 19	77,7	14,4	7,9	77,1	14,9	8,0	78,4	14,6	7,0	78,4	15,1	6,4	80,9	11,0	8,0
18 à 24	35,9	47,7	16,3	35,4	51,0	13,6	35,3	51,0	13,6	38,1	48,1	13,8	41,6	43,6	14,8
20 à 24	28,4	54,2	17,4	29,8	56,9	13,3	28,3	57,5	14,2	31,2	53,1	15,7	34,3	50,8	15,0
25 à 29	9,7	74,0	16,3	9,7	76,9	13,4	10,9	74,3	14,8	10,5	74,3	15,2	10,7	72,6	16,8
Alberta															
15 à 29	37,9	50,2	11,8	39,5	50,1	10,4	36,1	51,8	12,1	35,6	52,6	11,9	36,8	49,5	13,7
15 à 19	75,5	17,3	7,2	76,8	18,1	5,1	80,0	12,1	7,9	81,2	13,3	5,4	79,0	14,2	6,8
18 à 24	32,7	54,8	12,5	37,1	51,5	11,4	36,1	51,5	12,5	37,3	50,7	11,9	40,0	45,6	14,4
20 à 24	27,5	60,3	12,3	31,3	56,5	12,2	29,7	59,0	11,3	28,6	58,3	13,1	34,0	50,3	15,7
25 à 29	11,0	73,0	16,0	11,6	74,7	13,6	7,5	76,4	16,1	9,3	75,4	15,3	9,3	73,9	16,8
Colombie-Britannique															
15 à 29	43,3	43,8	12,9	43,2	44,7	12,1	43,1	44,1	12,8	42,7	43,1	14,2	42,3	46,4	11,3
15 à 19	83,7	10,3	6,1	80,2	13,1	6,7	81,9	11,5	6,6	79,4	11,2	9,4	79,8	13,7	6,5
18 à 24	43,0	41,9	15,1	42,2	44,0	13,8	44,4	41,9	13,7	46,3	39,8	13,9	45,8	42,5	11,7
20 à 24	35,0	48,8	16,3	36,1	49,6	14,3	37,6	48,2	14,2	40,2	46,0	13,8	41,4	46,6	11,9
25 à 29	11,6	72,1	16,3	12,1	72,5	15,4	13,8	69,3	16,9	12,7	68,5	18,8	12,4	73,0	14,6
Yukon															
15 à 29	42,8	39,0	18,2	38,7	47,0	14,3	36,0	44,5	19,4	38,7	49,9	11,4	35,5	50,9	13,6
15 à 19	69,1	13,7 ^E	17,2	72,9	20,6	x	69,1	17,0 ^E	13,9 ^E	78,1	13,6 ^E	x	74,8	18,7 ^E	x
18 à 24	41,0	36,7	22,3	29,0	53,7	17,3	21,0 ^E	54,6	24,4 ^E	36,0	49,7	14,3 ^E	31,0	52,9	16,1 ^E
20 à 24	33,2 ^E	45,0	21,8	22,7 ^E	57,5	19,8 ^E	16,2 ^E	59,2	24,5 ^E	27,8 ^E	56,8	15,4 ^E	21,9 ^E	60,3	17,8 ^E
25 à 29	x	72,5	16,5 ^E	x	75,7	19,6 ^E	x	69,7	22,0 ^E	x	81,2	10,6 ^E	x	75,2	17,2 ^E
Territoires du Nord-Ouest															
15 à 29	34,4	46,3	19,3	39,3	40,4	20,3	39,0	43,3	17,8	32,4	45,5	22,1
15 à 19	73,8	10,7 ^E	15,5 ^E	76,8	8,0 ^E	15,2	75,9	11,1 ^E	13,0 ^E	79,1	10,2 ^E	10,6 ^E
18 à 24	28,7	46,1	25,3	35,2	38,7	26,1	39,2	38,2	22,6 ^E	29,7	42,5	27,8
20 à 24	16,5 ^E	56,6	26,9 ^E	23,5 ^E	50,3	26,1 ^E	31,1	46,9	22,0 ^E	19,8 ^E	48,9	31,3
25 à 29	F	75,5	16,6 ^E	8,0 ^E	71,1	20,9 ^E	8,7 ^E	72,8	18,5 ^E	x	71,0	24,3 ^E
Nunavut															
15 à 29	32,2	36,5	31,4	33,8	31,6	34,6	28,4	32,2	39,4	29,0	31,8	39,2
15 à 19	66,8	10,7 ^E	22,5	66,9	10,0	23,1	63,1	10,1	26,9	65,6	9,4 ^E	24,9
18 à 24	26,4 ^E	35,1	38,5	26,3	30,7	42,9	19,7	31,3	49,0	18,0	33,5	48,5
20 à 24	F	43,0	39,6	18,3	34,9	46,8	11,5 ^E	36,6	51,9	8,0 ^E	39,5	52,5
25 à 29	x	59,9	34,2	x	57,7	36,9	x	54,5	42,7	x	50,8	43,2

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

1. Correspond à ceux qui sont soit "chômeurs" ou "inactifs." Selon l'Enquête sur la population active (EPA), les chômeurs sont des personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans travail, étaient disponibles pour travailler, et recherchaient activement un emploi. Les inactifs sont des individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage (soit ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi).

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation 2018 (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 25 septembre 2018).

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Notes : Les estimations pour de petites régions géographiques, pour de petits regroupements, ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité. En raison de l'arrondissement, les sous-totaux et les totaux peuvent différer de la somme des valeurs individuelles. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes. Les estimations pour des petites régions géographiques, pour des groupes d'âge restreints ou pour des combinaisons de variables sont en général soumises à une plus importante variabilité.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*.

A6 Résultats sur le marché du travail

Contexte

Cet indicateur montre le lien entre le niveau de scolarité et le marché du travail en examinant les taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans. La relation est analysée par sexe et par groupe d'âge (25 à 34 ans et 55 à 64 ans). Il présente également les tendances des taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint. Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint avec succès, selon les catégories de la Classification internationale type de l'éducation (CITE)¹.

L'un des principaux objectifs d'un système d'éducation consiste à préparer les citoyens à participer à une économie et à une société axée sur le savoir. Pour les individus, les perspectives et les taux d'emploi ont tendance à croître avec le niveau d'éducation.

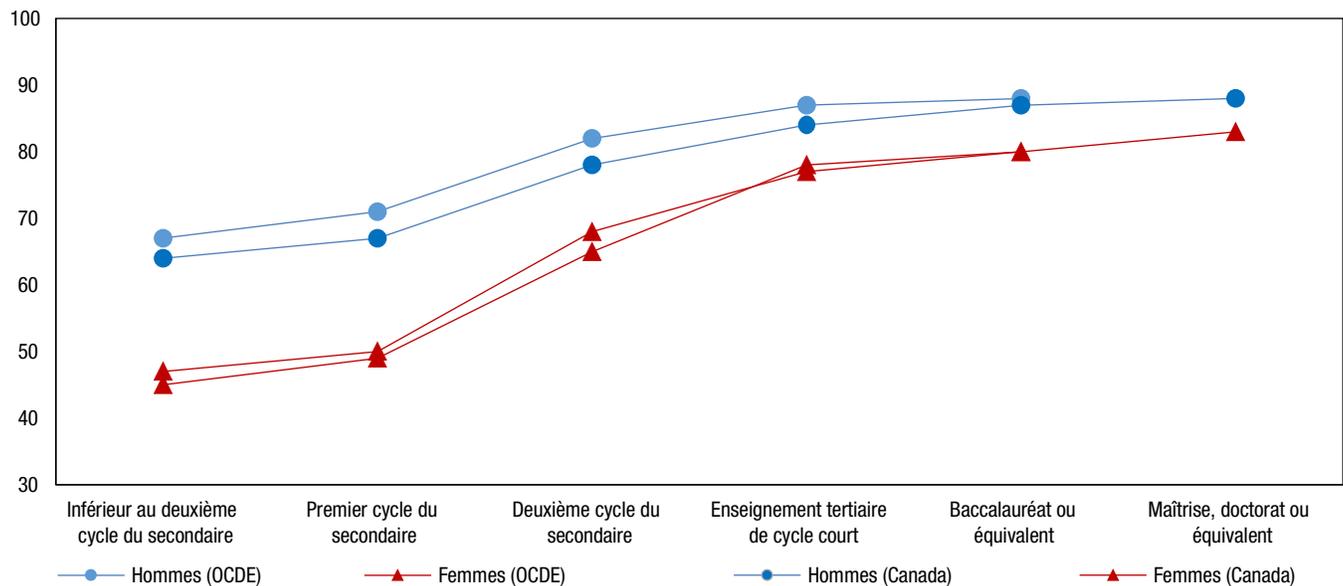
Observations

Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

Graphique A.6.1

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64, selon le plus haut niveau de scolarité atteint et le sexe, OCDE et Canada, 2017

pourcentage



Note : La moyenne d'OCDE est indisponible pour les niveaux de la maîtrise, doctorat ou équivalent.

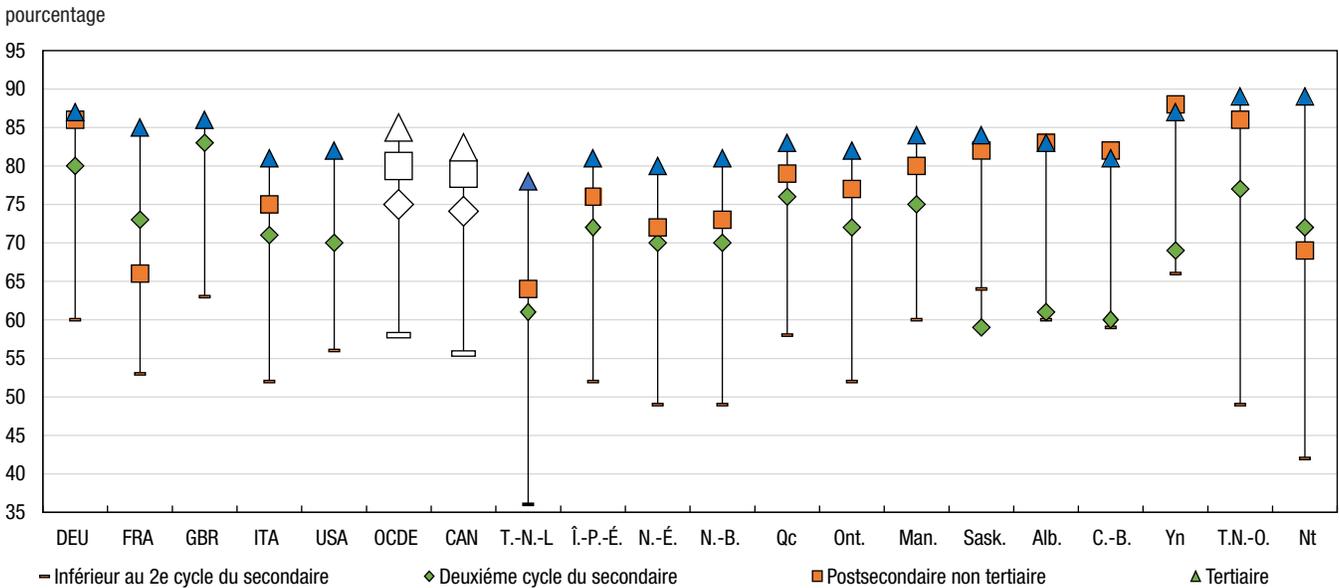
Sources : Tableau A.6.1, A.6.3.1 et *Regards sur l'Éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*.

- Les taux d'emploi ont augmenté avec la hausse des niveaux de scolarité, tant au Canada que pour la moyenne des pays de l'OCDE.
- Au Canada et pour la moyenne des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des femmes sont systématiquement plus faibles que ceux des hommes.

1. On trouvera une brève description des catégories de la CITE dans la section « Les catégories de la CITE et leur description » dans les Notes aux lecteurs.

- Cette différence entre les sexes était la plus prononcée (19 points de pourcentage) au sein des populations les moins instruites, et la plus faible (7 points de pourcentage) parmi les hommes et les femmes détenant le niveau de baccalauréat ou l'équivalent². Dans les pays de l'OCDE, l'écart le plus marqué entre les sexes a été observé chez les personnes au niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire (20 points de pourcentage) tandis que le plus petit écart a été observé chez les personnes ayant atteint le niveau de baccalauréat ou l'équivalent (8 points de pourcentage).

Graphique A.6.2
Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2017



Note : Les symboles représentant le Canada et l'OCDE sont plus grands et sans couleur pour les rendre plus faciles à repérer.
Sources : Tableau A.6.1, Tableau A.6.2. et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Les taux d'emploi ont également augmenté avec les niveaux de scolarité à travers toutes les provinces, tous les territoires, tous les pays du G7 ainsi que pour la moyenne des pays de l'OCDE. Toutefois, l'ampleur et la nature des avantages de l'éducation diffèrent entre les provinces et les territoires.
- Bien que les diplômés d'études tertiaires aient généralement eu les taux d'emploi les plus élevés en 2017, cela n'a pas été le cas en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon, où ce sont les populations ayant atteint le niveau postsecondaire non tertiaire qui avaient les taux d'emploi les plus élevés.
- Les taux d'emploi des Canadiens possédant un diplôme d'études tertiaires ont été comparables à ceux des pays du G7, le taux d'emploi du Canada étant légèrement supérieur à celui de l'Italie, mais inférieur à celui de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni.
- Les taux d'emploi des Canadiens ne possédant pas de diplôme de deuxième cycle du secondaire ont grandement varié dans l'ensemble du pays, allant de 36 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 69 % au Yukon.

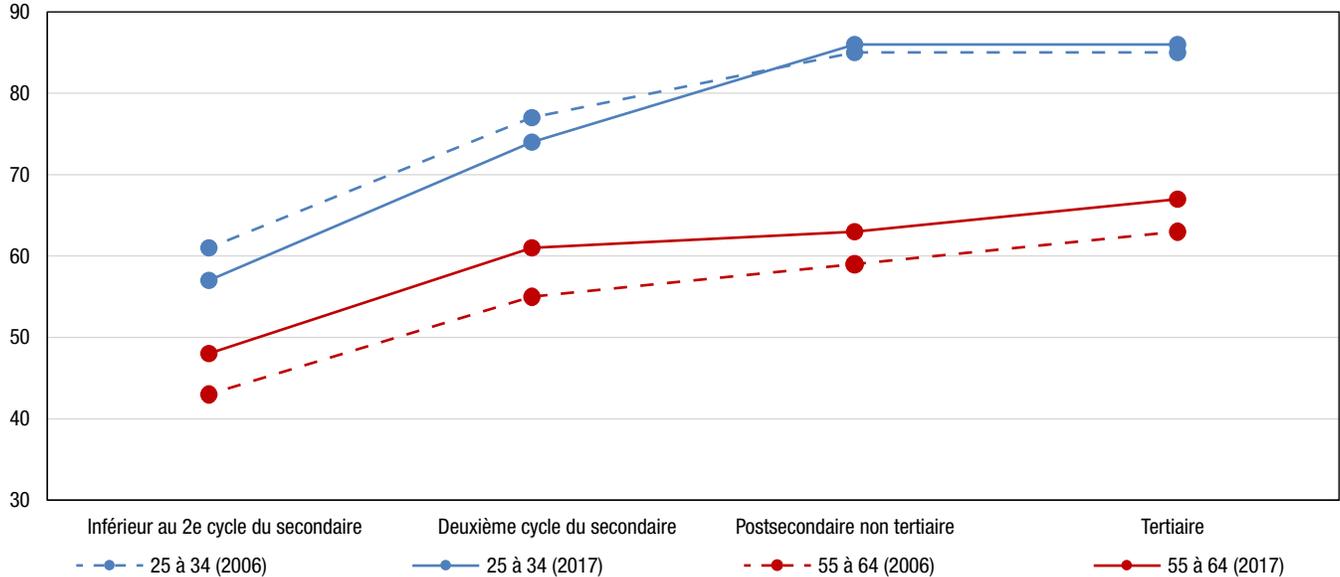
2. Ce niveau d'éducation est le plus haut niveau pour lequel des données comparables entre le Canada et l'OCDE sont disponibles.

Taux d'emploi et niveau de scolarité, 2006 et 2017

Graphique A.6.3

Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 34 ans et 55 à 64, selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2006 et 2017

pourcentage



Sources : Tableaux A.6.3.2 et A.6.3.3 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2017, 74 % des jeunes adultes ayant fait des études secondaires de deuxième cycle avaient un emploi, comparativement à 77 % en 2006.
- Ce constat ne s'applique pas aux jeunes adultes ayant fait des études postsecondaires non tertiaires ou tertiaires, leurs taux d'emploi pendant les deux périodes étant plus semblables.
- Au Canada, chez les personnes âgées de 55 à 64 ans, le taux d'emploi à tous les niveaux de scolarité était supérieur en 2017 qu'en 2006, ce qui indique que les membres de cette génération ont de plus en plus reporté la retraite et qu'ils continuent de travailler après 55 ans. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux d'emploi n'a pas changé pour ce groupe d'âge pendant cette même période.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur, qui traite des résultats sur le marché du travail, étudie la relation entre le niveau de scolarité et les taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans, de façon globale, selon le sexe et selon l'âge. Il donne aussi un aperçu de la façon dont cette relation a évolué au fil du temps.

Le taux d'emploi correspond au pourcentage de personnes occupées dans la population en âge de travailler. Pour calculer le taux d'emploi d'un groupe de personnes ayant atteint un certain niveau de scolarité, on divise le nombre de personnes occupées ayant atteint un certain niveau de scolarité par le nombre total de personnes ayant atteint ce même niveau de scolarité dans la population âgée de 25 à 64 ans, et on multiplie ce quotient par 100.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'Enquête sur la population active (EPA) reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence : (1) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou (2) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure). Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint par une personne.

Les données pour le Canada proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle portant sur environ 56 000 ménages³. L'EPA exclut du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves ou dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Le taux d'emploi selon l'EPA est fondé sur une moyenne mensuelle de janvier à décembre. Quant aux données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il s'agit des chiffres publiés par l'OCDE; ils proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat et sont compilés à partir des enquêtes nationales sur la population active des pays membres de l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est A3, *Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?*.

3. L'échantillon de l'EPA a varié au fil des années mais l'enquête couvre présentement et de façon générale un échantillon d'environ 56 000 ménages. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le *Guide de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.6.1

Taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous les niveaux de formation
	pourcentage							
Moyenne de l'OCDE³								
Les deux sexes	45	61	75	80	81	84	88	76
Hommes	57	71	82	85	87	88	91	82
Femmes	35	50	68	..	77	80	85	69
Canada⁴								
Les deux sexes	45	59	72	79	81	83	85	77
Hommes	55	67	78	82	84	87	88	81
Femmes	33	49	65	74	78	80	83	73
Terre-Neuve-et-Labrador								
Les deux sexes	27	41	59	64	74	84	84	65
Hommes	29	46	61	63	76	86	79	65
Femmes	23 ^E	36	57	64	72	82	87	65
Île-du-Prince-Édouard								
Les deux sexes	44	54	71	76	78	83	85	75
Hommes	54	59	76	80	82	84	89	77
Femmes	26 ^E	48	65	66	75	82	83	72
Nouvelle-Écosse								
Les deux sexes	37	52	69	72	78	83	82	74
Hommes	42	59	73	70	79	85	86	75
Femmes	27 ^E	42	64	74	77	82	79	72
Nouveau-Brunswick								
Les deux sexes	35	54	69	73	79	83	89	74
Hommes	41	56	74	72	81	86	92	76
Femmes	25	51	64	74	76	81	86	72
Québec								
Les deux sexes	46	63	73	79	82	84	86	78
Hommes	53	69	79	81	85	85	87	81
Femmes	35	55	66	76	79	82	86	75
Ontario								
Les deux sexes	44	55	70	77	80	83	85	77
Hommes	56	63	76	80	84	88	88	81
Femmes	32	44	64	69	77	80	82	73
Manitoba								
Les deux sexes	52	62	75	80	83	85	87	79
Hommes	70	71	82	84	86	86	91	83
Femmes	29	47	68	74	80	83	83	74
Saskatchewan								
Les deux sexes	46	63	76	82	82	85	85	79
Hommes	65	70	82	85	88	89	91	83
Femmes	22 ^E	49	69	76	79	83	80	74
Alberta								
Les deux sexes	50	64	74	83	81	83	86	79
Hommes	67	72	81	85	87	88	91	84
Femmes	32	52	67	74	77	79	81	73
Colombie-Britannique								
Les deux sexes	51	63	73	82	79	82	84	78
Hommes	56	71	80	84	82	86	86	82
Femmes	44	52	66	75	78	80	83	74
Yukon								
Les deux sexes	x	68	84	88	83	90	90	85
Hommes	x	75	84	90	87	91	93	87
Femmes	x	56	83	85	82	89	88	83
Territoires du Nord-Ouest								
Les deux sexes	40 ^E	51	73	86	85	91	96	77
Hommes	43 ^E	51	75	86	87	92	96	77
Femmes	x	52	72	84	84	90	95	78

Tableau A.6.1

Taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017

	Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Postsecondaire non tertiaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court	Niveau Baccalauréat ou équivalent	Niveaux Maîtrise et doctorat ou équivalent	Tous les niveaux de formation
	pourcentage							
Nunavut								
Les deux sexes	35	45	73	69	76	93	94	64
Hommes	34 ^E	45	82	68	78	97	99	65
Femmes	35	45	63	x	74	91	91	62

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.6.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2006, 2010, 2016 et 2017

	25 à 64 ans					25 à 34 ans					55 à 64 ans				
	2005	2006	2010	2016	2017	2005	2006	2010	2016	2017	2005	2006	2010	2016	2017
	pourcentage														
Moyenne de l'OCDE²															
Inférieur au 2^e cycle du secondaire	56	57	54	56	57	61	63	57	59	59	38	39	39	44	45
2^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	76	73	75	76	77	79	75	76	77	50	51	52	58	60
Tertiaire	84	85	83	84	85	85	86	83	83	84	66	66	67	72	73
Canada³															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	57	55	55	56	62	61	58	57	57	41	43	43	47	48
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	76	76	74	74	74	80	80	77	76	78	57	57	58	61	61
Tertiaire	82	83	81	82	82	85	85	84	85	86	62	63	65	67	67
Terre-Neuve-et-Labrador															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	36	37	38	41	36	39	35	42	49	39	26	29	31	34	33
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	64	65	64	65	61	65	65	67	67	64	43	45	45	50	48
Tertiaire	77	77	76	77	78	79	82	80	80	82	50	49	48	55	55
Île-du-Prince-Édouard															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	60	55	54	52	52	62	61	55	57	50	49	40	43	48	49
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	74	71	71	72	76	78	72	72	72	56	59	59	62	62
Tertiaire	83	82	82	80	81	88	84	83	86	87	58	59	63	62	63
Nouvelle-Écosse															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	50	48	51	50	49	55	56	52	52	54	35	35	40	44	41
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	73	71	70	68	70	77	73	72	71	74	51	51	55	55	57
Tertiaire	80	80	81	81	80	85	86	85	85	84	54	54	61	63	63
Nouveau-Brunswick															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	46	51	46	49	46	47	48	44	52	33	33	40	43	46
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	72	73	71	70	70	76	78	71	72	72	51	51	55	56	59
Tertiaire	80	81	81	81	81	87	87	87	86	86	52	56	58	62	60
Québec															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	52	53	54	54	58	59	58	60	57	59	36	39	40	45	51
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	74	73	72	75	76	79	80	78	80	84	51	49	52	60	59
Tertiaire	81	82	82	83	83	84	85	85	87	87	55	55	59	62	64
Ontario															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	58	58	53	53	52	63	61	53	55	52	44	44	41	47	45
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	77	76	73	71	72	80	78	75	73	73	59	59	59	60	61
Tertiaire	83	83	81	82	82	85	86	84	85	85	65	65	67	69	69
Manitoba															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	63	64	60	60	59	60	59	56	56	51	52	56	59	59
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	81	81	81	76	77	81	82	82	78	79	63	63	66	63	63
Tertiaire	86	85	85	84	84	89	88	86	85	87	66	66	70	69	68

Tableau A.6.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2005, 2006, 2010, 2016 et 2017

	25 à 64 ans					25 à 34 ans					55 à 64 ans				
	2005	2006	2010	2016	2017	2005	2006	2010	2016	2017	2005	2006	2010	2016	2017
	pourcentage					pourcentage					pourcentage				
Saskatchewan															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	63	66	65	64	59	61	63	63	59	50	51	57	59	61	60
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	82	82	79	79	81	83	82	81	80	62	64	70	67	68
Tertiaire	85	85	86	84	84	87	88	88	87	87	69	68	73	69	69
Alberta															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	68	71	65	60	61	73	69	64	60	65	54	60	55	54	52
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	82	83	80	77	77	84	85	81	77	78	68	68	65	66	67
Tertiaire	84	85	82	82	83	85	86	84	86	85	71	71	72	69	70
Colombie-Britannique															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	59	59	57	59	60	67	64	61	62	65	39	41	45	49	49
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	75	76	74	74	76	79	81	78	77	81	57	56	58	62	63
Tertiaire	80	80	79	80	81	84	83	81	84	86	62	63	63	68	67
Yukon															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	56	62	52	66	69	x	70	51 ^E	67	57	43 ^E	44 ^F	48	57	69
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	83	84	76	84	86	81	84	76	83	79	75	79	66	78	81
Tertiaire	88	89	85	86	87	91	92	84	91	93	74	77	77	72	71
Territoires du Nord-Ouest															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	62	63	48	59	49	58	67	41	62	44	58	53	48	55	43
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	87	89	88	79	77	88	91	87	77	77	77	81	80	73	68
Tertiaire	92	93	90	90	89	90	91	92	87	91	87	85	82	81	75
Nunavut															
Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire	46	51	52	43	42	41	47	44	39	36	37	47	49	48	40
2 ^e cycle du secondaire et postsecondaire non tertiaire	78	80	71	69	72	78	78	70	60	67	x	x	79	74	73
Tertiaire	93	93	89	85	83	89	93	93	86	83	x	83	92	82	83

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans, et de 55 à 64 ans, respectivement.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.6.3.1

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	57	57	..	75	..	80	85	85	74	76
Hommes	69	67	..	82	..	85	89	89	82	82
Femmes	47	47	..	68	80	81	65	69
Canada⁴										
Les deux sexes	57	56	75	72	79	79	83	82	76	77
Hommes	66	64	81	78	83	82	87	86	81	81
Femmes	46	45	69	65	72	74	79	80	71	73
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	37	36	61	59	70	64	77	78	63	65
Hommes	42	40	69	61	67	63	80	79	65	65
Femmes	33	32	53	57	74	64	76	77	60	65
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	55	52	75	71	72	76	82	81	74	75
Hommes	63	57	78	76	75	80	85	84	76	77
Femmes	44	42	72	65	66	66	81	78	72	72
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	48	49	71	69	72	72	80	80	71	74
Hommes	55	55	77	73	74	70	84	83	74	75
Femmes	40	40	66	64	70	74	78	79	68	72

Tableau A.6.3.1

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017
	pourcentage									
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	46	49	72	69	74	73	81	81	71	74
Hommes	53	51	77	74	77	72	83	84	74	76
Femmes	38	44	68	64	70	74	79	79	68	72
Québec										
Les deux sexes	53	58	71	73	75	79	82	83	73	78
Hommes	62	64	77	79	79	81	85	86	78	81
Femmes	43	49	65	66	70	76	79	81	68	75
Ontario										
Les deux sexes	58	52	75	70	79	77	83	82	77	77
Hommes	67	61	80	76	83	80	88	86	83	81
Femmes	48	41	69	64	73	69	79	79	72	73
Manitoba										
Les deux sexes	63	60	80	75	84	80	85	84	80	79
Hommes	74	71	86	82	87	84	88	87	85	83
Femmes	50	43	74	68	79	74	82	82	75	74
Saskatchewan										
Les deux sexes	66	59	81	76	85	82	85	84	81	79
Hommes	76	69	86	82	89	85	88	89	85	83
Femmes	53	42	75	69	80	76	83	81	76	74
Alberta										
Les deux sexes	71	61	81	74	87	83	85	83	82	79
Hommes	81	71	89	81	91	85	91	88	89	84
Femmes	58	47	74	67	75	74	80	78	75	73
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	59	60	74	73	82	82	80	81	76	78
Hommes	69	68	80	80	85	84	85	84	82	82
Femmes	48	50	68	66	73	75	76	79	70	74
Yukon										
Les deux sexes	62	69	82	84	89	88	89	87	82	85
Hommes	69	77	81	84	88	90	91	90	84	87
Femmes	53	56	82	83	91	85	87	85	81	83
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	63	49	88	73	90	86	93	89	85	77
Hommes	66	49	91	75	91	86	95	91	87	77
Femmes	60	48	86	72	82	84	92	88	83	78
Nunavut										
Les deux sexes	51	42	79	73	83	69	93	83	71	64
Hommes	54	42	76	82	84	68	94	86	72	65
Femmes	49	42	83	63	x	x	93	81	70	62

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau A.6.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017
	pourcentage									
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	63	59	79	77	86	84	78	78
Hommes	75	70	87	84	91	89	87	85
Femmes	48	45	69	68	81	80	70	71
Canada⁴										
Les deux sexes	61	57	77	74	85	86	85	86	81	81
Hommes	73	65	84	80	89	89	89	89	86	85
Femmes	44	43	70	66	78	81	83	84	76	78
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	35	39	60	57	70	76	82	82	70	71
Hommes	40	46	67	62	68	74	84	80	71	71
Femmes	31	x	54	51	73	78	81	82	68	72
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	61	50	77	71	82	78	84	87	79	81
Hommes	67	53	78	77	83	85	84	90	79	83
Femmes	47	x	75	63	78	x	85	85	79	78
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	56	54	72	70	78	82	86	84	79	79
Hommes	61	63	81	75	81	83	88	84	82	80
Femmes	46	38 ^F	63	63	72	81	85	84	76	78
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	47	52	76	69	84	82	87	86	81	79
Hommes	54	58	81	74	86	83	88	87	82	81
Femmes	35 ^F	42 ^F	71	62	80	79	86	85	79	77
Québec										
Les deux sexes	58	59	76	78	84	87	85	87	80	83
Hommes	70	64	81	83	87	89	87	88	84	84
Femmes	40	48	69	72	80	85	84	86	77	82
Ontario										
Les deux sexes	61	52	77	72	82	82	86	85	81	80
Hommes	73	62	82	77	88	85	90	89	86	84
Femmes	45	37	69	65	73	73	82	83	77	77
Manitoba										
Les deux sexes	60	56	80	77	88	86	88	87	82	82
Hommes	78	71	87	84	92	91	92	90	88	86
Femmes	33	34	73	69	83	77	85	85	76	77
Saskatchewan										
Les deux sexes	63	50	81	77	88	85	88	87	84	81
Hommes	79	61	87	82	91	90	93	92	89	86
Femmes	42	31 ^E	72	70	84	75	85	84	78	77
Alberta										
Les deux sexes	69	65	83	75	90	86	86	85	84	81
Hommes	84	74	89	83	95	90	92	92	91	88
Femmes	51	49	75	64	78	74	81	81	76	75
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	64	65	78	78	89	90	83	86	80	83
Hommes	73	74	84	85	93	92	86	88	85	87
Femmes	51	52	71	69	82	82	80	85	76	80
Yukon										
Les deux sexes	70	57	80	75	91	86	92	93	84	84
Hommes	78 ^E	x	87	81	94	89	95	94	89	87
Femmes	x	x	73	67	x	x	89	92	79	81
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	67	44	91	73	93	93	91	91	86	76
Hommes	69	43 ^F	94	65 ^E	93	92	97	92	89	72
Femmes	65	44 ^E	87	79	x	x	87	91	82	80

Tableau A.6.3.2

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 25 à 34 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017
pourcentage										
Nunavut										
Les deux sexes	47	36	78	63	x	77	93	83	70	58
Hommes	53	37	76	74	x	74	97	86	71	59
Femmes	40	34	81	51	x	x	90	80	68	57

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

² à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 25 à 34 ans, en pourcentage de la population âgée de 25 à 34 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Table A.6.3.3

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017
pourcentage										
Moyenne de l'OCDE³										
Les deux sexes	39	45	51	60	66	73	50	60
Hommes	49	54	59	66	71	78	59	67
Femmes	32	38	43	54	58	68	42	54
Canada⁴										
Les deux sexes	43	48	55	61	59	63	63	67	56	62
Hommes	52	57	63	66	63	66	68	71	63	67
Femmes	34	38	49	56	51	58	57	64	49	58
Terre-Neuve-et-Labrador										
Les deux sexes	29	33	43	50	47	45	49	55	40	47
Hommes	34	39	55	51	42	45	56	62	45	50
Femmes	24	28	34	49	56	46	44	48	35	44
Île-du-Prince-Édouard										
Les deux sexes	40	49	60	61	57	64	59	63	53	60
Hommes	49	57	69	66	62	68	69	67	61	65
Femmes	30	39	50	56	48	56	53	60	46	55
Nouvelle-Écosse										
Les deux sexes	35	41	52	56	50	58	54	63	48	57
Hommes	43	44	57	61	52	58	61	69	53	60
Femmes	27	37	47	52	49	58	48	59	42	55
Nouveau-Brunswick										
Les deux sexes	33	46	49	60	55	58	56	60	47	57
Hommes	42	49	56	67	62	57	62	65	54	61
Femmes	23	42	42	54	43	61	51	56	40	53
Québec										
Les deux sexes	39	51	48	60	52	58	55	64	48	60
Hommes	49	60	57	66	55	62	61	68	56	65
Femmes	30	40	40	55	46	55	50	59	41	54
Ontario										
Les deux sexes	44	45	58	60	62	65	65	69	58	63
Hommes	52	54	64	64	66	67	70	72	64	67
Femmes	38	35	53	55	53	61	61	66	53	59
Manitoba										
Les deux sexes	52	59	61	62	68	65	66	68	61	65
Hommes	59	69	68	69	71	65	68	72	66	70
Femmes	46	42	54	56	64	66	65	65	57	59

Table A.6.3.3

Évolution du taux d'emploi¹ de la population âgée de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation le plus élevé atteint et le sexe, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2017

	Inférieur au 2 ^e cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Postsecondaire non tertiaire ²		Tertiaire		Tous les niveaux de formation	
	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017	2006	2017
pourcentage										
Saskatchewan										
Les deux sexes	57	60	64	66	64	71	68	69	63	67
Hommes	68	70	72	72	71	73	74	75	71	73
Femmes	44	43	57	60	54	67	63	66	56	61
Alberta										
Les deux sexes	60	52	67	65	71	70	71	70	68	66
Hommes	71	58	77	70	76	72	79	76	76	71
Femmes	48	44	59	61	58	61	65	65	60	61
Colombie-Britannique										
Les deux sexes	41	49	54	61	60	68	63	67	56	63
Hommes	53	55	64	67	67	70	72	69	65	67
Femmes	31	42	46	56	47	60	56	65	47	59
Yukon										
Les deux sexes	44^E	69	78	80	80	81	77	71	72	75
Hommes	x	73	74	77	73	83	78	79	73	79
Femmes	x	x	81	83	x	x	77	67	72	71
Territoires du Nord-Ouest										
Les deux sexes	53	43	77	66	86	70	85	75	75	66
Hommes	55	42	93	80	83	72	87	78	79	68
Femmes	51	x	x	55	x	x	83	73	70	63
Nunavut										
Les deux sexes	47	40	x	73	x	72	83	83	61	66
Hommes	x	x	x	x	x	75	x	85	62	73
Femmes	x	x	x	x	x	x	x	81	60	58

.. indisponible pour une période de référence précise

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^E à utiliser avec prudence

1. Nombre de personnes en emploi âgées de 55 à 64 ans en pourcentage de la population âgée de 55 à 64 ans.

2. Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage.

3. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

4. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre B

Les ressources financières investies dans l'éducation

B1 Dépenses par élève et par étudiant

Contexte

Cet indicateur évalue l'investissement consenti par élève ou par étudiant, en provenance de toutes les sources, dans les établissements d'enseignement publics et privés à plusieurs niveaux d'éducation. Les dépenses par élève et par étudiant des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B3 et C3), des régimes de retraite, des heures d'enseignement et d'instruction (voir les indicateurs C1 et C2), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs d'élèves et d'étudiants. Les politiques mises en œuvre pour attirer de nouveaux enseignants, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel ont aussi contribué à la variation, au fil du temps, des dépenses par élève et par étudiant au titre des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de recherche et développement peuvent également influencer sur le niveau de ces dépenses.

Pour être performants, les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter à la fois sur du personnel qualifié et talentueux, des programmes adaptés, de bonnes installations et des élèves et des étudiants motivés et disposés à apprendre. Toutefois, la demande d'enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts par élève ou par étudiant plus élevés, doit être équilibrée par rapport aux autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Bien qu'il soit difficile de déterminer le volume optimal de ressources nécessaires pour préparer chaque élève et chaque étudiant à vivre et à travailler dans les sociétés modernes, la comparaison des dépenses par élève et par étudiant entre les provinces, les territoires et d'autres pays peut servir de point de référence utile.

Les décideurs politiques doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. De plus, les choix concernant la répartition du budget entre les différents niveaux d'enseignement sont également très importants. Ainsi, certaines provinces et certains territoires choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

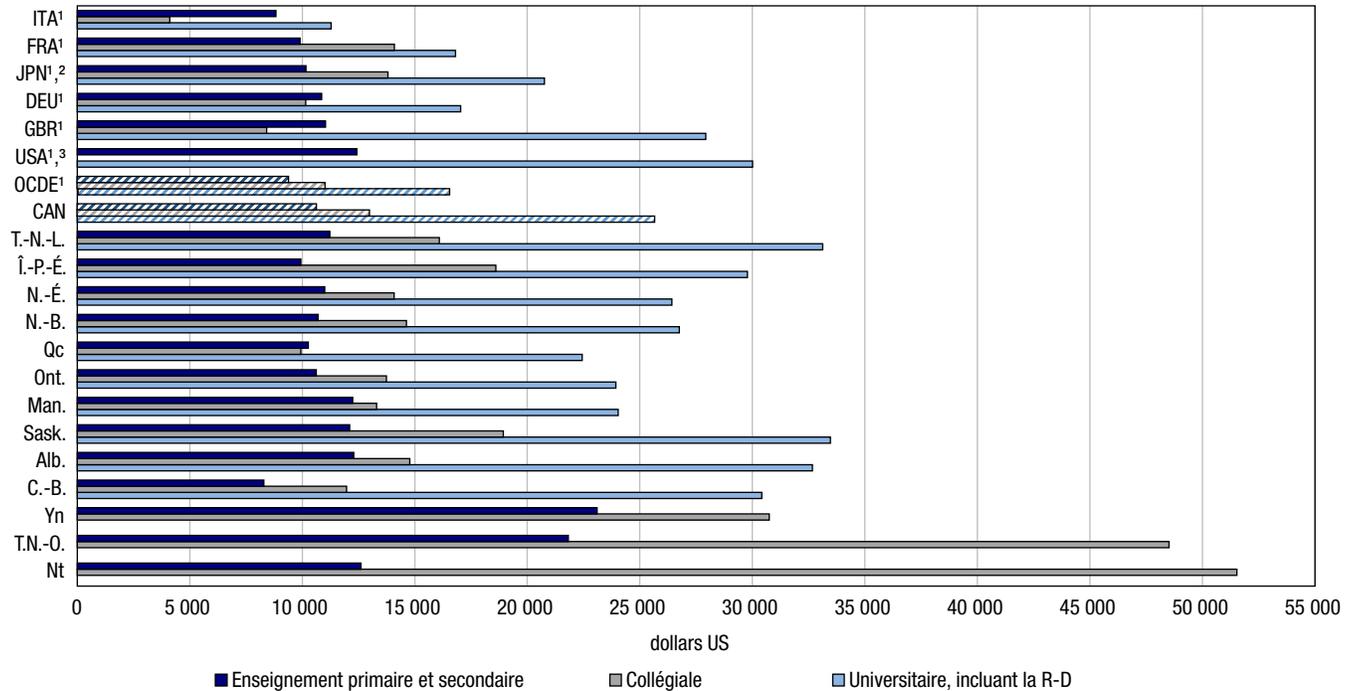
Le présent indicateur montre les dépenses directes, publiques et privées, des établissements d'enseignement¹ en fonction du nombre d'élèves ou d'étudiants en équivalents temps plein. Il convient de souligner que la variation des dépenses par élève ou par étudiant des établissements d'enseignement peut s'expliquer non seulement par des différences dans les ressources mises à la disposition des élèves ou des étudiants (comme des variations dans le nombre d'élèves par enseignant), mais aussi par des différences relatives pour ce qui est des rémunérations et du coût de la vie².

1. L'indicateur en question (B1) montre les dépenses selon les établissements d'enseignement puisque les données sont recueillies selon le type d'établissement. L'indicateur B2 utilise le terme « dépenses en éducation », puisque les données financières sont recueillies selon la source des fonds, le type de transaction et le niveau d'enseignement. Comme les deux sources ne sont pas les mêmes, les totaux peuvent différer.
2. Les chiffres de l'OCDE publiés dans *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* ont été rajustés à l'aide de parités de pouvoirs d'achat (PPA) pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays. Dans ce rapport canadien, deux ensembles de chiffres sont publiés pour le Canada : un en dollars canadiens, l'autre en dollars américains après conversion du dollar canadien au moyen des PPA. Aucune conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA) visant à tenir compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires n'a été effectuée.

Observations

Graphique B.1.1

Dépenses annuelles (dollars US) des établissements d'enseignement par élève, tous services confondus, pour l'enseignement primaire, secondaire, collégiale et universitaire, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2015-2016



1. Les statistiques sur l'enseignement primaire et secondaire incluent également l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

2. Comprend les données d'une autre catégorie.

3. Les statistiques sur l'enseignement universitaire incluent l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Notes : Veuillez consulter le Tableau B.1.1.2 pour des détails méthodologiques. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire-secondaire et incluent les pays du G7. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.1.1.2 et *Regards sur l'Éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

- Les dépenses par élève au primaire et au secondaire étaient similaires pour l'ensemble du Canada, les provinces, les autres pays du G7 et la moyenne de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Dans les territoires, les coûts structurels associés à la prestation de services d'éducation au primaire et au secondaire et à l'enseignement collégial ont tendance à dépasser ceux des provinces.
- Au primaire et au secondaire, les services éducatifs de base représentaient la grande majorité des dépenses par élève au Canada, y compris à l'échelle des provinces et des territoires; ces coûts vont de 93 % des dépenses à Terre-Neuve-et-Labrador à 99 % des dépenses au Yukon. La moyenne de l'OCDE est similaire, soit 94 % des dépenses totales consacrées à l'éducation de base.
- À l'enseignement collégial (enseignement supérieur de cycle court), les dépenses par élève au Canada (12 995 \$US) dépassaient la moyenne de l'OCDE (11 022 \$US). Parmi les pays du G7 pour lesquels des données étaient disponibles, l'Italie occupait le dernier rang, tandis que le Canada se situait au milieu, après le Japon et la France. À l'intérieur du Canada, on observe également une variation d'une province à l'autre : les dépenses sont les plus élevées en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard, et les moins élevées au Québec.
- À l'enseignement universitaire, les dépenses par étudiant se chiffrant à 25 659 \$US, le Canada dépassait de 55 % la moyenne de l'OCDE (16 518 \$US), mais n'était qu'au troisième rang des pays du G7 après le Royaume-Uni et les États-Unis.

- De façon similaire aux moyennes de l'OCDE, les dépenses par élève et par étudiant au Canada, à l'exception du Québec, a été le plus bas au niveau primaire et secondaire, plus haut au niveau collégial, et le plus haut au niveau universitaire. Au Québec, les dépenses par étudiant au niveau collégial étaient légèrement inférieures à celles du primaire et du secondaire.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année financière 2015-2016 et à l'année scolaire 2015-2016. Contrairement aux publications précédentes, les données financières et les données sur les effectifs ne sont pas traitées de manière à représenter une seule année civile. Ces données sont recueillies pour le primaire et le secondaire ainsi que pour les secteurs collégial et universitaire. Les données pour l'OCDE proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2017³.

Les dépenses par élève ou par étudiant pour un niveau d'enseignement donné sont obtenues en divisant les dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Seulement les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels il existe à la fois des données sur les effectifs et des données sur les dépenses sont pris en considération. Conformément à la définition de l'OCDE présentée dans le manuel de collecte de données, les dépenses afférentes au service de la dette sont exclues.

Les données financières pour le primaire et le secondaire sont tirées de trois enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires (principale source d'information sur les dépenses), l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire et l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (EDGFE). Les données d'enquête sont consolidées avec les dépenses fédérales et provinciales en éducation et d'autres sources de revenus afin de broser un tableau plus complet des dépenses publiques.

Les données pour les effectifs au primaire et au secondaire proviennent de la somme des effectifs dans les écoles publiques et privées et des effectifs dans les écoles de bande des Premières Nations (Affaires autochtones et du Nord Canada).

Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont offertes au secondaire. Étant donné qu'un grand nombre de ces inscriptions sont à temps partiel, le nombre d'élèves inscrits a été rajusté en fonction des inscriptions en équivalents temps plein par un facteur de 0,6 pour la formation professionnelle et de 0,2 pour l'éducation des adultes. Les élèves de plus de 21 ans qui étaient inscrits à des programmes réguliers destinés aux adolescents ont été traités en tant qu'élèves à temps partiel et se sont vu appliquer un facteur de 0,2. En raison de ces modifications, l'estimation des dépenses par élève pour cette année ne peut pas être comparée avec les estimations des années antérieures (année de publication 2017 ou années antérieures).

Pour le secteur collégial, les données financières sont tirées de l'Enquête sur l'information financière des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle (FINCOL). Pour le secteur universitaire, les données financières proviennent de l'Enquête sur l'information financière des universités et des collèges (IFUC) réalisée en partenariat avec l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation (EDGFE). Ces données d'enquête sont ensuite consolidées avec les dépenses fédérales et provinciales en éducation et d'autres sources de revenus afin de broser un tableau plus complet des dépenses publiques aux deux ordres.

Ensuite, les établissements d'enseignement qui ont fourni à la fois des données sur les effectifs et des données sur les dépenses sont conservés aux fins de l'analyse. À l'enseignement collégial, si un établissement a fourni des données sur les dépenses, mais pas de données sur les effectifs, la valeur pour ce collège selon le FINCOL est soustraite des dépenses totales. À l'enseignement universitaire, où l'on dispose de données plus complètes, si un établissement a fourni des données sur les dépenses, mais pas de données sur les effectifs, on estime les effectifs d'après les renseignements publics.

3. Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE* qui figure sur le site Web de l'OCDE : www.oecd.org.

Les chiffres sur les effectifs des secteurs collégial et universitaire proviennent du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). Dans le cas des collèges, une nouvelle méthodologie a été employée pour calculer les effectifs en équivalents temps plein. Cette méthode a fait appel à des données relatives aux cours pour estimer un ratio permettant de calculer les effectifs en équivalents temps plein. Les apprentis ont été traités comme des étudiants à temps plein en raison de l'utilisation élevée des ressources pendant leurs sessions scolaires.

À l'enseignement universitaire, on a utilisé les effectifs étudiants pour chaque programme une journée donnée de la session d'automne afin d'établir une estimation des effectifs à temps plein. Le nombre d'étudiants à temps partiel relevé lors de ce dénombrement a été divisé par 3,5, puis additionné au nombre d'étudiants à temps plein.

De plus, tant dans le secteur collégial que dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses des programmes autres que le diplôme, le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle. Par souci de cohérence, les inscriptions à ces programmes ont été retenues pour l'analyse.

Aux fins de comparaison avec l'OCDE, les dépenses exprimées en dollars canadiens ont été divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir leur équivalent en dollars américains. La valeur de 1,25 (pour 2015-2016) a été utilisée. L'indice PPA a été utilisé parce que le taux de change du marché subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif en cours dans les différents pays de l'OCDE. Les données sur les dépenses ne sont pas rajustées pour tenir compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.

Les services éducatifs de base sont la partie des dépenses qui rendent compte de la mission proprement dite des établissements d'enseignement, celle d'offrir de l'enseignement. Il y a aussi des dépenses sur les services auxiliaires, dont les deux principales composantes sont des services pour le bien-être des étudiants (transport, logement, repas) et des services pour le public en général (musées, radio, programmes culturels). Dans le secteur universitaire et collégial, les services auxiliaires comprennent habituellement les librairies, les services alimentaires (restaurants, cafétérias et distributeurs automatiques), les résidences et les logements, le stationnement, les presses universitaires, les services d'édition et de buanderie, la location de biens et d'installations, les théâtres et les centres de conférences.

Les dépenses en éducation à l'enseignement universitaire incluent aussi des dépenses en recherche et développement, telles que les subventions reçues par l'établissement pour des projets de recherche ainsi qu'une estimation de la proportion d'autres dépenses courantes affectées à la recherche et au développement.

La moyenne des pays de l'OCDE tient compte de tous les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C1, *Quel est le montant des dépenses par élève ou par étudiant ?*

Tableau B.1.1.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Collège/CÉGEP dollars canadiens	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises ¹
Canada	13 298	16 243	32 073
Terre-Neuve-et-Labrador	14 031	20 110	41 400
Île-du-Prince-Édouard	12 427	23 253	37 225
Nouvelle-Écosse	13 754	17 606	33 023
Nouveau-Brunswick	13 383	18 290	33 447
Québec	12 834	12 425	28 051
Ontario	13 272	17 166	29 910
Manitoba	15 304	16 638	30 041
Saskatchewan ²	15 136	23 663	41 836
Alberta	15 357	18 477	40 829
Colombie-Britannique	10 371	14 955	38 017
Yukon	28 880	38 441	...
Territoires du Nord-Ouest	27 274	60 632	...
Nunavut	15 766	64 408	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.

2. Au niveau collégial, les collèges régionaux sont exclus du calcul.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1. Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Projet statistique sur l'enseignement primaire et secondaire (à présent l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire); Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; et Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.1.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau scolaire, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Préprimaire, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire	Collège/CÉGEP dollars US	Niveaux de baccalauréat, maîtrise, ou doctorat (ou l'équivalent) activités de R-D comprises ¹
Moyenne de l'OCDE^{2,3}	9 401	11 022	16 518
Canada⁴	10 639	12 995	25 659
Terre-Neuve-et-Labrador	11 225	16 088	33 120
Île-du-Prince-Édouard	9 942	18 602	29 780
Nouvelle-Écosse	11 003	14 085	26 419
Nouveau-Brunswick	10 706	14 632	26 757
Québec	10 267	9 940	22 441
Ontario	10 618	13 733	23 928
Manitoba	12 243	13 310	24 033
Saskatchewan ⁵	12 109	18 931	33 469
Alberta	12 286	14 782	32 663
Colombie-Britannique	8 297	11 964	30 414
Yukon	23 104	30 753	...
Territoires du Nord-Ouest	21 819	48 506	...
Nunavut	12 613	51 527	...

... n'ayant pas lieu de figurer

- Dans le secteur universitaire, les données financières sont recueillies au niveau de l'établissement seulement, et ne peuvent donc pas être réparties selon le type de programme. Par conséquent, les dépenses comprennent toutes les dépenses au titre des programmes autres que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat comme les programmes de perfectionnement, techniques ou de formation professionnelle.
- Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 11 septembre 2018).
- Dans la colonne 1, la moyenne de l'OCDE inclut le secteur d'éducation postsecondaire non tertiaire. Les moyennes pour le Canada et les provinces et territoires ne l'incluent pas.
- Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans *Regards sur l'éducation 2015: Les indicateurs de l'OCDE*. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.
- Au niveau collégial, les collèges régionaux sont exclus du calcul.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1. Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'Éducation 2018 Les indicateurs de l'OCDE*.

Tableau B.1.2.1

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires en dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		Total
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	
	dollars canadiens		
Canada	12 658	640	13 298
Terre-Neuve-et-Labrador	13 020	1 012	14 031
Île-du-Prince-Édouard	11 822	605	12 427
Nouvelle-Écosse	12 900	854	13 754
Nouveau-Brunswick	12 819	563	13 383
Québec	12 074	760	12 834
Ontario	12 681	592	13 272
Manitoba	14 629	675	15 304
Saskatchewan	14 400	736	15 136
Alberta	14 662	695	15 357
Colombie-Britannique	9 967	404	10 371
Yukon	28 622	258	28 880
Territoires du Nord-Ouest	25 985	1 288	27 274
Nunavut	15 385	381	15 766

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1. Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP).

Tableau B.1.2.2

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs et des services auxiliaires, en équivalents USD convertis sur la base de la parité de pouvoir d'achat, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Préprimaire, primaire, premier et deuxième cycles du secondaire		Total
	Service éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	
	dollars US		
Moyenne de l'OCDE^{1,2}	8 822	579	9 401
Canada³	10 127	512	10 639
Terre-Neuve-et-Labrador	10 416	809	11 225
Île-du-Prince-Édouard	9 458	484	9 942
Nouvelle-Écosse	10 320	683	11 003
Nouveau-Brunswick	10 255	451	10 706
Québec	9 659	608	10 267
Ontario	10 144	473	10 618
Manitoba	11 703	540	12 243
Saskatchewan	11 520	589	12 109
Alberta	11 730	556	12 286
Colombie-Britannique	7 974	323	8 297
Yukon	22 898	206	23 104
Territoires du Nord-Ouest	20 788	1 031	21 819
Nunavut	12 308	305	12 613

1. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 11 septembre 2018).

2. Dans les colonnes 1 à 3, les moyennes de l'OCDE incluent le postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE du total des dépenses inclut un nombre différent de pays que les moyennes des services éducatifs et des services auxiliaires. Ainsi le total ne correspond pas à la somme des composantes.

3. Parce que les dates de tombée à respecter pour la soumission des données à l'OCDE étaient antérieures à la production de ce document, les chiffres qui sont présentés dans ce rapport relativement au Canada ne sont pas les mêmes que ceux qui sont publiés dans Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE. Les chiffres présentés dans ce rapport correspondent aux données les plus récentes.

Notes : Les comparaisons entre les provinces et les territoires doivent être faites avec prudence. Certaines différences entre les provinces et les territoires dans les dépenses par étudiant au niveau secondaire sont attribuables à l'inclusion pour certains d'entre eux des inscriptions de l'éducation des adultes dans l'effectif étudiant. À partir de l'année 2015-2016, il y a eu des changements dans la méthodologie, donc ces données ne doivent pas être comparées directement avec celles des années précédentes. Pour plus de détails, veuillez consulter la section « Définitions, sources et méthodologie » du chapitre B1. Au Québec, la formation professionnelle et la formation générale des adultes sont incluses au niveau secondaire. Notez que cet indicateur ne suit pas la nouvelle méthode de calcul des dépenses l'OCDE et se concentre sur les dépenses par établissement d'enseignement.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur les statistiques financières des écoles privées primaires et secondaires; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Dépenses provinciales au titre de l'éducation dans les maisons de réhabilitation et de correction; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP); et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Regards sur l'Éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE.

B2 Dépenses en éducation en pourcentage du PIB

Contexte

Cet indicateur permet de mesurer la proportion de la richesse nationale consacrée aux établissements d'enseignement en mettant les dépenses publiques et privées en relation avec le produit intérieur brut (PIB).

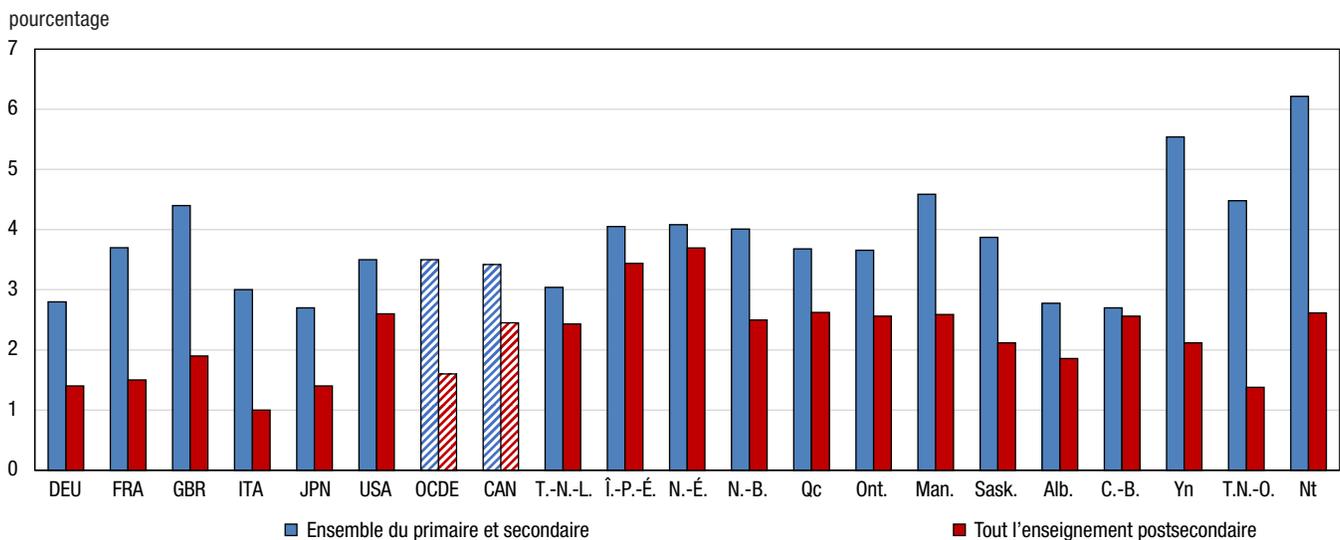
Les dépenses en éducation constituent un investissement qui contribue à promouvoir la croissance économique et à accroître la productivité. L'éducation favorise aussi l'épanouissement personnel et le développement social tout en réduisant les inégalités sociales. L'affectation des ressources financières au titre des établissements d'enseignement est un choix collectif qui fait intervenir les administrations publiques, les entreprises, chacun des étudiants et leur famille. Elle dépend aussi, en partie, de la taille de la population d'âge scolaire et du taux de scolarisation, ainsi que de la richesse relative.

Observations

Part du PIB affectée aux établissements d'enseignement

Graphique B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2015-2016



Notes : Pour l'OCDE, les dépenses totales pour tous niveaux d'enseignement confondus était 5,1 % du PIB, qui incluait aussi "les programmes non affectés" (Tableau B.2.1). Tout l'enseignement postsecondaire comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.2.1 et *Regards sur l'éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*.

- En 2015-2016, le Canada consacrait 6 % de son PIB aux établissements d'enseignement (3 % pour l'éducation primaire et secondaire et 2 % pour l'éducation postsecondaire), soit plus que la moyenne des pays de l'OCDE, estimée à 5 % (4 % pour l'éducation primaire et secondaire et 2 % pour l'éducation postsecondaire).¹

1. La somme des chiffres arrondis peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

- L'engagement financier envers les établissements d'enseignement diffèrait d'une instance à l'autre, allant de 5 % du PIB en Terre-Neuve-et-Labrador, Alberta et Colombie-Britannique² à 9 % au Nunavut,³ en 2015-2016.
- Dans les pays du G7, cette part variait de 4 % à 6 %.

Part de la richesse investie dans l'enseignement primaire et secondaire comparativement à l'enseignement tertiaire

- Dans tous les pays du G7, y compris le Canada, et pour la moyenne des pays de l'OCDE, la part de la richesse nationale investie dans l'éducation a été plus importante pour l'enseignement primaire et secondaire que pour l'enseignement tertiaire en 2015-2016.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur présente les dépenses (publiques et privées) à l'égard des établissements d'enseignement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), par niveau d'enseignement et pour tous les niveaux d'enseignement combinés.

Les « dépenses au titre des établissements d'enseignement » comprennent les dépenses à l'égard des établissements à vocation pédagogique et les dépenses à l'égard des organismes sans vocation pédagogique à proprement parler. On entend par *établissements à vocation pédagogique* les entités qui dispensent directement des cours dans un cadre collectif organisé ou qui offrent une forme d'enseignement à distance⁴. Quant aux *organismes sans vocation pédagogique*, il s'agit plutôt d'entités qui offrent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, sans se livrer directement à des activités d'enseignement.

Le Canada classe les dépenses par niveau d'enseignement d'une manière légèrement différente de celle de la plupart des autres pays – les dépenses en éducation préprimaire étant intégrées aux dépenses aux niveaux primaire et secondaire, tandis que les dépenses de formation postsecondaire non tertiaire (essentiellement la formation technique et professionnelle) sont intégrées aux dépenses du niveau CITE 5 (enseignement tertiaire de cycle court). Cela ne devrait pas affecter la comparabilité internationale tant les dépenses aux niveaux primaire et secondaire dominant.

Les données financières pour le Canada sont tirées de cinq enquêtes de Statistique Canada⁵ et excluent les dépenses afférentes au service de la dette. Les données sur le PIB ont été fournies par la Direction du Système de comptabilité nationale. Toutes les données pour le Canada, les provinces et les territoires se rapportent à l'exercice 2015-2016. Les moyennes de l'OCDE (pour l'exercice 2015) proviennent de données de tous les pays recueillies par l'OCDE par le biais de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation, mené conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisé par l'OCDE en 2017.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C2, *Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?*

2. Dans certaines provinces et certains territoires, une faible proportion du PIB investie en éducation s'explique parfois davantage par le haut niveau de richesse de la province ou du territoire que par de faibles dépenses en éducation. À titre d'exemple, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes deux dépensé, en éducation, des montants relativement importants en 2015-2016 au chapitre des dépenses par étudiant, comme il est possible de le constater à l'Indicateur B1, Dépenses par étudiant (tableau B.1.1.1).

3. Au Nunavut et dans les autres territoires, les coûts structurels associés à la prestation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire ont tendance à être plus élevés que dans les provinces.

4. Les entreprises commerciales et autres établissements qui offrent de courtes sessions de formation sur une base individuelle sont exclus.

5. Statistique Canada : Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges, Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle.

Tableau B.2.1

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Enseignement postsecondaire				Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
	Tout l'enseignement primaire et secondaire ¹	Tout l'enseignement postsecondaire ²	Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire ³	Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent	
	pourcentage				
Moyenne de l'OCDE ⁴	3,5	1,6	0,2	1,4	5,1
Canada	3,4	2,4	0,9	1,5	5,9
Terre-Neuve-et-Labrador	3,0	2,4	0,7	1,7	5,5
Île-du-Prince-Édouard	4,0	3,4	1,5	1,9	7,5
Nouvelle-Écosse	4,1	3,7	0,9	2,8	7,8
Nouveau-Brunswick	4,0	2,5	0,9	1,6	6,5
Québec	3,7	2,6	1,0	1,6	6,3
Ontario	3,7	2,6	1,0	1,6	6,2
Manitoba	4,6	2,6	1,0	1,6	7,2
Saskatchewan	3,9	2,1	0,8	1,4	6,0
Alberta	2,8	1,9	0,8	1,1	4,6
Colombie-Britannique	2,7	2,6	1,0	1,6	5,3
Yukon	5,5	2,1	2,1	...	7,7
Territoires du Nord-Ouest	4,5	1,4	1,4	...	5,9
Nunavut	6,2	2,6	2,6	...	8,8

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Comprend les écoles maternelles au Canada.

2. Comprend l'enseignement postsecondaire non tertiaire. La moyenne de l'OCDE exclut l'enseignement postsecondaire non tertiaire.

3. Comprend les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales et la portion collégiale des programmes d'apprenti.

4. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

Sources : Statistique Canada, l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

B3 Répartition des dépenses en éducation

Contexte

Cet indicateur présente les dépenses reliées aux services et aux ressources en éducation, comparant la proportion des budgets attribuée aux dépenses de fonctionnement¹ à celle attribuée aux dépenses en capital². Il présente également la ventilation des dépenses de fonctionnement (rémunération des enseignants, rémunération du personnel non enseignant et autres dépenses).

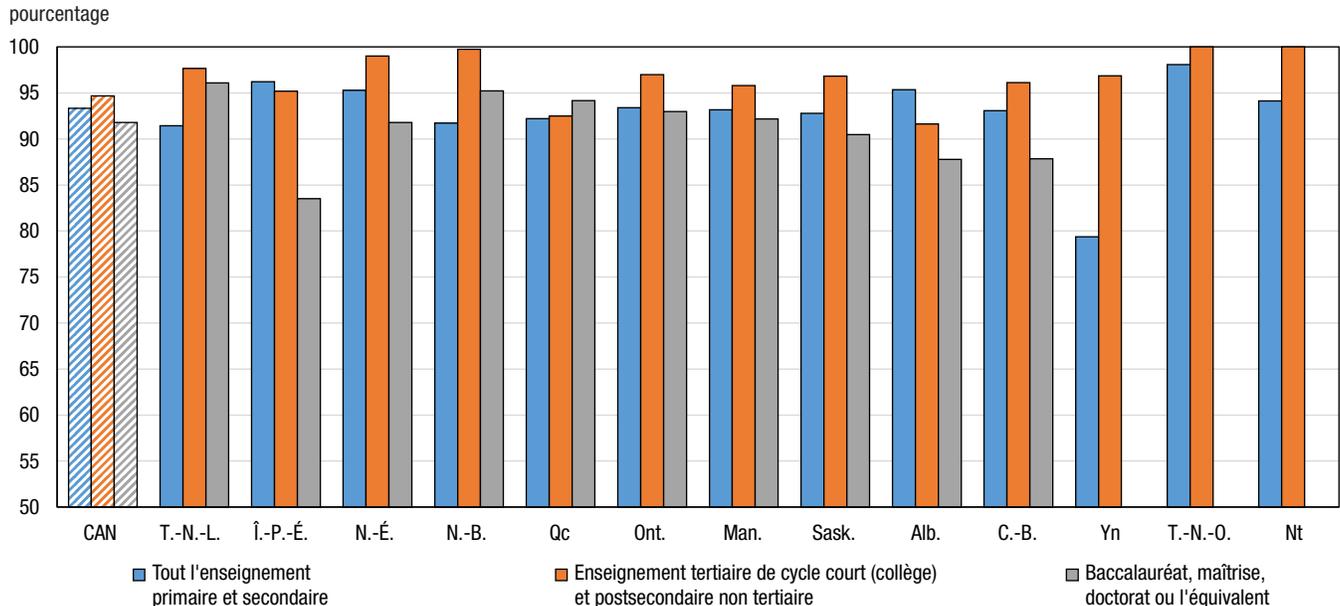
La répartition des dépenses peut être influencée par un certain nombre de facteurs, dont la rémunération des enseignants, la générosité des régimes de retraite, l'importance du personnel non enseignant et les différents besoins en matière d'infrastructure. L'enveloppe budgétaire peut avoir une incidence sur la qualité des services, l'état du matériel et la capacité du système d'éducation de s'adapter à l'évolution des effectifs. Les décisions budgétaires et structurelles prises à l'échelle du système d'éducation ont des répercussions jusque dans les salles de classe : elles influencent la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé.

Observations

Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital

Graphique B.3.1

Pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016



Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau B.3.1.

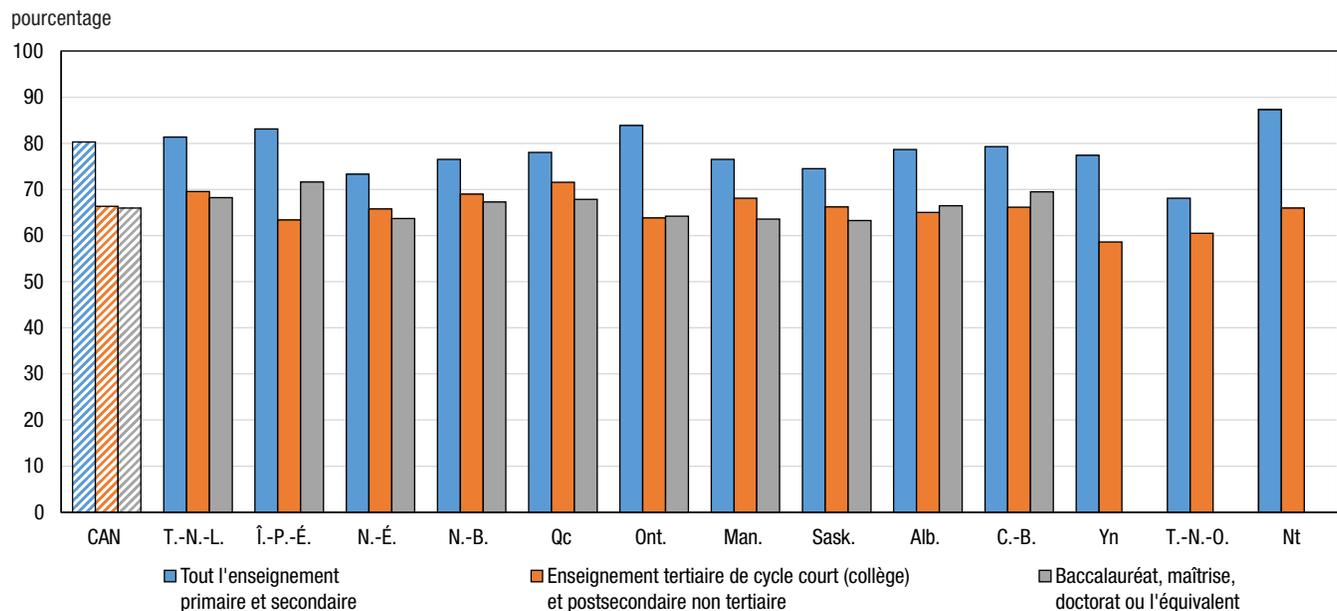
1. Les dépenses de fonctionnement représentent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles sont réparties en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses de fonctionnement (matériel et fournitures pédagogiques, entretien et nettoyage des locaux, cantine et location d'installations scolaires).
2. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à la construction de locaux, à leur rénovation et aux réparations importantes. Ces dépenses peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre. Les dépenses en capital qui proviennent des fonds de fonctionnement ou qui ont été financées directement par la province pourraient ne pas avoir été incluses dans ce calcul.

- En 2015-2016, le taux des dépenses de fonctionnement dépassait le taux des dépenses en capital à tous les niveaux d'enseignement au Canada, dans les provinces et les territoires et dans l'ensemble des pays de l'OCDE³. Au Canada, les dépenses de fonctionnement représentaient 93 % des dépenses en enseignement primaire et secondaire; 95 % des dépenses en enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire; et 92 % des dépenses aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise, du doctorat ou d'un équivalent.
- En général, c'est au niveau d'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire que le plus haut taux de dépenses de fonctionnement est observé. Dans les provinces et les territoires, ce taux variait de 79 % pour le Manitoba à 100 % pour le Nouveau-Brunswick, les Territoires de Nord-Ouest et le Nunavut.⁴
- Au niveau postsecondaire⁵, les dépenses en capital étaient de 7 % au Canada, comparativement à 12 % pour la moyenne des pays de l'OCDE.

Rémunération de l'ensemble du personnel et du personnel enseignant

Graphique B.3.2

Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, selon les niveaux d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016



Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

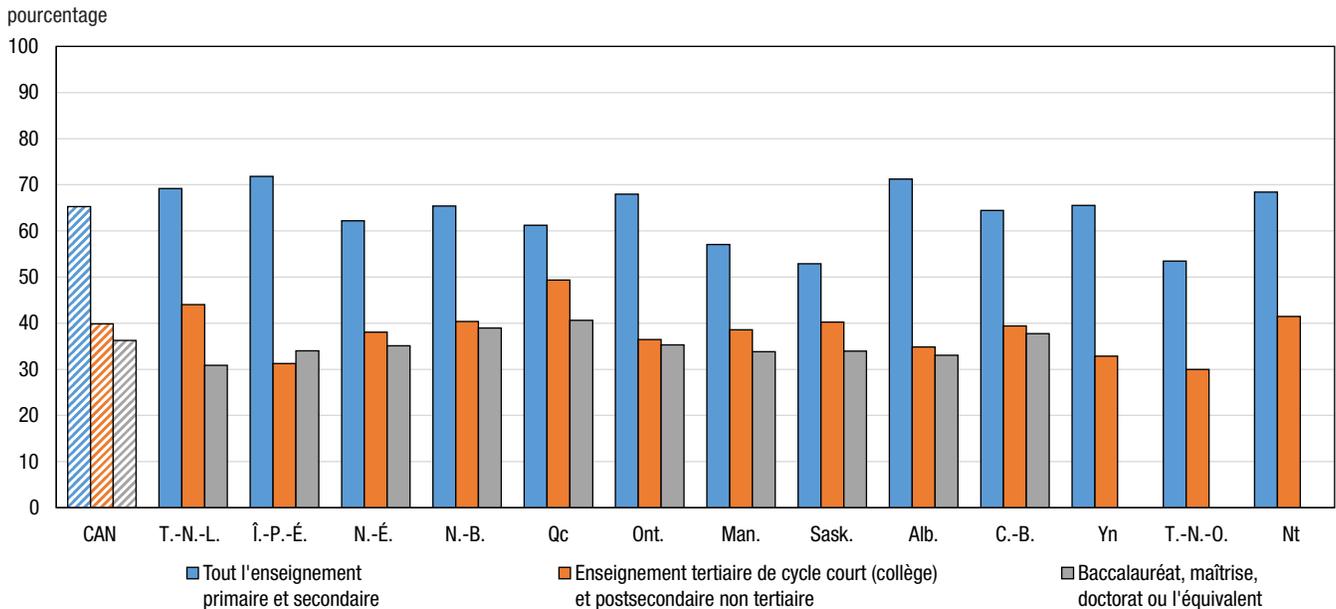
Source : Tableau B.3.1.

3. Au cours de ce chapitre, les données les plus récentes disponibles pour l'OCDE et les pays autres que le Canada proviennent de la publication de *Regards sur l'éducation 2018* : les indicateurs de l'OCDE et correspondent à l'année 2015.

4. Le pourcentage des dépenses totales attribué aux dépenses de fonctionnement pourraient être surestimé parce que les dépenses en capital qui proviennent des fonds de fonctionnement ou qui ont été financées directement par la province pourraient ne pas avoir été incluses dans ce calcul.

5. Au cours de ce chapitre, pour l'OCDE et les pays autres que le Canada, l'enseignement postsecondaire correspond à l'enseignement tertiaire et n'inclut pas l'enseignement postsecondaire non tertiaire (CITE 4). Cette pratique ne devrait toutefois pas influencer sensiblement les ratios ni la comparabilité des données, compte tenu du poids relatif minime de ces dépenses.

Graphique B.3.3
Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel enseignant, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016



Note : Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

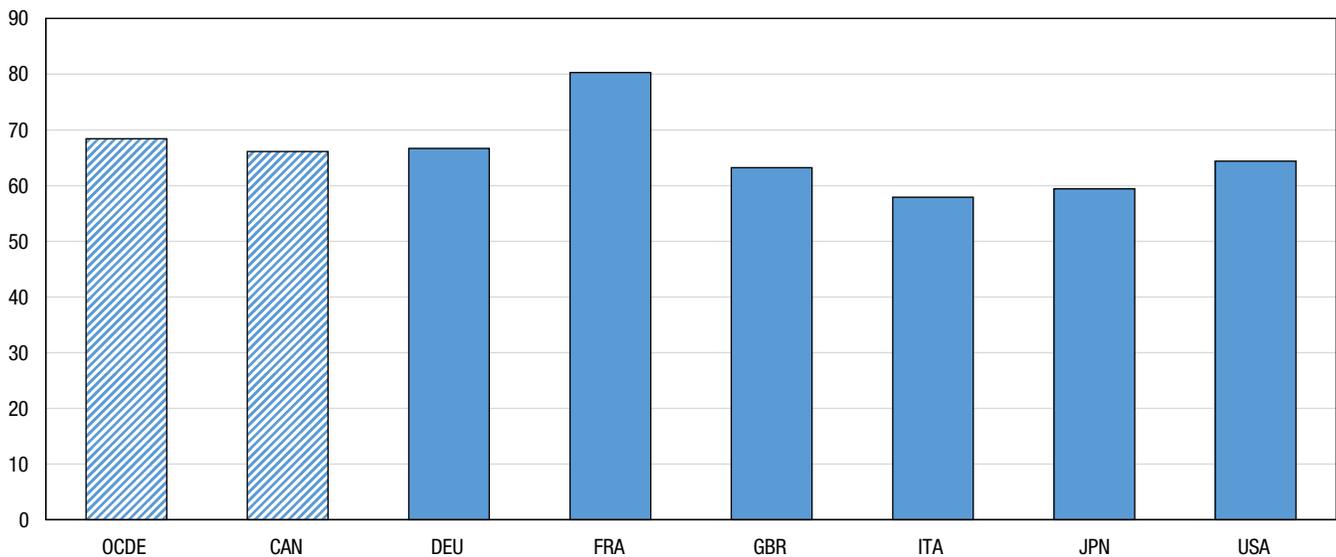
Source : Tableau B.3.1.

- À tous les niveaux d'éducation, et dans toutes les provinces et territoires, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement en éducation. Au Canada, elles représentaient en moyenne 80 % des dépenses de fonctionnement aux niveaux primaire et secondaire, 66 % au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et au niveau universitaire.
- Pour toutes les provinces et les territoires, c'est dans l'enseignement primaire et secondaire que la proportion des dépenses liées à la rémunération du personnel était la plus élevée, allant de 68 % dans les Territoires du Nord-Ouest à 87 % au Nunavut.
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, la rémunération du personnel est largement dominée par la rémunération du personnel enseignant. Au Canada, la rémunération du personnel enseignant à ces niveaux représentait 65 % des dépenses de fonctionnement en 2015-2016, en comparaison avec 15 % pour les rémunérations des autres personnels. Cette différence est moins prononcée au niveau tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et au niveau universitaire.
- Au niveau postsecondaire, les « autres dépenses de fonctionnement » sont plus élevées qu'aux niveaux primaire et secondaire. En effet, la moyenne canadienne, pour 2015-2016, était de 34 % pour l'enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire et aussi pour l'enseignement universitaire, comparativement à 20 % pour l'enseignement primaire et secondaire. La moyenne des pays de l'OCDE pour les autres dépenses de fonctionnement au niveau postsecondaire était de 32 %, similaire à la moyenne canadienne.

Graphique B.3.4

Pourcentage des dépenses de fonctionnement attribué à la rémunération du personnel, pour les établissements d'enseignement postsecondaire, OCDE et les pays du G7, 2015-2016

pourcentage



Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau B.3.1 et *Regards sur l'éducation 2018: Les indicateurs de l'OCDE*.

- Pour la moyenne des pays de l'OCDE et les pays du G7, la rémunération du personnel (enseignant et non enseignant) a constitué la plus grande partie des dépenses de fonctionnement pour l'éducation postsecondaire. Au sein des pays du G7, ces dépenses variaient de 58 % en Italie à 80 % en France tandis que la moyenne canadienne et la moyenne des pays de l'OCDE se situaient à 66 % et 68 % respectivement.

Définitions, sources et méthodologie

Cet indicateur montre la proportion des budgets qui est attribuée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital à différents niveaux de scolarité. Les dépenses sont fondées sur la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse (ou par fonds), selon les sources de données utilisées par les provinces et les territoires. L'indicateur montre également la proportion des dépenses de fonctionnement allouée à la rémunération des enseignants et du personnel non enseignant, ainsi que les autres dépenses de fonctionnement.

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle qui est en usage pour les comptes nationaux. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements d'enseignement dans le cadre de leurs activités. Elles incluent les dépenses en recherche et développement qui ne sont pas des dépenses en capital. Les dépenses en capital portent sur les biens dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses consacrées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants ainsi qu'à la construction de locaux ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les dépenses essentielles sur l'éducation incluent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement et l'éducation, par exemple toutes les dépenses encourues par rapport aux enseignants, les bâtiments qui abritent les écoles, les livres et l'administration des écoles.

Les données pour le Canada sont celles de l'exercice 2015-2016 et les chiffres sont tirés de cinq enquêtes de Statistique Canada : l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire, l'Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires, l'Enquête sur l'information financière des universités et collèges, l'Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation et Statistiques financières

des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle. Les données sur les pays membres de l'OCDE et les moyennes de l'OCDE sont celles de l'exercice 2015; elles sont fondées sur la collecte de données sur les systèmes d'éducation menée conjointement par trois organisations internationales (l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat) et réalisée par l'OCDE.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est C6, *À quelles catégories de ressources et de services les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?*

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Autre rémunération	Rémunération totale de fonctionnement	Autres dépenses de fonctionnement
	pourcentage					
Tout l'enseignement primaire et secondaire						
Moyenne de l'OCDE
Canada	93,3	6,7	65,3	15,0	80,3	19,7
Terre-Neuve-et-Labrador	91,5	8,5	69,2	12,2	81,3	18,7
Île-du-Prince-Édouard	96,2	3,8	71,9	11,3	83,2	16,8
Nouvelle-Écosse	95,3	4,7	62,2	11,1	73,3	26,7
Nouveau-Brunswick	91,7	8,3	65,4	11,1	76,5	23,5
Québec	92,2	7,8	61,2	16,8	78,0	22,0
Ontario	93,4	6,6	68,0	15,9	83,9	16,1
Manitoba	93,2	6,8	57,1	19,5	76,6	23,4
Saskatchewan	92,8	7,2	52,9	21,6	74,5	25,5
Alberta	95,4	4,6	71,3	7,4	78,7	21,3
Colombie-Britannique	93,1	6,9	64,4	14,8	79,3	20,7
Yukon	79,4	20,6	65,5	11,9	77,4	22,6
Territoires du Nord-Ouest	98,1	1,9	53,5	14,7	68,1	31,9
Nunavut	94,1	5,9	68,4	18,9	87,3	12,7
Tout l'enseignement postsecondaire						
Moyenne de l'OCDE^{1,2,3}	88,0	12,0	42,3	26,1	68,4	31,6
Canada⁴	92,8	7,2	37,5	28,3	66,1	33,9
Terre-Neuve-et-Labrador	96,5	3,5	34,2	34,4	68,6	31,4
Île-du-Prince-Édouard	88,1	11,9	32,8	35,3	68,1	31,9
Nouvelle-Écosse	93,4	6,6	35,8	28,4	64,2	35,8
Nouveau-Brunswick	96,8	3,2	39,5	28,4	67,9	32,1
Québec	93,5	6,5	43,9	25,3	69,3	30,7
Ontario	94,3	5,7	35,7	28,4	64,1	35,9
Manitoba	93,3	6,7	35,3	29,7	65,0	35,0
Saskatchewan	92,2	7,8	35,7	28,4	64,1	35,9
Alberta	89,2	10,8	33,7	32,2	65,9	34,1
Colombie-Britannique	90,7	9,3	38,3	29,9	68,3	31,7
Yukon	96,9	3,1	32,9	25,8	58,6	41,4
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	30,0	30,5	60,5	39,5
Nunavut	100,0	0,0	41,5	24,5	66,0	34,0
Enseignement tertiaire de cycle court (collège) et postsecondaire non tertiaire						
Moyenne de l'OCDE
Canada	94,7	5,3	39,8	26,5	66,3	33,7
Terre-Neuve-et-Labrador	97,7	2,3	44,0	25,5	69,5	30,5
Île-du-Prince-Édouard	95,2	4,8	31,2	32,2	63,4	36,6
Nouvelle-Écosse	99,0	1,0	38,0	27,7	65,8	34,2
Nouveau-Brunswick	99,8	0,2	40,4	28,6	69,0	31,0
Québec	92,5	7,5	49,4	22,2	71,5	28,5
Ontario	97,0	3,0	36,5	27,4	63,8	36,2
Manitoba	95,8	4,2	38,6	29,5	68,1	31,9
Saskatchewan	96,8	3,2	40,2	26,0	66,2	33,8
Alberta	91,6	8,4	34,8	30,2	65,0	35,0
Colombie-Britannique	96,1	3,9	39,4	26,8	66,2	33,8
Yukon	96,9	3,1	32,9	25,8	58,6	41,4
Territoires du Nord-Ouest	100,0	0,0	30,0	30,5	60,5	39,5
Nunavut	100,0	0,0	41,5	24,5	66,0	34,0

Tableau B.3.1

Répartition des dépenses totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement, de sources publique et privée, selon le niveau d'enseignement, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants		Autres dépenses de fonctionnement	
			pourcentage		Rémunération totale	Autres dépenses de fonctionnement
Baccalauréat, maîtrise, doctorat ou l'équivalent						
Moyenne de l'OCDE
Canada⁴	91,8	8,2	36,2	29,2	66,0	34,0
Terre-Neuve-et-Labrador	96,1	3,9	30,9	37,4	68,2	31,8
Île-du-Prince-Édouard	83,5	16,5	34,0	37,6	71,6	28,4
Nouvelle-Écosse	91,8	8,2	35,1	28,6	63,7	36,3
Nouveau-Brunswick	95,2	4,8	39,0	28,3	67,3	32,7
Québec	94,2	5,8	40,6	27,3	67,9	32,1
Ontario	93,0	7,0	35,3	28,9	64,2	35,8
Manitoba	92,2	7,8	33,8	29,8	63,6	36,4
Saskatchewan	90,5	9,5	34,0	29,3	63,3	36,7
Alberta	87,8	12,2	33,1	33,4	66,5	33,5
Colombie-Britannique	87,8	12,2	37,7	31,8	69,5	30,5
Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

... indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Pour l'OCDE, "Tout l'enseignement post-secondaire", correspond à "enseignement tertiaire" et n'inclut pas l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 17 septembre 2018).

3. Les données les plus récentes disponibles pour le Canada, lors de la publication de *Regards sur l'éducation 2018*, correspondaient à l'année 2015. Ce sont ces données qui ont été utilisées dans les moyennes de l'OCDE.

4. Au niveau universitaire, seulement les établissements publics sont inclus.

Notes : Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants et à la construction de locaux, ou à leur rénovation. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire; Enquête sur le système intégré d'information financière sur les commissions scolaires; Enquête sur l'information financière des universités et collèges; Enquête sur les dépenses du gouvernement fédéral au titre de l'éducation; Statistiques financières des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle; et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE*.

Chapitre C

Environnement pédagogique et organisation scolaire

C1 Temps d'instruction

Contexte

Cet indicateur évalue le temps, tel qu'il est fixé par la réglementation publique, que les élèves canadiens âgés de 6 à 17 ans doivent passer en classe. De façon un peu plus précise, cet indicateur présente le nombre annuel d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves par année d'âge (de 6 à 17 ans) dans les établissements publics canadiens pour l'année scolaire 2017-2018. Les temps d'instruction pour chacune des matières enseignées au primaire ainsi qu'au premier cycle et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont également présentés. Les données sont présentées pour le Canada, les provinces et les territoires¹.

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le temps d'instruction est le temps que les élèves passent en classe, ce qui détermine les possibilités d'apprentissage. C'est un facteur qui est au cœur de la politique de l'éducation. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constituent un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et l'utilisation du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises représentent les principales dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves est donc un facteur important qui influence le budget de l'éducation.

De pair avec l'information sur les salaires présentée dans l'indicateur D2 et sur le temps de travail des enseignants dans l'indicateur D3, cet indicateur sur le temps d'instruction contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques. Ces mesures contribuent à leur tour à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

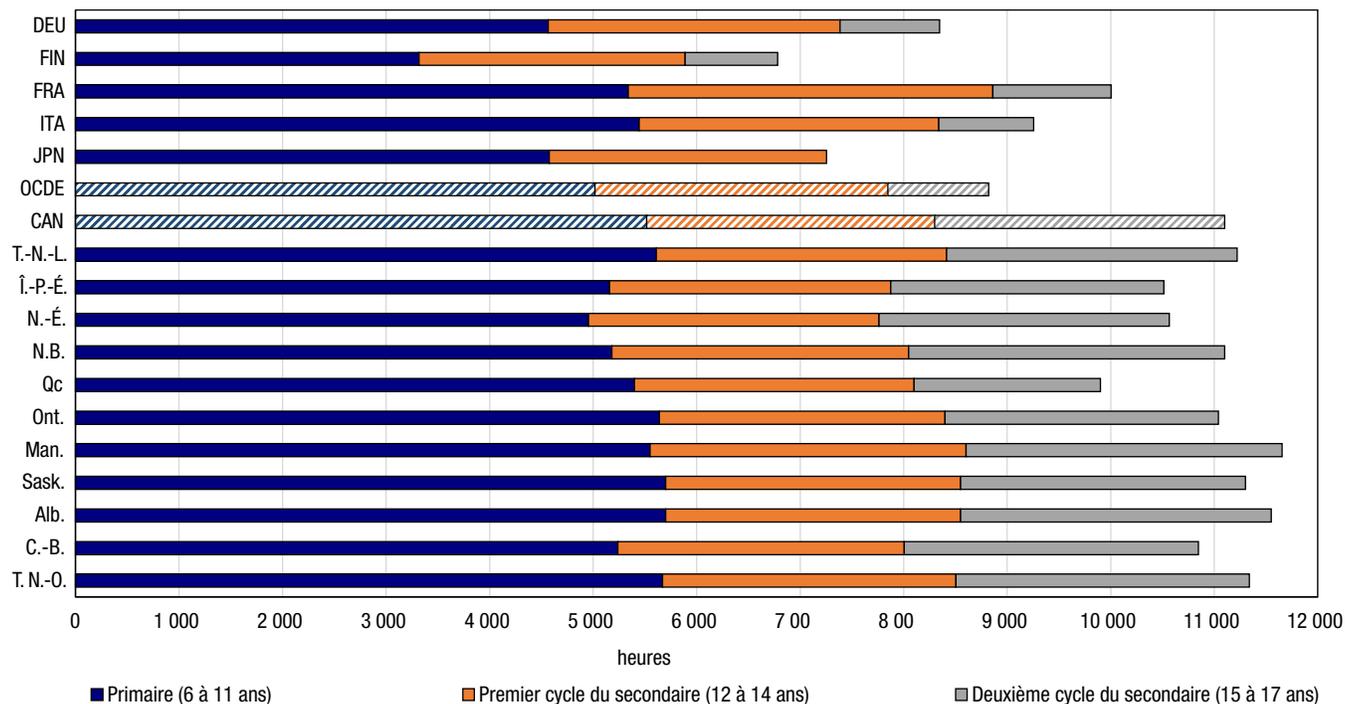
1. Comprend seulement les provinces et territoires qui ont déclaré le temps d'instruction prévu pour tous les âges. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles pour l'année scolaire de 2017-2018.

Observations

Temps total d'instruction prévu selon le niveau scolaire

Graphique C.1.1

Nombre cumulé d'heures d'instruction prévues¹ dans les établissements publics, selon les niveaux d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés, provinces et territoires, 2017-2018



1. Par temps d'instruction prévu, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues, que les élèves sont censés suivre dans les établissements publics.

Notes : Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données du deuxième cycle du secondaire pour la moyenne de l'OCDE, l'Italie, la France, l'Allemagne et la Finlande incluent seulement les étudiants âgés de 15 ans. Les données du deuxième cycle du secondaire pour le Japon ne sont pas disponibles. Les données du deuxième cycle du secondaire pour le Québec excluent les étudiants âgés de 17 ans. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires (les données pour les États-Unis et l'Angleterre (RU) ne sont pas disponibles). Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.1.1 et *Regards sur l'éducation 2018 : indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada², le nombre cumulé d'heures d'instruction prévues par année était le plus élevé pour l'enseignement primaire et le premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans Manitoba avec 11 655 heures et le plus bas en Québec avec 9 900 heures.
- Dans l'ensemble, le nombre cumulé moyen d'heures d'instruction prévues s'établissait à 5 518 heures de classe au niveau primaire (enfants de 6 à 11 ans), à 2 781 heures au premier cycle du secondaire (enfants de 12 à 14 ans) et à 2 801 heures au deuxième cycle du secondaire (enfants de 15 à 17 ans).
- En comparaison, le nombre total moyen d'heures d'instruction prévues était moindre pour les pays de l'OCDE avec 5 018 heures au niveau primaire et 2 830 heures au premier cycle du secondaire³.

2. Les données concernant les élèves de 17 ans pour Québec n'ayant pas lieu de figurer pour 2017-2018.

3. Les données concernant les élèves de 16 et 17 ans pour la moyenne de l'OCDE n'étaient pas disponibles.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2017-2018 et proviennent de la Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE sur le temps d'instruction 2017 de l'OCDE-INES. Le temps d'instruction des élèves âgés de 6 à 17 ans correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensés par les établissements pour des activités d'enseignement en classe pendant l'année scolaire 2017-2018. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements lors des jours fériés ne sont pas prises en compte.

Par **temps d'instruction prévu**, on entend le nombre annuel d'heures de cours, incluant les parties obligatoires (soit le temps d'instruction que tous les établissements publics doivent dispenser et auquel tous les élèves du secteur public doivent assister) et facultatives du programme. Le **temps d'instruction obligatoire total** comprend la partie obligatoire du programme ainsi que les matières à option obligatoires et facultatives du programme. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.

La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires par la population des enfants au 1^{er} janvier 2017 par année d'âge (6 à 17 ans) dans chaque province et territoire. Toutes les provinces et les territoires, sauf le Yukon et le Nunavut, sont pris en compte dans la moyenne canadienne.

Calcul du temps d'instruction par les provinces/territoires	
Province ou territoire	Source/Remarques sur le calcul du temps d'instruction
Terre-Neuve-et-Labrador	La <i>Schools Act</i> (loi sur l'éducation) fixe le nombre minimal d'heures d'instruction par jour (soit deux heures et demie à la maternelle (5 ans), et cinq heures de la 1 ^{re} à la 12 ^e année (6 à 17 ans)). La convention collective conclue entre la province et l'association des enseignantes et enseignants permet aux écoles d'offrir au maximum cinq heures d'instruction par jour de la 1 ^{re} à la 3 ^e année. Le temps d'instruction obligatoire et prévu totalise cinq heures par jour, multipliées par le nombre de jours d'instruction (187) dans une année.
Île-du-Prince-Édouard	Le temps d'instruction pour les élèves de 5 à 14 ans équivaut au total de minutes par jour consacrées à une matière, multiplié par 181 (le nombre de jours d'instruction en 2015-2016). Le nombre de minutes par jour pour chaque matière est fixé dans les documents provinciaux suivants : <i>Elementary Program of Studies and Authorized Materials</i> , <i>Intermediate Program of Studies and Authorized Materials</i> , et <i>Minister's Directive No. MD 99-05: Intermediate School Subject Time Allotments</i> . Le temps d'instruction pour les élèves de 15 ans équivaut à huit crédits de 110 heures chacun, par année, conformément au document <i>Minister's Directive No. MD 11-02</i> et le <i>Senior High Program of Studies and Authorized Materials</i> .
Nouvelle-Écosse	Le document <i>Ministerial Education Act Regulations</i> (règlements de la loi ministérielle sur l'éducation) établit le minimum quotidien du temps d'instruction à quatre heures en 1 ^{re} et 2 ^e année et à cinq heures de la 3 ^e à la 12 ^e année. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, le temps d'instruction minimum selon les règlements comprend le temps consacré à la récréation. Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé sur la base du temps minimum d'instruction par jour (moins 15 minutes par jour pour la récréation des élèves âgés de 6 à 11 ans) multiplié par le nombre de jours d'instruction (187) par année.
Nouveau-Brunswick	Le nombre minimal d'heures d'instruction par jour est fixé dans le <i>Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150 pris en vertu de la Loi sur l'éducation</i> (soit quatre heures par jour de la maternelle à la 2 ^e année, cinq heures par jour de la 3 ^e à la 8 ^e année et cinq heures et demie par jour de la 9 ^e à la 12 ^e année). Le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut au nombre minimal d'heures d'instruction par jour, moins 20 minutes de récréation par jour pour les âges de 6 à 10 ans et 16 minutes par jour de temps flexible de changement de classe ou d'horaire pour les élèves âgés de 11 à 15 ans, multiplié par le nombre de jours d'instruction (185) par année.
Québec	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du nombre d'heures prévu à titre indicatif dans le <i>Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire</i> pour les matières obligatoires au primaire et au secondaire.

Ontario	Le <i>Règlement de l'Ontario 298</i> stipule que la durée du programme d'enseignement des élèves ayant atteint l'âge de la scolarité obligatoire (de la 1 ^{re} à la 12 ^e année ou de 6 à 17 ans) ne doit pas être inférieure à 5 heures par jour de classe, sans compter les périodes d'interruption ou de repos. Pour les élèves du primaire (de la 1 ^{re} à la 8 ^{ème} année ou de 6 à 13 ans), le temps d'instruction obligatoire et prévu équivaut à cinq heures d'instruction par jour, multipliées par 187 jours d'instruction tel que stipulé dans le <i>Règlement de l'Ontario 304</i> . Selon l' <i>Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12 : Policy and Program requirements, 2016 (OS)</i> , pour les élèves du secondaire (9 ^e à 12 ^e année ou l'âge de 14 et 17 ans), le temps d'instruction est calculé en fonction de 8 crédits de 110 heures chacun. Les étudiants du secondaire doivent obtenir un total de 30 crédits. Au cours des deux premières années du secondaire, une charge de cours complète de 8 crédits par an doit être complétée. Au cours des deux dernières années, la répartition de la charge de cours a été assouplie pour obtenir le minimum de 14 crédits requis.
Manitoba	Le <i>Règlement 101/95 du Manitoba</i> énonce que la journée d'instruction dans une école ne doit pas être moins de cinq heures et demie, récréations comprises, sauf la pause du midi. De la 1 ^{re} à la 6 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures. De la 7 ^e à la 12 ^e année, la journée d'instruction est de cinq heures et demie. Le total du temps obligatoire et prévu sont les heures d'instruction multipliées par le nombre moyen de 185 jours d'instruction dans une année scolaire.
Saskatchewan	Le document <i>Time and Credit Allocations - Core Curriculum: Principles, Time Allocations, and Credit Policy (mis à jour en juin 2011)</i> donne les minutes requises par semaine pour chaque sujet à chaque niveau scolaire. Celles-ci ont été divisées par 60 pour calculer (à la deuxième décimale près) le nombre d'heures par semaine. Le résultat a été multiplié par 38 (nombre de semaines par année scolaire) pour obtenir les heures par année.
Alberta	Conformément à la section 39(1)(c) du <i>School Act</i> (loi sur l'éducation), le document <i>Guide to Education</i> (guide de l'éducation) stipule que les écoles doivent garantir aux élèves de la 1 ^{re} à la 9 ^e année accès à un minimum de 950 heures d'instruction par année à chaque année. Les écoles doivent aussi garantir aux élèves de la 10 ^e à la 12 ^e année accès à un minimum de 1 000 heures d'instruction par année scolaire.
Colombie-Britannique	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction du <i>School Act Regulation</i> (règlement de la loi sur l'éducation), qui fixe le nombre total d'heures d'instruction par année.
Territoires du Nord-Ouest	Le temps d'instruction obligatoire et prévu est calculé en fonction de la <i>Loi sur l'éducation des Territoires du Nord-Ouest</i> , qui stipule que l'année scolaire doit comporter au moins 485 heures pour la maternelle, 995 heures au minimum pour les élèves de la 1 ^{re} à la 6 ^e année et 945 heures au minimum pour les élèves de la 7 ^e à la 12 ^e année.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D1, *Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?*

Table C.1.1

Temps d'instruction prévu^{1,2,3} dans les institutions publiques entre l'âge de 6 et 17 ans, selon l'âge⁴, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2017-2018

	Temps total d'instruction prévu											
	Âgé de 6 ans	Âgé de 7 ans	Âgé de 8 ans	Âgé de 9 ans	Âgé de 10 ans	Âgé de 11 ans	Âgé de 12 ans	Âgé de 13 ans	Âgé de 14 ans	Âgé de 15 ans	Âgé de 16 ans	Âgé de 17 ans
	nombre d'heures par année											
Moyenne de l'OCDE ⁵	825	804	821	832	860	876	923	953	954	972
Canada ⁶	914	914	922	922	922	923	928	937	916	926	925	950
Terre-Neuve-et-Labrador	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935	935
Île-du-Prince-Édouard	860	860	860	860	860	860	905	905	905	880	880	880
Nouvelle-Écosse	701	701	888	888	888	888	935	935	935	935	935	935
Nouveau-Brunswick	740	740	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018
Québec	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	..
Ontario ⁷	940	940	940	940	940	940	940	940	880	880	880	880
Manitoba	925	925	925	925	925	925	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018	1 018
Saskatchewan	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	925	825
Alberta	950	950	950	950	950	950	950	950	950	1 000	1 000	1 000
Colombie-Britannique	873	873	873	873	873	873	873	947	947	947	947	947
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	945	945	945	945	945	945	945	945	945	945	945	945
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. A moins d'avis contraire, le temps d'instruction est basé sur les exigences minimales pour le temps d'instruction dans les lois, règlements ou politiques provinciales ou territoriales.
2. Le « temps d'instruction prévu » correspond au nombre annuel d'heures de cours auxquelles les élèves/étudiants ont droit dans le cadre de leur programme.
3. L'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans dans chaque province et territoire du Canada, sauf au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Nunavut, où l'éducation est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans.
4. Typiquement, le niveau primaire comprend les âges de 6 à 11 ans, le niveau du premier cycle du secondaire comprend les âges de 12 à 14 ans, et le niveau du deuxième cycle du secondaire comprend les âges de 15 à 17 ans. Pour plus d'informations sur les tranches d'âge par niveau d'éducation, veuillez voir l'Annexe 1: Structure de l'éducation et de la formation au Canada (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-582-g/2018002/app-ann/app-ann1-fra.htm>).
5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 18 septembre 2018).
6. La moyenne pour le Canada est calculée en pondérant les chiffres des provinces et territoires selon la taille de la population (estimée au 1er janvier 2017) dans les provinces et territoires pour chaque âge entre 6 et 15 ans, inclusivement. À l'exception du Yukon et du Nunavut, toutes les provinces et tous les territoires sont pris en compte dans le calcul de la moyenne canadienne.
7. En Ontario, les chiffres rapportés pour les 6 à 13 ans sont basés sur les dispositions énoncées dans les règlements provinciaux. Pour les élevés de 11ième et 12ième année (ou de 16 et 17 ans), les heures d'instruction mentionnées ci-dessous constituent le scénario typique. La répartition de la charge de cours est flexible pendant les deux années.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes d'éducation (INES), Collecte des données conjointe Eurydice-OCDE de 2017 sur le temps d'instruction.

C2

Temps de travail des enseignants

Contexte

Cet indicateur porte sur le temps de travail et sur le temps d'enseignement des enseignants dans les établissements publics selon le niveau enseigné durant l'année scolaire 2016-2017. Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement ne permettent de déterminer que partiellement la charge de travail des enseignants, cette information donne un aperçu utile des différentes demandes des administrations provinciales et territoriales à l'endroit des enseignants. Combiné avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur C3), cet indicateur décrit des aspects essentiels des conditions de travail des enseignants. Les données sont présentées pour l'ensemble du Canada ainsi que pour les provinces et les territoires¹.

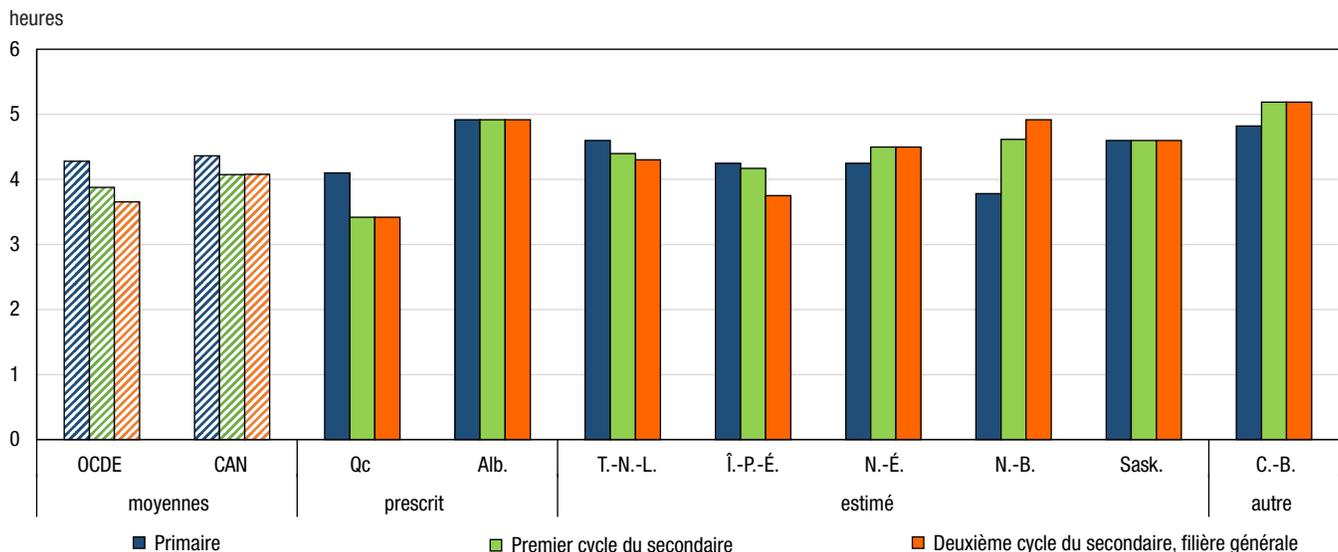
Tout comme le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur C1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur C3), la somme de temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur les budgets de l'éducation. De plus, le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des tâches autres que l'enseignement représentent des éléments majeurs de leurs conditions de travail et peuvent influencer de façon déterminante sur l'attrait de la profession d'enseignant.

Bien sûr, les enseignants consacrent une partie de leur temps de travail à des activités autres que l'enseignement comme, par exemple, à la préparation des cours, à la correction, à la formation en cours d'emploi et aux réunions du personnel.

Observations

Temps d'enseignement et temps de travail à l'école

Graphique C.2.1

Temps d'enseignement par jour¹, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada et provinces, 2016-2017

1. Le temps d'enseignement est calculé selon le temps net consacré à l'instruction en classe, c. à-d. à l'exclusion du temps accordé aux pauses dîner et aux courtes pauses du matin ou de l'après midi, et à l'exclusion des jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).

Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les données sont dérivées du tableau C.2.1 et sont présentées pour les provinces et territoires pour lesquelles le temps d'enseignement est soit prescrit ou estimé; les « autres » sont les provinces et territoires pour lesquelles toutes les mesures n'ont pas pu être rapportées. La moyenne pour le Canada inclut les provinces et territoires des catégories « prescrit » et « estimé ». Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

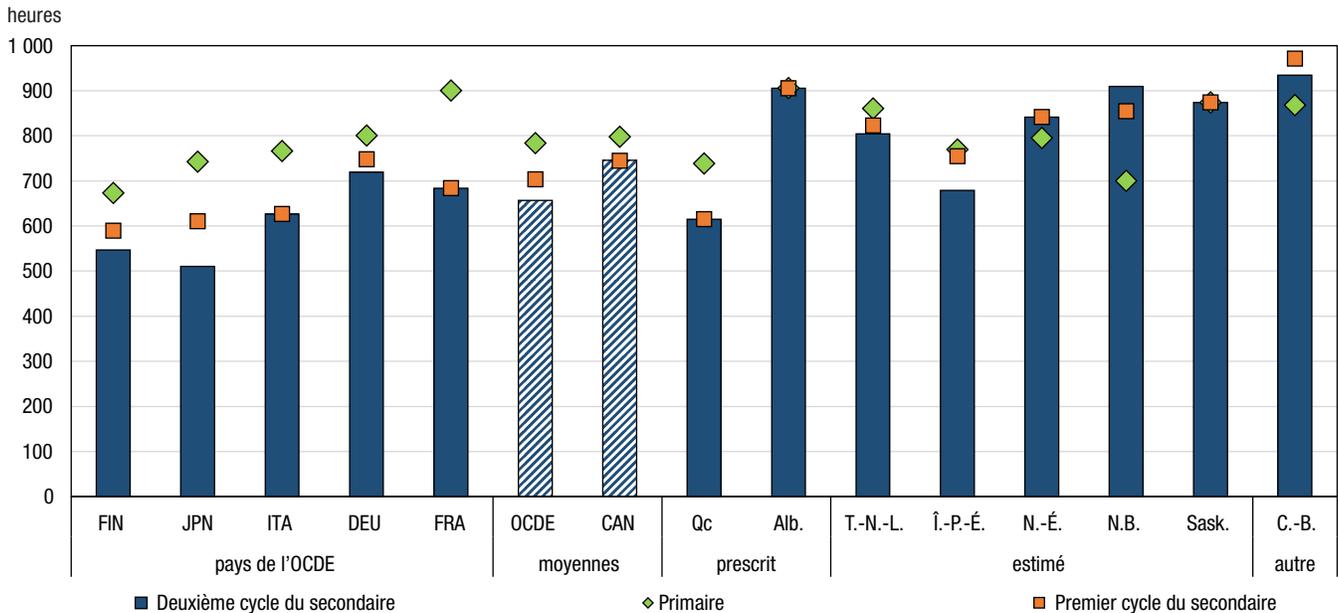
Sources : Tableau C.2.1 et *Regards sur l'éducation 2018 : indicateurs de l'OCDE*.

1. Les données concernant l'année scolaire 2016-2017 ne sont pas disponibles pour le Yukon et le Nunavut.

- Au Canada, en 2016-2017, le nombre total d'heures d'enseignement par jour était de 4,4 heures au primaire et était légèrement plus bas, soit 4,1 heures, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire.
- Le nombre d'heures d'enseignement par jour au Canada était légèrement supérieur aux moyennes de l'OCDE de 4,3 heures au primaire, de 3,9 heures au premier cycle du secondaire et de 3,7 heures au deuxième cycle du secondaire.

Graphique C.2.2

Temps d'enseignement net, selon le niveau d'enseignement, OCDE, les pays sélectionnés et provinces, 2016-2017



Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre ascendant à l'éducation primaire et incluent les pays de G7. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.2.2 et *Regards sur l'éducation 2018 : indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada, les enseignants du primaire ont enseigné 798 heures en moyenne par année en 2016-2017, à comparer à la moyenne de l'OCDE de 784 heures. Les enseignants du premier cycle du secondaire ont enseigné 745 heures en moyenne en 2016-2017, comparativement à 703 heures pour l'ensemble des pays de l'OCDE.
- Alors que le temps d'enseignement net annuel pour le deuxième cycle du secondaire des pays de l'OCDE (657 heures en moyenne) était nettement plus bas que celui du niveau primaire et du premier cycle du secondaire, la moyenne canadienne des heures enseignées au deuxième cycle du secondaire était assez proche de celle du premier cycle du secondaire, avec 746 heures.
- Au niveau primaire, le temps d'enseignement net annuel variait de 700 heures au Nouveau-Brunswick à 905 heures en Alberta. L'étendue de ces temps était similaire à celle enregistrée par la Finlande et d'autres pays du G7.
- Au premier cycle du secondaire, la Colombie-Britannique a déclaré le nombre d'heures d'enseignement le plus élevé, soit 971 heures. Alors que le Québec a signalé le nombre le moins élevé, soit 615 heures.
- Le temps d'enseignement annuel net au premier et au deuxième cycle du secondaire au Canada (745 et 746 heures respectivement) était très proche des temps mesurés en Allemagne, mais était nettement plus élevé que ceux enregistrés en Finlande, au Japon, en Italie et en France.

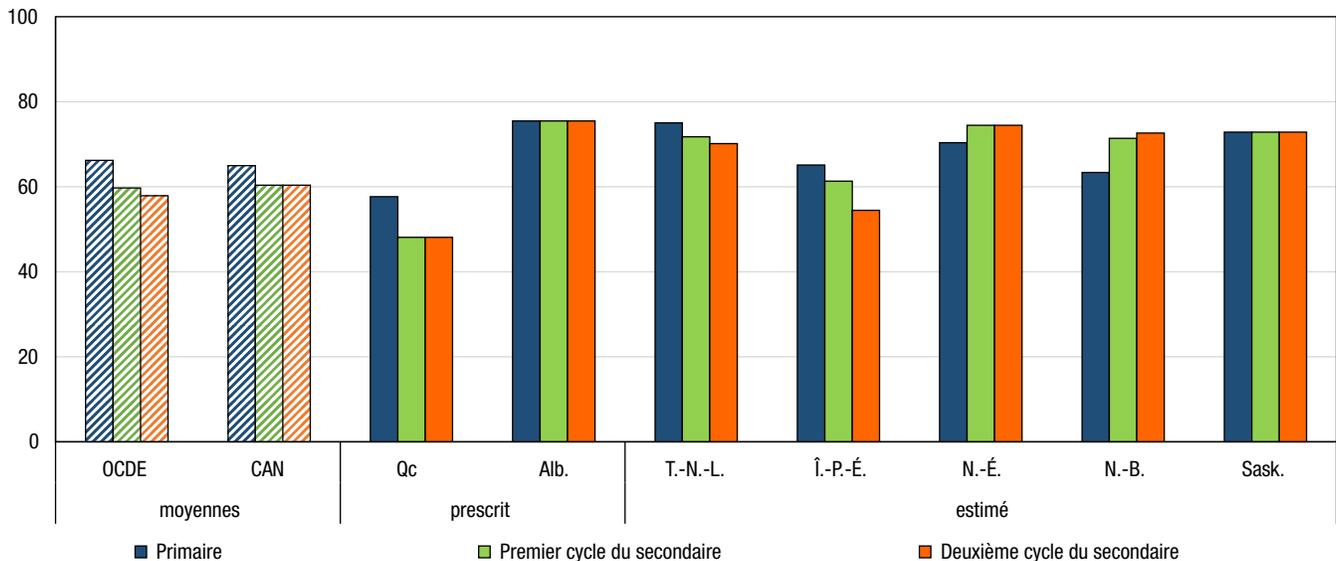
- Le temps d'enseignement net en Finlande a été indiqué à titre de comparaison, en raison du niveau élevé que ce pays obtient aux évaluations scolaires internationales. Le temps d'enseignement net des enseignants en Finlande au primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire était inférieur à celui de tous les pays du G7 sont déclarés (673 et 589 heures), y compris le Canada.

Proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement

Graphique C.2.3

Temps d'enseignement comme pourcentage du temps total de travail à l'école, OCDE, Canada et provinces, 2016-2017

pourcentage



Notes : Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. La moyenne pour le Canada inclut les provinces des catégories « prescrit » et « estimé ». Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.2.1 et *Regards sur l'éducation 2018 : indicateurs de l'OCDE*.

- Au Canada en 2016-2017, le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total (65 % pour le primaire, 60 % pour le premier cycle du secondaire et le deuxième cycle du secondaire) était assez proche des moyennes de l'OCDE (66 % pour le primaire, 60 % pour le premier cycle du secondaire et 58 % le deuxième cycle du secondaire).
- Le temps consacré à l'enseignement en proportion du temps de travail total variait beaucoup d'une province et d'un territoire à l'autre. En 2016-2017, au premier cycle et au deuxième cycle du secondaire, la proportion du temps de travail consacrée à l'enseignement allait de 48 % au Québec à 75 % en Alberta.

Définitions, sources et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2016-2017 et proviennent de l'enquête INES de l'OCDE de 2017 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Toutes les administrations provinciales et territoriales ont fait état du temps d'enseignement exprimé en semaines et en jours. Le « nombre de semaines d'enseignement » et le « nombre de jours d'enseignement » n'incluent pas le nombre de jours durant l'année scolaire où l'école est fermée (jours fériés et vacances saisonnières).

Seuls le Québec et l'Alberta ont indiqué le temps de travail légal. Dans le cas de ces deux provinces, les chiffres relatifs au temps d'enseignement net à l'école sont énoncés dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives conclues avec les syndicats/les associations/les fédérations d'enseignement

provinciaux et territoriaux. Pour les autres provinces et territoires, les chiffres concernant le temps d'enseignement des enseignants ont été estimés à partir du temps d'instruction prescrit dans la réglementation provinciale ou territoriale ou dans les conventions collectives dans chaque province ou territoire.

Le « temps d'enseignement net » correspond au nombre quotidien ou annuel d'heures de cours qu'un enseignant à temps plein donne à un groupe ou à une classe d'élèves conformément aux politiques en vigueur. Il exclut le temps consacré aux activités autres que l'enseignement en classe, telles que la préparation de cours, les corrections, les formations en cours d'emploi et les réunions du personnel. En règle générale, le temps d'enseignement net exprimé sous forme d'heures par année est égal au produit du nombre annuel de jours d'enseignement multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (à l'exclusion du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps. Sauf dans le cas du Québec et de l'Alberta, le temps d'enseignement net a été estimé en soustrayant du temps d'instruction prescrit (tel que défini dans l'indicateur D1), le temps accordé aux enseignants durant la journée scolaire pour la correction et la préparation des cours, de même que les récréations, si ces dernières étaient incluses dans le temps d'instruction et si la surveillance des élèves n'était pas obligatoire.

Le « temps de travail à l'école » correspond à l'horaire de travail normal d'un enseignant à temps plein. Le temps de travail peut comprendre les heures directement consacrées à l'enseignement et les heures consacrées à des activités connexes, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de perfectionnement professionnel, les rencontres avec les parents, les réunions du personnel et les tâches scolaires de nature générale. Le temps de travail ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Dans les administrations où il n'est pas prescrit, le temps de travail a été estimé en faisant la somme du temps d'instruction prescrit, du temps de surveillance et du temps consacré aux réunions et rencontres ainsi qu'au perfectionnement professionnel.

Le « temps de travail légal » correspond au temps que les enseignants sont tenus de consacrer au travail, ce qui inclut le temps d'enseignement et le temps passé à d'autres tâches, conformément à la réglementation ou aux conventions collectives en vigueur.

Relativement à toutes les variables, la moyenne canadienne est pondérée selon le nombre d'enseignants à temps plein, tous niveaux confondus², pour toutes les administrations ayant fourni des données à la fois sur le temps d'enseignement et sur le temps de travail.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D4, *Quel est le temps de travail des enseignants ?*.

2. Les données proviennent de l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS). Nous utilisons le nombre d'éducateurs à temps plein tous niveaux confondus parce que l'EEPS ne fournit pas de données sur le nombre d'enseignants par niveau d'enseignement CITE.

Tableau C.2.1

Organisation du temps de travail des enseignants, dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

	Nombres de semaines d'enseignement ¹			Nombres de jours d'enseignement ¹			Temps d'enseignement net ²			Temps de travail à l'école ³			Temps de travail légal		
	Premier cycle du Primaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴		Premier cycle du Primaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴		Premier cycle du Primaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴		Premier cycle du Primaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴		Premier cycle du Primaire	Deuxième cycle du secondaire, filière générale ⁴	
	semaines	semaines	semaines	jours	jours	jours	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures	heures
Moyenne de l'OCDE ⁵	38	38	37	183	181	180	784	703	657	1 184	1 178	1 135	1 622	1 645	1 640
Canada ⁶	37	37	37	183	183	183	798	745	746	1 228	1 233	1 236
Temps de travail et d'enseignement prescrits															
Québec	36	36	36	180	180	180	738	615	615	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280	1 280
Alberta ⁷	37	37	37	184	184	184	905	905	905	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Temps d'enseignement et de travail estimés⁸															
Terre-Neuve-et-Labrador	37	37	37	187	187	187	860	823	804	1 147	1 147	1 147
Île-du-Prince-Édouard	36	36	36	181	181	181	769	755	679	1 182	1 231	1 247
Nouvelle-Écosse	37	37	37	187	187	187	795	842	842	1 130	1 130	1 130
Nouveau-Brunswick	37	37	37	185	185	185	700	854	910	1 105	1 197	1 253
Saskatchewan	38	38	38	190	190	190	874	874	874	1 200	1 200	1 200
Yukon
Autres⁹															
Ontario	37	37	37	187	187	187
Manitoba	37	37	37	185	185	185	1 073	1 073	1 073
Colombie-Britannique	37	37	37	180	187	180	868	971	934
Territoires du Nord-Ouest ⁷	37	37	37	186	186	186
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le nombre de semaines et de jours d'enseignement sont définis dans toutes les provinces et territoires qui ont rapporté des données; c'est-à-dire qu'il est établi dans des conventions collectives ou des règlements ou lois des provinces et territoires.
2. « Temps d'enseignement net » renvoie au nombre d'heures par année qu'enseigne un enseignant à temps plein.
3. « Temps de travail à l'école » fait référence au nombre d'heures qu'un enseignant à temps plein doit travailler, excluant les heures supplémentaires, le temps de préparation non spécifié et les jours où l'école est fermée pour les vacances (à la fois les jours fériés et les vacances saisonnières).
4. La filière générale couvre l'éducation qui n'a pas la fonction explicite de préparer les participants pour une classe particulière de professions ou de métiers, ou pour l'entrée dans des programmes permettant de poursuivre la formation d'une technique ou d'un métier.
5. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 18 septembre 2018).
6. Les chiffres pour le Canada sont des moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein, et reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2016-2017. Les données pour l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne sont pas prises en compte dans la moyenne canadienne.
7. En Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, le temps d'enseignement net et le temps de travail à l'école reflètent le maximum d'heures qu'on peut assigner à un enseignant à temps plein et ne sont pas nécessairement les heures assignées à un enseignant.
8. Pour ces provinces et territoires, le temps d'enseignement net et le temps total de travail ne sont pas mandatés dans des conventions collectives ou des règlements ou lois. Ces provinces et ces territoires ont estimé le temps d'enseignement par année en se basant sur le temps d'instruction obligatoire (voir l'indicateur C1) de la façon suivante : le temps d'instruction obligatoire moins le temps pour la correction et pour la préparation est égal au « temps d'enseignement net »; le temps d'instruction obligatoire plus le temps pour la supervision et les réunions plus le temps pour le développement professionnel est égal au « temps de travail à l'école ».
9. Les « autres » provinces et territoires n'ont pas pu rapporter dans toutes les catégories et ne sont donc pas inclus dans la moyenne du Canada, ce qui est conséquent avec ce que le Canada a rapporté à l'OCDE. Au Manitoba et en Colombie-Britannique, le temps d'enseignement net et le temps de travail requis à l'école sont estimés avec la même méthode que pour les provinces et territoires qui ont rapporté les deux mesures (voir note 8).

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), Enquête de 2017 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

C3 Salaires des enseignants

Contexte

Cet indicateur présente les salaires statutaires annuels des enseignants au début de leur carrière, après 10 ans d'ancienneté, après 15 ans d'ancienneté, et une fois qu'ils ont atteint le sommet de l'échelle salariale. Ces catégories représentent les salaires des enseignants ayant le niveau le plus courant ou typique de la formation requise pour la certification dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire publics. Toutes les données sur les salaires sont présentées pour les enseignants qui enseignent aux trois niveaux suivants de la Classification internationale type de l'éducation (CITE) : enseignement primaire (CITE 1); premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2); et enseignement secondaire (deuxième cycle) (CITE 3)¹.

Les salaires des enseignants représentent la plus importante dépense en éducation (voir l'indicateur B3 dans le présent rapport). Une comparaison des salaires à différents moments fournit des renseignements utiles sur les structures salariales de base et les points de progression salariale dans la carrière des enseignants. Les salaires et les conditions de travail connexes contribuent à la formation, au recrutement et au maintien en poste d'enseignants qualifiés. Par conséquent, les problèmes de rémunération devraient représenter une considération de premier plan pour les décideurs ou d'autres intervenants du domaine de l'éducation qui souhaitent et doivent maintenir la qualité de l'enseignement, tout en équilibrant les budgets consacrés à l'éducation. En même temps, toute interprétation de comparaisons internationales de la rémunération des enseignants, incluant les salaires, devrait tenir compte d'un ensemble de facteurs. Alors que les données sur les salaires présentées dans cet indicateur tiennent compte des différences de coût de la vie au Canada et dans les autres pays membres de l'OCDE, il est impossible de saisir les différences au niveau de la fiscalité, des bénéfices et avantages sociaux, ou de tout autre paiement additionnel que les enseignants peuvent recevoir.

De pair avec l'information sur le temps d'instruction et le temps de travail des enseignants présentés dans les indicateurs C1 et C2, respectivement, cet indicateur sur les salaires des enseignants contribue au développement d'un ensemble de mesures importantes sur les enseignants à temps plein dans les institutions publiques, qui à leur tour contribuent à élargir le contexte de la discussion sur la qualité de l'instruction et à comprendre certains aspects des processus d'éducation.

1. Voir la section « Classifications et descriptions de la CITE » dans les Notes aux lecteurs du présent rapport pour une brève description des catégories de la CITE.

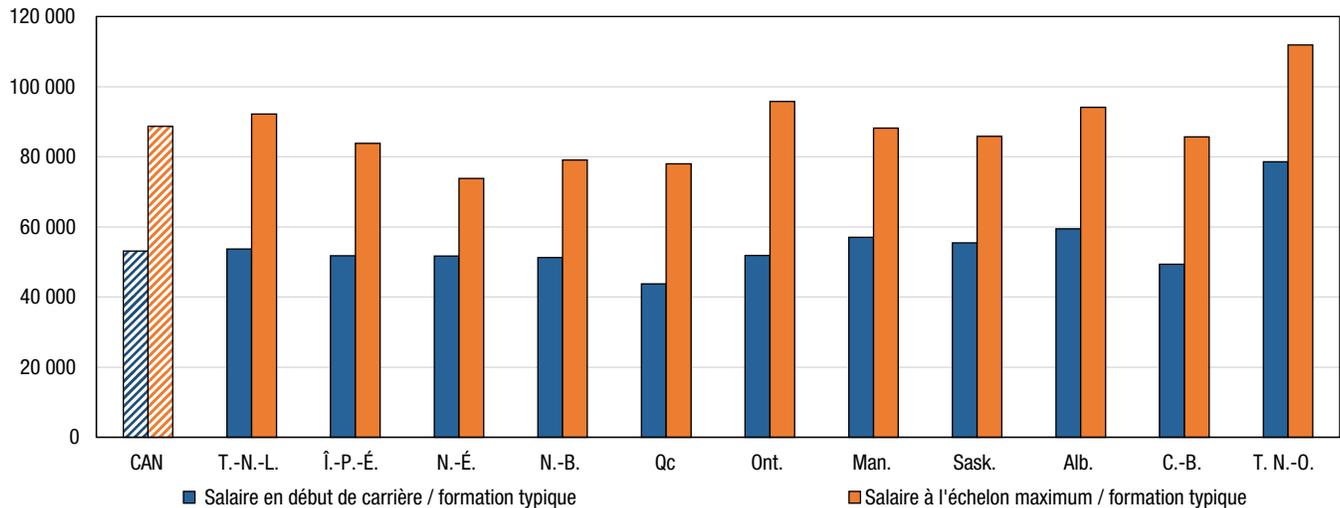
Observations

Salaires selon le niveau de CITE

Graphique C.3.1

Salaires statutaires annuels des enseignants à temps plein aux niveaux primaire, premier et deuxième cycle du secondaire, avec formation typique, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

dollars canadiens



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques aux niveaux primaire, premier et deuxième cycle du secondaire, pour l'année scolaire 2016-2017. Dans la plupart des provinces et des territoires, sauf au Québec et dans une moindre mesure en Nouveau-Brunswick et au Colombie-Britannique, les enseignants atteignent leur salaire maximal après 10 ans. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les barres représentant le Canada sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Source : Tableau C.3.1b.

- Au Canada, les salaires des enseignants à temps plein des écoles publiques primaires et secondaires ne varient pas d'un niveau d'enseignement à l'autre, les enseignants recevant le même salaire indépendamment du fait qu'ils enseignent au niveau du primaire ou du premier ou du deuxième cycle du secondaire.
- Par contre, dans plusieurs pays ayant récemment fourni des données à l'OCDE, les salaires des enseignants avaient tendance à augmenter en fonction du niveau d'enseignement et après plus de dix années d'expérience (voir tableau C.3.2b).

Salaires selon les années d'expérience

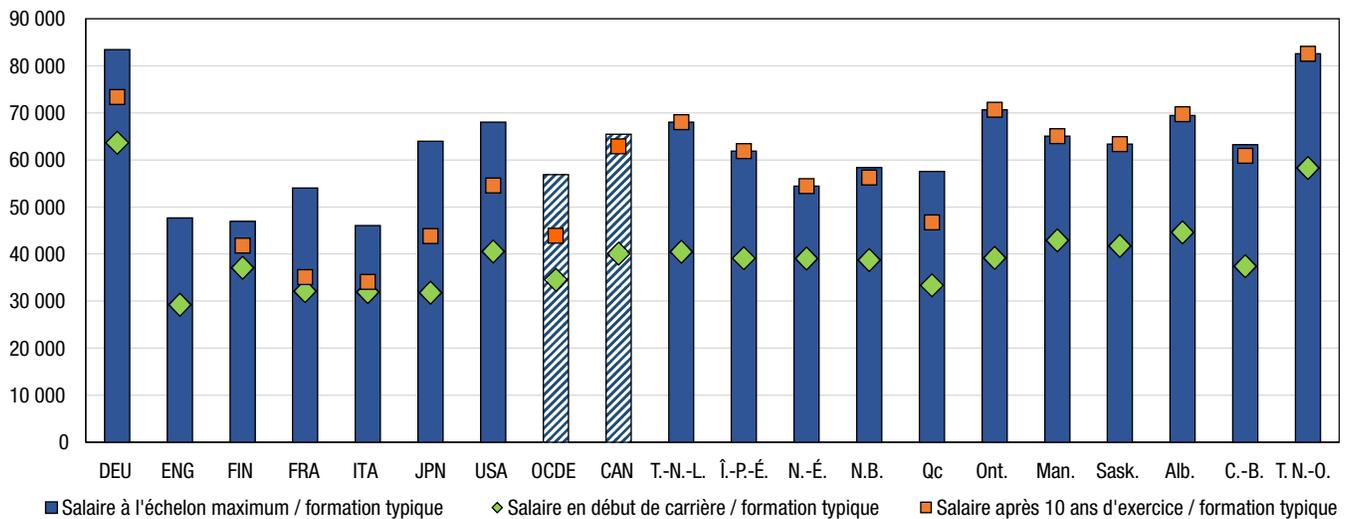
- Le salaire de début de carrière des enseignants à temps plein au niveau du primaire ainsi que du premier et du deuxième cycle du secondaire s'établissait à 53 163 \$CAN au Canada, pour atteindre 88 746 \$CAN au sommet de leur échelle salariale. Leur salaire, à ce moment-là, correspondait à environ une fois et demie leur salaire de début de carrière, qui variait de 43 752 \$CAN au Québec à 78 600 \$CAN dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Au Canada, les enseignants dans la plupart des provinces et territoires atteignaient le sommet de l'échelle salariale après dix ans d'ancienneté, ce qui, de façon générale, représente une progression plus rapide que celle des enseignants de l'ensemble des pays de l'OCDE dont les salaires continuaient d'augmenter après 10 et 15 ans d'ancienneté.
- Au Québec, les enseignants n'atteignaient l'échelon salarial supérieur qu'après avoir acquis 15 années de service. Contrairement aux autres provinces et territoires, au Québec, le salaire correspondant à 15 années de service était d'environ 14 700 \$CAN supérieur à celui des enseignants qui avaient cumulé dix ans d'expérience.

Comparaison internationale des niveaux de salaire

Graphique C.3.2

Salairé statutaire annuel des enseignants à temps plein aux niveaux primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire, avec formation typique, dollars US, OCDE et les pays de G7, provinces et territoires, 2016-2017

dollars US



Notes : Les données reflètent les salaires des enseignants à temps plein dans les institutions publiques, en dollars US, convertis en utilisant la parité de pouvoir d'achat, pour l'année scolaire 2016-2017. La Finlande est incluse vu son classement élevé dans les évaluations scolaires. Les données pour le Yukon et le Nunavut ne sont pas disponibles. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau C.3.2b et *Regards sur l'éducation 2018 : indicateurs de l'OCDE*.

- Les enseignants à temps plein dans les établissements publics au Canada reçoivent des salaires généralement plus élevés que ceux de la plupart des pays de l'OCDE.
- Au Canada, les salaires moyens des enseignants qui sont au sommet de leur échelle salariale étaient plus élevés que dans les autres pays du G7.
- Par exemple, le salaire moyen des enseignants canadiens du premier cycle du secondaire ayant un salaire à l'échelon maximum était le troisième plus élevé (65 474 \$US) parmi les pays du G7, après l'Allemagne (83 451 \$US) et les États-Unis (68 052 \$US). Au Canada, pour ce groupe particulier d'enseignants, les salaires dans les Territoires-du-Nord-Ouest (82 544 \$US), en Ontario (70 674 \$US), en Alberta (69 426 \$US), et à Terre-Neuve-et-Labrador (68 048 \$US) étaient plus élevés que la moyenne canadienne.

Définitions, sources et méthodologie

Les données sur les salaires annuels de base des enseignants ont été tirées de l'enquête INES de l'OCDE de 2017 sur les traitements et le temps de travail et portent sur l'année scolaire 2016-2017. Toutes les données ont été déclarées en conformité avec les politiques officielles s'appliquant aux établissements publics d'enseignement.

Par « salaires statutaires » on entend les salaires versés selon les échelles et barèmes officiels de rémunération. À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, les salaires statutaires annuels sont basés sur les échelles salariales de 2016-2017, celles-ci provenant des conventions collectives négociées entre les syndicats/ associations/ fédérations d'enseignants de chaque province et territoire et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Dans certaines provinces cependant, à savoir l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-

Britannique, ces échelles de rémunération sont établies au niveau du conseil scolaire, étant donné qu'il n'y a pas de négociations collectives à l'échelle de la province.²

Les salaires déclarés sont bruts (somme totale versée par l'employeur selon les échelles salariales en place), c.-à-d. qu'ils n'incluent pas la contribution de l'employeur à la sécurité sociale et au régime de pension. Les salaires sont bruts du point de vue de l'employé, c.-à-d. qu'ils incluent les cotisations de sécurité sociale et de pensions des employés (même si elles sont automatiquement déduites du salaire brut payé par l'employeur). Les salaires sont « avant impôts » (avant retenues). Les salaires bruts des enseignants sont présentés en dollars canadiens courants, afin de pouvoir être comparés aux moyennes pour le Canada, qui ont été calculées à partir des valeurs provinciales (tableau D.2.1). Le salaire moyen pour le Canada a été calculé comme la moyenne pondérée de toutes les provinces (les Territoires du Nord-Ouest³, Yukon⁴ et Nunavut⁵ ne sont pas inclus). Les poids utilisés dépendent du salaire calculé. Dans le cas des enseignants en début de carrière, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de moins de 30 ans. Dans le cas des enseignants ayant 10 ans d'ancienneté, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 35 à 44 ans. Par ailleurs, dans le cas des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté, ainsi que de ceux au sommet de l'échelle salariale, on a utilisé le nombre d'éducateurs à temps plein de 45 ans et plus. Les Territoires du Nord-Ouest ont été exclus du calcul de la moyenne canadienne parce que l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) ne fournit pas le détail selon l'âge pour les éducateurs à temps plein pour cette région. Les salaires ont aussi été convertis en dollars US (tableau C.3.1a) au moyen des taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée⁵ tirés de la base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

Le « salaire en début de carrière » comprend le salaire brut annuel prévu pour un enseignant à temps plein ayant atteint le niveau de formation type ou le plus courant au début de la carrière d'enseignement. Les salaires après 10 et 15 années d'expérience représentent les salaires annuels prévus pour les enseignants à temps plein, ayant le niveau de formation le plus commun ou typique pour être dûment qualifié, après avoir accumulé 10 ou 15 ans d'expérience. Les salaires en début de carrière et ceux des enseignants ayant 10 et 15 ans d'expérience déclarés pour l'Ontario sont différents de ceux des autres provinces et territoires. Les chiffres de l'Ontario constituent le point central de l'échelle salariale financée par la province. Ils représentent les salaires financés en fonction du niveau de qualifications le plus courant chez les enseignants en Ontario, selon le niveau d'expérience approprié.

Note : L'indicateur correspondant de l'OCDE est D3, *Quel est le niveau de salaire des enseignants et des chefs d'établissement ?*

2. En Ontario, les estimations se situent au centre de l'échelle qui est financée par la province. Au Manitoba et en Alberta, les estimations correspondent aux moyennes pondérées selon le nombre d'élèves dans chaque conseil scolaire.

3. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les enseignants à temps plein.

4. Les données relatives à l'année scolaire 2016-2017 ne sont pas disponibles pour le Yukon et Nunavut.

5. Pour le Canada, le facteur d'ajustement de PPA pour 2016-2017 est de 1,355 \$US/\$CAN, qui tient compte des différences dans le coût de la vie entre les pays. Un ajustement similaire permettant des comparaisons entre les provinces et les territoires n'a pas pu être effectué car il nécessite des données de PPA provinciales/territoriales, qui ne sont pas encore développées pour le moment.

Tableau C.3.1a

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

CITE 1 (Primaire)						
Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière		
dollars canadiens					ratio	
Canada²	52 616	84 085	87 737	87 737	1,67	
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72	
Île-du-Prince-Édouard	50 406	81 584	81 584	81 584	1,62	
Nouvelle-Écosse	51 711	73 804	73 804	73 804	1,43	
Nouveau-Brunswick	50 775	75 542	78 296	78 296	1,54	
Québec	42 895	62 394	76 830	76 830	1,79	
Ontario	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85	
Manitoba	55 974	86 434	86 434	86 434	1,54	
Saskatchewan	54 440	84 295	84 295	84 295	1,55	
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58	
Colombie-Britannique	48 975	77 433	84 832	84 832	1,73	
Yukon	
Territoires du Nord-Ouest	78 600	111 883	111 883	111 883	1,42	
Nunavut	
CITE 2 (Premier cycle du secondaire)						
Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)	
dollars canadiens					ratio	années
Canada²	52 616	84 085	87 737	87 737	1,67	11
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	50 406	81 584	81 584	81 584	1,62	10
Nouvelle-Écosse	51 711	73 804	73 804	73 804	1,43	10
Nouveau-Brunswick	50 775	75 542	78 296	78 296	1,54	11
Québec	42 895	62 394	76 830	76 830	1,79	15
Ontario	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85	10
Manitoba	55 974	86 434	86 434	86 434	1,54	10
Saskatchewan	54 440	84 295	84 295	84 295	1,55	10
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58	10
Colombie-Britannique	48 975	77 433	84 832	84 832	1,73	11
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	78 600	111 883	111 883	111 883	1,42	11
Nunavut

Tableau C.3.1a

Salaires statutaires annuels des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars canadiens				ratio
Canada²	52 616	84 085	87 737	87 737	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72
Île-du-Prince-Édouard	50 406	81 584	81 584	81 584	1,62
Nouvelle-Écosse	51 711	73 804	73 804	73 804	1,43
Nouveau-Brunswick	50 775	75 542	78 296	78 296	1,54
Québec	42 895	62 394	76 830	76 830	1,79
Ontario	51 263	94 612	94 612	94 612	1,85
Manitoba	55 974	86 434	86 434	86 434	1,54
Saskatchewan	54 440	84 295	84 295	84 295	1,55
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58
Colombie-Britannique	48 975	77 433	84 832	84 832	1,73
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	78 600	111 883	111 883	111 883	1,42
Nunavut

.. n'ayant pas lieu de figurer

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2015-2016 prévue dans les conventions collectives.
2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2015-2016. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), *l'Enquête de 2017 sur les traitements des enseignants et du temps de travail*.

Tableau C.3.2a

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	CITE 1 (Primaire)					Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique			
	dollars US				ratio		
Moyenne de l'OCDE²	30 838	39 854	42 864	52 748		1,71	
Canada³	39 594	63 276	66 023	66 023		1,67	
Terre-Neuve-et-Labrador	40 452	69 408	69 408	69 408		1,72	
Île-du-Prince-Édouard	37 931	61 393	61 393	61 393		1,62	
Nouvelle-Écosse	38 913	55 539	55 539	55 539		1,43	
Nouveau-Brunswick	38 209	56 847	58 919	58 919		1,54	
Québec	32 279	46 952	57 816	57 816		1,79	
Ontario	38 576	71 197	71 197	71 197		1,85	
Manitoba	42 121	65 043	65 043	65 043		1,54	
Saskatchewan	40 967	63 433	63 433	63 433		1,55	
Alberta	44 766	70 814	70 814	70 814		1,58	
Colombie-Britannique	36 855	58 270	63 838	63 838		1,73	
Yukon	
Territoires du Nord-Ouest	59 148	84 194	84 194	84 194		1,42	
Nunavut	
	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique			
	dollars US				ratio	années	
OECD average²	32 202	41 807	44 623	55 122		1,71	27
Canada³	39 594	63 276	66 023	66 023		1,67	11
Terre-Neuve-et-Labrador	40 452	69 408	69 408	69 408		1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	37 931	61 393	61 393	61 393		1,62	10
Nouvelle-Écosse	38 913	55 539	55 539	55 539		1,43	10
Nouveau-Brunswick	38 209	56 847	58 919	58 919		1,54	11
Québec	32 279	46 952	57 816	57 816		1,79	15
Ontario	38 576	71 197	71 197	71 197		1,85	10
Manitoba	42 121	65 043	65 043	65 043		1,54	10
Saskatchewan	40 967	63 433	63 433	63 433		1,55	10
Alberta	44 766	70 814	70 814	70 814		1,58	10
Colombie-Britannique	36 855	58 270	63 838	63 838		1,73	11
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	59 148	84 194	84 194	84 194		1,42	11
Nunavut

Tableau C.3.2a

Salaires statutaires annuels des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars US				ratio
Moyenne de l'OCDE²	33 824	44 240	46 631	57 815	1,71
Canada³	39 594	63 276	66 023	66 023	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	40 452	69 408	69 408	69 408	1,72
Île-du-Prince-Édouard	37 931	61 393	61 393	61 393	1,62
Nouvelle-Écosse	38 913	55 539	55 539	55 539	1,43
Nouveau-Brunswick	38 209	56 847	58 919	58 919	1,54
Québec	32 279	46 952	57 816	57 816	1,79
Ontario	38 576	71 197	71 197	71 197	1,85
Manitoba	42 121	65 043	65 043	65 043	1,54
Saskatchewan	40 967	63 433	63 433	63 433	1,55
Alberta	44 766	70 814	70 814	70 814	1,58
Colombie-Britannique	36 855	58 270	63 838	63 838	1,73
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	59 148	84 194	84 194	84 194	1,42
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2015-2016 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2015-2016 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.
2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 18 septembre 2018).
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2015-2016. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), l'Enquête de 2017 sur les traitements des enseignants et du temps de travail.

Tableau C.3.1b

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

	CITE 1 (Primaire)					
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	
	dollars canadiens				ratio	
Canada²	53 163	85 202	88 746	88 746	1,67	
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72	
Île-du-Prince-Édouard	51 800	83 840	83 840	83 840	1,62	
Nouvelle-Écosse	51 711	73 804	73 804	73 804	1,43	
Nouveau-Brunswick	51 284	76 300	79 080	79 080	1,54	
Québec	43 752	63 377	78 041	78 041	1,78	
Ontario	51 904	95 794	95 794	95 794	1,85	
Manitoba	57 090	88 167	88 167	88 167	1,54	
Saskatchewan	55 474	85 896	85 896	85 896	1,55	
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58	
Colombie-Britannique	49 392	80 174	85 681	85 681	1,73	
Yukon	
Territoires du Nord-Ouest	78 600	111 883	111 883	111 883	1,42	
Nunavut	
	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	dollars canadiens				ratio	années
Canada²	53 163	85 202	88 746	88 746	1,67	11
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	51 800	83 840	83 840	83 840	1,62	10
Nouvelle-Écosse	51 711	73 804	73 804	73 804	1,43	9
Nouveau-Brunswick	51 284	76 300	79 080	79 080	1,54	11
Québec	43 752	63 377	78 041	78 041	1,78	15
Ontario	51 904	95 794	95 794	95 794	1,85	10
Manitoba	57 090	88 167	88 167	88 167	1,54	10
Saskatchewan	55 474	85 896	85 896	85 896	1,55	10
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58	10
Colombie-Britannique	49 392	80 174	85 681	85 681	1,73	11
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	78 600	111 883	111 883	111 883	1,42	10
Nunavut

Tableau C.3.1b

Salaires statutaires annuels des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars canadiens, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaires en début de carrière / formation typique	Salaires après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaires après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaires à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars canadiens				ratio
Canada²	53 163	85 202	88 746	88 746	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	53 755	92 234	92 234	92 234	1,72
Île-du-Prince-Édouard	51 800	83 840	83 840	83 840	1,62
Nouvelle-Écosse	51 711	73 804	73 804	73 804	1,43
Nouveau-Brunswick	51 284	76 300	79 080	79 080	1,54
Québec	43 752	63 377	78 041	78 041	1,78
Ontario	51 904	95 794	95 794	95 794	1,85
Manitoba	57 090	88 167	88 167	88 167	1,54
Saskatchewan	55 474	85 896	85 896	85 896	1,55
Alberta	59 488	94 103	94 103	94 103	1,58
Colombie-Britannique	49 392	80 174	85 681	85 681	1,73
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	78 600	111 883	111 883	111 883	1,42
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Les salaires statutaires annuels sont présentés en dollars canadiens courants sans ajustement pour les différences dans le coût de la vie entre les provinces. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2016-2017 prévue dans les conventions collectives.
2. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2016-2017. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), *l'Enquête de 2017 sur les traitements des enseignants et du temps de travail*.

Tableau C.3.2b

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

	CITE 1 (Primaire)				
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	dollars US				ratio
OCDE²	32 258	41 884	45 004	54 156	1,64
Canada³	39 222	62 860	65 474	65 474	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	39 659	68 048	68 048	68 048	1,72
Île-du-Prince-Édouard	38 217	61 855	61 855	61 855	1,62
Nouvelle-Écosse	38 151	54 450	54 450	54 450	1,43
Nouveau-Brunswick	37 836	56 292	58 343	58 343	1,54
Québec	32 279	46 758	57 576	57 576	1,78
Ontario	38 293	70 674	70 674	70 674	1,85
Manitoba	42 120	65 047	65 047	65 047	1,54
Saskatchewan	40 927	63 372	63 372	63 372	1,55
Alberta	43 888	69 426	69 426	69 426	1,58
Colombie-Britannique	36 440	59 150	63 213	63 213	1,73
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 989	82 544	82 544	82 544	1,42
Nunavut

	CITE 2 (Premier cycle du secondaire)					Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière	
	dollars US				ratio	
OCDE²	33 498	43 886	46 780	56 874	1,66	27
Canada³	39 222	62 860	65 474	65 474	1,67	11
Terre-Neuve-et-Labrador	39 659	68 048	68 048	68 048	1,72	9
Île-du-Prince-Édouard	38 217	61 855	61 855	61 855	1,62	10
Nouvelle-Écosse	38 151	54 450	54 450	54 450	1,43	9
Nouveau-Brunswick	37 836	56 292	58 343	58 343	1,54	11
Québec	32 279	46 758	57 576	57 576	1,78	15
Ontario	38 293	70 674	70 674	70 674	1,85	10
Manitoba	42 120	65 047	65 047	65 047	1,54	10
Saskatchewan	40 927	63 372	63 372	63 372	1,55	10
Alberta	43 888	69 426	69 426	69 426	1,58	10
Colombie-Britannique	36 440	59 150	63 213	63 213	1,73	11
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 989	82 544	82 544	82 544	1,42	10
Nunavut

Tableau C.3.2b

Salaire statutaire annuel des enseignants¹ des établissements publics, selon le niveau d'enseignement et les années d'expérience, dollars US, Canada, provinces et territoires, 2016-2017

	CITE 3 (Deuxième cycle du secondaire)				Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière
	Salaire en début de carrière / formation typique	Salaire après 10 ans d'exercice / formation typique	Salaire après 15 ans d'exercice / formation typique	Salaire à l'échelon maximum / formation typique	
	dollars US				ratio
OCDE²	34 943	46 244	48 697	59 639	1,67
Canada³	39 222	62 860	65 474	65 474	1,67
Terre-Neuve-et-Labrador	39 659	68 048	68 048	68 048	1,72
Île-du-Prince-Édouard	38 217	61 855	61 855	61 855	1,62
Nouvelle-Écosse	38 151	54 450	54 450	54 450	1,43
Nouveau-Brunswick	37 836	56 292	58 343	58 343	1,54
Québec	32 279	46 758	57 576	57 576	1,78
Ontario	38 293	70 674	70 674	70 674	1,85
Manitoba	42 120	65 047	65 047	65 047	1,54
Saskatchewan	40 927	63 372	63 372	63 372	1,55
Alberta	43 888	69 426	69 426	69 426	1,58
Colombie-Britannique	36 440	59 150	63 213	63 213	1,73
Yukon
Territoires du Nord-Ouest	57 989	82 544	82 544	82 544	1,42
Nunavut

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le salaire statutaire annuel est fonction de l'échelle salariale pour 2016-2017 prévue dans les conventions collectives. Les salaires ont été convertis en dollars US, selon la parité de pouvoir d'achat (PPA) pour la consommation privée 2016-2017 pour le Canada, provenant de la base de données des comptes nationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PPA tient compte des différences du coût de la vie entre les pays, mais elle ne tient pas compte des différences du coût de la vie entre les provinces et les territoires.
2. Les données de l'OCDE sont disponibles dans la Base de données de Regards sur l'éducation (<http://stats.oecd.org/>) (accédé le 18 septembre 2018).
3. Moyennes pondérées selon le nombre d'éducateurs à temps plein : de moins de 30 ans (« le salaire en début de carrière/formation typique »); âgés de 35 à 44 ans (« Salaire après 10 ans d'exercice/formation typique »); ou âgés de 45 ans et plus (« Salaire après 15 ans d'exercice/formation typique » et « Salaire à l'échelon maximum/formation typique »). Les données reflètent les institutions publiques dans les juridictions qui ont soumis des données, telles que rapportées dans l'Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) de 2016-2017. Le Yukon et le Nunavut n'ont pas fourni des données, donc, ils sont exclus de la moyenne nationale. Les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas pris en compte dans la moyenne nationale parce qu'ils n'ont pas fourni des répartitions selon l'âge pour les éducateurs à temps plein. La moyenne du « Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum » inclut les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Indicateurs des systèmes de l'éducation (INES), *l'Enquête de 2018 sur les traitements des enseignants et du temps de travail*.

Chapitre D

D1 Objectifs du développement durable (ODD) 4 : Éducation de qualité

Contexte

Le présent chapitre figure pour la première fois la publication Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale. Y sont présentés des indicateurs de l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) sur l'éducation de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour le développement durable, lequel a été adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'ODD 4 fait partie d'un ensemble de 17 ODD sociaux, économiques et environnementaux, qui sont un appel à agir pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que toute l'humanité vive dans la paix et la prospérité. Le Canada a promis de faire un rapport sur l'ODD 4, dans le cadre de son engagement à l'égard de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

En général, l'ODD 4 vise « à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'ODD 4 comprend 10 cibles et 43 indicateurs qui couvrent de nombreux aspects de l'éducation¹. Le présent chapitre porte principalement sur les indicateurs de l'ODD 4 qui ont été inclus dans le chapitre de l'OCDE sur l'ODD 4 dans la publication *Regards sur l'éducation 2018*. Les voici : 4.2.2 Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel de début de l'enseignement primaire (au Canada, l'âge de début de l'enseignement primaire est six ans, donc cet indicateur concerne les enfants de cinq ans); 4.3.1 Taux de participation des adultes à des activités d'éducation et de formation formelles et/ou non formelles; 4.1.1 Pourcentage de jeunes de 15 ans atteignant au moins le niveau seuil de compétence (niveau 2 dans l'enquête PISA) en mathématiques et en lecture; et 4.6.1 Pourcentage d'adultes (âgés de 25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau déterminé (score de 226 points à l'évaluation PIAAC) de compétence fonctionnelle en numératie et en littératie.

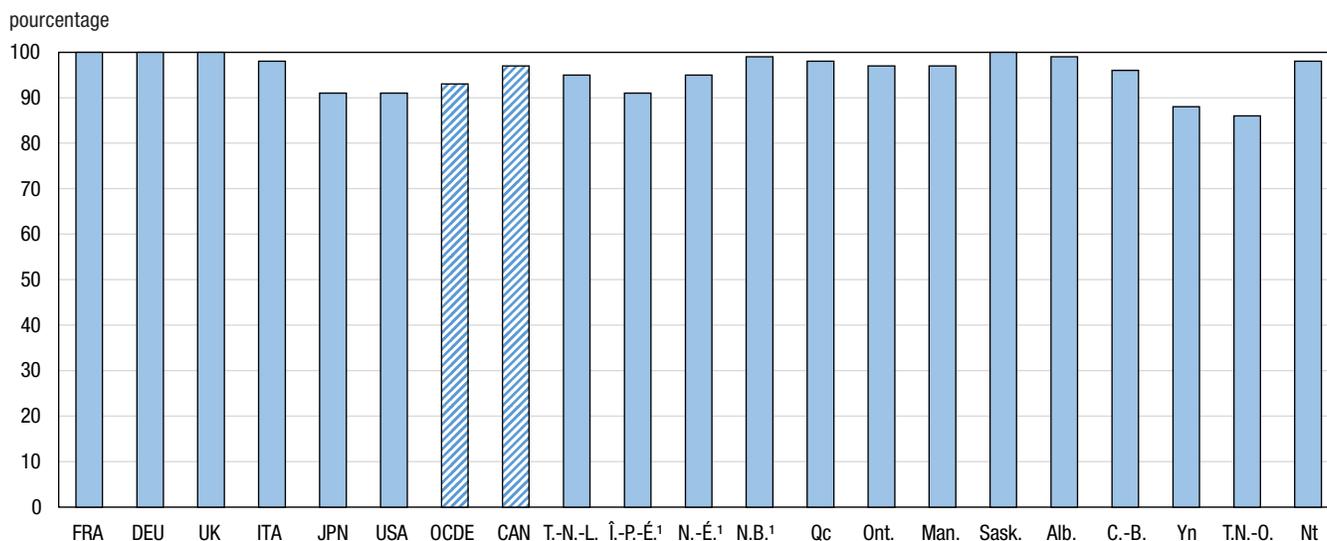
La question de l'équité de l'éducation est également abordée dans le présent chapitre au moyen d'indices de parité associés aux indicateurs. L'indice de parité est la principale méthode choisie par la communauté internationale pour mesurer l'équité des indicateurs de l'ODD 4. Cet indice correspond au ratio entre les valeurs d'un indicateur dans deux groupes différents. Un indice entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre les deux groupes. Une valeur inférieure à 0,97 ou supérieure à 1,03 indiquent une disparité entre les deux groupes.

1. Pour plus de renseignements sur l'ODD 4, voir « Les cibles relatives à l'éducation » à l'adresse suivante : <https://fr.unesco.org/node/265737>

Observations

Graphique D.1.1.

Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'admission à l'école primaire, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2015-2016



1. La maternelle est obligatoire à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Nouvelle-Écosse (ou l'équivalent est appelé « primaire »).

Notes : Les données les plus récentes disponibles pour le Canada et les juridictions sont pour 2015-2016. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre descendant. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.1. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

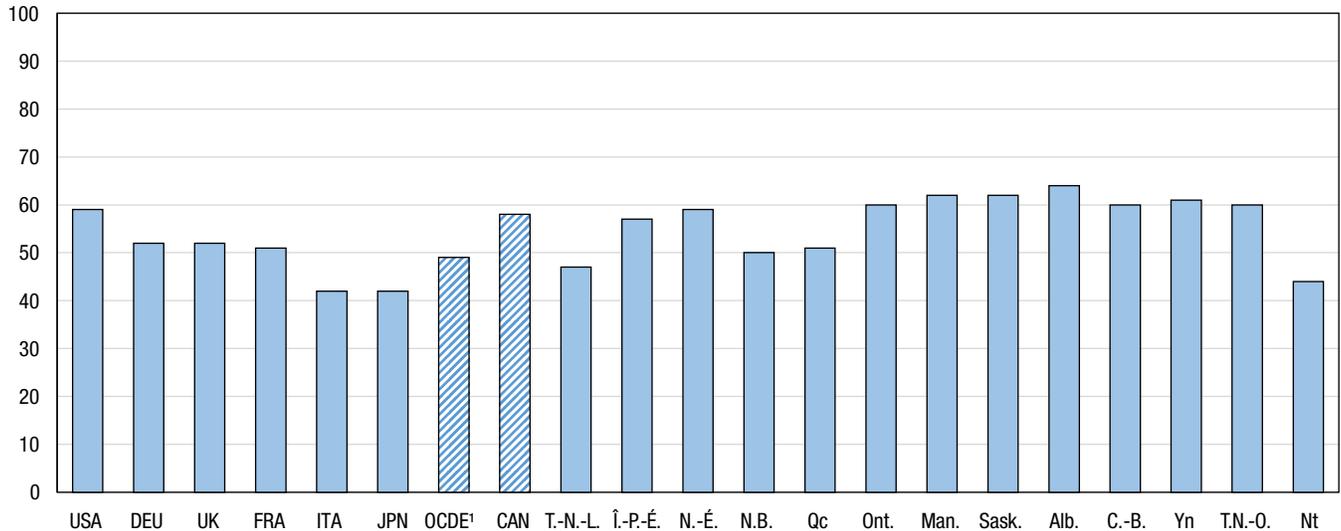
- En 2016, le taux de participation du Canada à des activités d'apprentissage organisées dans l'année précédant l'âge officiel de scolarisation (97 %) **était** plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (93 %), des États-Unis (91 %) et du Japon (91 %).
- L'âge d'entrée obligatoire au primaire dans la plupart des provinces et des territoires est de 6 ans (1^{re} année). Dans la plupart des provinces et des territoires, les taux de participation pour les enfants de 5 ans **étaient** supérieurs à 95 % (la plupart des enfants de 5 ans avaient commencé la maternelle)². Le taux de participation **était** de 100 % en Saskatchewan et de 99 % au Nouveau-Brunswick et en Alberta. Les taux les plus bas ont été enregistrés à **l'Île-du-Prince-Édouard (91 %), au Yukon (88 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (86 %)**.

2. La maternelle est obligatoire à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse (où l'équivalent est appelé « éducation préscolaire »).

Graphique D.1.2.1

Taux de participation des adultes à l'éducation formelle et non formelle, OCDE¹, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016

pourcentage



1. La moyenne d'OCDE comprend des données de 2015 pour le deuxième vague pays de PEICA et les données pour les pays qui ont participé dans l'enquête sur l'éducation des adultes en 2016.

Notes : Les données pour les pays du G7 et pour les provinces et territoires sont de 2012. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre descendant. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

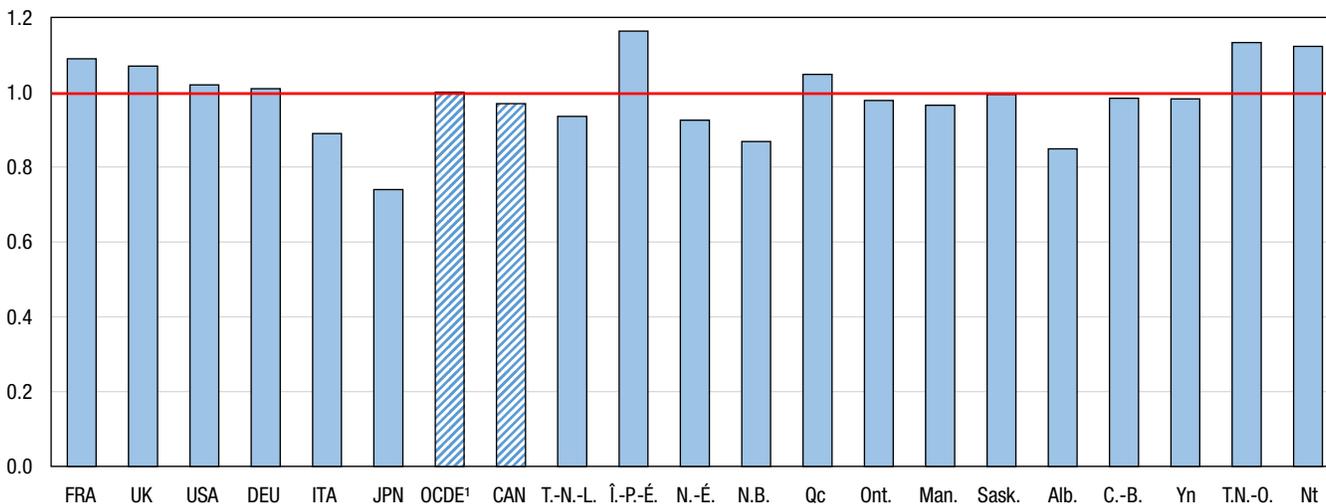
Sources : Tableau D.1.2.1 et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- Le taux de participation des adultes canadiens à des programmes d'éducation formelle ou non formelle (58 %) était plus élevé que la moyenne des pays de l'OCDE (49 %) et de tous les pays du G7 pour lesquels on dispose de données à cet égard, à l'exception des États-Unis (59 %).
- L'Alberta a affiché le taux de participation le plus élevé parmi les provinces et les territoires (64 %), et à l'instar de la plupart des provinces et des territoires, un taux plus élevé que tous les pays du G7 pour lesquels on dispose de données à cet égard.
- Quoique le taux reste plus élevé que les taux de l'Italie (42 %) et du Japon (42 %), le Nunavut a présenté le taux de participation (44 %) le plus bas au Canada.

Graphique D.1.2.2.

Taux de participation des adultes de 25 à 64 ans à l'éducation formelle et non formelle, l'indice de parité entre les sexes, OCDE¹, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016

indice de parité entre les sexes



1. La moyenne d'OCDE comprend des données de 2015 pour le deuxième vague pays de PEICA et les données pour les pays qui ont participé dans l'enquête sur l'éducation des adultes en 2016.

Notes : Les données pour les pays du G7 et pour les provinces et territoires sont de 2012. Les pays autres que le Canada sont classés par ordre descendant. Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

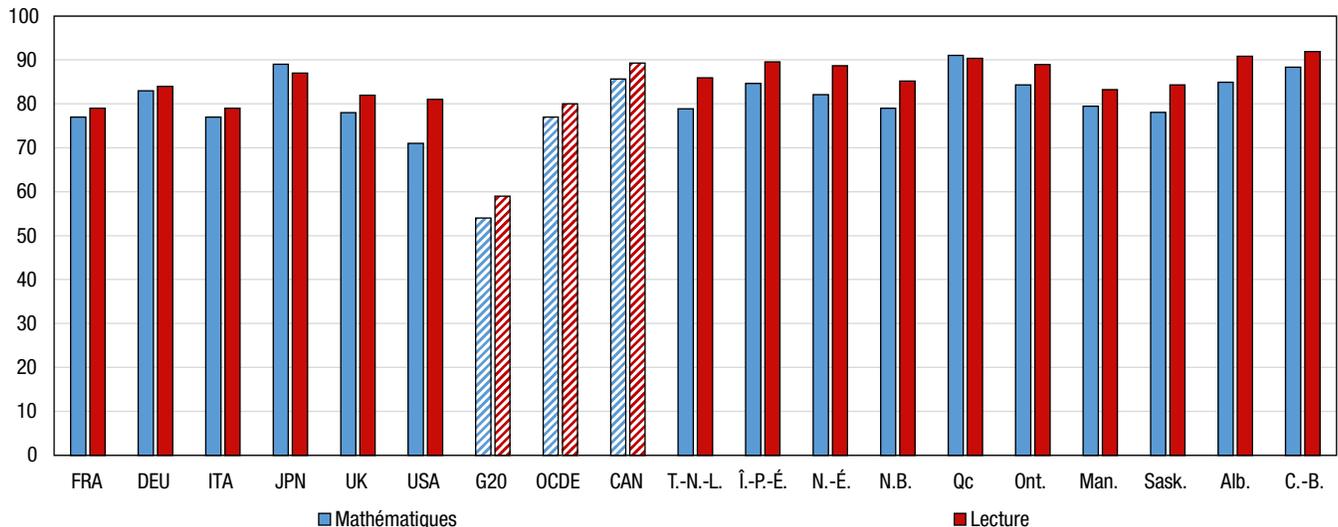
Sources : Tableau D.1.2.2. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- L'estimation de la parité se situe entre 0,97 et 1,03. La cote de parité entre les sexes du Canada est située dans cet intervalle, ce qui indique que le taux de participation des femmes aux programmes d'éducation formelle et non formelle était équivalent à celui des hommes. Ce taux était comparable à la moyenne des pays de l'OCDE, ainsi qu'aux taux de l'Allemagne et des États-Unis.
- Plus d'hommes que de femmes ont participé à un programme d'éducation formelle et non formelle à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Alberta. Toutefois, la cote de parité entre les hommes et les femmes pour ces provinces **étaient** plus élevée que celle du Japon, qui affichait la cote la plus basse parmi les pays du G7 pour lesquels on dispose de données à cet égard.
- Parmi les provinces et les territoires, plus de femmes que d'hommes participaient à un programme d'éducation formelle et non formelle à l'Île-du-Prince-Édouard, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et au Québec.

Graphique D.1.3.1

La proportion des jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) dans mathématiques et lecture, OCDE, moyenne de G20, les pays du G7 et provinces, 2015

pourcentage



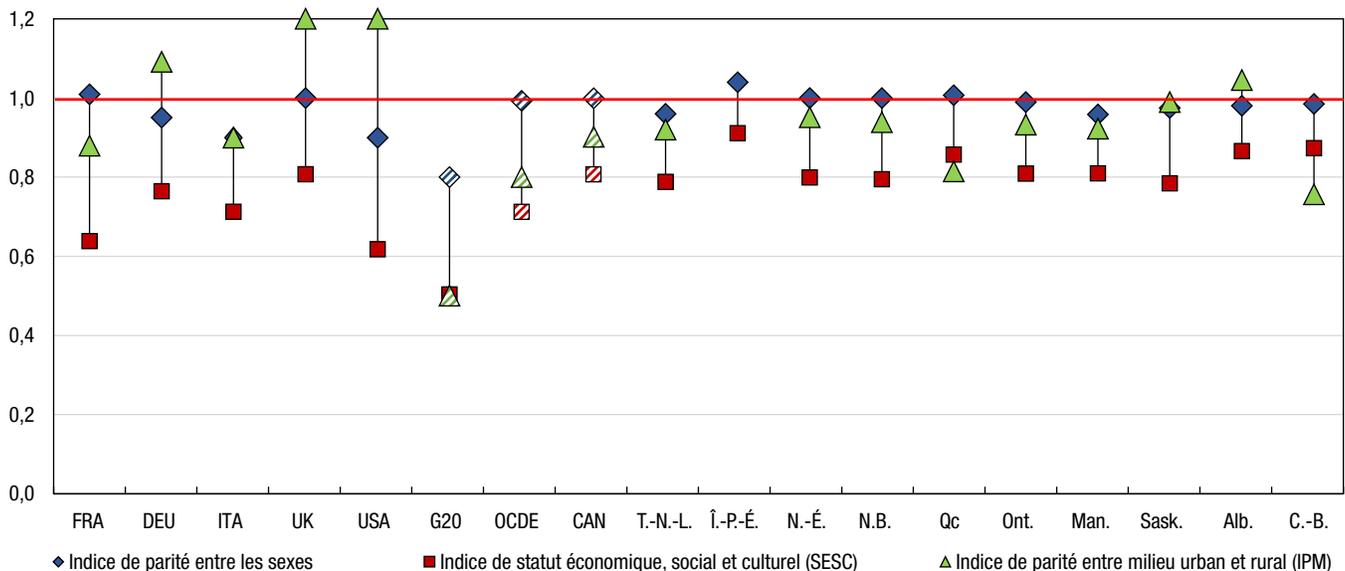
Notes : Les territoires ne participant pas dans PISA 2015, et en conséquence ils ne sont pas représentés dans cet indicateur. Les barres représentant le Canada, l'OCDE, la moyenne de G20 sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.3.1. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- En 2015, comparativement aux moyennes de l'OCDE et des pays du G20, plus d'étudiants canadiens ont atteint un niveau minimal de compétence en mathématiques et en lecture. Le Canada a également atteint un niveau de compétence minimum en lecture plus élevé que tous les pays du G7 pour lesquels les données sont disponibles, et seul le Japon a atteint un plus haut niveau de compétence minimum en mathématiques.
- En moyenne, au Canada, dans les pays de l'OCDE et dans les pays du G20, un plus grand nombre d'étudiants ont atteint un niveau de compétence minimum en lecture qu'en mathématiques. Cette situation est observée dans toutes les provinces, sauf au Québec, où un peu plus d'étudiants ont atteint un niveau de compétence minimum plus élevé en mathématiques.
- Parmi les provinces, le Québec, l'Alberta et la Colombie-Britannique avaient la plus forte proportion d'élèves ayant atteint les niveaux de compétence minimums à la fois en mathématiques et en lecture. Dans les deux domaines, les résultats du Québec ont dépassé ceux de tous les pays du G7.

Graphique D.1.3.2.

La proportion des jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) en mathématiques, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité de statut économique, social et culturel (SESC) et l'indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM), OCDE, les pays du G7 et provinces, 2015



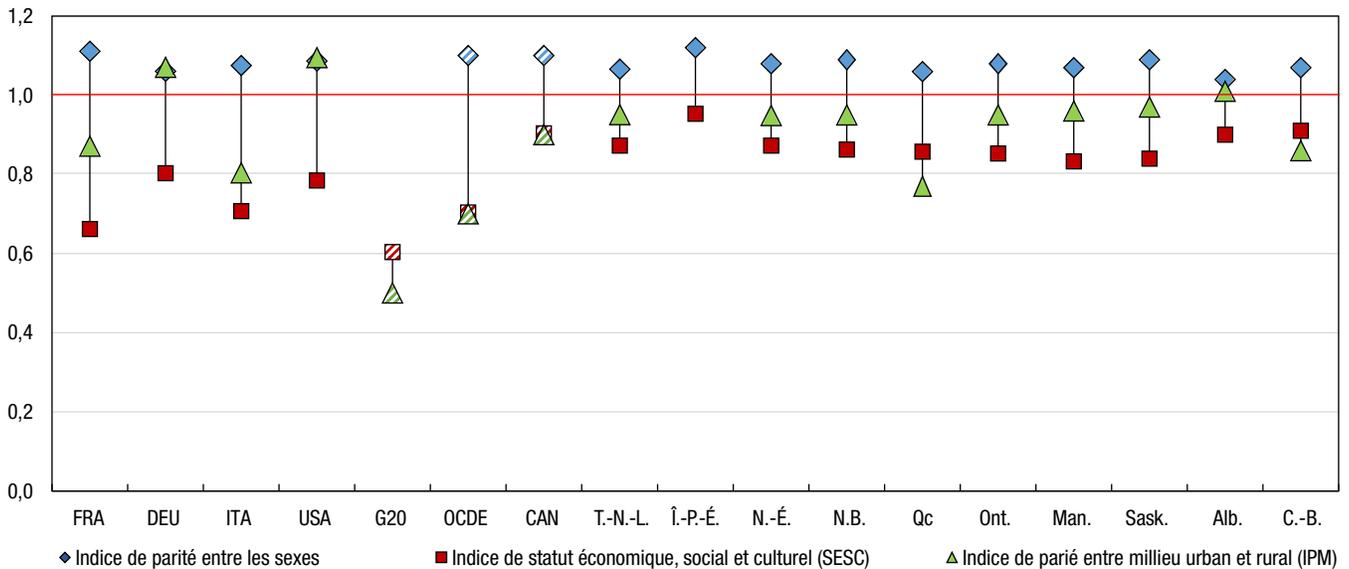
Notes : Les territoires ne participaient pas dans PISA 2015, et en conséquence ils ne sont pas représentés dans cet indicateur. Les symboles représentant le Canada, l'OCDE et la moyenne de G20 sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.3.2. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- En 2015, dans toutes les provinces, les indices de parité entre les sexes, selon le statut économique, social et culturel (SESC) et l'emplacement étaient plus susceptibles de se situer dans l'intervalle de parité entre 0,97 et 1,03 que ceux de tous les pays du G7 pour lesquels les données étaient disponibles et de l'OCDE et que la moyenne du G20. Cela donne à penser que les systèmes d'éducation au Canada sont relativement équitables, et que la proportion de jeunes de 15 ans à atteindre un niveau de compétence minimum en mathématiques n'est pas affectée de façon importante par le sexe, le SESC ou l'emplacement.
- Au Canada et en moyenne dans l'ensemble des pays de l'OCDE, des proportions égales de garçons et de filles ont atteint un niveau de compétence minimum en mathématiques. C'était le cas dans toutes les provinces. En revanche, dans l'ensemble du G20, ainsi qu'en Italie et aux États-Unis, plus de garçons que de filles ont atteint ce niveau minimum.
- Parmi la plupart des provinces, le SESC avait eu une plus grande incidence sur la proportion des jeunes de 15 ans atteignant les niveaux de compétence minimum en mathématiques que l'emplacement ou le sexe. Dans toutes les provinces, les cotes du SESC ne se sont pas situées dans l'intervalle de parité; elles se sont situées en dessous de celui-ci. Cela signifiait que la proportion d'enfants dans le quartile inférieur de l'indice SESC qui avait atteint au moins le niveau de compétence 2 en mathématiques était inférieure à la proportion de jeunes de 15 ans qui avait atteint le niveau de compétence 2 dans le quartile supérieur du SESC.
- En Colombie-Britannique et au Québec, toutefois, l'emplacement (écoles rurales contre écoles urbaines) a joué un rôle plus important. Dans ces deux provinces, une plus forte proportion d'élèves dans des écoles urbaines a atteint le niveau de compétence minimum que ceux des écoles rurales. Dans d'autres provinces, l'emplacement n'a pas joué un rôle aussi grand.

Graphique D.1.3.3

La proportion des jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2) en lecture, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité de statut économique, social et culturel (SESC) et l'indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM), OCDE, les pays du G7 et provinces, 2015



Notes : Les territoires ne participant pas dans PISA 2015, et en conséquence ils ne sont pas représentés dans cet indicateur. Les symboles représentant le Canada, l'OCDE et la moyenne de G20 sont hachurés diagonalement pour être faciles à repérer.

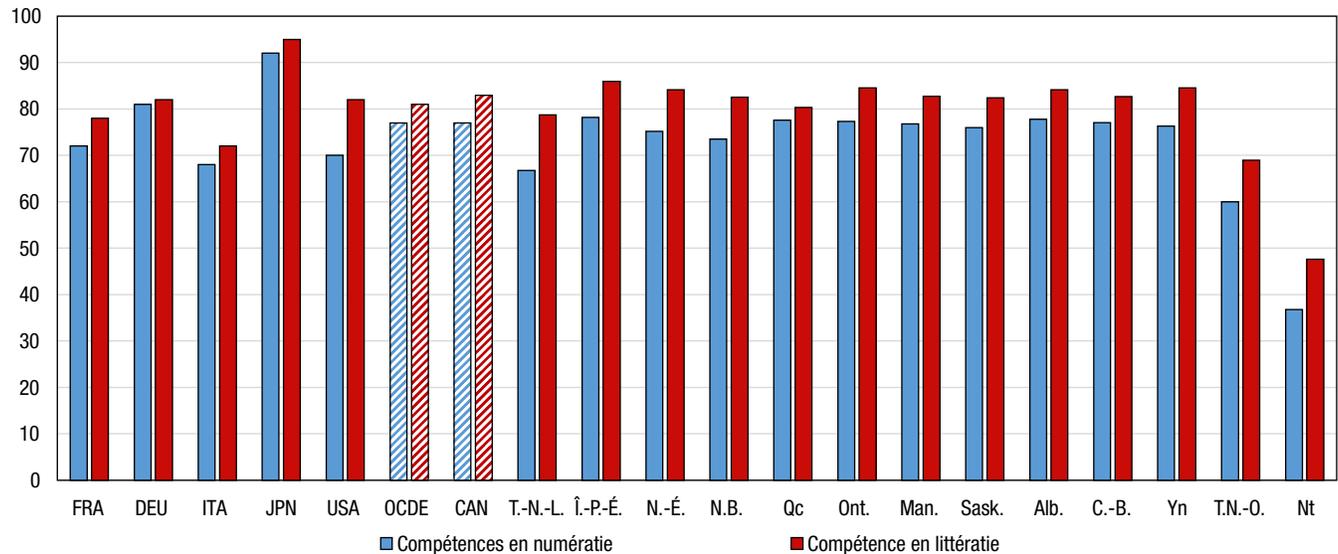
Sources : Tableau D.1.3.2. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- En 2015, les cotes de parité entre les sexes du Canada ne se sont pas situées dans l'intervalle de parité de 0,97 à 1,03; dans l'ensemble, elles se situaient au-dessus. Cela signifie que plus de filles que de garçons ont atteint au moins un niveau de compétence minimum en lecture. C'était le cas dans toutes les provinces. Les indices de parité basés sur le statut économique, social et culturel (SESC) ainsi que sur l'emplacement, cependant, avaient tendance à se situer sous l'intervalle de parité.
- Par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, aux pays du G7 pour lesquels les données étaient disponibles et à la moyenne du G20, les indices de parité du Canada avaient tendance à se situer plus près de l'intervalle de parité. Cela donne à penser que les systèmes d'éducation au Canada sont relativement équitables, et que la proportion de jeunes de 15 ans qui atteignent au moins le niveau de compétence minimum en lecture n'est que légèrement influencée par le sexe, le SESC ou l'emplacement par rapport aux indices de parité mondiaux.
- Au Canada, dans les pays l'OCDE et dans les pays du G7 pour lesquels les données étaient disponibles, le fait de se situer dans le quartile inférieur de l'indice SESC a joué un plus grand rôle dans la détermination de la proportion d'élèves qui ont atteint au moins le niveau de compétence minimum en lecture que l'emplacement ou le sexe. C'était le cas dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick et en Alberta, où l'emplacement a joué un rôle un peu plus grand que le SESC. Le rôle du SESC était particulièrement prononcé en Colombie-Britannique.
- Parmi les provinces, la Saskatchewan a montré le plus petit intervalle en ce qui a trait aux indices de parité, bien que toutes les cotes ne se situaient pas à l'intérieur de l'intervalle de parité. Cela signifie que, comparativement aux autres provinces, le sexe, le SESC et l'emplacement avaient une incidence moindre sur la proportion d'élèves qui ont atteint au moins un niveau de compétence minimum en lecture en Saskatchewan.

Graphique D.1.4.1

La proportion des adultes (25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau fixe de compétence (PEICA score de 226) en compétences en numératie fonctionnelle et compétence en littératie, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016

pourcentage



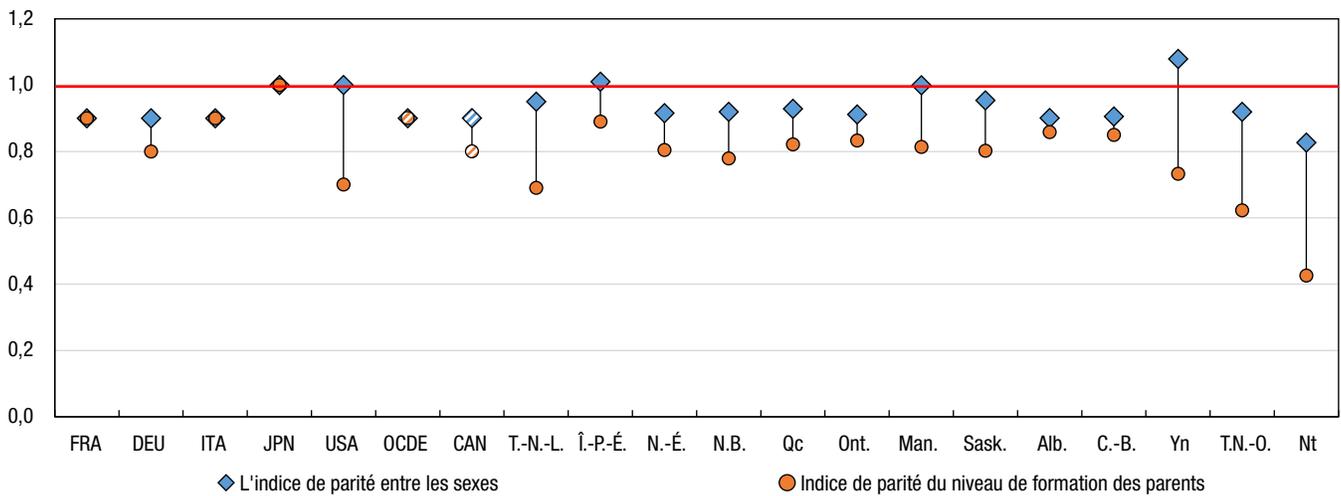
Note : Les barres représentant le Canada et l'OCDE sont hachurées diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.4.1. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- La proportion d'adultes qui a atteint au moins un niveau de compétence donné dans les capacités de lecture et d'écriture au Canada était légèrement plus élevée que la moyenne des pays de l'OCDE, et au même niveau que l'OCDE pour les compétences en numératie. Parmi les pays du G7 pour lesquels les données étaient disponibles, seuls l'Allemagne et le Japon avaient une meilleure cote que le Canada en numératie et en littératie.
- Parmi les provinces et les territoires, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut avaient la plus faible proportion d'adultes ayant atteint un niveau de compétence donné en numératie et en littératie.

Graphique D.1.4.2

La proportion des adultes (25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau fixe de compétence (PEICA score de 226) en compétences en numératie fonctionnelle, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité du niveau de formation des parents, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016



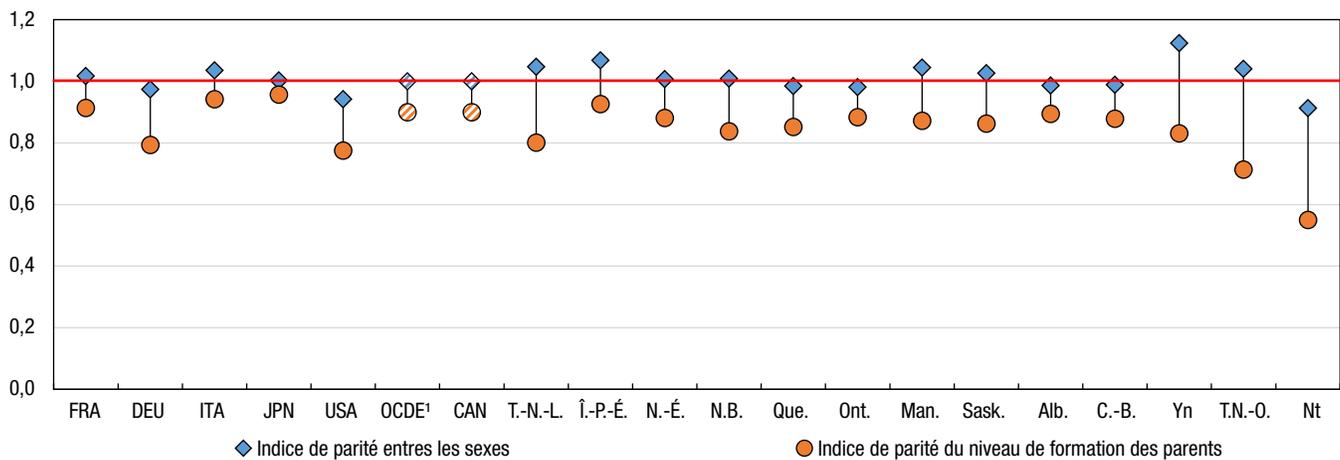
Note : Les symboles représentant le Canada et l'OCDE sont hachurés diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.4.2. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- L'indice de parité entre les sexes a montré qu'au Canada, dans la plupart des pays du G7 et en moyenne dans les pays de l'OCDE, plus d'hommes que de femmes ont atteint un niveau de compétence donné dans les scores en numératie fonctionnelle. Parmi les provinces et les territoires, on a remarqué une tendance semblable. Parmi les provinces et territoires, il n'y avait qu'au Yukon où plus de femmes que d'hommes ont atteint ce niveau de compétence.
- Au Canada, le niveau de scolarité des parents a joué un plus grand rôle que le sexe pour déterminer la proportion des adultes qui ont atteint un niveau de compétence donné en numératie. Les enfants dont les parents avaient des niveaux de scolarité moins élevés étaient moins susceptibles d'atteindre ce niveau de compétence. Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, le niveau de scolarité des parents a joué un moindre rôle. Il est important de noter qu'aucun des pays, aucune des provinces et aucun des territoires n'avait des cotes d'indice de niveau de scolarité des parents qui se sont situées à l'intérieur de l'intervalle de parité. Cela indique que le niveau de scolarité des parents influe sur les compétences en numératie fonctionnelle partout, même si cet effet est faible.
- Parmi les provinces et les territoires, le niveau de scolarité des parents avait la plus grande incidence à Terre-Neuve-et-Labrador, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Graphique D.1.4.3

La proportion des adultes (25 à 64 ans) atteignant au moins un niveau fixe de compétence (PEICA un score 226) en compétences en littératie, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de parité du niveau de formation des parents, OCDE, les pays du G7, provinces et territoires, 2012/2015/2016



1. La moyenne d'OCDE comprend des données de 2015 pour le deuxième vague pays de PEICA.

Note : Les symboles représentant le Canada et l'OCDE sont hachurés diagonalement pour être faciles à repérer.

Sources : Tableau D.1.4.2. et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

- En moyenne, dans l'ensemble du Canada et dans les pays de l'OCDE, des proportions semblables d'hommes et de femmes ont atteint au moins un niveau de compétence donné pour les compétences en littératie fonctionnelle. Toutefois, le niveau de scolarité des parents a bel et bien exercé une incidence, et les personnes dont les parents avaient un plus faible niveau de scolarité étaient moins susceptibles d'atteindre des niveaux de compétence plus élevés.
- Dans la plupart des provinces et des territoires, des pourcentages semblables d'hommes et de femmes ont atteint le niveau de compétence pour les compétences en littératie. À l'Île-du-Prince-Édouard et au Yukon, un pourcentage plus élevé de femmes a atteint ce niveau de compétence. On constate une situation inverse uniquement au Nunavut, un pourcentage plus élevé d'hommes ayant atteint ce niveau.
- Au Canada, dans les pays de l'OCDE et dans la plupart des pays du G7, le niveau de scolarité des parents a joué un plus grand rôle que le sexe pour déterminer la proportion des adultes ayant une aptitude fonctionnelle dans les compétences en littératie. Les enfants dont les parents avaient un niveau de scolarité plus faible étaient moins susceptibles d'atteindre ce niveau de compétence donné.
- Parmi les provinces et les territoires, le niveau de scolarité des parents a joué le plus grand rôle dans la détermination de la proportion d'adultes ayant un niveau de compétence donné en littératie fonctionnelle dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Toutefois, le niveau de scolarité des parents a joué un rôle dans toutes les provinces et dans tous les territoires.

Définitions, sources et méthodologie

Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS)

L'enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS) est une enquête annuelle de données administratives qui se concentre principalement sur les écoles publiques. L'enquête recueille des données agrégées auprès de chaque ministère provincial-territorial de l'éducation. Les renseignements sur les effectifs et les diplômés représentent les données selon le type de programme, et selon l'âge et le sexe, et l'année d'études et le sexe. Pour plus d'information incluant les définitions et l'information contextuelle, visiter le Site Web de Statistique Canada http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5102.

Estimations démographiques

Ce programme d'estimations fournit des estimations de la population selon l'âge et le sexe pour les divisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques. Ce programme d'estimations de la population sert au calcul des indicateurs démographiques, sociaux et économiques (taux de fécondité, taux de mortalité, taux de nuptialité, taux de divorcialité, taux d'inscription scolaire, etc.) pour lesquels la population, ou une partie de celle-ci, sert de dénominateur. Ces données permettent aussi de calculer des pondérations qui seront utilisées dans les enquêtes de Statistique Canada (Enquête sur la population active, Enquête sociale générale, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, etc.). Elles servent aussi comme population de base pour la préparation des projections démographiques, par âge et sexe, par Statistique Canada. Pour plus d'information incluant les définitions et l'information contextuelle, visiter le Site Web de Statistique Canada http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3608.

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) représente un effort collectif des pays membres de l'OCDE en concert avec des pays partenaires pour évaluer régulièrement, au moyen de tests internationaux communs, les résultats des jeunes dans trois grands domaines : la lecture, les mathématiques, et les sciences. Le PISA définit la lecture, les mathématiques et les sciences non seulement en termes de maîtrise de disciplines scolaires, mais aussi en termes des connaissances et des compétences requises pour participer pleinement à la société. Au niveau international, près de 510 000 étudiants de 72 pays et économies ont participé au PISA 2015. La population ciblée comprenait les personnes âgées de 15 ans qui fréquentaient l'école dans une des dix provinces du Canada. À ce jour, les territoires ne participent pas au PISA. L'évaluation du PISA a été menée à l'école, pendant les heures normales de cours, au printemps. Les élèves des écoles situées dans des réserves indiennes étaient exclus de même que ceux des écoles pour élèves ayant de graves troubles d'apprentissage et des écoles pour malvoyants et malentendants, ainsi que les élèves qui étudiaient à domicile. Les résultats du PISA peuvent également être présentés sous forme de répartition du rendement des élèves pour tous les niveaux de rendement. Ces six niveaux vont du moins élevé, le niveau 1, au plus élevé, le niveau 6.

- **Lecture** : Capacité de comprendre et d'utiliser des textes ainsi que d'y réfléchir et y réagir afin de réaliser ses objectifs personnels, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.
- **Mathématiques** : Capacité d'identifier et de comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, de porter des jugements fondés à leur propos, et de s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi.
- **Niveau 2 de compétence** : Selon l'OCDE, Niveau 2 peut être considéré un seuil de compétence les élevés commencent à faire preuve des compétences en compréhension qui leur permettront de participer de manière productive et efficace à la vie de la société. Les élèves performants en dessous du niveau 2 peuvent encore accomplir certaines tâches avec succès, mais ils manquent de certaines compétences fondamentales qui peuvent les préparer à entrer dans la population active ou à poursuivre des études postsecondaires.

Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)

Au Canada, l'étude PEICA a été réalisée par Statistique Canada et a été rendue possible par le travail collaboratif des ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], et du gouvernement du Canada, mené par Emploi et Développement social Canada.

Les résultats du PEICA présentés dans Regards sur l'éducation 2018 : Les indicateurs de l'OCDE sont tirés des données des pays de la vague I (2012) et de la vague II (2015). Les pays de l'OCDE qui ont participé à la vague I du PEICA sont l'Allemagne, l'Angleterre (R.-U.), l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Flandre (Belgique), la France, l'Irlande, l'Irlande du Nord (R.-U.), l'Italie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque et la Suède. Les pays de l'OCDE qui ont participé à la vague II du PEICA sont le Chili, la Grèce, Israël, la Nouvelle-Zélande, la Slovénie et la Turquie. Pour cette raison, la composition de la moyenne pour les pays de l'OCDE présentée dans le PEICA a changé depuis les premières publications des ouvrages Regards sur l'éducation et Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale.

Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez-vous reporter au document Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse [PEICA Site Web](#).

- **Niveau 2 (score 226) de compétence** : Selon l'OCDE, Niveau 2 peut être considéré un seuil de compétence.
 - **Numératie** : dans les tâches de ce niveau, les répondants doivent enchaîner au moins deux étapes lors desquelles ils doivent faire des calculs avec des nombres entiers et décimaux, des pourcentages et des fractions; prendre des mesures simples et faire des représentations spatiales simples; faire des estimations; et interpréter des données et des statistiques relativement simples dans des textes, des tableaux et des graphiques.
 - **Littératie** : dans les tâches de ce niveau, les répondants doivent établir des correspondances entre un texte, sur papier ou sur support numérique, et des informations; ils peuvent avoir à paraphraser des passages ou à faire des inférences de niveau inférieur.

Éducation et formation : L'éducation formelle correspond à l'éducation planifiée fournie dans les écoles, les collèges, les universités et d'autres établissements scolaires formels, et constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes. Les fournisseurs peuvent être de nature publique ou privée. L'éducation non formelle représente une activité éducative institutionnalisée et soutenue qui ne correspond pas exactement à la définition d'éducation formelle ci-dessus. **L'éducation non formelle** peut donc être fournie dans les établissements scolaires ou en dehors de ceux-ci et s'adresser à des personnes de tout âge. Selon les contextes des pays, l'éducation non formelle peut couvrir les programmes éducatifs en alphabétisation des adultes, l'éducation de base pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, les habiletés nécessaires à la vie courante, les habiletés langagières et la culture générale. L'Enquête sur les compétences des adultes utilise une liste d'activités possibles d'éducation non formelles, y compris des cours d'apprentissage ouverts ou à distance, des cours particuliers, des séances organisées de formation en cours d'emploi et des ateliers ou des séminaires demandant aux répondants de dresser une liste de toutes les activités d'apprentissage qu'ils ont suivies au cours des 12 derniers mois. Certaines de ces activités peuvent être de courte durée.

Indice de parités

Indice de parité entre les sexes : est un rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Ceci est calculé en divisant la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin. C'est la principale méthode choisie par la communauté internationale, telle qu'UNESCO, pour mesurer l'équité entre les SDG-4 indicateurs. Un indice entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1,03 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

Indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM) : mesure le progrès accomplis vers la parité en matière de scolarisation et/ou d'opportunités d'apprentissage disponibles entre les enfants, adolescents ou jeunes vivant en milieu rural par comparaison avec ceux vivant en milieu urbain. C'est la méthode principale choisie par la communauté internationale, telle qu'UNESCO, pour mesurer l'équité entre les SDG-4 indicateurs. Un IPM entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre individus vivant en milieu rural et ceux vivant en milieu urbain. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe d'une disparité en faveur des individus vivant dans les ménages les plus riches et des valeurs supérieures à 1,03 reflètent une disparité en faveur de ceux vivant dans les ménages les plus pauvres.

L'indice de statut économique, social et culturel (SESC) : est dérivé des variables suivantes : 1) l'indice socio-économique international de statut professionnel de leurs parents ; 2) le niveau de formation le plus élevé de leurs parents, converti en nombre d'années d'études ; 3) l'indice PISA de richesse familiale ; 4) l'indice PISA de ressources éducatives à domicile; et 5) l'indice PISA de patrimoine culturel « classique » à domicile. Ceci est calculé en divisant le quartile inférieur de l'indice SESC par le quartile supérieur de l'indice SESC du même indicateur. Un indice SESC entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre ces enfants du quartile inférieur de l'indice SESC et ceux du quartile SESC supérieur. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe de disparité en faveur des enfants du quartile supérieure de l'indice SESC et une valeur supérieure à 1,03 reflètent une disparité en faveur de ceux du quartile inférieur.

Indice de parité du niveau de formation des parents : mesure les progrès vers la parité dans l'éducation participation et/ou des possibilités d'apprentissage pour des enfants, des jeunes et des adultes en fonction du niveau de formation de leurs parents et indiquent qu'au moins un parent a atteint un diplôme de l'enseignement tertiaire (CITE 2011 niveaux 5, 6, 7 ou 8). Ceci est calculé comme suit : la valeur des individus dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire est divisée par celle des individus dont au moins un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire. Un indice de parité du niveau de formation des parents entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre de ceux dont les parents ont atteint en dessous d'un l'enseignement tertiaire et ceux qui ont atteint au moins un diplôme d'enseignement tertiaire. Une valeur moins que 0,97 indique une disparité en faveur de ceux dont les parents qui ont atteint un diplôme de l'enseignement tertiaire ou supérieur et une valeur plus que 1,03 indiquent une disparité en faveur de ceux dont les parents qui ont atteignent en dessous un diplôme de l'enseignement tertiaire.

Tableau D.1.1

Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'admission à l'école primaire¹, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2015-2016

	Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge officiel d'admission à l'école primaire
	pourcentage
Moyenne de l'OCDE	93
Canada	97
Terre-Neuve-et-Labrador	95
Île-du-Prince-Édouard ²	91
Nouvelle-Écosse ²	95
Nouveau-Brunswick ²	99
Québec	98
Ontario	97
Manitoba	97
Saskatchewan	100
Alberta	99
Colombie-Britannique	96
Yukon	88
Territoires du Nord-Ouest	86
Nunavut	98

1. L'âge d'entrée primaire obligatoire dans la plupart des provinces et territoires est de 6 ans.

2. La maternelle est obligatoire à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Nouvelle-Écosse (ou l'équivalent est appelé « primaire »).

Sources : Statistiques Canada, *Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire (EEPS)*; *Estimations démographiques et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)*.

Tableau D.1.2.1

Taux de participation à une éducation formelle¹ ou non formelle² chez les adultes, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015/2016

	Taux de participation à une éducation formelle ou non formelle pourcentage
Moyenne de l'OCDE³	49
Canada	58
Terre-Neuve-et-Labrador	47
Île-du-Prince-Édouard	57
Nouvelle-Écosse	59
Nouveau-Brunswick	50
Québec	51
Ontario	60
Manitoba	62
Saskatchewan	62
Alberta	64
Colombie-Britannique	60
Yukon	61
Territoires du Nord-Ouest	60
Nunavut	44

1. L'éducation formelle correspond à l'éducation planifiée fournie dans les écoles, les collèges, les universités et d'autres établissements scolaires formels, et constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes.

2. L'éducation non formelle peut donc être fournie dans les établissements scolaires ou en dehors de ceux-ci et s'adresser à des personnes de tout âge. Selon les contextes des pays, l'éducation non formelle peut couvrir les programmes éducatifs en alphabétisation des adultes, l'éducation de base pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, les habiletés nécessaires à la vie courante, les habiletés langagières et la culture générale. L'*Enquête sur les compétences des adultes* utilise une liste d'activités possibles d'éducation non formelles, y compris des cours d'apprentissage ouverts ou à distance, des cours particuliers, des séances organisées de formation en cours d'emploi et des ateliers ou des séminaires demandant aux répondants de dresser une liste de toutes les activités d'apprentissage qu'ils ont suivies au cours des 12 derniers mois. Certaines de ces activités peuvent être de courte durée.

3. La moyenne de l'OCDE comprend les pays qui ont participé à la deuxième vague de PEICA (2015) et les données de 2016 pour les pays ayant participé à l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA).

Note : Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous reporter au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Tableau D.1.2.2

Taux de participation à une éducation formelle¹ ou non formelle² chez les adultes, l'indice de parité entre les sexes, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015

	Indice de parité entre les sexes ³
Moyenne de l'OCDE⁴	1,00
Canada	0,97
Terre-Neuve-et-Labrador	0,94
Île-du-Prince-Édouard	1,16
Nouvelle-Écosse	0,93
Nouveau-Brunswick	0,87
Québec	1,05
Ontario	0,98
Manitoba	0,97
Saskatchewan	0,99
Alberta	0,85
Colombie-Britannique	0,98
Yukon	0,98
Territoires du Nord-Ouest	1,13
Nunavut	1,12

1. L'éducation formelle correspond à l'éducation planifiée fournie dans les écoles, les collèges, les universités et d'autres établissements scolaires formels, et constitue normalement une « échelle » continue d'éducation à temps plein pour les enfants et les jeunes.

2. L'éducation non formelle peut donc être fournie dans les établissements scolaires ou en dehors de ceux-ci et s'adresser à des personnes de tout âge. Selon les contextes des pays, l'éducation non formelle peut couvrir les programmes éducatifs en alphabétisation des adultes, l'éducation de base pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école, les habiletés nécessaires à la vie courante, les habiletés langagières et la culture générale. L'*Enquête sur les compétences des adultes* utilise une liste d'activités possibles d'éducation non formelles, y compris des cours d'apprentissage ouverts ou à distance, des cours particuliers, des séances organisées de formation en cours d'emploi et des ateliers ou des séminaires demandant aux répondants de dresser une liste de toutes les activités d'apprentissage qu'ils ont suivies au cours des 12 derniers mois. Certaines de ces activités peuvent être de courte durée.

3. Indice de parité entre les sexes : est un rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Ceci est calculé en divisant la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin. Un indice entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1,03 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

4. La moyenne de l'OCDE comprend les pays qui ont participé à la deuxième vague de PEICA (2015) et les données de 2016 pour les pays ayant participé à l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA).

Note : Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous reporter au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.

Sources : Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Tableau D.1.3.1

Proportion de jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (niveau PISA 2)¹ en mathématiques et en lecture, OCDE, Canada, 2015

	Mathématiques ²	Lecture ³
	pourcentage	
Moyenne de l'OCDE	77	80
Canada	86	89
Terre-Neuve-et-Labrador	79	86
Île-du-Prince-Édouard	85	90
Nouvelle-Écosse	82	89
Nouveau-Brunswick	79	85
Québec	91	90
Ontario	84	89
Manitoba	79	83
Saskatchewan	78	84
Alberta	85	91
Colombie-Britannique	88	92

1. Le niveau 2 peut être considéré comme un niveau seuil de compétence, auquel les élèves commencent à manifester les compétences qui leur permettront de participer à la vie efficacement et de manière productive.

2. Selon PISA, mathématiques est défini comme la capacité d'identifier et de comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, de porter des jugements fondés à leur propos, et de s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi.

3. Selon PISA, lecture est défini comme la capacité de comprendre et d'utiliser des textes ainsi que d'y réfléchir et y réagir afin de réaliser ses objectifs personnels, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.

Note : Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur PISA au Canada, veuillez vous reporter au document *À la hauteur : Résultats canadiens de l'études PISA de l'OCDE* du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ou visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse <https://www.cmec.ca/210/Aper%c3%a7u.html>.

Sources : Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Tableau D.1.3.2

Proportion de jeunes de 15 ans atteignant au moins un niveau minimum de compétence (PISA niveau 2)¹ en mathématiques et en lecture, l'indice de parité entre les sexes, l'indice de statut économique, social et culturel (SESC), l'indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM), OCDE, G20, Canada et provinces, 2015

	Mathématiques ²			Lecture ³		
	Indice de parité entre les sexes ⁴	Indice de statut économique, social et culturel ⁵	Indices de parité entre milieu urbain et rural ⁶	Indice de parité entre les sexes ⁴	Indice de statut économique, social et culturel ⁵	Indices de parité entre milieu urbain et rural ⁶
Moyenne de l'OCDE	1,00	0,70	0,80	1,10	0,70	0,70
Moyenne de G20	0,80	0,50	0,50	..	0,60	0,50
Canada	1,00	0,82	0,90	1,10	0,90	0,90
Terre-Neuve-et-Labrador	0,96	0,78	0,92	1,07	0,87	0,95
Île-du-Prince-Édouard	1,04	0,91	..	1,12	0,95	..
Nouvelle-Écosse	1,00	0,79	0,95	1,08	0,87	0,95
Nouveau-Brunswick	1,00	0,79	0,94	1,09	0,86	0,95
Québec	1,01	0,85	0,81	1,06	0,85	0,77
Ontario	0,99	0,80	0,93	1,08	0,85	0,95
Manitoba	0,96	0,80	0,92	1,07	0,83	0,96
Saskatchewan	0,97	0,78	0,99	1,09	0,84	0,97
Alberta	0,98	0,86	1,04	1,04	0,90	1,01
Colombie-Britannique	0,98	0,87	0,76	1,07	0,91	0,86

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Le niveau 2 peut être considéré comme un niveau seuil de compétence, auquel les élèves commencent à manifester les compétences qui leur permettront de participer à la vie efficacement et de manière productive.

2. Selon PISA, mathématiques est défini comme la capacité d'identifier et de comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde, de porter des jugements fondés à leur propos, et de s'engager dans des activités mathématiques, en fonction des exigences de sa vie en tant que citoyen constructif, impliqué et réfléchi.

3. Selon PISA, lecture est défini comme la capacité de comprendre et d'utiliser des textes ainsi que d'y réfléchir et y réagir afin de réaliser ses objectifs personnels, de développer ses connaissances et son potentiel et de prendre une part active dans la société.

4. Indice de parité entre les sexes : est un rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Ceci est calculé en divisant la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin. Un indice entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1,03 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

5. L'indice de statut économique, social et culturel (SESC) : est dérivé des variables suivantes : 1) l'indice socio-économique international de statut professionnel de leurs parents ; 2) le niveau de formation le plus élevé de leurs parents, converti en nombre d'années d'études ; 3) l'indice PISA de richesse familiale ; 4) l'indice PISA de ressources éducatives à domicile ; et 5) l'indice PISA de patrimoine culturel « classique » à domicile. Ceci est calculé en divisant le quartile inférieur de l'indice SESC par le quartile supérieur de l'indice SESC du même indicateur. Un indice SESC entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre ces enfants du quartile inférieur de l'indice SESC et ceux du quartile SESC supérieur. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe de disparité en faveur des enfants du quartile supérieure de l'indice SESC et une valeur supérieure à 1,03 reflètent une disparité en faveur de ceux du quartile inférieur.

6. Indice de parité entre milieu urbain et rural (IPM) : mesure le progrès accomplis vers la parité en matière de scolarisation et/ou d'opportunités d'apprentissage disponibles entre les enfants, adolescents ou jeunes vivant en milieu rural par comparaison avec ceux vivant en milieu urbain. Un IPM entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre individus vivant en milieu rural et ceux vivant en milieu urbain. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe d'une disparité en faveur des individus vivant dans les ménages les plus riches et des valeurs supérieures à 1,03 reflètent une disparité en faveur de ceux vivant dans les ménages les plus pauvres.

Note : Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur PISA au Canada, veuillez vous reporter au document *À la hauteur : Résultats canadiens de l'études PISA de l'OCDE* du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) ou visiter le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse <https://www.cmec.ca/210/Aper%c3%a7u.html>.

Sources : Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Tableau D.1.4.1

Proportion d'adultes (de 25 à 64 ans) obtenant au moins un niveau de compétence fixe (PEICA¹ score de 226) dans les compétences fonctionnelles en numératie et en littératie, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015/2016

	Fonctionnelle en numératie ²	Fonctionnelle en littératie ³
	pourcentage	
Moyenne de l'OCDE⁴	77	81
Canada	77	83
Terre-Neuve-et-Labrador	67	79
Île-du-Prince-Édouard	78	86
Nouvelle-Écosse	75	84
Nouveau-Brunswick	73	83
Québec	78	80
Ontario	77	85
Manitoba	77	83
Saskatchewan	76	82
Alberta	78	84
Colombie-Britannique	77	83
Yukon	76	85
Territoires du Nord-Ouest	60	69
Nunavut	37	48

- Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous reporter au document *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.
 - Niveau 2 (PEICA score de 226) est considéré comme la base des compétences fonctionnelles en numératie. Dans les tâches de ce niveau, les répondants doivent enchaîner au moins deux étapes lors desquelles ils doivent faire des calculs avec des nombres entier et décimaux, des pourcentages et des fractions ; prendre des mesures simples et faire des représentations spatiales simples; faire des estimations; et interpréter des données et des statistiques relativement simples dans des textes, des tableaux et des graphiques.
 - Niveau 2 (PEICA score de 226) est considéré comme la base des compétences fonctionnelles en littératie. Dans les tâches de ce niveau, les répondants doivent établir des correspondances entre un texte, sur papier ou sur support numérique, et des informations; ils peuvent à avoir à paraphraser des passages ou à faire des inférences du niveau inférieur.
 - La moyenne de l'OCDE comprend les pays qui ont participé à la deuxième vague de PEICA (2015) et les données de 2016 pour les pays ayant participé à l'enquête sur l'éducation des adultes (EEA).
- Sources :** Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Tableau D.1.4.2

Proportion d'adultes (de 25 à 64 ans) obtenant au moins un niveau de compétence fixe (PEICA¹ score de 226) dans les compétences fonctionnelles en numératie et en littératie, l'indice de parité de sexes et l'indice de parité d'obtention de l'éducation parentale, OCDE, Canada, provinces et territoires, 2012/2015/2016

	Fonctionnelle en numératie ²		Fonctionnelle en littératie ³	
	Indice de parité entre les sexes ⁴	Indice sur le niveau de formation des parents ⁵	Indice de parité entre les sexes ⁴	Indice sur le niveau de formation des parents ⁵
Moyenne de l'OCDE⁶	0,90	0,90	1,00	0,90
Canada	0,90	0,80	1,00	0,90
Terre-Neuve-et-Labrador	0,95	0,69	1,05	0,80
Île-du-Prince-Édouard	1,01	0,89	1,07	0,93
Nouvelle-Écosse	0,92	0,80	1,01	0,88
Nouveau-Brunswick	0,92	0,78	1,01	0,84
Québec	0,93	0,82	0,99	0,85
Ontario	0,91	0,83	0,98	0,88
Manitoba	1,00	0,81	1,05	0,87
Saskatchewan	0,95	0,80	1,03	0,86
Alberta	0,90	0,86	0,99	0,90
Colombie-Britannique	0,91	0,85	0,99	0,88
Yukon	1,08	0,73	1,12	0,83
Territoires du Nord-Ouest	0,92	0,62	1,04	0,71
Nunavut	0,83	0,43	0,91	0,55

- Pour consulter les définitions et obtenir de l'information contextuelle sur le PEICA au Canada, veuillez vous reporter au document, *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)* ou visiter le site Web du PEICA à l'adresse www.peicacda.ca.
 - Niveau 2 (PEICA score de 226) est considéré comme la base des compétences fonctionnelles en numératie. Dans les tâches de ce niveau, les répondants doivent enchaîner au moins deux étapes lors desquelles ils doivent faire des calculs avec des nombres entier et décimaux, des pourcentages et des fractions ; prendre des mesures simples et faire des représentations spatiales simples; faire des estimations; et interpréter des données et des statistiques relativement simples dans des textes, des tableaux et des graphiques.
 - Niveau 2 (PEICA score de 226) est considéré comme la base des compétences fonctionnelles en littératie. Dans les tâches de ce niveau, les répondants doivent établir des correspondances entre un texte, sur papier ou sur support numérique, et des informations; ils peuvent à avoir à paraphraser des passages ou à faire des inférences du niveau inférieur.
 - Indice de parité entre les sexes est un rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Ceci est calculé en divisant la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin. Un indice entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 0,97 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1,03 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.
 - Indice de parité du niveau de formation des parents mesure les progrès vers la parité dans l'éducation participation et/ou des possibilités d'apprentissage pour des enfants, des jeunes et des adultes en fonction du niveau de formation de leurs parents et indiquent qu'au moins un parent a atteint un diplôme de l'enseignement tertiaire (CITE 2011 niveaux 5, 6, 7 ou 8). Ceci est calculé comme suit : la valeur des individus dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement tertiaire est divisée par celle des individus dont au moins un des deux parents est diplômé de l'enseignement tertiaire. Un indice de parité du niveau de formation des parents entre 0,97 et 1,03 indique une parité entre ceux dont les parents ont atteint en dessous d'un l'enseignement tertiaire et ceux qui ont atteint au moins un diplôme d'enseignement tertiaire. Une valeur moins que 0,97 indique une disparité en faveur de ceux dont les parents qui ont atteint un diplôme de l'enseignement tertiaire ou supérieur et une valeur plus que 1,03 indiquent une disparité en faveur de ceux dont les parents qui ont atteint en dessous un diplôme de l'enseignement tertiaire.
 - La moyenne de l'OCDE comprend les pays qui ont participé à la deuxième vague de PEICA (2015) et les données de 2016 pour les pays ayant participé à l'Enquête sur l'éducation des adultes (EEA).
- Sources :** Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Comités et organismes

Le présent rapport a été préparé conjointement par Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] en partenariat avec les ministres des provinces et des territoires responsables de l'éducation et de la formation professionnelle. Deux comités intergouvernementaux et un sous-comité ont joué un rôle clé dans l'élaboration de cette publication : le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), le Comité de gestion stratégique du CSCE et le Réseau chargé de collecter et de diffuser des information descriptives sur les structures, les politiques et les pratiques en matière d'éducation à l'échelon des systèmes (NESLI) sous-comité. Les membres de l'équipe du projet du CMEC et de Statistique Canada sont également mentionnés.

Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

Nom	Province/Territoire	Ministère
Genevieve Dooling	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Enseignement postsecondaire et des Compétences avancées
Robert Gardiner	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Brad Colwill	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de la main-d'œuvre et des études supérieures
Susan Willis	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, du Développement préscolaire et de la Culture
Duff Montgomerie	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire
Sandra McKenzie	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Jean-Marc Dupuis	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail
John McLaughlin	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Gérald Richard	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Sylvie Barcelo	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
George Zegarac	Ontario	Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Nancy Naylor	Ontario	Ministère de l'Éducation
James Wilson	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
J. Robert Currie	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Mark McLoughlin	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Rod Skura	Alberta	Ministère de l'Entreprise et de l'Enseignement supérieur
Dr. Curtis Clarke	Alberta	Ministère de l'Éducation
Scott MacDonald	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Shannon Baskerville	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences avancées et de la Formation
Nicole Morgan	Yukon	Ministère de l'Éducation
Sylvia Haener	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Pujuut Kusugak	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Anil Arora	Canada	Statistique Canada

Comité de gestion stratégique

Nom	Province/ Territoire	Ministère
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Erika Harris	Terre-Neuve-et-Labrador	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Tim Harris	Île-du-Prince-Édouard	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Robin Phillips	Île-du-Prince-Édouard	Ministère de l'Éducation, Développement préscolaire et Culture
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Greg Ells	Nouvelle-Écosse	Ministère du Travail et de l'Enseignement supérieur
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance
Hope Brewer	Nouveau-Brunswick	Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail

Comité de gestion stratégique

Nom	Province/ Territoire	Ministère
Dawn Gordon	Nouveau-Brunswick	Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)
Richard Royer	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Kouadio Antoine N'Zué	Québec	Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur
Eric Ward	Ontario	Ministère de l'Éducation
Kristie Pratt	Ontario	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Dallas Morrow	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
Rhonda Shaw	Manitoba	Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba
Rick Johnson	Saskatchewan	Ministère de l'Éducation
Carla Groeger	Saskatchewan	Ministère de l'Enseignement supérieur
Janusz Zieminski	Alberta	Ministère de l'Éducation
Annik Foreman	Alberta	Ministère de l'Enseignement supérieur
Brett Wilmer	Colombie-Britannique	Ministère de l'Éducation
Leila Hazemi	Colombie-Britannique	Ministère de l'Enseignement supérieur, des Compétences avancées et de la Formation
Simon Blakesley	Yukon	Ministère de l'Éducation
Kuthula Matshazi	Nunavut	Ministère de l'Éducation
Jennifer Young	Territoires du Nord-Ouest	Ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi
Karen Mihorean	Canada	Statistique Canada
Andrée Desjardins	Canada	Statistique Canada
Margaret Michalowski	Canada	Statistique Canada
Chantal C. Beaulieu	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Amanda Hodgkinson	Canada	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada

NESLI sous-comité

Nom	Province ou territoire
Ron Smith	Terre-Neuve-et-Labrador
Mark DeMone	Île-du-Prince-Édouard
Sara Halliday	Nouvelle-Écosse
Monica LeBlanc	Nouveau-Brunswick
Esther Létourneau	Québec
Eric Ward	Ontario
Rhonda Shaw	Manitoba
Valerie Picketts	Saskatchewan
Janusz Zieminski	Alberta
Brett Wilmer	Colombie-Britannique
James McCullough	Yukon
Jennifer Young	Territoires du Nord-Ouest
Joan Wamiti	Nunavut
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Richard Franz	Représentant du Canada, provinces et territoires
Michael Martin	Représentant du Canada, Statistique Canada

Équipe du projet¹

Nom	Statistique Canada et le Conseil de Ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]
Amanda Hodgkinson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Robin Liu Hopson	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jolie Lemmon	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Jeffrey Cherubin	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Lina Pulido	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Basma Laamlaoui	Conseil des ministres de l'Éducation, Canada
Sylvie Brunet	Statistique Canada
Kathleen Byrne	Statistique Canada
Reico Chai	Statistique Canada
Jennifer Chew Leung	Statistique Canada
Gregory Christ	Statistique Canada
Andrée Desjardins	Statistique Canada
Benoit Desjardins	Statistique Canada
Margaret Michalowski	Statistique Canada
Donna Towns	Statistique Canada
Klarka Zeman	Statistique Canada

1. Nous remercions le personnel du Centre de la statistique de l'éducation (en particulier la section de la diffusion pour les données fournies) de Statistique Canada pour leur inestimable contribution à ce rapport, ainsi que le personnel de la Division de la diffusion et de la Division des langues officielles et de la traduction de Statistique Canada.